

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N° 24 du 16 DECEMBRE au 31 DECEMBRE 2008

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 24 du 16 DECEMBRE AU 31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PREFECTURE

CABINET

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008/5204	15/12/2008	Portant agrément de M. Patrick LAGNEAUX en qualité de garde pêche	1
2008/5294	19/12/2008	Portant agrément en qualité de contrôleur de route à M. Johnny MATHURIN	3
2008/5491	31/12/2008	Portant agrément en qualité de contrôleur de route à M. Josué AUGUSTE	5
2008/5230	17/12/2008	Portant attribution de la Médaille d'honneur du travail	7
2008/5231	17/12/2008	Accordant la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale	167
2008/5232	17/12/2008	Accordant la médaille d'honneur Agricole Promotion du 1 ^{er} Janvier 2009	205
		PORTANT AUTORISATION OU RETRAIT DE FONCTIONNEMENT D'ENTREPRISES DE SURVEILLANCE ET DE GARDIENNAGE :	
		Autorisation	
2008/5105	8/12/2008	« AGENCE BUT INTERVENTION SECURITE SARL » ayant pour sigle « ABISS » à Saint-Mandé	209
2008/5411	29/12/2008	« SARL SECURIFORCE SECURITE PRIVEE » à Créteil	211
2008/5412	29/12/2008	« NOAH SECURITE PRIVEE PLUS » ayant pour sigle « N.S.P.P. » à Ivry-sur-Seine	213
2008/5492	31/12/2008	« HERACLES SECURITE SARL » à CRETEIL	215
2008/5493	31/12/2008	« GROUPEMENT D'INTERVENTION ET DE SECURITE PRIVEE » ayant pour sigle « GISP » à CRETEIL	217
		Retrait	
2008/5103	8/12/2008	« DELTA INTERVENTION SECURITE PRIVEE » ayant pour sigle « DISP » à Villejuif	219
2008/5324	22/12/2008	Portant interdiction d'établissement de débits de boissons autour de certains édifices et bâtiments	220

DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008/5041	2/12/2008	Portant décision d'agrément « entreprise solidaire »	222
2008/5186	15/12/2008	Portant acceptation de la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par la Société BUREAU VERITAS de St Herblain pour des interventions sur la plateforme FARGIER à Rungis	223
2008/5396	23/12/2008	Fixant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial et Cinématographique	225

2008/5402	29/12/2008	Modifiant les arrêtés n° 2008/678, 2008/131 et 2007/5092 portant création de la commission départementale de médiation prévue par la loi instituant le droit au logement opposable	227	
		Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur arrêté le 19 novembre 2008, pour l'année 2009 au titre du département du Val-de-Marne	231	

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté	Date	INTITULE	Page
2008/5221	16/12/2008	Portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire à l'établissement « Pascal LAMI – Pompes Funèbres et Marbrerie du Val-de-Marne » à Valenton	234
2008/5297	19/12/2008	Autorisant la société PROMOTRAIN, 131, rue de Clignancourt, à Paris à mettre en circulation un petit train routier dans le cadre des festivités de noël qui se dérouleront sur la commune d'Arcueil les lundi 22 décembre, mardi 23 décembre et mercredi 24 décembre 2008	236
2008/5302	19/12/2008	Portant autorisation au titre des articles L 214-1 A L 214-3 du code de l'environnement des travaux de protection de l'usine d'eau potable de Joinville contre une crue centennale de la Marne sur la commune de Joinville le Pont	238
2008/5323	22/12/2008	Relatif au classement sonore du réseau routier communal sur le territoire de la commune de Vitry-sur-Seine et aux modalités d'isolement acoustique des constructions en découlant	242
2008/5401	24/12/2008	Relatif au calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2009	245

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
	17/12/2008	ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 : Conseil de prud'hommes de Créteil – Collège des Salariés Etat récapitulatif des élus	248
2008/5200	15/12/2008	ELECTION CANTONALE PARTIELLE DE VILLECRESNES DES 25 JANVIER ET 1 ^{er} FEVRIER 2009 Portant convocation des électeurs et fixant l'horaire de clôture du scrutin ELECTION CANTONALE PARTIELLE DE VALENTON DES 25 JANVIER ET 1 ^{er} FEVRIER 2009	253
2008/5201	15/12/2008	Portant convocation des électeurs et fixant l'horaire de clôture du scrutin <u>ELECTIONS CANTONALES PARTIELLES DE VALENTON ET DE VILLECRESNES DES 25 JANVIER ET 1^{er} FEVRIER 2009 :</u>	255
2008/5322	22/12/2008	Fixant les tarifs maxima de remboursement des documents de propagande	257
2008/5399	24/12/2008	Instituant la commission de propagande	260
2008/5280	18/12/2008	Fixant la liste des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale	262

SOUS-PREFECTURE DE L'HAY-LES-ROSES

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008-5182	12/12/2008	Portant approbation de nouveaux droits d'occupation, charges et droits de première accession pour un ensemble de locaux et surfaces sur le Marché d'intérêt National de PARIS-RUNGIS ainsi que de nouveaux tarifs concernant la destruction de marchandises, le nettoyage des niches de quai, les contrôles électriques, la cotisation au centre médico-social, des péages (abonnements), de vente de l'eau et divers tarifs spécifiques applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2009	265

SOUS-PREFECTURE DE NOGENT SUR MARNE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008-583	23/12/2008	Constituant auprès de la municipalité de Vincennes un groupe de travail chargé de préparer la réglementation spéciale de zones de publicité	267

AUTRES SERVICES DE L'ETAT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

		SANITAIRES ET SUCIALES	
Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008/5124	8/12/2008	Portant fixation de la dotation globale de financement du Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale ENSAPE – Fontenay sous Bois	269
		PORTANT AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE FRAIS DE SIEGE SOCIAL A L'ASSOCIATION :	
2008/5174	11/12/2008	APOGEI 94	272
2008/5282	18/12/2008	« UNION POUR LA DEFENSE DE LA SANTE MENTALE »	274
		PORTANT MODIFICATION D'AGREMENT DE SOCIETES DE TRANSPORTS SANITAIRES :	
2008/189	16/12/2008	« AUDREY AMBULANCES » à Alfortville	276
2008/190	16/12/2008	« AMBULANCES LS » à Cachan	278
2008/191	16/12/2008	« AMBULANCES YLMA » à Villiers sur Marne	280
2008/193	23/12/2008	« ULTIMA AMBULANCES » à Champigny-sur-Marne	282
		PORTANT DECLARATION D'EXPLOITATION D'OFFICINES DE PHARMACIE:	
2008/4743	17/11/2008	« Pharmacie du Centre Charcot » à Fresnes	283
2008/4904	26/11/2008	« Pharmacie MORSSI » à Vincennes	284
2008/5319	19/12/2008	«Pharmacie Centrale » à Nogent sur Marne	285
		PORTANT AUTORISATION D'EXPLOITATION OU RADIATION DE LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE :	
		Radiation	
2008/5139	9/12/2008	« ANAVAL » à Vincennes	286
		Autorisation	
	•	·	

2008/5140	9/12/2008	« ANAVAL » à Vincennes	287
2008/5141	9/12/2008	Portant modification d'agrément de la société « ANAVAL » à Vincennes	289
		PORTANT FIXATION DU PRIX DE SEANCE POUR L'ANNEE 2009 DE CENTRES SPECIALISES :	l
2008/5283	18/12/2008	CMPP d'Ivry-sur-Seine	291
2008/5284	18/12/2008	CMPP d'Orly	292
2008/5285	18/12/2008	CMPP de l'Haÿ-les-Roses	293
2008/5400	24/12/2008	Fixant le montant et la répartition pour l'exercice 2009 de la dotation globalisée commune prévue au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'association APOGEI 94 pour les établissements et services du Val de Marne Financés exclusivement par l'assurance maladie	294

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
		PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DESCONDITIONS DE CIRCULATION :	3
08-139	29/10/2008	RNIL 186 à Nogent sur Marne	298
08-141	29/10/2008	RD 1/RD 60 à Créteil	300
08-152	3/12/2008	RNIL7 au Kremlin-Bicêtre	303
08-153	3/12/2008	RNIL4 à Champigny sur Marne	305
08-154	5/12/2008	RN19 à Boissy saint Léger	307
08-155	10/12/2008	RNIL 19 à Créteil	309
08-156	10/12/2008	RNIL 19 avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort	311
08-157	10/12/2008	RNIL 19 rue E. Renault à Maisons-Alfort	313
08-158	10/12/2008	RNIL 186 à Créteil	315
08-159	18/12/2008	RNIL 303 à Villiers sur Marne	317

TRESORERIE GENERALE

Arrêté	Date	INTITULE	Page
	5/5/2008	PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE : Mlle PIERRE-JEAN Dominique Inspecteur du Trésor Adjoint Mme PIASTRELLI Claire Contrôleur du Trésor à la Trésorerie de Saint-Maurice Ets Hospitaliers	319
	3/6/2008	Procuration sous seing privé à Mme SOUMASSIERE Suzy, inspecteur du Trésor public à la Trésorerie du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil	320
	1/7/2008	Procuration générale à Mme RAVAT Christine inspecteur du Trésor, adjointe au chef de poste à la Trésorerie Municipale de Créteil	321
	4/8/2008	Procuration générale à Mme THION Francine, Mme VALLAT Dominique, Mme FERRON Anne contrôleurs du Trésor à la Trésorerie Municipale de Créteil	322

1	1	.	1	
1/2	9/2008	Procuration générale à Mme TESTELIN Aline, Inspecteur du Trésor à la Trésorerie d'Alfortville	323	
2/	/9/2008	Procuration générale à M. LEFORT Erick, Inspecteur du Trésor à la Trésorerie de Fresnes	324	
4/9	/9/2008	Procuration sous seing privé à Mlle PILON Christelle, Mme COURTIGNON Marie-Odile, M. AUGE Hervé inspecteurs du Trésor à la Trésorerie de Nord Val de Bièvre	325	
30/	/9/2008	Procuration générale à Mlle PIERRE-JEAN Dominique, Inspecteur du Trésor, adjointe au chef de poste à la Trésorerie Ets Hospitaliers de Saint-Maurice	326	
30/	/9/2008	Mme GUENOT Stéphanie Contrôleur du Trésor à la Trésorerie Ets Hospitaliers de Saint-Maurice	327	
22/	10/2008	Procuration sous seing privé à M. DARNAJOUX Benoît à la Trésorerie d'Orly	328	
1/1	12/2008	Aux contrôleurs et inspecteurs du Trésor de Villeneuve-saint-Georges	329	

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Arrêté	Date	INTITULE	Page
		PORTANT AGREMENT SIMPLE OU QUALITE D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE :	
		Simple	
2008/5338	22/12/2008	LA FORMATIQUE à Chennevières-sur-Marne	331
2008/5392	23/12/2008	A.M.H.I.F. à domicile 86 rue P.V. Couturier à Vitry-sur-Seine	333
		Qualité	
2008/5219	16/12/2008	L'EURL NORMAN MEDIA à Alfortville	335
2008/5220	16/12/2008	SARL SCIRIUS PRO MOBILE à Limeil-Brévannes	336
2008/5339	22/12/2008	« DOMICILASSISTANCE » à Limeil-Brévannes	338

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2008/5202	15/12/2008	Définissant les conditions d'octroi des dotations et droits à paiement unique issus de la réserve dans le département du Val de Marne	340

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décision	Date	INTITULÉ	Page
	17/12/2008	Portant subdélégation de signature aux inspecteurs et à la secrétaire générale	343

DOUANES D'ORLY

Décision	Date	INTITULE	Page
	12/12/2008	Portant délégation de signature à M. Alain FILLION, Directeur des services douaniers, Chef du pôle d'orientation des contrôles	344

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Décision	Date	INTITULE	Page
		Fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé	345

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE-DE-FRANCE

Arrêté	Date	INTITULE	Page
		PORTANT MODIFICATION DES DOTATIONS ET FORFAITS ANNUELS POUR L'EXERCICE 2008 :	V
2008-94-94	23/12/2008	Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil	346
2008-94-95	23/12/2008	Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-saint-Georges	348
2008-94-96	23/12/2008	Hôpital Saint-Camille à Bry-sur-Marne	350
2008-94-97	23/12/2008	Centre Hospitalier Spécialisé en Pneumologie de Chevilly-Larue	352
2008-94-98	23/12/2008	Hôpital National de Saint-Maurice	354
2008-94-99	23/12/2008	Hôpital de jour Lionel Vidart à Créteil (Association Aide à l'Epileptique)	356
2008-94-100	23/12/2008	Hôpital de jour Chevilly-Larue (association L'ELAN RETROUVE »	358
2008-94-101	23/12/2008	Centres médico-psychologiques et hôpital de jour du Perreux (Association UDSM)	360
2008-94-102	23/12/2008	Hôpital de jour pour enfants de l'Ecole Expérimentale de Bonneuil (Association CERPP)	362
2008-94-103	24/12/2008	Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve saint Georges	364
2008-94-104	30/12/2008	Institut Robert Merle d'Aubigné à Valenton	366
2008-94-105	31/12/2008	Centre Hospitalier les Murets à La Queue en Brie	368
2008-94-106	31/12/2008	Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie Infantile Fondation Vallée à Gentilly	370
2008-94-107	31/12/2008	Centre Hospitalier Paul Guiraud à Villejuif	372
2008-94-108	31/12/2008	Institut Gustave Roussy à Villejuif	374

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Arrêté	Date	INTITULE	Page
2008-338-5	3/12/2008	Portant adhésion de la commune de Servon (77) pour les compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France « SIGEIF »	376
2008/2203	9/12/2008	Fixant la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly	378

ACTES DIVERS

Décision	Date	INTITULE	Page
		ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE PAUL GUIRAUD :	
2008-49	12/12/2008	Portant délégation de signature générale	381
2008-50	17/12/2008	Portant délégation temporaire de signature	385
		CENTRE HOSPITALIER LES MURETS :	
		PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE	
2008-01	29/10/2008	Services économiques et logistiques	386
2008-02	29/10/2008	Direction des finances, de la qualité et de la clientèle	389
2008-03	29/10/2008	Direction des ressources humaines	392
2008-04	29/10/2008	Direction des soins	394
2008-05	29/10/2008	Direction des systèmes d'information	395
2008-06	29/10/2008	Direction de l'institut de formation en soins infirmiers	396



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎: 01 49 56 62 96 ☎: 01 49 56 63 35 ☑: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5204

Créteil, le 15 décembre 2008

ARRETE

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU $\,$ le code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;
 - **VU** le code de l'environnement, notamment son article R.428-25/R.437-3-1;
 - **VU** le décret n° 2006-1100 du 30 août 2006 relatif aux gardes particuliers assermentés, complétant le code de procédure pénale et modifiant le code de l'environnement et le code forestier ;
 - $\mbox{{\bf VU}}\,$ l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément ;
 - VU l'arrêté n° 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet;
- VU l'arrêté du Préfet de la Seine et Marne en date du 4 mars 2008 reconnaissant
 l'aptitude technique de M. Patrick LAGNEAUX en qualité de garde pêche;
- VU la demande présentée par l'Association Agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « le Plateau Briard, Périgny, Mandres, Marolles, Villecresnes, Santeny » à l'effet de faire agréer M. Patrick LAGNEAUX en qualité de garde pêche;
- SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne,

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: M. Patrick LAGNEAUX, né le 9 août 1951 à Auvillers les Forges (08), est agréé pour être admis à prêter serment en qualité de garde pêche à l'effet d'assurer la garde et la protection des berges de la rivière l'Yerres, du ru du Réveillon et de l'étang de Villecresnes loués à l'Association Agréée Pêche Protection en milieu aquatique du Plateau Briard par les mairies de Périgny sur Yerres, Mandres les Roses, Marolles en Brie, Santeny et Villecresnes.

.../...

<u>Article 2</u> : L'agrément ainsi accordé est valable pour une durée de **cinq ans** à compter de la date du présent arrêté.

A l'expiration de cette période, la validité de cet agrément pourra être prorogée pour une nouvelle période d'égale durée si l'intéressé remplit toujours les conditions exigées par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u>: Deux copies conformes seront adressées au pétitionnaire à charge d'en remettre un exemplaire à M. Patrick LAGNEAUX pour lui servir de commission.

<u>Article 4</u>: Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎: 01 49 56 62.96 ☎: 01 49 56 63 35

⊠: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5294

Créteil, le 19 décembre 2008

ARRETE

portant agrément en qualité de contrôleur de route

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU l'ordonnance n° 45-918 du 5 mai 1945 modifiée relative aux infractions à la police des services de transport public de voyageurs, notamment son article 3;
- VU la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, notamment son article 23;
- VU l'article 93 du décret n°42-730 du 22 mars 1942 modifié portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local;
- **VU** l'arrêté n° 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- **VU** la demande présentée par M. William CHAPUIS, Directeur du Groupement d'Intérêt Economique « Humanisation-Contrôle-Prévention » (G.I.E H.C.P) dont le siège social est situé 11-13, avenue Charles de Gaulle à BOISSY SAINT LEGER (94), à l'effet de faire agréer M. Johnny MATHURIN en qualité de contrôleur de route dans les véhicules des entreprises privées de transport de voyageurs de la région Ile de France, membres adhérents au G.I.E H.C.P;
- **CONSIDERANT** que l'intéressé remplit les conditions exigées pour l'exercice des fonctions susvisées,
- **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: M. Johnny MATHURIN, né le 23 décembre 1982 à Cayenne (973), est agréé en qualité d'agent assermenté, attaché à l'exploitation du service de contrôle des lignes régulières de transport de voyageurs du Groupement d'Intérêt Economique « Humanisation – Contrôle – Prévention », (G.I.E H.P.C) dont le siège social est situé 11-13, avenue Charles de Gaulle à BOISSY SAINT LEGER (94).

<u>Article 2</u>: M. Johnny MATHURIN, chargé du contrôle des titres de transport des voyageurs, est habilité notamment, dans le cadre de ses activités, à :

- constater les infractions.
- verbaliser les contrevenants,
- recouvrer le montant des amendes.

Pour ce faire, il est autorisé à demander, à l'usager en situation irrégulière, une pièce d'identité sans pouvoir en exiger la présentation en cas de refus du contrevenant.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté sera adressé en double exemplaire à M. le directeur du G.I.E H.C.P à charge pour lui d'en remettre un à :

- M. Johnny MATHURIN

pour lui permettre de prêter, devant le Juge de Grande Instance de son domicile, le serment prescrit par la loi.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté devra être restitué aux services de la préfecture du Val de Marne dans le cas où le susnommé viendrait à cesser les fonctions pour lesquelles il a été commissionné.

<u>Article 5</u>: Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎: 01 49 56 62.96 ☎: 01 49 56 63 35

⊠ : 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5491

Créteil, le 31 décembre 2008

ARRETE

portant agrément en qualité de contrôleur de route

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- **VU** l'ordonnance n° 45-918 du 5 mai 1945 modifiée relative aux infractions à la police des services de transport public de voyageurs, notamment son article 3 ;
- **VU** la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, notamment son article 23
- VU l'article 93 du décret n°42-730 du 22 mars 1942 modifié portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local;
- **VU** l'arrêté n° 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- **VU** la demande présentée par M. William CHAPUIS, Directeur du Groupement d'Intérêt Economique « Humanisation-Contrôle-Prévention » (G.I.E H.C.P) dont le siège social est situé 11-13, avenue Charles de Gaulle à BOISSY SAINT LEGER (94), à l'effet de faire agréer M. Josué AUGUSTE en qualité de contrôleur de route dans les véhicules des entreprises privées de transport de voyageurs de la région Ile de France, membres adhérents au G.I.E H.C.P;
- **CONSIDERANT** que l'intéressé remplit les conditions exigées pour l'exercice des fonctions susvisées,

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

ARRETE

- Article 1^{er}: M. Josué AUGUSTE, né le 8 novembre 1980 à Paris 20^{ème} (75), est agréé en qualité d'agent assermenté, attaché à l'exploitation du service de contrôle des lignes régulières de transport de voyageurs du Groupement d'Intérêt Economique « Humanisation Contrôle Prévention », (G.I.E H.P.C) dont le siège social est situé 11-13, avenue Charles de Gaulle à BOISSY SAINT LEGER (94).
- <u>Article 2</u>: M. Josué AUGUSTE, chargé du contrôle des titres de transport des voyageurs, est habilité notamment, dans le cadre de ses activités, à :
- constater les infractions.

- verbaliser les contrevenants,
- recouvrer le montant des amendes.

Pour ce faire, il est autorisé à demander, à l'usager en situation irrégulière, une pièce d'identité sans pouvoir en exiger la présentation en cas de refus du contrevenant.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté sera adressé en double exemplaire à M. le directeur du G.I.E H.C.P à charge pour lui d'en remettre un à :

- M. Josué AUGUSTE

pour lui permettre de prêter, devant le Juge de Grande Instance de son domicile, le serment prescrit par la loi.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté devra être restitué aux services de la préfecture du Val de Marne dans le cas où le susnommé viendrait à cesser les fonctions pour lesquelles il a été commissionné.

<u>Article 5</u> : Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET

BUREAU DES AFFAIRES RESERVEES

Arrêté n° 2008-5230

portant attribution de la Médaille d'honneur du travail

Promotion du 1^{er} JANVIER 2009

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n° 48-852 du 15 mai 1948 instituant la Médaille d'honneur du Travail ;

VU le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la Médaille d'honneur du Travail;

VU le décret n° 2000-1015 du 17 octobre 2000 modifiant le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la Médaille d'honneur du Travail ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail ;

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2009;

Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

Article 1 : La Médaille d'honneur du Travail échelon Argent est décernée à :

Madame ABDARABBI Zohra,

Chef d'équipe, ACNA, ORLY

demeurant 5 allée Irène Joliot curie à IVRY SUR SEINE.

Monsieur ABDUL Hameed,

Contrôleur, TRANSGOURMET SERVICES GIE, ORLY demeurant 45 rue Eugène Derrien à VITRY SUR SEINE.

Madame ABOU JAOUDE Corinne,

Responsable approvisionnement, VENILIA SAS, RUEIL MALMAISON demeurant 36 av. des Falonnières à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur ABSALON Christophe,

Ingénieur, IMS, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 46 bis rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur AFAFSA Lavachi,

Employé commercial, STE SAPEF ATAC, MAISONS ALFORT demeurant 2 rue de la Croix des Craies à CRETEIL.

Mademoiselle AGRISSAIS Dominique,

Conseillère de vente, DOUGLAS, CRETEIL demeurant 54 Bd des Muriers à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle AGUERA Michèle,

Analyste ventes senior, BRISTOL MYERS SQUIBB, RUEIL MALMAISON demeurant 93 av. du Bac à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame ALBERTINI Jacqueline,

Responsable prestations retraite, QUATREM ASSURANCES COLLECTIVES, PARIS demeurant 50 rue Mirabeau à CHOISY LE ROI.

Monsieur ALCARAZ Stéphane,

Agent d'escale, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 2 rue Mennetou à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur ALFONSI Yvon,

Chargé d'études marketing, JURIDICA, MARLY LE ROI demeurant 24 rue Camille Mouquet à CHARENTON LE PONT.

Monsieur ALLAM Mohamed,

Ouvrier VRD, LES PAVEURS DE MONTROUGE, VILLEJUIF demeurant 67 rue Paul Bert à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur AMAIED Mohamed.

Plombier, SADE CGTH, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 50 rue de Villejuif à THIAIS.

Monsieur AMENYITOR Daniel,

Magasinier cariste, FNAC LOGISTIQUE, MASSY demeurant 116 rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur ANDRIAMBOAVONJY Christophe.

Employé administratif, IFA, PARIS demeurant 6 Bd Polangis à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame ANDRINO Margarida, (en retraite)

Agent service externat, IMP MARIE AUXILIATRICE, DRAVEIL demeurant 22 rue Alexandre Dumas à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame ANFREVILLE Catherine,

Gestionnaire, QUATREM ASSURANCES COLLECTIVES, PARIS demeurant 2 rue Latérale à CRETEIL.

Mademoiselle ANGEBERT Jeanne,

Assistante de cabinet, GACEC, PARIS demeurant 4 square Henri Sellier à CHOISY LE ROI.

Madame ARMANET Cathy,

Assistante de direction, GRAS SAVOYE, NEUILLY SUR SEINE demeurant 8 rue Guynemer à VILLEJUIF.

Madame ARTIS Florence,

Contrôleur de gestion, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 180 av. de la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur ASTIER Gilles,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 2 allée Bossuet à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur AUBIN DE BELLEVUE Philippe,

Pâtissier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 1 rue Blanqui à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur AUDAS Christian,

Ingénieur en informatique, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 34 rue de Joinville à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame AVIX Sandrine,

Comptable, INTERCONTROLE, RUNGIS

demeurant 6 av. Villeneuve St Georges - bât. B esc. 2 à CHOISY LE ROI.

Madame AZZANO Claudine,

Opérateur, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE

demeurant 7 rue du Bourbonnais à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BADER Béatrice,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 20 av. Henri Martin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BALORDI Martine.

Gestionnaire, AREAS DOMMAGES, PARIS

demeurant 19 av. du Maréchal Mortier à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur BARBIER Pascal,

Agent technique, FNAC CENTRE TECHNIQUE, PALAISEAU

demeurant 5 rue Henri Dunant à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BARBOSA Maria de Carmo,

Serveuse de direction, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT

demeurant 115 rue de Paris à CHARENTON LE PONT.

Mademoiselle BARDIN Isabelle,

Assistante commerciale, SURAVENIR, BREST

demeurant 6 rue des Roses à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur BATTISTINI Olivier.

Chef comptable, INSTITUT CURIE, PARIS

demeurant 17 rue du Ruisseau à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BAUDIER Catherine.

Technicien économie finances, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE

demeurant 70 rue de Chevilly à VILLEJUIF.

Madame BAUDON Sandrine,

Assistante administrative, APST BTP RP, BOURG LA REINE

demeurant 19 rue du Cap à CRETEIL.

Madame BEAU Francine,

Manager process, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, MONDEVILLE

demeurant 4 rue Micolon à ALFORTVILLE.

Madame BEAUFILS Marie-Thérèse,

Rédactrice d'assurances, SIACI SAINT HONORE, PARIS

demeurant 7 av. du Colonel Fabien à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BEAUMEUNIER Jacky,

Associé KEN, KPMG, LEVALLOIS PERRET

demeurant 42 bis Grande Rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle BECRET Sylvie,

Ouvrière, ESAT LES ATELIERS DE POLANGIS, JOINVILLE LE PONT

demeurant 7 rue de Marne à MAISONS ALFORT.

Monsieur BEGGA Khaled,

Placeur, TIRU, PARIS LA DEFENSE

demeurant 20 av. du Château à VILLECRESNES.

Madame BEJON Nathalie,

Comptable principale, ASSOCIATION GESTION MAISON DES ARTS ET CULTURE, CRETEIL demeurant 60 rue Albert Garry - esc. F à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur BELABES Rabah,

Employé de station, STATION BP PAUL DOUMER, PARIS demeurant 49 rue Gay Lussac à ARCUEIL.

Monsieur BELLEC Jean-Yves,

Technicien de méthodes, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 42 bd Jean Jaurès à FRESNES.

Madame BELLEC Marie-José,

Conseiller funéraire, GROUPE REBILLON, PARIS demeurant 739 rue Marcel Paul à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BELLIER Pierre,

Ingénieur chercheur, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 14 rue de la Victoire à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BENALLAOUA Joël,

Technicien logistique production, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 4 bis voie Normande à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BENAYOUN Robert.

Gestionnaire senior, DEXIA CREDIT LOCAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 28 rue de Strasbourg à VINCENNES.

Madame BENBARUK Renée,

Vendeuse négociatrice, GROUPE PAPYRUS FRANCE, PANTIN demeurant 11 rue des Marguerites à L'HAY LES ROSES.

Monsieur BENKEMOUN Gérard.

Directeur marketing, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 56 av. Beaurepaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle BENOIST Sandrine.

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 24 bis rue Henri Martin à IVRY SUR SEINE.

Madame BENSALLAM Khatiba,

Gouvernante, HOTEL CYRNOS, PARIS demeurant 1 Boulevard Montaigut à CRETEIL.

Madame BENTO ADJADJ Cristina,

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 2 quai du Port à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle BERNIER Nathalie,

Employée de bureau, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 19 rue Auguste Renoir à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur BERTHAUD Lionel,

Responsable référentiel valeur, BARCLAYS WEALTH, PARIS demeurant 24 av. de la République à MAISONS ALFORT.

Monsieur BERTHEAU Christian,

Assistant développeur, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 2 bis rue Hélène Boucher à THIAIS.

Monsieur BERTRAND Philippe,

Ingénieur, THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY, MASSY demeurant 20 rue des Parisii à RUNGIS.

Monsieur BETZY Mesmin,

Agent de maîtrise, BHV, IVRY SUR SEINE demeurant 7 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Monsieur BIANIC Franck,

Rédacteur juridique, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 20 allée des Frenes à LA QUEUE EN BRIE.

Madame BIASONI Meriem,

Préparatrice de commandes, OCP REPARTITION, CRETEIL demeurant 9 Chemin des Buttes à VALENTON.

Monsieur BICHATON Nicolas,

Acheteur europe, NESTLE PURINA PETCARE, RUEIL MALMAISON demeurant 96 bis rue de Champigny à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame BICHON Chantal,

Employée service hôtelier, STE FRANCAISE DE SERVICES, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 46 chemin des Lilas à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle BIENVENU Jeanne,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 4 allée du Hameau d'Alfort à MAISONS ALFORT.

Madame BIGARD Yolande.

Comptable, BARCLAYS BAIL, PARIS demeurant 11 rue du Général de Larminat à CRETEIL.

Monsieur BILDIK Ferhat,

Contrôleur conditionnement, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 3 rue des Maçonnes à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur BILLEAU Jean-Jacques.

Technicien informatique, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 18 rue Gaston Monmousseau - bât. C à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BISMUTH Maurice,

Animateur éducateur, LYCEE JANSON DE SAILLY, PARIS demeurant 1 rue François Mansart à CRETEIL.

Madame BLAISE Carmen,

Assistante commerciale, HALBRONN, MARNE LA VALLEE demeurant 15 av. Georges Louis de Buffon à LE PLESSIS TREVISE.

Madame BLAISE Sophie,

Ingénieur technico commercial, VWR INTERNATIONAL SAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 53 bis quai Louis Ferber à BRY SUR MARNE.

Mademoiselle BLANCHARD Lydia,

Hôtesse standardiste confirmée, CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE, NEUILLY SUR SEINE demeurant 18 rue Faie Félix à VINCENNES.

Monsieur BLANCHON Denis,

Instructeur en secteur vol, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 1 av. de la Liberté - bât. 3 à CHARENTON LE PONT.

Madame BLASSELLE Marie-France,

Vendeuse, MONOPRIX SAINT PAUL, PARIS demeurant 8 rue Girard à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle BLIN Catherine,

Cadre administratif, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 62 bis Bd Pasteur à FRESNES.

Madame BLIN Christine,

Comptable, CHANTELLE, CACHAN demeurant 6 rue Gustave Flaubert à VILLEJUIF.

Madame BLONDEAU Bernadette.

Secrétaire, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL

demeurant 2 rue Albert Jacquard à LIMEIL BREVANNES.

Madame BLONDY Florence,

Agent de maîtrise, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 58 av. du Role à VILLENEUVE LE ROI.

Madame BLOT Michèle,

Attachée de direction, FONDATION D'AUTEUIL, PARIS demeurant 30 rue Carnot à LE KREMLIN BICETRE.

Madame BOCK Géraldine,

Assistante, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 6 pl. Gabriel Fauré à LA QUEUE EN BRIE.

Madame BOISVILLIERS Pascale,

Comptable, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 19 Bd Pablo Picasso à CRETEIL.

Madame BONAL Annette,

Comptable, AREPA, MALAKOFF demeurant 4 rue Jacques Doré à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame BONNEAU Mireille,

Secrétaire, DANONE FRANCE, RUNGIS demeurant 70 rue Victor Hugo à MAISONS ALFORT.

Monsieur BONNEFOY Hugues,

Assistant de gestion, ROTHSCHILD ET CIE GESTION, PARIS demeurant 45 rue Jules Lagaisse à VITRY SUR SEINE.

Madame BONNEL Marie-Anne,

Assistante commerciale expert, PUIG PRESTIGE BEAUTE, NEUILLY SUR SEINE demeurant 16 rue Clément à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BONNET Frédéric,

Maçon, BONNA SABLA SNC, VILLENEUVE LE ROI demeurant Chemin Latéral - bât. Soproci à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BONNET Michel,

Responsable de secteur, PARFUMS GIVENCHY, LEVALLOIS PERRET demeurant 17 rue du Parc à RUNGIS.

Madame BONNOIT Elisabeth,

Technicien logistique administration, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 17 rue Aristide briand à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BOSSELMANN Hélène,

Agent commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 34 Promenade des Anglais à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle BOUCHER Carine,

Infirmière, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 18 rue Guérin à CHARENTON LE PONT.

Monsieur BOUCHER Yves,

Responsable de département, GALERIES LAFAYETTE, EVRY demeurant 14 rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Madame BOUET Nadège,

Secrétaire commerciale, HERVIEU, CRETEIL demeurant 2 imp. du Paradis à CRETEIL.

Madame BOUGABEL Sandrine.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 13 rue de Marne à MAISONS ALFORT.

Monsieur BOUGRO Daniel,

Responsable équipe, GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 11 rue Jean Mermoz à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur BOUGUERN Azeddine,

Agent logistique, BHV, IVRY SUR SEINE demeurant 8 rue Paul Langevin à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BOUHABIB Farid,

Technicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 5 passage Hoche à IVRY SUR SEINE.

Madame BOUICHET Lydie,

Secrétaire, SC SERRET PORTIER, PARIS demeurant 5 rue du Pavé de Grignons à THIAIS.

Monsieur BOUQUET Denis,

Employé, CUNO FILTRATION, LES ATTAQUES demeurant 7 av. Barbès à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BOURGOIN Philippe,

Chef d'équipe, FRAIKIN LOCAMION, CRETEIL demeurant 2 Rés. du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Madame BOURREAU Chantal.

Cadre immobilier, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS PERRET demeurant 22 av. des Canadiens à SAINT MAURICE.

Monsieur BOUSEZ Jacques, (en retraite)

Conseiller professionnel, ANPE, CRETEIL demeurant 9 rue Auguste Desprat à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BOUSQUET Isabelle,

Assistante de direction, LCFEDR BANQUE, PARIS demeurant 16 rue de Fontenay à VINCENNES.

Mademoiselle BOUSTOT Corine,

Gestionnaire, OTV SA, SAINT MAURICE demeurant 3 rue de Nice à ALFORTVILLE.

Madame BOUTAHAR Claire,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 24 rue du 42E de Ligne à JOINVILLE LE PONT.

Madame BOUTEQUOY Marie-Laure,

Comptable, ICADE, PUTEAUX demeurant 9 av. du 11 Novembre 1918 à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BOUTEQUOY Thierry,

Chef d'équipe, COQUARD, PONTAULT COMBAULT demeurant 9 av. du 11 Novembre 1918 à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BOUYSSOU Thierry,

Technicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 37 allée de l'Ecole à ABLON SUR SEINE.

Monsieur BOUZIDI Mohamed,

Manutentionnaire, ISS ABILIS FRANCE, ORLY demeurant 301 av. de Fontainebleau à THIAIS.

Madame BOZZINI Nelly,

A. M. technique, GROUPE TAITBOUT INSTITUTIONS, PARIS demeurant 1 rue du Cdt Marchand à CACHAN.

Madame BRAGARD Myriam,

Cadre, CNAV, PARIS

demeurant 4 av. Montrichard à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur BRASSIER Marc,

Ingénieur, VALEO VISION, BOBIGNY

demeurant 7 rue Cristino Garcia à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur BRAULT Dominique,

Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 24 rue Chevreul à MAISONS ALFORT.

Monsieur BRAVO Gabriel,

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS

demeurant 37 av. des Falonnières à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BREANT Isabelle,

Technicien d'accueil, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 4 rue du Petit Prince à THIAIS.

Monsieur BRETON Serge,

Cadre, DEXIA CREDIT LOCAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 4 rue d'italie à VINCENNES.

Monsieur BREUIL Georges.

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Georges Clémenceau à CHOISY LE ROI.

Madame BRIAND Agnès,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 20 rue Alfred de Vigny à LIMEIL BREVANNES.

Madame BRIAND Jocelyne,

Inspecteur expert, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 8 rue Antoine Pinay à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur BRIANT Jean-Luc,

Chef de programmes, EXPANSIEL, SAINT MAURICE demeurant 41 rue Jules Ferry à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BRISSARD Xavier,

Expert manager, DIRECT ASSURANCE, NANTERRE demeurant 18 av. du Clos à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BRISSE Christiane,

Attachée de direction, INFA, NOGENT SUR MARNE demeurant 171 gde rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur BRIVEZAC Jérome,

Informaticien, CNETI, MONTROUGE demeurant 92 rue de Paris à CHARENTON LE PONT.

Monsieur BRIZOLIER Thierry,

Menuisier metallier, VERRE ET METAL, IVRY SUR SEINE demeurant 3 allée du Stade à L'HAY LES ROSES.

Madame BROSSIER Christine,

Sténodactylo, DECLERCQ PASSEMENTIERS, PARIS demeurant 76 quai Auguste Deshaies à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BRUAUNT Cyrille,

Adjoint responsable architectures systèmes, CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE, PARIS demeurant 5 rue Grimault à MAISONS ALFORT.

Monsieur BRUCHER Alain,

Technicien de bureau d'études, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 13 villa Remy à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BRUNEAU Christine,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 4 rue du 8 mai 1945 - Les Paillis bât. 3 à VALENTON.

Madame BRUNEL Brigitte,

Technicien d'escale, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 13 allée des Ormes à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BRUNEL LEBLANC Nathalie,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 10 imp. Rideau à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BRUNET Eric.

Adjoint au chef de centre, SAINT MACLOU, WATTRELOS demeurant 11 rue Marthe Chenal à SAINT MAURICE.

Madame BUFFENOIR Christine,

Chef projet, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 2 allée Camille Claudel à LE PLESSIS TREVISE.

Madame BUSSONNAIS Sophie.

Technicien supérieur, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 7 place Lavoisier à ARCUEIL.

Madame CABARRUS Philiberte,

Aide soignante, HOPITAL PRIVE DES PEUPLIERS, PARIS demeurant 70 av. Georges Gosnat à IVRY SUR SEINE.

Monsieur CACAULT Hervé,

Responsable service opérations, CACEIS FASTNET, PARIS demeurant 172 rue Julian Grimau à VITRY SUR SEINE.

Madame CAGAN Danielle,

Acheteur stratégique europe, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 8/10 rue des Fratellini à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CALVO PEREIRA José,

Directeur opérationnel, DECA FRANCE IDF 1, IVRY SUR SEINE demeurant 3 rue J.F Kennedy à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur CAMPLAN Richard,

Commercial, HERVIEU, CRETEIL demeurant 83 rue du 11 novembre à MAISONS ALFORT.

Monsieur CAMPREDON Alain,

Employé de fabrication, PROVA SA, MONTREUIL demeurant 113 Bd du Général Giraud à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CAMPREDON Corinne,

Aromaticienne, PROVA SA, MONTREUIL demeurant 113 Bd du Général Giraud à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CANCEDDA Isabelle,

Cuisinière, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 8 bis av. Henri à JOINVILLE LE PONT.

Madame CANET Danielle,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE

demeurant 148 rue Ledru Rollin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur CAPLET Philippe,

Ingénieur technico commercial, DASSAULT SYSTEMES, SURESNES demeurant 101 rue Gabriel Péri à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur CARDOSO Augusto,

Agent escale avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE

demeurant 29 rue Jean Jacques Rousseau à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur CARIASFREIRE Herbert,

Animateur d'équipe, AXA ASSISTANCE FRANCE, CHATILLON demeurant 6 rue du Nouveau Bercy à CHARENTON LE PONT.

Monsieur CARRASCO José,

Acheteur, AXA FRANCE, PARIS

demeurant 3 rue Victor Hugo à CHARENTON LE PONT.

Monsieur CARRE Jean-Yves,

Ouvrier service logistique, MAISON DE RETRAITE FERRARI, CLAMART demeurant 6 bis av. Alsace Lorraine à LIMEIL BREVANNES.

Madame CARRE Marie-Noëlle,

Aide soignante, MAISON DE RETRAITE FERRARI, CLAMART demeurant 6 bis av. Alsace Lorraine à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur CASAROLA Jean-Marie.

Technicien administratif, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 15 av. de l'Europe à CACHAN.

Madame CASTAINGS Karine.

 $Monteur\ vendeur,\ GROUPE\ FMP,\ PARIS$

demeurant 2 rue Jean Bonnefoix à IVRY SUR SEINE.

Madame CASTEL Isabelle,

Attachée de direction, AFECEI, PARIS

demeurant 106 Hameau des Lilas à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur CATHALAN Yves,

Agent de maîtrise d'atelier, ADESOL TEGO, BOISSY SAINT LEGER demeurant 36 rue du Colonel Driaut à SUCY EN BRIE.

Madame CAURO Christiane,

Secrétaire, SVPR, IVRY SUR SEINE

demeurant 15 voie Isabey à VITRY SUR SEINE.

Madame CAUZARD Dominique,

Vendeuse très qualifiée, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS

demeurant 12 rue Jeanne d'Arc à SAINT MANDE.

Monsieur CAVANNA Pascal,

Agent qualifié service magasin, PHILIPS FRANCE ECLAIRAGE, VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant 20 rue Charles Pathé à LA QUEUE EN BRIE.

Madame CAZENOVE Florence,

Cadre, NATIXIS, PARIS

demeurant 102 rue Désiré Richebois à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur CEAC Renaud,

Agent de service, ALPHEE SERVICE, ARCUEIL

demeurant 13 place Louis Loucheur à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle CEDRONE Valérie,

Responsable de secteur PF, GROUPE REBILLON, PARIS demeurant 9 av. des Familles à JOINVILLE LE PONT.

Mademoiselle CERDAN Sylvie,

Assistante de direction, SMURFIT KAPPA, SAINT MANDE demeurant 149 Grande rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur CHAKER Bruno,

Chauffeur PL, VEOLIA PROPRETE, RUNGIS demeurant 6 av. de la Commune de Paris à VITRY SUR SEINE.

Monsieur CHALINE Bruno,

Employé, NATIXIS SECURITIES, PARIS demeurant 14 av. Maurice Thorez à IVRY SUR SEINE.

Madame CHALLY Sylvie,

Attachée relations extérieures, AGME, PARIS demeurant 6 bis rue du Val d'Osne à SAINT MAURICE.

Monsieur CHANTELLY Marc.

Technicien zone avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 30 rue des Fratellini à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CHANTREL Thierry,

Infographiste, CREASET, CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant 47 bis av. Ardouin à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur CHAPUY Dominique,

Chef de projet qualité filiales, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 50 av. Gabriel Péri à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CHARBONNEL Daniel.

Sous directeur, GRAS SAVOYE, NOISY LE GRAND demeurant 8 allée Nicephore Niepce à VINCENNES.

Monsieur CHARI Georges,

Ingénieur informatique analyste, MUTUALITE FRANCAISE, PARIS demeurant 31 av. Gabriel Péri à VINCENNES.

Madame CHARI Véronique,

Employée, TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE, PUTEAUX demeurant 31 av. Gabriel Péri à VINCENNES.

Madame CHARPENTIER Corinne,

Technicien de télé indemnisation, AGF, PARIS demeurant 38 rue Charles Pathé à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur CHARRON Sylvian,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 48 av. du Parc de la Lande à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur CHAUMONT Serge,

Responsable projet, TRANSGOURMET SERVICES GIE, ORLY demeurant 17 Promenade Sophie Volland à SUCY EN BRIE.

Madame CHAUVET Michèle,

Assistante administrative, AREVA T ET D TRANSFORMATEURS DE MESURE, MONTROUGE demeurant 1 rue Aristide Briand - esc. R logt. 5271 à GENTILLY.

Monsieur CHAYATA Mohamed,

Technicien exploitation, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 15 rue Alphonse Brault à CHOISY LE ROI.

Monsieur CHEMOUNY Elie,

Inspecteur, BUREAU VERITAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 35 rue Ampère à VITRY SUR SEINE.

Monsieur CHENAUX Alain,

Agent de production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 18 rue Henri Thirard à L'HAY LES ROSES.

Madame CHEUNG Kong,

Employée, BANK OF CHINA, PARIS demeurant 79 rue de la Solidarité à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle CHEVALLIER Véronique,

Ouvrier spécialisé, COMATEC, ARCUEIL demeurant 7 rue Pierre de Coubertin à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur CHHEAV Kauv,

Employé commercial, SUPERMARCHE CHAMPION, BOURG LA REINE demeurant 53 rue des Ardoines à VITRY SUR SEINE.

Monsieur CHIBANI Brahim.

Coffreur, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 42 rue du Colonel Fabien à VALENTON.

Monsieur CHIOZZI Philippe,

Ingénieur, VALEO EEM, CRETEIL demeurant 13 rue de la Fraternité à THIAIS.

Monsieur CHOPIN Guv.

Directeur d'agence, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 28 av. Marinville à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CIROTTE Marie-Thérèse.

Standardiste, IFOCOP, RUNGIS demeurant 2 Rés. Plein Sud à THIAIS.

Monsieur CISSE Birama,

Préparateur de commandes, KUEHNE + NAGEL, WISSOUS demeurant 301 av. de Fontainebleau à THIAIS.

Monsieur CISSOKHO Mustapha,

Manutentionnaire, ISS ABILIS FRANCE, ORLY demeurant 139 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Madame CLABE Alice,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 34 av. Ouihou à SAINT MANDE.

Monsieur CLEMENT Jean-Michel, (en retraite)

Dessinateur industriel, DURR SYSTEMS, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 48 bis av. de la Faisanderie à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur CLEMENT Thierry,

Frigoriste, JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES, CARQUEFOU demeurant 19 rue du Cèdre à VILLECRESNES.

Monsieur CLOT Dominique,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 9 bd Sadi Carnot à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur COARASA Michel,

Responsable transport, SAVEURS NOMADES DISTRIBUTION, IVRY SUR SEINE demeurant 71 av. Karl Marx à VILLEJUIF.

Monsieur CODOMIER Jean-Pierre,

Ouvrier hautement qualifié, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 53 av. Rabelais à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame COLLOMBAT Nathalie,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 13 rue Mauconseil à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame COLONNA Rachel,

Gestionnaire prestations retraite, GIE AG2R, PARIS demeurant 44 rue Diderot à VINCENNES.

Madame CONIGLIO Hélène.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 10-14 B rue du Bac à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur COQUELET Pascal,

Conducteur de matériel de collecte, OTUS, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 1 rue des Maçonnes à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur COSTANTIN Guy,

Agent service avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 3 allée Gabriel à CHOISY LE ROI.

Monsieur COSTES Jean-François,

Commandant de bord, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 4 allée Montfleury à LE PLESSIS TREVISE.

Madame COUDER Marie-Claude. (en retraite)

Chef d'équipe, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 15 rue du Vert Galant à SUCY EN BRIE.

Monsieur COULIBALY Baye,

Agent de propreté, STE PARISIENNE DE NETTOYAGE, PARIS demeurant 12 av. du Gpe Manouchian - ch. A 408 à VITRY SUR SEINE.

Madame COULIBALY Sanata,

Employée de montage armement, SERVAIR, LE MESNIL AMELOT demeurant 8 pl. des Erables - Angevine à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur COURANT Eric,

Responsable zone avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 43 allée des Frênes à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur COURTAIN Eric,

Responsable domaine informatique, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 9 allée du Parc de la Bièvre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur COURTECUISSE Patrice,

Technicien essais aérodynamiques, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 125 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame COUSIN Sylvie,

Agent de service, AREPA, MALAKOFF demeurant 52 rue de l'Avenir à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur COUTY Philippe,

Chargé d'opérations, SOCOMIE, PARIS demeurant 28 allée de Bellevue à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame CRENON Patricia,

Cadre financier, ALSTOM MANAGEMENT, LEVALLOIS PERRET demeurant 27 rue St Hilaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur CREPIN Jean-Christophe,

Directeur développement, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 14 rue Henri Navarre à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CROUZILLES Yves,

Directeur financier, LE MERIDIEN ETOILE, PARIS demeurant 34 imp. Ste Colombe à CHEVILLY LARUE.

Madame CROUZY Isabelle,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 52 allée de Bellevue à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CUCHE Laurent,

Responsable programme planification, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 7 bis rue Monnory à VINCENNES.

Monsieur CZAPNIK Bruno,

Mécanicien, STE COMMERCIALE CITROEN, MASSY demeurant 11 allée du Ru à FRESNES.

Madame D'AGOSTINI Nadia.

Agent de maîtrise d'encadrement, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 jardin du Cardinal de Richelieu à CHARENTON LE PONT.

Monsieur D'AGOSTINO Félice,

Technicien gestion production, HISPANO SUIZA, COLOMBES demeurant 4 allée du Commerce à FRESNES.

Madame D'ANDREA Véronique,

Assistant technique de recouvrement, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 4 allée Mozart à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur D'ARAGON Joseph,

Rédacteur en chef technique, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 16 rue Genova à ARCUEIL.

Madame D'HERAIN Françoise,

Liquidatrice, AGME, PARIS demeurant 80-86 bd Gambetta à NOGENT SUR MARNE.

Madame D'ORSO Patricia,

Assistante, MUTUELLES UMC, PARIS demeurant 56 Bd de la Libération à VINCENNES.

Mademoiselle DA CONCEICAO Maria,

Auxiliaire de vie, AREPA, MALAKOFF demeurant 8 rue des Caillotins à CRETEIL.

Monsieur DA CONCEICAO LEITAO José Augusto,

Electricien, SNEF SA, SAINT DENIS

demeurant 2 bis allée de la Gare à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DA SILVA Manuel,

Maçon, EUROVIA ILE DE FRANCE, COMBS LA VILLE demeurant 15 imp. des Verbeuses à VILLEJUIF.

Madame DA SILVA Maria,

Gardienne, URBANIA VAL DE MARNE, LE PERREUX SUR MARNE demeurant 43 av. Gabriel Péri à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DA SILVA Rosa,

Gardienne d'immeuble, FONCIA VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 15 rue Henri Cardinaud à CRETEIL.

Madame DA SILVA Rosa,

Gardienne, GAUTHIER IMMOBILIER, SAINT MANDE demeurant 5 av. de la Pelouse à SAINT MANDE.

Monsieur DA SILVA Victor,

Bobinier, AREVA T ET D TRANSFORMATEURS DE MESURE, MONTROUGE demeurant 2 rue des Quatre Tours à GENTILLY.

Madame DAHAN Agnès,

Assistante de direction, DALKIA FRANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 9 rue Eugène Renault à MAISONS ALFORT.

Monsieur DAHMOUNI Abdellah,

Contremaître, SIN ET STES, PARIS demeurant 19 rue de l'Argonne à VITRY SUR SEINE.

Madame DAIN Martine,

Assistante de direction, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 10 bis rue Jean Moulin à NOISEAU.

Monsieur DAS NEVES Jaime.

Chauffeur mécanicien, SEMACO, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 16 rue Henri Peuteuil à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame DAS NEVES Maria de Lurdes,

Rédactrice de production, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 16 rue Henri Peuteuil à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur DASSE Didier.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 27 rue Jules Guesde à ORMESSON SUR MARNE.

Mademoiselle DATCHARRY Catherine,

Assistante médicale, EFFICIENCE SANTE AU TRAVAIL, PARIS demeurant 28 rue Paul Carle à CHOISY LE ROI.

Madame DAUTEL Yamina,

Chargée de clientèle, CILGERE INTERENTREPRISES, PARIS demeurant 3 rue Victor Hugo à CHARENTON LE PONT.

Madame DAUVERGNE Marie-Pascale,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 11 allée Nicéphore Niepce à VINCENNES.

Monsieur DE ALMEIDA TAVARES Antonio,

Opérateur chef d'équipe, PATHE CINE 23, PARIS demeurant 22 chemin des Basses Brunes à NOISEAU.

Monsieur DE OLIVEIRA Manuel,

Chauffeur, SMAC, ANTONY demeurant 9 allée des Acacias à VILLECRESNES.

Madame DE PABLO Maryvonne,

Secrétaire bilingue, CABINET GIDE LOYRETTE NOUEL, PARIS demeurant 19 rue du Professeur Einstein à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur DE SOTO Serge,

Technicien logistique production, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 rue Saint Exupéry à VILLEJUIF.

Monsieur DE TORQUAT Frédéric,

Coffreur, GTM MATERIEL, NANTERRE demeurant 45 av. Franklin Roosevelt à THIAIS.

Monsieur DE VELLIS Pierre.

Technicien, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 17 place Ovale à CACHAN.

Monsieur DEBAUT Christophe,

Mécanicien maintenance, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 16 av. Georges Fourreau - bât. C 12 à LE PLESSIS TREVISE.

Madame DEBOST Françoise,

Déléguée médicale, LABORATOIRES TAKEDA, PUTEAUX demeurant 34 rue de l'Alouette à SAINT MANDE.

Madame DECHAMPS Nathalie,

Cadre, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS demeurant 111 av. Gabriel Péri à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DECHILLY Yamina,

Chargée d'études, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 4 av. Cousin de Méricourt à CACHAN.

Madame DECHORGNAT France.

Vendeuse, PRINTEMPS ITALIE 2, PARIS demeurant 11 rue de Provence à VILLEJUIF.

Madame DEFRANCE Marie-Antoinette,

Technicien administration personnel, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 28 rue des Forestiers à MAROLLES EN BRIE.

Madame DEJEAN Laurence,

Contrôleur de gestion, COTEBA DEVELOPPEMENT, SAINT DENIS demeurant 1 allée des Cerisiers à THIAIS.

Madame DEJOUE BLASCO Evelyne,

Assistante de communication, AXÁ GROUP SOLUTIONS, PUTEAUX demeurant 130 rue de Montreuil à VINCENNES.

Madame DELABRE Véronique,

Gestionnaire export, NATIXIS FACTOR, CHARENTON LE PONT demeurant 12 av. Joyeuse à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur DELANNOY Michel,

Ingénieur aéronautique, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 42 Sentier du Martray à THIAIS.

Madame DELDIQUE Catherine,

Assistante commerciale, IFOCOP, RUNGIS demeurant 46 rue du Nivernais à CHEVILLY LARUE.

Monsieur DELGADO Jean-Richard,

Chargé d'engagement et contrôle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 5 rue Eugène Renault à MAISONS ALFORT.

Madame DELISLE Claudine,

Conseiller en gestion de patrimoine, BNP PARIBAS, CRETEIL demeurant 3 rue de la Clairière à SUCY EN BRIE.

Monsieur DELMAS Yannick,

Cadre, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 93 rue Victor Hugo à THIAIS.

Mademoiselle DELORME Nathalie,

Assistante département marketing, NESTLE GRAND FROID, NOISIEL demeurant 113 grande rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur DELSOL Alain,

Directeur d'opérations, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 3 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Madame DELYS Sylvie,

Documentaliste scientifique, FEBEA, PARIS demeurant 84 av. Georges Gosnat à IVRY SUR SEINE.

Mademoiselle DENIAU Marianne,

Responsable de rédaction, WOLTERS KLUWER FRANCE, RUEIL MALMAISON demeurant 17 av. Jeanne d'Arc à ARCUEIL.

Madame DENIS Aline,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 36 quater av. Victor Hugo à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur DERENEMESNIL Didier,

Expert, NEXTER SYSTEMS, VERSAILLES demeurant 80 av. du Maine à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur DERKAOUI Mohamed.

Aide maçon, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 146 av. du Général Leclerc - logt. 123 à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DESGRANGES Hélène,

Employée commerciale, GALERIES LAFAYETTE, PARIS demeurant 10 bd Pablo Picasso à CRETEIL.

Monsieur DESJARDINS Dominique.

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 6 rue de la Rampe à CRETEIL.

Madame DESNOS Corine.

Cadre de banque, CAISSE D'EPARGNE IDF OUEST, SAINT QUENTIN EN YVELINES demeurant 30 bis rue du Général Leclerc à CHEVILLY LARUE.

Monsieur DESPONT Laurent,

Technicien sinistres et contentieux, MMA, LE MANS demeurant 4 Place Maréchal de Lattre de Tassigny à CHEVILLY LARUE.

Madame DESVILLES Laurence.

Cadre, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 16 bis rue de Neuilly à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DETEIX Pierre,

Directeur de l'organisation commerciale, LASCAD, SAINT OUEN demeurant 12 villa d'Orléans à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DEWASCH Martine.

Assistant actions commerciales, GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE demeurant 17 rue des Vignes à CRETEIL.

Monsieur DI SOTTO Guistino,

Agent de dépannage, BHV SERVICE NR 1, IVRY SUR SEINE demeurant 1 allée Darius Milhaud à VALENTON.

Monsieur DIAKITE Bakary,

Ouvrier, COMATEC, ARCUEIL demeurant 6 rue du Val d'Osne - appt. 32 à SAINT MAURICE.

Madame DIALLO Marinette,

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 71 rue Karl Marx à VILLEJUIF.

Monsieur DIAS Arthur,

Conducteur PL, FRANCE LOCATION DISTRIBUTION, GONESSE demeurant 52 av. de Valenton à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame DIAS Martine,

Aide soignante, AREPA, MALAKOFF demeurant 20 rue du Val à L'HAY LES ROSES.

Monsieur DIEYE Abou,

Opérateur cariste, MA FRANCE, AULNAY SOUS BOIS demeurant 12 av. du Groupe Manouchian à VITRY SUR SEINE.

Madame DJAFARDJI Rosemine,

Assistante, UBIFRANCE, PARIS demeurant 9 allée des Carrières Delacroix à IVRY SUR SEINE.

Madame DJAKOV Christine,

Comptable, HEIDELBERG, TREMBLAY EN FRANCE demeurant 94 rue Pasteur à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DJAOUK Djedjiga,

Auxiliaire de vie sociale, FONDATION MAISON DES CHAMPS, PARIS demeurant 4 allée Pierre Mendès France à VILLIERS SUR MARNE.

Madame DO VALE Véronique,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 3 allée des Camélias à VILLECRESNES.

Monsieur DOLCEROCCA Jules,

Responsable équipe informatique, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 34 rue Jules Joffrin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DOMENECH Martine.

Secrétaire, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 49 rue du Grand Val à SUCY EN BRIE.

Monsieur DONCHEZ Jean-Claude, (en retraite)

Traceur, GCC, LES MUREAUX demeurant 13 rue Truillot esc. C11 à IVRY SUR SEINE.

Monsieur DOS REIS José.

Peintre industriel, SPR INDUSTRIE, IVRY SUR SEINE demeurant 65 rue de France à VINCENNES.

Monsieur DOUCOURE Medimaro.

Equipier de collete, OTUS, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 12 av. du Gpe Manouchian à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DRAY Raymond,

Risk manager, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 1 rue Delaporte à MAISONS ALFORT.

Madame DRLJEVIC Josiane.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 rue des Quatre Tours à GENTILLY.

Monsieur DUBERNARD BOURDONCLE Joël,

Chargé d'études et projets OQANOA, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 11 rue du 19 mars 1962 à LE KREMLIN BICETRE.

Madame DUBOIS Claire,

Assistante secrétaire, ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 4 rue Antoine Mimerel à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DUBOIS Dominique,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 6 rue du Bosquet à RUNGIS.

Monsieur DUBOIS POT William,

Chargé de missions, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 8 rue Marguerite Chapon à VILLEJUIF.

Monsieur DUBOT André,

Ouvrier, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 14 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Monsieur DUBS Willy,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 2 allée Didier Daurat à CHEVILLY LARUE.

Madame DUCOIN Valérie.

Technicien logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 19 rue des Tilleuls à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur DUCRET Pierre.

Informaticien, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 61 rue Saint Hilaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DUFAUD Françoise,

Hôtesse de l'air, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 9 rue Emile Zola à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur DUFRAICHE Philippe,

Technicien laboratoire, A THEOBALD SA, TORCY demeurant 54 rue Mozart à VITRY SUR SEINE.

Madame DUFRASNES Florence.

Ingénieur télécoms, NORTEL NETWORKS, CHATEAUFORT demeurant 170 rue Etienne Dolet à ALFORTVILLE.

Monsieur DUGAY Philippe,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 7 rue des Vergers à BRY SUR MARNE.

Monsieur DUGUET Frédéric,

Commandant de bord, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 64 rue Diderot à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur DULON Michel, (en retraite)

Ingénieur chercheur, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 43 rue du Moulin à Vent à SUCY EN BRIE.

Monsieur DUMAIRE Frédéric.

Agent technique, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 7 rue Martine à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur DUMAY Pascal.

Technicien de banque, BNP PARIBAS, EVRY demeurant 4 allée du Jura à CHEVILLY LARUE.

Madame DUMENIL Catherine,

Stream Leader, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 8 rue de Neuville à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DUMONT Bernadette,

Directeur d'agence, GMF ASSURANCES, PARIS demeurant 39 rue Claude Debussy à VITRY SUR SEINE.

Madame DUMOUCHEL Dominique,

Assistante de direction, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 2 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Madame DUONG Yany,

Agent de fabrication, COKIN SA, RUNGIS demeurant 17 rue des Sarrazins à CRETEIL.

Monsieur DUPRAT Alain,

Chef de poste, RADIO FRANCE, PARIS demeurant 2 rue de Verdun à ABLON SUR SEINE.

Monsieur DUPRAZ Dominique,

Comptable, AFPA, PARIS demeurant 59 rue de Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DURIOT Lucie,

Directeur financier et contrôle gestion, SAFT, BAGNOLET demeurant 13 rue Villebois Mareuil à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DURVEL Dominique.

Assistante de direction, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 2 rue du Pont à SAINT MAURICE.

Madame DUVAL Anne-Marie,

Agent de production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 2 mail de la Résistance à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame EDDAHBI Clotilde.

Chargée de mission, UIMM, PARIS demeurant 20 rue Maurice Aubertin à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur EJARQUE Christophe.

Technicien informatique, MFP SERVICES, PARIS demeurant 25 av. du Général Pierre Billotte à CRETEIL.

Mademoiselle EL AKILI Jama,

Agent de nettoyage, ACNA, ORLY demeurant 17 pl. Antoine de St Exupéry à ORLY.

Monsieur ELFASSI David,

Délégué rabbinique, ACIP, PARIS demeurant 10 rue Montebello à VITRY SUR SEINE.

Madame ELMALEK Carole,

Comptable, SOCOMIE, PARIS
demeurant 43 bis rue du Docteur Charcot à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur EMERY Vincent,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 31 rue Solférino à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur ESCARGUEL Hubert,

Technicien structures, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 61 rue Jean Jaurès à CRETEIL.

Madame ESPIE Marie,

Responsable rayon décoration, SAINT MACLOU, WATTRELOS demeurant 7 rue de Grenoble - Rés. Les Peupliers à ALFORTVILLE.

Madame ESPINASSE Patricia,

Animateur de ventes, RELAY FRANCE SNC, LEVALLOIS PERRET demeurant 1 rue Pasteur à L'HAY LES ROSES.

Monsieur ESQUIAGOLA Victor,

Chef d'atelier, HERVIEU, CRETEIL demeurant 36 rue du Général Lacharrière à CRETEIL.

Monsieur ESTEVE Patrick,

Ingénieur, THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY, MASSY demeurant 6 av. Aristide Briand à L'HAY LES ROSES.

Monsieur ESTHER Jacques,

Technicien logistique distributon, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 7 rue du Saut du Loup à CHEVILLY LARUE.

Madame ETIENNE Isabelle.

Attachée commerciale, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, LEVALLOIS PERRET demeurant 19 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Madame EVRARD Annie,

Technicienne opérations, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 3 Escalier du Rungis à CACHAN.

Monsieur FABRE Luc.

Ingénieur commercial, PARKER HANNIFIN, CONTAMINE SUR ARVE demeurant 20 rue des Grands Roseaux à MAROLLES EN BRIE.

Madame FAERBER Valérie,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 39 rue Maurice Ténine à FRESNES.

Monsieur FALAIS Michel.

Chef de quai, EBREX FRANCE, THIAIS demeurant 2 Place Paul Eluard à CHOISY LE ROI.

Madame FANARTZIS Dominique.

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 sq. de la Colline Verte à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur FAURE Bruno.

Verrier, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 5 rue Antoine Lavoisier à CRETEIL.

Monsieur FAYS Jean-Pierre,

Agent de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 23 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Monsieur FELTESSE Bernard, (en retraite)

VRP, TOUR EQUIPEMENT, MAIGNELAY MONTIGNY demeurant 9 rue Jean d'Estienne d'Orves à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur FELTRE Jules,

Brancardier, CLINIQUE DU LANDY, SAINT OUEN demeurant 7 rue Gal Pierre Billotte à CRETEIL.

Monsieur FERIEN Jean-Luc,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 43 Bd de Polangis à JOINVILLE LE PONT.

Madame FERNANDES Maria,

Vendeuse fleuriste, REBILLON SCHMIT PREVOT, ORMESSON SUR MARNE demeurant 35 bis Bd Auguste Blanqui à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur FERNANDES GOMES Ricardo,

Opérateur régleur, BOYET, MANDRES LES ROSES demeurant 11 rue Charles Pathé à LA QUEUE EN BRIE.

Madame FERREC Béatrice.

Serveuse de direction, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 1 pl. de la Bonde - appt. 94 à VALENTON.

Monsieur FIGUEIREDO PARENTE Manuel,

Chef de chantier, EIFFAGE TP PUBLICS IDF CENTRE, ARPAJON demeurant 8 rue de Passeleu à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame FILIPE Valérie,

Clerc de notaire, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 16 rue de Stockholm à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur FLAMENCOURT Eric,

Analyste concepteur, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 64 av. des Chataigniers à VILLIERS SUR MARNE.

Mademoiselle FONDU Colette,

Agent de service, CHS EN PNEUMOLOGIE, CHEVILLY LARUE demeurant 110 rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur FONTAINE Olivier,

Chargé d'affaires, INEO INFRACOM, DIJON demeurant 39 av. Jacques Brel à CHEVILLY LARUE.

Madame FONTAN SALLABERRY Françoise,

Aide soignante, AREPA, MALAKOFF demeurant 193 av. Pierre Brossolette à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur FORESTIER William.

Chef de partie, ASSOCIATION GESTION DES RESTAURANTS GROUPE CDC, PARIS demeurant 7 place Lavoisier à ARCUEIL.

Monsieur FORMELLI Pascal.

Maître bâtisseur, BOUYGUES BATIMENT IDF, GUYANCOURT demeurant 8 allée des Blancs Bouleaux à FRESNES.

Madame FORMOND Dolorès.

Encaisseur, SOFINREC, EVRY demeurant 47 av. du Pdt F. Roosevelt à THIAIS.

Monsieur FOUBERT Frédéric,

DRH, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 258 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MAURICE.

Monsieur FOUCAULT Olivier,

Titulaire de service, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 4 rue du Val d'Osne à SAINT MAURICE.

Monsieur FOULARD Gilles,

Régleur finisseur, EMULITHE, VILLENEUVE LE ROI demeurant 8 av. Gambetta à ABLON SUR SEINE.

Monsieur FOURNIER Lionel,

Magasinier, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 59 av. de la République à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle FOURNIVAL Véronique,

Gestionnaire clients, BACARDI MARTINI FRANCE, SAINT OUEN demeurant 119 av. de Paris - 6ème étage pte 21 à VILLEJUIF.

Monsieur FOUSSAT Didier,

Instructeur AF, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Fragonard à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur FRANCISCO Manuel,

Client manager, GEHIS FRANCE, SAINT OUEN demeurant 8 rue de la Procession à SUCY EN BRIE.

Madame FRAPPA Florence,

Directrice marketing, NESTLE GRAND FROID, NOISIEL demeurant 23 av. de Plaisance à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur FRIKECH Ahmed,

Maçon VRD, FCTP, VILLENEUVE LE ROI demeurant 30 rue de Berry à CHEVILLY LARUE.

Madame FURFARO Isabelle.

Gestionnaire de clientèle, IPSEC, PARIS demeurant 27 villa Rémond à GENTILLY.

Madame GABET Christine.

Chef de groupe transit, MOIROUD SAS, RUNGIS demeurant 12 rue de la Villageoise à ARCUEIL.

Madame GABRIELLO Myriam,

Assistante, CCIP VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 80 rue Victor Hugo, bât. D à MAISONS ALFORT.

Madame GAGEY Marie-Annick,

Secrétaire, UNION NATIONALE DES COMBATTANTS, PARIS demeurant 16 chemin des Boutareines à VILLIERS SUR MARNE.

Mademoiselle GALIMBERTI Joëlle.

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 15 grande Cour à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur GALVAN Philippe,

Gestionnaire contentieux, FRANFINANCE, RUEIL MALMAISON demeurant 88 av. de Condé à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame GALY Sylvie,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 14 rue du Centre à ORMESSON SUR MARNE.

Madame GARABIGE Valérie,

Diététicienne, INSTITUT CURIE, PARIS demeurant 2 rue de l'Abreuvoir à CHARENTON LE PONT.

Madame GARCIA CAUREL Remedios,

Assistante maternelle, ITEP LE COTEAU, VITRY SUR SEINE demeurant 13 voie Alphonse Daudet à VITRY SUR SEINE.

Monsieur GARDRAT Claude, (en retraite)

Responsable de projet, FORCLUM INGENIERIE, VERQUIN demeurant 4 Bd Aristide Briand à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame GARNACHO Marie-Catherine,

Comptable, AGF, PARIS demeurant 8 rue du Maréchal Foch à BRY SUR MARNE.

Madame GASIGLIA Laurence,

Employée, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS demeurant 83 rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur GAUBERT Jean-Michel,

Ingénieur, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL demeurant 19 rue Jules Ferry à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur GAUCHER Franck,

Ingénieur, THALES SECURITY SYSTEMS, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 2 rue Modigliani à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur GAUCHER Jean-Pierre,

Responsable service clients, SECURITAS ALERT SERVICES, PARIS demeurant 2 rue Edmé Verniquet à RUNGIS.

Madame GAUTHEROT Monique,

Assistante commerciale, SYSTEMAT, TOULOUSE demeurant 9 placette des Fauconnières à IVRY SUR SEINE.

Monsieur GAUTHIER Pierre,

Technicien maintenance avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 73 av. du 11 novembre à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur GAZIL Marc,

Conseiller financier, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 155 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur GEGOUT Benoît.

Chef opérateur de son, RADIO FRANCE, PARIS demeurant 89 rue Talma à VITRY SUR SEINE.

Madame GEMIN Martine,

Responsable secteur, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 5 rue Diderot à VILLIERS SUR MARNE.

Madame GENDRE Martine.

Technicien expert assistance clients, CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL, PARIS demeurant 67 rue de Lagny à SAINT MANDE.

Monsieur GENINI Laurent,

Ingénieur chercheur, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 27 rue Paul Gauguin à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle GEOFFROY Sophie,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 26 av. Claude Debussy à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur GERAN Albert,

Agent de fret haute maîtrise, TAT EXPRESS, LIEUSAINT demeurant 6 av. de la Commune de Paris à VITRY SUR SEINE.

Monsieur GIBAULT Christian,

Chef de service études de prix, BOUYGUES BATIMENT IDF, GUYANCOURT demeurant 24 rue de la Bergère à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GIRAUDO Olivier,

Ingénieur, ONERA, CHATILLON demeurant 9 Sentier des Closeaux à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GIRONNAY Pascal.

Charpentier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 20 rue Henri Barbusse à ARCUEIL.

Madame GOBARDHAN DEMEYER Christine,

Gestionnaire commerciale, SA DES EAUX MINERALES EVIAN, RUNGIS demeurant 7 résidence des Closeaux à RUNGIS.

Monsieur GODARD Jean-Mary,

Cadre comptable, SOCOGERE, PARIS demeurant 4 villa du Dr Louis Georges Serre à VINCENNES.

Madame GODIMUS Nelly,

Secrétaire assistante, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 27 rue Guillaume Apollinaire à VILLEJUIF.

Monsieur GOMES SEMEDO Joao,

Equipier de collecte, OTUS, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 1 allée Georges Bizet à VALENTON.

Mademoiselle GONCALVES Marie-Josée,

Ouvrière, CAT CAJ DE MENILMONTANT, PARIS demeurant 7 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Monsieur GONNET Christian,

Directeur, COLAS IDF NORMANDIE, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 23 rue de Coulanges à SUCY EN BRIE.

Madame GONZALEZ Catherine,

Chargé d'études marketing, AGF, PARIS demeurant 15 rue de la République à CHARENTON LE PONT.

Madame GORAIN Catherine.

Assistante comptable, CARREFOUR SYSTEMES INFORMATIONS, MASSY demeurant 6 rue Claude Monet à NOISEAU.

Monsieur GORY Sikou,

Préparateur de commandes, NADAUD DELAHAYE, RUNGIS demeurant 2 allée Nicolas Poussin à CRETEIL.

Madame GOTZAMANIS Sandrine.

Chef de projet informatique, AXA GROUP SOLUTIONS, PUTEAUX demeurant 39 bis bd de Strasbourg à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur GOULET Alain.

Chauffeur contractuel, MINISTERE DE LA DEFENSE, PARIS demeurant 6 place du Père Henri Didon à ARCUEIL.

Monsieur GRAMOND Gilles,

Administrateur système reporting, ERAMET, PARIS demeurant 47 rue d'Estienne d'Orves à SUCY EN BRIE.

Madame GRANGER Dominique,

Agent administratif, LA MAISON DES ARTISTES, PARIS demeurant 72 av. du Général de Gaulle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame GRARD Valérie,

Agent de médiation téléphonique, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 11 rue du Président Kennedy à CHARENTON LE PONT.

Madame GRIGNAC Véronique,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 27 av. Maurice Berteaux à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle GRIGORIOU Sylvie,

Technicienne de laboratoire, CHS EN PNEUMOLOGIE, CHEVILLY LARUE demeurant 3 place de l'Insurrection à IVRY SUR SEINE.

Monsieur GROSEILLE Patrick,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 2 allée Tennessee Williams à THIAIS.

Madame GROUTEAU Valérie,

Clerc aux formalités, NOTAIRES ASSOCIES, ANTONY demeurant 7 rue de la Chaumière à VILLENEUVE LE ROI.

Madame GRUMBACHER Marie-Christine.

Agent de service, SFGH HOPITAL SERVICE, CLICHY demeurant 1 Allée des Glaises à FRESNES.

Monsieur GSELL Christophe,

Titulaire ouvrier, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 143 av. André Maginot à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle GUBLIN Isabelle,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 3 rue de l'Insurrection Parisienne à CHOISY LE ROI.

Madame GUEDJ Odile.

Technicienne support opérationnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 25 av. Maurice Ravel à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Mademoiselle GUEDJ Patricia.

Secrétaire assistante, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 8 pl. de Lattre de Tassigny à CHEVILLY LARUE.

Monsieur GUEDJOU Rabah,

Agent de sécurité, DUPONT SECURITE, VITRY SUR SEINE demeurant 30 rue de Toulon à ALFORTVILLE.

Monsieur GUICHARD Christian,

Informaticien, BARCLAYS BANK PLC, PARIS demeurant 34 av. de la République à MAISONS ALFORT.

Monsieur GUILBERT Jérôme.

Gestionnaire d'applications, PHILIPS FRANCE, IVRY SUR SEINE demeurant 26 rue du Chemin de Fer à VILLECRESNES.

Madame GUILCHER Martine.

Juriste, BPE, PARIS demeurant 11 rue Jean Pigeon à CHARENTON LE PONT.

Monsieur GUILLEMINOT Alain,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 26 rue de la Station à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame GUILLET Sylvie,

Chargé de gestion, TELEASSUSRANCES, PARIS demeurant 27 av. Maréchal de Lattre de Tassigny à CHARENTON LE PONT.

Madame GUILLIN Alicia,

Responsable de concession shop, VILLEROY ET BOCH ADT, PARIS demeurant 19 rue J. d'Estienne d'Orves à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur GUILLON Michel,

Ingénieur qualité, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 17 rue Camille Desmoulins à CHOISY LE ROI.

Monsieur GUION Jean-François,

Informaticien, ATOS ORIGIN INFOGERANCE, NANTERRE demeurant 2 allée des Blancs Bouleaux à FRESNES.

Monsieur GUISLIN Nicolas,

Rédacteur juridique, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES demeurant 139 quai Galliéni à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur GURY Thierry,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 22 bis rue Traversière à ALFORTVILLE.

Monsieur GUY Jean-Christophe,

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 rue Pierre Goujon à ORLY.

Madame GUYOT Marie-Pierre,

Assistante de direction, UNEDIC, PARIS demeurant 192 av. du Général de Gaulle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur HABERT Eric.

Titulaire de service, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 106 rue de Fontenay à VINCENNES.

Monsieur HABIBI Maurice,

Technicien, DEGREMONT SERVICES, RUEIL MALMAISON demeurant 6 place Salvador Allende à CRETEIL.

Monsieur HAMMOUR Patrick,

Règleur, EMHART, FRESNES demeurant 20 rue Raymond Jaclard à ALFORTVILLE.

Monsieur HAMZA Ridha.

Ingénieur, DASSAULT SYSTEMES, SURESNES demeurant 9 av. Galliéni à GENTILLY.

Monsieur HARDY Pascal,

Techncien exploitation, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 6 allée Joliot Curie à IVRY SUR SEINE.

Monsieur HARSANT Philippe.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 31 rue de Coulanges à SUCY EN BRIE.

Madame HARTMANN Maryse.

Vendeuse, RENAULT RETAIL GROUP, PANTIN demeurant 5 Belvédère des Martines à SAINT MAURICE.

Madame HEBERT Armelle,

Assistante sociale, INSTITUT CURIE, PARIS demeurant 7 rue du Petit Beaubourg à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur HEILBRONN Richard,

Directeur commercial, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET demeurant 46 rue Raspail à ALFORTVILLE.

Monsieur HEITZ Jean-Baptiste,

Directeur de projets informatiques, COFACE, PUTEAUX demeurant 5 villa des Prés Lorets à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur HEMIMOU Belkacem,

Secrétaire médical, ASSOCIATION FRANCE TERRE D'ASILE, PARIS demeurant 1 allée de l'Amourette à MAISONS ALFORT.

Madame HERRAULT Nathalie.

Assistante de secrétariat, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 16 rue Louise Michel à NOISEAU.

Monsieur HERRERA Hélios,

Leader commercial escale, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 19 rue Louis Blanc - appt 2530 à ALFORTVILLE.

Monsieur HIDEUR Rachid,

Ingénieur d'exploitation, DEXIA CREDIT LOCAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 48 rue Victor Recourat à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame HILAIRE Isabelle,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 25 rue des Alouettes à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame HOMBOURGER Gina,

Secrétaire réception, MERCEDES BENZ PARIS LONGCHAMP, PARIS demeurant 9 rue Gagnée à IVRY SUR SEINE.

Madame HONORE Cécilia,

Notaire assistant, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 30 bd Foch à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur HOSXE Jean-Michel.

Electromécanicien, SECMA, NANTERRE demeurant 41 rue Mozart à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame HOUPERT Denise.

Technicien d'opérations aériennes, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 15 rue de l'Yser à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur HUBERT Patrick.

Ingénieur logiciel, THALES SECURITY SYSTEMS, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 24 rue de la Bergère à L'HAY LES ROSES.

Madame HUGOT Christine,

Infirmière DE, AREPA, MALAKOFF demeurant 19 av. de la Famille à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame HURIET Myriam.

Directrice de marque, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 2 rue des Sabotiers à VINCENNES.

Monsieur IPPOLITO Jean-Luc.

Agent escale avion, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 27 rue Thimonnier à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame IRLINGER Josiane,

Rédacteur garanties internationales, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 108 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur JACOB Christophe,

Gestionnaire, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 8 rue Romain Rolland à VILLEJUIF.

Madame JACOB Sylvie,

Assistante de direction, DBS, IVRY SUR SEINE demeurant 26 av. de Bretagne à LA QUEUE EN BRIE.

Mademoiselle JACOBERGER Florence,

Responsable administratif, GIMOSETH, PARIS demeurant 24 rue Georges Huchon à VINCENNES.

Madame JACQUES Emilie,

Aide soignante, INSTITUT CURIE, PARIS demeurant 5 sq. Antoine Etex à CRETEIL.

Mademoiselle JAFFEUX Chantal,

Technicien de méthode, ASSOCIATION DE MOYENS DetO, PARIS demeurant 12 rue de Reims à MAISONS ALFORT.

Madame JAMET Sabine,

Attachée commerciale, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, LEVALLOIS PERRET demeurant 146 bis rue de Talma à VITRY SUR SEINE.

Monsieur JAN Dominique,

Magasinier, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 85 av. de la République à VILLEJUIF.

Monsieur JANKOWIAK Jean-Claude,

Comptable, BHV SERVICE NR 1, IVRY SUR SEINE demeurant 5 rue de Rome à ALFORTVILLE.

Mademoiselle JAUDRONNIERE Brigitte,

Agent d'accueil, UGC, NEUILLY SUR SEINE demeurant 5 rue du Val d'Osne à SAINT MAURICE.

Madame JESTIN Sylvie,

Agent maîtrise encadrement exploitation, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 8 bis rue Diderot à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame JEULIN Odile,

Secrétaire de direction, FNAC, IVRY SUR SEINE demeurant 18 av. du Repos à LE KREMLIN BICETRE.

Mademoiselle JOBELLO Olga.

Technicien logistique administration, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 11 rue Guillaume Apollinaire à VILLEJUIF.

Madame JOLLIN Sylvie,

Technicien cargo, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 57 rue de l'Etoile à VILLECRESNES.

Mademoiselle JOSEPH Myriam.

Infirmière, AREPA, MALAKOFF demeurant 2 bis rue Juliette de Wills à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur JOUAN Alain.

Ingénieur chef de groupe, COTEBA, SAINT DENIS demeurant 14 rue Charles Bassée à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur JOUNIAUX Jean,

Electricien, SDEL TERTIAIRE GPI, SURESNES demeurant 13 rue d'Algésiras à VITRY SUR SEINE.

Madame JOUVET Isabelle,

Souscripteur, AGF, PARIS

demeurant 3 allée Costes et Bellonte à CHEVILLY LARUE.

Madame JULIENO Jocelyne,

Chef groupe comptable, MONDADOTI MAGAZINES FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 17 passage Bertrand à CHOISY LE ROI.

Madame JUNCA Sylvie,

Responsable des achats, AREPA, MALAKOFF demeurant 7 place Lavoisier à ARCUEIL.

Monsieur JUSTIN Jean-Luc,

Responsable adjoint, CACEIS FASTNET, PARIS demeurant 2 av. de Bretagne à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle KALACSAN Sylvie,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 88 rue Edgar Quinet à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame KAMINSKA Ludmila,

Chef de région adjoint, APRIA RSA, PARIS demeurant 4 rue Eugène Blot à VINCENNES.

Madame KAPIL Mariem,

Journaliste, AFP, PARIS

demeurant 25 rue André Bollier à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur KAROUI Abdelhamid,

Brigadier de manutention, TRANSPORTS HEPPNER, NOISY LE SEC demeurant 2 rue Jules Michelet à CRETEIL.

Monsieur KETH Jean,

Câbleur, IN SNEC, BRETTEVILLE L ORGUEILLEUSE demeurant 29 promenée Marat à IVRY SUR SEINE.

Monsieur KHELIL Cherif.

Ingénieur qualité, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 42 av. Victor Hugo à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur KHIDICHIAN Marc,

Ingénieur, ABB FRANCE, MONTLUEL demeurant 11 av. Joyeuse à JOINVILLE LE PONT.

Mademoiselle KICHENAMA Myriam,

Contrôleur permanent, SOFINCO, EVRY demeurant 12 rue du Cadran à CHARENTON LE PONT.

Madame KLUGNAN Sophie,

Assistante de direction, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 22 bis sentier de Champigny à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame KOALAL Efisia.

Technicien logistique, EUROFAST, COLLEGIEN demeurant 66 quai Lucie à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur KONSEK Christian.

Chef d'équipe, OCP REPARTITION, CRETEIL demeurant 16 rue Mesly à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle KORUM Muriel,

Employée commerciale, ATAC, JOUY EN JOSAS demeurant 4 avenue Pasteur à CACHAN.

Madame KOURDACHE Zouina.

Agent technique, APRIA RSA, PARIS demeurant 110 rue Molière à IVRY SUR SEINE.

Madame KRANTZ Jacqueline,

Employée de maison, MADAME DELAFOSSE SUZANNE, JOINVILLE LE PONT demeurant 5 av. Coursault à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur KRIEF Denis,

Cadre, NATIXIS, PARIS

demeurant 11 av. des Sapins à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame KSOUDA Hayet,

Employé qualifié serv. adm., PRINTEMPS, PARIS demeurant 35 rue Jules Appert à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LABAILLE Gilbert,

Pâtissier boulanger, HANOTELLE FRANCK, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 80 rue Arthur de Montalembert à ORMESSON SUR MARNE.

Mademoiselle LABARBE Isabelle,

Employée de bureau, WOLTERS KLUWER FRANCE, RUEIL MALMAISON demeurant 11 rue du Jeu de Paume à NOGENT SUR MARNE.

Madame LABOLLE Elisabeth,

Comptable, CHANTELLE, CACHAN demeurant 92 av. Henri Barbusse à L'HAY LES ROSES.

Madame LACOUR Lydia,

Auxiliaire de vie, AREPA, MALAKOFF demeurant 9 rue Henri Martret à CRETEIL.

Madame LACROIX Pascale,

Assistante achats, JUNGHEINRICH FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 53 rue du 8 Mai 1945 à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LACROIX Philippe,

Technicien d'exploitation, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 3 rue de Rome à ALFORTVILLE.

Monsieur LAFON Didier,

Trader, NATIXIS, PARIS demeurant 40 rue Gabrielle à CHARENTON LE PONT.

Madame LAFORGE Marie-Thérèse.

Aide médico psychologique, AREPA, MALAKOFF demeurant 3 av. Lefèvre à LE PLESSIS TREVISE.

Madame LAHALLE Marie,

Documentaliste, UNEDIC, PARIS demeurant 44 bis av. Rabelais à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur LAJILI Fredi.

Agent de maîtrise, KUEHNE + NAGEL, WISSOUS demeurant 38 av. d'Alfortvillle à CHOISY LE ROI.

Madame LALANDE Michèle.

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 11 rue de l'Audience à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LALONDE Maryline,

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 6 rue du Chemin de Fer à VILLECRESNES.

Mademoiselle LAMBERT Florence,

Chef du service administratif, IFA, PARIS demeurant 2 rue Fragonard à SAINT MAURICE.

Monsieur LAMBERT Thierry,

Technicien expérimenté, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 40 rue Hoche à MAISONS ALFORT.

Madame LANTENOIS Martine,

Employée de banque, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS demeurant 12 rue Gallet à VILLIERS SUR MARNE.

Madame LANTER MOT Patricia,

Assistant administratif CE, CACEIS BANK, PARIS demeurant 46 rue Massue à VINCENNES.

Madame LANTIER Sylviane,

Assistante de direction, FORCLUM IDF, BRY SUR MARNE demeurant 6 A rue Ardouin à LE PLESSIS TREVISE.

Madame LAPORTE Nathalie,

Technicien expérimenté allocataires, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 86 bis bd Foch à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame LARIVE Mariette.

Assistante de gestion, GFR PROPERTY, METZ demeurant 10 av. de Verdun à MAISONS ALFORT.

Madame LARRINAGA CLAZAR Maria,

Assistante administrative, HOTEL GEORGE VBV, PARIS demeurant 7 pl. Salvador Allendé à CRETEIL.

Monsieur LASSERRE Frédéric,

Monteur électricien, SDEL TERTIAIRE ITT, PARIS LA DEFENSE demeurant 47 av. de Condé à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LAURENT Irène,

Agent de production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 25-27 rue de Seine à ALFORTVILLE.

Monsieur LAURET Patrice.

Créateur de supports graphiques, MAIRIE DE VIGNEUX, VIGNEUX SUR SEINE demeurant 4 rue du 18 juin 1940 à MAISONS ALFORT.

Madame LAURIA Sylvie,

Assistante agence, CHRONOPOST, ALFORTVILLE demeurant 4 rue du 6 mai 1945 - esc. D1 à VALENTON.

Madame LAUTIER Takako,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 8 rue Cazeaux à MANDRES LES ROSES.

Monsieur LAVAL François.

Cadre RH, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 8 bis rue du Colonel Marchand à VILLEJUIF.

Madame LAVALLEE Jocelyne.

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 16 av. Pierre Brossolette à VINCENNES.

Madame LAVERGNE Sophie,

Agent administratif, TOTAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 45 rue Jules Ferry à VITRY SUR SEINE.

Monsieur LAVRAT Frédéric,

Technicien méthodes, DEGREMONT SERVICES, RUEIL MALMAISON demeurant 61 av. du Pdt Wilson à VALENTON.

Monsieur LAYOT Olivier,

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 56 av. Dumotel à CACHAN.

Madame LAZAREVIC Névenka,

Mécanicienne, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 10 Bd Pablo Picasso à CRETEIL.

Madame LE BOT Elisabeth,

Comptable, MANUPARIS, SUCY EN BRIE demeurant 48 av. Godefroy Cavaignac à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LE CUNFF Corine,

Gestionnaire commerciale, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS demeurant 4 rue Paul Langevin à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LE GLOANEC Marine,

Hôtesse de l'air, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 36 bd de Stalingrad à CHOISY LE ROI.

Monsieur LE MEVEL Frédéric,

Cadre comptable, VINCI CONSTRUCTION, NANTERRE demeurant 13 rue Danton à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur LE MOAL Jean,

Technicien supérieur, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 131 av. du Moulin de Saquet à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle LE PAGE Nadine,

Contrôleur de gestion, UNEDIC DSI, GRADIGNAN demeurant 9 Jardin du Cardinal Richelieu à CHARENTON LE PONT.

Madame LE PONTOIS Annick,

Chargée de clientèle, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS demeurant 13 rue de la Marne à LE PERREUX SUR MARNE.

Mademoiselle LE ROUX Hélène,

Souscripteur facultés, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, PARIS demeurant 20 av. Benoit Guichon à CACHAN.

Madame LE SAOUT Sylvie.

Chargé d'étude, GIE AG2R, PARIS demeurant 4 allée du Hameau d'Alfort à MAISONS ALFORT.

Monsieur LEBLANC Georges,

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 10 bis rue Jean Pigeon à CHARENTON LE PONT.

Monsieur LEBOULLEUX Olivier.

Ingénieur études, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 7 rue du Temple à BOISSY SAINT LEGER.

Madame LEBRETON Nathalie.

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 35 rue Edouard Vaillant à ALFORTVILLE.

Monsieur LECACHEUR Didier,

Responsable pôle informatique, PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS, NANTERRE demeurant 29 rue Berthelot à NOISEAU.

Madame LECLAIR Christine,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 96 rue François Rolland à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle LECLERC Claudie,

Secrétaire, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 15 rue du Nord à CHOISY LE ROI.

Madame LECLERCQ Jocelyne,

Auxilliaire de vie, AREPA, MALAKOFF demeurant 162 rue Gabriel Péri à GENTILLY.

Madame LECOFFE Patricia,

Clerc aux formalités, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 6 bis allée des Tilleuls à VILLECRESNES.

Monsieur LECOMTE Hervé,

Responsable informatique, VINAS SA, RUNGIS demeurant 8/10 av. Galliéni à GENTILLY.

Madame LECRIVAIN Caroline,

Responsable stand grands magasins, PARFUMS GIVENCHY, LEVALLOIS PERRET demeurant 5 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LEFEVRE Olivier.

Responsable dévelopt commercial expert, MMA, LE MANS demeurant 8 rue Aristide Briand à SAINT MAURICE.

Madame LEFRANC Claire,

Gestionnaire prestations, CAVAMAC, PARIS demeurant 10 rue Paul Cezanne à THIAIS.

Madame LEGRAND Monique,

Secrétaire médicale, CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 14 rue Louis Gaillet à GENTILLY.

Monsieur LELIEVRE René.

Assureur, AXA FRANCE, PARIS demeurant 19 allée Paul Verlaine à LA QUEUE EN BRIE.

Madame LELLOUCHE Laurence.

Chef de mission, CABINET MICHELE LAURENT, YERRES demeurant 26 Faubourg des Chartreux à MANDRES LES ROSES.

Madame LEMAL Sandrine,

Employée, BARCLAYS BANK PLC, PARIS demeurant 8 av. de la Bergerie à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur LEMISTRE Laurent.

Responsable d'atelier, PRECILEC, AUBERVILLIERS demeurant 31 rue d'Estienne d'Orves à VINCENNES.

Mademoiselle LEMONNIER Nadège,

Secrétaire, ADER ET ASSOCIES, PARIS demeurant 28 résidence la Champagne à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur LENOIR Antoine.

Directeur commercial, PANEL DE GESTION, CERGY demeurant 173 rue Diderot à VINCENNES.

Monsieur LEPERE Nicolas,

Chargé opérations, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 5 av. Alexis Pessot à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle LEPETIT Marie-Laure.

Secrétaire assistante, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 14 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle LEPRINCE Pascaline,

Agent SAV service technique, CHANEL, NEUILLY SUR SEINE demeurant 3 rue Gabrielle à GENTILLY.

Madame LEQUESNE NAVARRO Corinne.

Gestionnaire administratif, BHV, PARIS demeurant 7 allée des Vergers à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LEQUET Patrick.

Chef de service, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 26 rue de Plaisance à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur LERALLU Pascal,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 150 rue Ledru Rollin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LERAY Serge,

Chef d'équipe, GBA, QUINCY VOISINS demeurant 4 av. Pasteur à CACHAN.

Madame LERGLANTIER GONCALVES Christine.

Gestionnaire back office de marché, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 4 villa Charles de Gaulle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame LEROUX Corinne,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 53 av. René Panhard à THIAIS.

Mademoiselle LEROY Françoise,

Employée, BNP PARIBAS, CRETEIL demeurant 10 rue Henri Dunant à SUCY EN BRIE.

Monsieur LETERRIER Arnaud,

Surveillant, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 16 rue J.B. Clément à CHOISY LE ROI.

Madame LEVIS Armelle,

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 6 rue Saint Hilaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle LEVY Laurence,

Webmarketer, SEMMARIS, RUNGIS demeurant 1 rue Henri Dunant à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LIBOUREL Thierry,

Employé services généraux, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 7 rue Notre Dame à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur LIEVRE Francis.

Agent de sécurité, DPSA ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 9 rue Bronzac à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LLOBERES Pascal.

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 20 rue de Strasbourg à VINCENNES.

Monsieur LLOBET Jean-Pierre,

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 46 rue Fabre d'Eglantine à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LOPES Dulce,

Agent de service, RESTAURANT MARACANA, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 2 rue de la Fosse aux Moines à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur LOUBAT Daniel,

Chaffeur, ALDIS ILE DE FRANCE, ORLY demeurant 14 rue Alfred de Musset à SANTENY.

Madame LUCHE Dominique,

Contrôleur de gestion, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 90 av. Victor Hugo à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LUREL Denise,

Ouvrière hautement qualifiée, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 51 B av. du Maréchal Joffre à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MACHINE Jean-Louis,

Ajusteur, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 4 ter rue Pierre Brossolette à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MAGNEE Frédéric,

Steward, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 67 rue Maurice Gunsbourg à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MAHROUK Mohamed,

Peintre auto, STE COMMERCIALE CITROEN, PARIS demeurant 53 av. de la République à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame MAILLARD Sandra,

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 28 rue Bourgelat à MAISONS ALFORT.

Monsieur MAINGUY André,

Ingénieur, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 11 rue Louis Xavier de Ricard à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MAKHTOUMI Kamel,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 10 rue de la Galaise - porte 124 à THIAIS.

Madame MALARDE Valérie,

Technicienne de laboratoire, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 87 rue Dalayrac à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MALCOIFFE Pascal,

Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS, COLOMBES demeurant 7 rue des Grottes à VILLECRESNES.

Madame MALFROID BOREL Françoise,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 13 rue Jeanne d'Arc à SAINT MANDE.

Monsieur MANCUSO Eznio.

Technicien électro, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 57 rue Pierre Marie Derrien à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle MARCAIS Nathalie.

Coordinateur de production, PAGES JAUNES, SEVRES demeurant 31 bis bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MARCET Paulette.

Employée qualifiée restauration, AVENANCE ENSEIGNEMENT ET SANTE, RUEIL MALMAISON demeurant 1 villa Corse à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame MARIE LOUISE Viviane.

Assistante copropriété, LAMY, BESANCON demeurant 15 av. du Président Wilson à JOINVILLE LE PONT.

Madame MARKANDU Rathy,

Femme de chambre, SIN ET STES, TREMBLAY EN FRANCE demeurant 11 villa Gustave Edouard à ARCUEIL.

Monsieur MAROLLA Pierre.

Ingénieur sécurité incendie, APAVE PARISIENNE, PARIS demeurant 2 rue du Général Warablot à FRESNES.

Mademoiselle MARONNE Catherine.

Ouvrière secteur blanchisserie, ESAT DE ROSEBRIE, MANDRES LES ROSES demeurant 24 av. Georges Pompidou à MANDRES LES ROSES.

Monsieur MAROTTE Charles.

Chauffeur porteur, OGF, PARIS demeurant 7 sq. Bourdarias à ALFORTVILLE.

Monsieur MARQUIE DE ANGELIS Francis,

Cadre principal, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 rue Roger à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MARRACHE Danielle,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 113 Grande rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Madame MARTIN Catherine,

Responsable pôle informatique, NATIXIS, PARIS demeurant 38 av. de la Source à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MARTIN Jean-Denis,

Chef de cuisine, NMP NOVOTEL PARIS LA DEFENSE, PARIS LA DEFENSE demeurant 51 rue du Général Leclerc à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur MARTIN Jean-François,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 26 Rte de Champigny à VILLIERS SUR MARNE.

Madame MARTIN Laurence,

Technicien commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 209 rue Diderot à VINCENNES.

Monsieur MARTINIE Philippe,

Chargé d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 4 voie Didier Daurat à VILLIERS SUR MARNE.

Madame MARTINS RACHADO Valérie,

Technicien supérieur, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 11 cité Verte à SUCY EN BRIE.

Monsieur MARYN Patrice.

Coordinateur système décisionnel informatique, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 10 bis av. des Elzévirs à VILLIERS SUR MARNE.

Madame MASNEUF Nathalie,

Technicien administration du personnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 rue Paul Vaillant Couturier à THIAIS.

Madame MASSON Christine,

Cadre affaires cliniques, BIO RAD, MARNES LA COQUETTE demeurant 18 résidence des Gémeaux à FRESNES.

Monsieur MATHE Alain,

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 1 bd Maxime Gorki à VILLEJUIF.

Mademoiselle MAURY Laurence,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 14 rue des Castors à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MAZI Edouard,

Logisticien, FNAC MONTPARNASSE, PARIS demeurant 166 rue Etienne Dolet à ALFORTVILLE.

Madame MAZOKI Sabine,

Agent de service, SIN ET STES, COURBEVOIE demeurant 3 rue des Baudrieux à CRETEIL.

Madame MEJRE Catherine,

Secrétaire du personnel, ISS ABILIS FRANCE, PARIS demeurant 152 rue Gabriel Péri à GENTILLY.

Monsieur MELANIE Claude,

Analyste fonctionnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 av. Léon Marchand à THIAIS.

Madame MELLOUKI Aïcha,

Employée de commerce, CHAMPION ITALIE II, PARIS demeurant 92 av. Maurice Thorez à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MEMAIN Jean-François,

Agent fret, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 47 av. Lamartine à LA QUEUE EN BRIE.

Madame MEMAIN Sylvie,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 47 av. Lamartine à LA QUEUE EN BRIE.

Madame MENARD Anny,

Formateur sécurité sauvetage, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 4 pl. Hector Berlioz à LA QUEUE EN BRIE.

Madame MENET Nadia,

Attachée commerciale, V 33 SA, DOMBLANS demeurant 50 rue de la Belle Image à MAISONS ALFORT.

Monsieur MENEZ Dominique,

Acheteur, WABCO FRANCE, CLAYE SOUILLY demeurant 1 bis rue des Cemonceaux à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur MENGUY Eric,

Technicien logistique production, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 43 rue Jean Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame MENUEL Pascale.

Ingénieur d'étude, SEDI RSI, BAGNOLET demeurant 15 rue de la Somme à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MERABTI Hamid.

Chef de secteur, ATAC, JOUY EN JOSAS demeurant 37 av. du Colonel Fabien à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MERCUI Philippe,

Responsable terrain, TNS SOFRES, MONTROUGE demeurant 30 av. Louis Georgeon à CACHAN.

Monsieur MEUNIER Bernard,

Technicien, CIE, CRETEIL demeurant 46 rue de Jemmapes à MAISONS ALFORT.

Monsieur MEZHOUD Zhover,

Régleur sur presse, ACUMENT, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 8 rue Georges Risler à THIAIS.

Mademoiselle MICHAUD Christine,

Responsable paie, LE MERIDIEN MONTPARNASSE, PARIS demeurant 34 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Monsieur MICHELET Jean-François,

Chef de laboratoire, L'OREAL, CLÍCHY demeurant 16 rue Latérale à CRETEIL.

Madame MICHELIN Catherine,

Secrétaire de direction, CCCA BTP, PARIS demeurant 10 allée de la Terre Bleue à SUCY EN BRIE.

Monsieur MICHOT Christian,

Peintre, SPR RENOVATION, IVRY SUR SEINE demeurant 157 av. Charles de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur MICHOUX François.

Technicien supérieur, SANOFÍ AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 14 rue de Coeuilly à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur MICIC Novica,

Employé, INEO MEDIA SYSTEM, NANTERRE demeurant 27 rue de l'Orangerie à VILLECRESNES.

Madame MICIC Sylvie,

Préparatrice en pharmacie, PHARMACIE SIMEON, VILLECRESNES demeurant 27 rue de l'Orangerie à VILLECRESNES.

Monsieur MOISSET Christophe.

Contrôleur réglementaire, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 82 rue des Paquerettes à CHOISY LE ROI.

Monsieur MOLINI André,

Chauffeur convoyeur avion, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 42 rue du Nivernais à CHEVILLY LARUE.

Madame MONAURY Sylvie,

Technicien administratif, GEFCO, VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant 11 chemin des Aulnettes à VALENTON.

Monsieur MONSONEGO Frédéric.

Titulaire d'encadrement, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 10 rue Edmond Nocard à SAINT MAURICE.

Monsieur MONTENOT Guy,

Technicien maintenance avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 20 bis rue Paul Doumer à MANDRES LES ROSES.

Monsieur MORATIN Pascal.

Conducteur de travaux, INEO INFRACOM, DIJON demeurant 103 av. Georges Gosnat à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MOREAU François,

Contrôleur qualité, AIR FRÂNCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 50 rue Arthur Dalidé à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame MOREL Danielle.

Visiteuse médicale, NOVARTIS PHARMA SAS, RUEIL MALMAISON demeurant 27 av. du Général de Gaulle à L'HAY LES ROSES.

Monsieur MOREL Jacques,

Programmeur, DIOT SA, PARIS demeurant 44 av. du Général de Gaulle à SAINT MANDE.

Madame MOUCHON Florence.

Secrétaire commerciale, NYA NORDISKA, PARIS demeurant 13 rue de Sully à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur MOUDIC Gérard.

Monteur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 82 av. André Rouy à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur MOUGAMADOU ABOUDALCADAR Maidin,

Injecteur, SNECMA GROUPE SAFRAN, COLOMBES demeurant 58 Bd de la Guyane à SAINT MANDE.

Madame MOUILLON Soraya,

Agent d'assurances, AXA FRANCE, PARIS demeurant 52 rue Auguste Delaune à VILLEJUIF.

Madame MOULIER Simone.

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 48 av. du Général Leclerc à MAISONS ALFORT.

Monsieur MOYON Patrick,

Responsable du contrôle de gestion, BARCLAYS BANK PLC, PARIS demeurant 100 av. Caffin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur MSSIHID Jean-Paul,

Agent d'assurance, AXA FRANCE, PARIS demeurant 149 bis rue du Général Leclerc à CRETEIL.

Madame MUON Suzanne,

Contrôleur de gestion, NATIXIS, PARIS demeurant 3 ter av. de Neuilly Plaisance à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur MUTTI Stéphane,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 122 av. du Maréchal Joffre à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame MYSKIW Sophie,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 18 rue Micolon à ALFORTVILLE.

Monsieur N DIAYE Ousmane,

Agent logistique, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 14 rue Frédérice Ministral Prolongée à THIAIS.

Monsieur NAGALINGAM KANDASAMY Chelliah.

Commis de cuisine, VIENTIANE DISTRIBUTION, IVRY SUR SEINE demeurant 14 bis rue Jean Jacques Rousseau à IVRY SUR SEINE.

Monsieur NANTOIS Xavier.

Cariste, ID LOGISTICS FRANCE, LE PLESSIS PATE demeurant 22 rue André Bretagne à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame NAVARRO Patricia.

Secrétaire, GIMELEC, PARIS demeurant 71 rue de Paris à CHARENTON LE PONT.

Madame NEDELEC Monique,

1ère main en teinturerie, STE NOUVELLE PRESSING DES GOBELINS, PARIS demeurant 59 av. Rouget de l'Isle à VITRY SUR SEINE.

Monsieur NEMR Ziad,

Chef du service contrôle technique, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 12 rue Rollin Régnier à CHOISY LE ROI.

Monsieur NEVES RODRIGUES Antonio,

Electricien, FORCLUM IDF, BRY SUR MARNE demeurant 4 av. Barraud à LIMEIL BREVANNES.

Madame NGUY Nathalie,

Assistante de direction, SMAC , BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 10 allée des Feuillantines à VILLEJUIF.

Monsieur NICOL Bruno,

Responsable administration des ventes, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 8 av. de Fontainebleau à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur NOGUEIRA Mario,

Technicien de chantier, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 62 quai Marcel Cachin à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur NOMICHITH Prasith,

Technicien de maintenance, TOSHIBA, PUTEAUX demeurant 14-20 av. du Dr A. Lacroix à LE KREMLIN BICETRE.

Madame NORDEY Martine,

Hôtesse de caisse, MONOPRIX SAINT PAUL, PARIS demeurant 5 pl. des Onze Arpents à VILLEJUIF.

Madame NOTARANGELO Maria,

Téléphoniste, LE MERIDIEN MONTPARNASSE, PARIS demeurant 5 av. du Général Leclerc à VITRY SUR SEINE.

Monsieur NOUR Salim,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 12 rue Louis Gourlet à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur NOURAUD Patrice,

Ingénieur informatique, DASSAULT DATA SERVICES, SURESNES demeurant 5 bis rue de la Pomme à CRETEIL.

Madame NOUVIAN Nadine,

Technicien logistique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 10 rue Maurice Déménitroux à CRETEIL.

Monsieur OBRENOVIC Miroslav,

Dessinateur industriel, ASSYSTEM FRANCE, PARIS demeurant 7 allée Danton à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur OLIVIER Gilles.

Informaticien, AG2R, PARIS demeurant 4 allée des Renardeaux à FRESNES.

Madame OLLIVIER Corinne.

Gestionnaire de portefeuille, FACTOCIC, PARIS LA DEFENSE demeurant 186 av. Galliéni à SAINT MANDE.

Madame ORESVE Sylviane,

Gardienne d'immeuble, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 21 rue Fernand Pelloutier à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame OSTAN Claudine,

Secrétaire, SAIPEM, SAINT QUENTIN EN YVELINES demeurant 79 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Madame OU RABAH Marie-Frédérique,

Secrétaire, CRAMIF, PARIS demeurant 6 rue des Bordières à CRETEIL.

Madame PAGIN Isabelle,

Secrétaire de direction, CAMPENON BERNARD TP, RUNGIS demeurant 150 bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PAKULA Alain,

Ingénieur, FIVES STEIN, RIS ORANGIS demeurant 27 rue du Cap à CRETEIL.

Monsieur PALANQUE Bernard,

Chef de rang restaurateur, GALLOPIN, PARIS demeurant 30 av. du Chateau à VINCENNES.

Madame PAMPHIL Jeanne,

Femme de ménage, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 6 quai Blanchi à ALFORTVILLE.

Monsieur PANNIER Jean-Marie.

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 17 av. de la Croix du Sud à CHEVILLY LARUE.

Madame PARIENTE Martine,

Gestionnaire de production, CNP ASSURANCES, PARIS demeurant 28 rue de la Division du Général Leclerc à ARCUEIL.

Monsieur PARIS Jean-Luc,

Cadre technique, THALES AIR SYSTEMS, ELANCOURT demeurant 15 rue du Bureau à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PARSY Aïcha.

Adjointe directeur recouvrement, CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE IDF, PARIS demeurant 63 rue du Mal de Lattre de Tassigny à ALFORTVILLE.

Madame PASCUAL Josette.

Secrétaire, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 1 Résidence du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Madame PASQUINET Catherine.

Ingénieur, FIVES STEIN, RIS ORANGIS demeurant 23 rue Paul Vaillant Couturier à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame PASTERNAK Danièle,

Gérante, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques.

Technico-commercial, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Madame PAULY LAUBRY BAFFREY Sylvie,

Agent administratif, ARLIS, PARIS demeurant 2 bis rue de la Révolution à IVRY SUR SEINE.

Monsieur PECOURT Philippe,

Chauffeur coursier, CNP ASSURANCES, PARIS demeurant 18 rue d'Estienne d'Orves à L'HAY LES ROSES.

Monsieur PEGUET Dominique,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 13 b rue Paul Vaillant Couturier à MAISONS ALFORT.

Madame PEI Dong,

Ingénieur, THALES SERVICES, CERGY demeurant 12 rue Chevreul à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PELEGRIN José,

Chargé de projets maîtrise d'ouvrage, CNP ASSURANCES, PARIS demeurant 7 bis rue de la Rivière à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur PELLEGRIN Daniel,

Serveur, RESIDENCE DU JARDIN DES MOINES, PARIS demeurant 1 rue Molière à CRETEIL.

Madame PELLETIER Marie-Hélène,

Ingénieur, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTONY demeurant 5 allée Jacques Daguerre à VINCENNES.

Monsieur PELLISSIERE Denis,

Spécialiste installation médecine nucléaire, PHILIPS FRANCE, SURESNES demeurant 26 av. des Peupliers à CRETEIL.

Madame PENFORNIS Valérie.

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 1 allée de l'Amourette à MAISONS ALFORT.

Madame PENTIER Yolande,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 49 rue du Chemin Vert à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PEREIRA MARTELO Rui Manuel,

Technicien chantier, FORCLUM IDF, BRY SUR MARNE demeurant 2 av. du Bois à SUCY EN BRIE.

Madame PEREIRA SANTOS Paola,

Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 42 rue d'Estienne d'Orves à SUCY EN BRIE.

Monsieur PERELLI Philippe,

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 30 rue de Verdun à MANDRES LES ROSES.

Monsieur PERET Patrice.

Directeur corporate technologyl, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 9 rue du Maréchal Lyautey à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur PERINELLE Didier,

Responsable entrepôt expéditions, PETERS SURGICAL, BOBIGNY demeurant 11 villa Bergerac à CHARENTON LE PONT.

Monsieur PEROL Hugues.

Informaticien, GROUPAMA SYSTEME INFORMATION, PARIS demeurant 14 rue Charles Bridou à LE PERREUX SUR MARNE.

Mademoiselle PERONNET Brigitte,

Comptable, AFPA, PARIS demeurant 3 alléle des Bleuets à ORLY.

Monsieur PERRAIN SANTOS Marc.

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 48 rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Mademoiselle PERTHUIS Nathalie,

Analyste risque, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 43 rue de Verdun à CHARENTON LE PONT.

Monsieur PETIT Stéphane,

Chauffeur PL, TNT EXPRESS NATIONAL, ALFORTVILLE demeurant 32 rue Edouard Tremblay à VITRY SUR SEINE.

Monsieur PETITFILS Christophe,

Platrier, GROUPE MUTUALISTE RATP, PARIS demeurant 215 av. Pierre Brossolette à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur PHAM BAO Tam,

Magasinier, WANLY, VITRY SUR SEINE demeurant 15 square du Pelvoux à VITRY SUR SEINE.

Madame PHONGTHISOUK -,

Secrétaire de direction, COTEBA, SAINT DENIS demeurant 20 allée Chenard et Walcker à THIAIS.

Monsieur PHRACHANPHENG Pienkham,

Agent service avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 15 av. Jean d'Arc à ARCUEIL.

Madame PIAT Marie-José,

Conducteur machine de façonnage, AFPA, MONTREUIL demeurant 106 bd Maxime Gorki à VILLEJUIF.

Madame PICARD Martine,

Secrétaire de direction, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 3 rue des Alouettes à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur PICOCHE Jean-Marc,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 9 rue de la Chaussée de l'Etang à PERIGNY SUR YERRES.

Madame PIERRE Sylvie,

Responsable de communication, ADEME, ANGERS demeurant 8 av. du Petit Parc à VINCENNES.

Monsieur PIERRE MICHEL Alain,

Agent de production, COMPTOIR GENERAL DU RESSORT, SEVRAN demeurant 6 rue George Sand - appt 36 à LA QUEUE EN BRIE.

Madame PIERRON Concetta.

Rédactrice assurance, MAE, PARIS demeurant 144 av. du Maréchal Joffre à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame PILANT MERCADAL Françoise,

Responsable services administratifs, CNCC, PARIS demeurant 7 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Mademoiselle PILLET Sylvie.

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 32 rue de la République à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur PILLON Louis.

Responsable animation commerciale, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 6 allée des Platanes à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PINGUET Luc,

Directeur général, DEB ARMA, WISSOUS demeurant 37 rue du Commandant Duhail à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame PINNA Anne-Marie,

Chef comptable, BRUNSWICK, PARIS demeurant 38-42 av. du Midi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PINTO DA SILVA José,

Maçon, FCTP, VILLENEUVE LE ROI demeurant 4 rue Jean Jaurès à CHOISY LE ROI.

Monsieur PIRILLO Olivier.

Agent de méthodes organisation et formation, KDI, AUBERVILLIERS demeurant 17 rue des Blanches à VITRY SUR SEINE.

Madame PITOT Catherine.

Pharmacien, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS demeurant 26 quai d'Anjou à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur PIZZUTO Enzo,

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 9 villa Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur PLANAT Gilles,

Responsable comptable, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 30-32 gde rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur PLOUE Loïc.

Informaticien, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 22 bis rue Cheret à CRETEIL.

Madame POINTET Nicole,

Employée libre service, CIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS demeurant 24 rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame POIRIER Christine,

Assistante commerciale, TFE PARIS, ATHIS MONS demeurant 2 rue Raoul Delattre à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur POLO Jean.

Mécanicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 172 rue Gabriel Péri à VITRY SUR SEINE.

Monsieur POMPON Jean-Marc,

Chef de projet, AXA CREDIT, LEVALLOIS PERRET demeurant 96 Quai d'Artois à LE PERREUX SUR MARNE.

Mademoiselle PORCHER Catherine,

Chef de service, PETITES AFFICHES, PARIS demeurant 57 rue Alfred de Musset à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame PORTHE Brigitte,

Secrétaire général, GENDI, PARIS demeurant 11 av. Gal de Gaulle à SAINT MANDE.

Mademoiselle POTART Dominique.

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 128 rue Jean Jaurès à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur POUGET Patrick.

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 38/40 av. de la République à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame POULAIN Marie-Laure.

Réviseur vérificateur confirmé, DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, PARIS demeurant 177 Bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame POULLIN Fernande,

Employée, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant Allée des Thuyas à FRESNES.

Madame POUPART Isabelle,

Assistante, SOFINCO, EVRY demeurant 54 rue du Général Leclerc à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur PRESUTTO Philippe,

Support technique marketing, PHILIPS FRANCE, SURESNES demeurant 5 sq. de l'Ecluse à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PREVOST Isabelle,

Comptable, LA FONDATION ARMEE DU SALUT, PARIS demeurant 30 rue de Saint Mihiel à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame PRIOULT Florence,

Assistante commerciale, INNOTHERA SERVICES, ARCUEIL demeurant 7 av. Eugène Pelletan à VILLEJUIF.

Monsieur PROCHWICZ Laurent,

Steward, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 2 rue de la Bergère à L'HAY LES ROSES.

Madame PUECHBERTY Nathalie.

Gestionnaire assurance, AGF, PARIS demeurant 2 allée Ronsard à CHARENTON LE PONT.

Madame PUGGIONI Silvana,

Comptable, CABINET LESCALLIER, PARIS demeurant 13 av. Maximilien Robespierre à VITRY SUR SEINE.

Monsieur PUL Ivica,

Responsable services généraux, ASSEDIC DE PARIS, PARIS demeurant 17 rue A. Daudet à ABLON SUR SEINE.

Monsieur PUPPO Emmanuel,

Risk manager sénior, CAISSE NATIONALE DES CEP, PARIS demeurant 17 rue de l'Aqueduc à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur PUREN Gérard,

Chef d'équipe, TFE PARIS, ATHIS MONS demeurant 38 villa Pichon à CHOISY LE ROI.

Monsieur PUYON Jean-Christophe,

Ingénieur, IBM FRANCE, COURBEVOIE demeurant 37 av. des Lacs à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur QUAGLIA Patrice,

Responsable dévelop. commercial, VWR INTERNATIONAL SAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 5 allée des Ormes à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur QUENEUILLE Sylvain.

Electricien, FORCLUM IDF, VILLEJUIF demeurant 36 sentier du Martray à THIAIS.

Madame QUILLET Monica.

Chef d'agence, GOM PROPRETE, SUCY EN BRIE demeurant 53 rue Léon Bocquet à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame QUILLIVIC Christiane.

Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 14 rue Jean Zay à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame QUIQUAMPOIS Martine,

Assistante de direction, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 1 rue François Mansart - appt 111 à CRETEIL.

Monsieur RAGOT Stéphane,

Technicien zone, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 8 rue de Vosvnes à SUCY EN BRIE.

Madame RAIMBAULT Nathalie,

Responsable administration ventes, JOHNSONDIVERSEY, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 27 rue D. Casanova à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame RAMBEAU Denise,

Auxiliaire de vie, AREPA, MALAKOFF demeurant 1 rue Lamartine à VILLEJUIF.

Monsieur RAMOS Carlos,

Conducteur PL, OTUS, WISSOUS demeurant 6 rue Jules Guesde à L'HAY LES ROSES.

Madame RAMOS LERDEIRA Brasilina,

Assistante, MOET HENNESSY DIAGEO, COURBEVOIE demeurant 7 rue Gaston Charle à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle RANEA SANCHEZ Virginie,

Répartition pharmaceutique, PHOENIX PHARMA, CRETEIL demeurant 22 rue Jules Vanzuppe à IVRY SUR SEINE.

Mademoiselle RAPIDIE Françoise,

Agent de production, INITIAL SERVICES TEXTILES, DAMMARIE LES LYS demeurant 20 rue Gabriel Péri à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur RAVENEL Michel,

Technicien, EADS SECA, GONESSE demeurant 4 B av. Ardouin à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle REBILLARD Patricia,

Responsable communication, ADEPALE, PARIS demeurant 16 allée des Sarrasins à SUCY EN BRIE.

Madame RENARD France,

Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant CHU H. Mondor - logement du Personnel - esc. A à CRETEIL.

Madame RENARD Isabelle.

Responsble de marché, OCE FRANCE SA, NOISY LE GRAND demeurant 9 rue de Valmy à CHARENTON LE PONT.

Mademoiselle RIBEIRO Maria,

Technicienne éco/finances, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 3 place Pablo Picasso à VILLEJUIF.

Madame RIBERE Joëlle.

Aide médico psychologique, IMP LEOPOLD BELLAN, BRY SUR MARNE demeurant 34 rue de la Croix aux Biches à BRY SUR MARNE.

Monsieur RIDAL Patrice.

Dessinateur projeteur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 10 rue de Bourgogne à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur RIDREMONT Jean-Yves,

Médecin gériatre, AREPA, MALAKOFF demeurant 6 av. des Marronniers à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame RIVALAN Sylvie,

Femme de chambre, HOTEL PLAZA ATHENEE, PARIS demeurant 11 rue Pierre Brossolette à SUCY EN BRIE.

Madame RIZO Eliane,

Lectrice correctrice, EDITIONS GALLIMARD, PARIS demeurant 75 rue Pasteur à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle ROBAGLIA Delphine,

Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 69 rue Edouard Maury à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame ROBCIS Nathalie,

Assistant responsable projets, ACOSS, MONTREUIL demeurant 11 rue Jouet à MAISONS ALFORT.

Monsieur ROBERT Gilles,

Technicien support exploitation, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 90 rue Paul Vaillant Couturier à ORLY.

Monsieur ROBERT Sacha,

Technicien logistique administration, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 40 rue du Bac à ABLON SUR SEINE.

Monsieur ROCHEMONT Simon,

Boucher, MONOPRIX, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 1 rue du Bout du Rang à GENTILLY.

Madame ROCHETTE Véronique,

Directeur des RH, ECUREUIL PROTECTION SOCIALE, PARIS demeurant 8 av. des Marronniers à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur RODRIGUES DE SOUSA José, (en retraite)

Boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, COURBEVOIE demeurant 26 rue Dr roux à CHOISY LE ROI.

Monsieur ROGELET Thierry,

Employé qualifié service exploitation, DHL FASHION, MARNE LA VALLEE demeurant 27 rue C. Limpens à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur ROHR Yves,

Employé transit, GONDRAND FRERES, ORLY demeurant 3 rue Ivan Prevost à ORLY.

Monsieur ROLLIN Dominique,

Contrôleur de réseau, HACHETTE LIVRE, MAUREPAS demeurant 5 imp. Louis Le Vau à CRETEIL.

Monsieur ROLLOT Jean-Claude,

Chef de groupe audiovisuel, TF1, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 2 rue du 11 Novembre à VILLIERS SUR MARNE.

Madame ROMBAUT Anick. (en retraite)

Employée principale, MORY TEAM, ALFORTVILLE demeurant 4 rue Charcot à CRETEIL.

Monsieur RONDEAU Philippe,

Responsable assurance qualité, HISPANO SUIZA, MOISSY CRAMAYEL demeurant 36 rue des Sillons à MAROLLES EN BRIE.

Madame ROSSI Martine,

Assistante, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 4 quai de la République à SAINT MAURICE.

Madame ROTOT Annie,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 3 rue Robard à JOINVILLE LE PONT.

Madame ROUDIER Elizabeth,

Enseignante, ECOLE ACTIVE BILINGUE MONCEAU, PARIS demeurant 5 rue Belle Image à CACHAN.

Monsieur ROUJAS René,

Agent de maîtrise logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 16 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Monsieur ROULET Patrick,

Enseignant, LYCEE GASTON BACHELARD, PARIS demeurant 21 square Edison à CRETEIL.

Madame ROUSSEAU Catherine,

Employé de banque, BARCLAYS BANK PLC, PARIS demeurant 83 rue du 11 novembre 1918 à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle ROUSSEAU Charlotte,

Employée qualifiée de restauration, CE PARISIEN DE LA BRED BP, CRETEIL demeurant 34 rue de la fosse Rouge à SUCY EN BRIE.

Madame ROUSSEAU Jacqueline,

Secrtaire de direction, ELYO SUEZ, PARIS demeurant 27 rue de la Gare à CACHAN.

Mademoiselle ROUSSELOT Solange,

Rresponsable comptable, TOTAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 42 rue Eugène Givors à L'HAY LES ROSES.

Monsieur ROY Dominique,

Cadre principal, CABINET SOREL, PARIS demeurant 15 av. du Coteau à SUCY EN BRIE.

Monsieur ROYER Alain,

Ingénieur export, BANCTEC SA, NOISIEL demeurant 50 av. des Deux Clochers à LIMEIL BREVANNES.

Madame RUA Maria.

Cuisinière, AVENANCE ENSEIGNEMENT ET SANTE, CLICHY demeurant 30 rue de Mandres à VILLECRESNES.

Madame RUMIZ Francine,

Chargée d'études RH, SNOP, VILLEPINTE demeurant 2 av. Georges Clémenceau à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle RUSTICO Joséphine,

Cadre de gestion, EXPERIAN, AIX EN PROVENCE demeurant 47 av. Georges Clémenceau à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle SABINI Elisabeth.

Attachée de direction, CNAMTS, PARIS demeurant 39 rue du Port à CRETEIL.

Monsieur SAGOT Alain.

Expert en ligne, NEXTIRAONE FRANCE, SAINT DENIS demeurant 12 Jardin Cardinal Richelieu à CHARENTON LE PONT.

Monsieur SAIDI Mohand,

Maçon, BONNA SABLA SNC, VILLENEUVE LE ROI demeurant 19 bis rue Louis Xavier Ricard à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame SALMON Elisabeth,

Assistante de direction, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 1 bis rue Reiter à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame SALOMON Marie-Christine,

Secrétaire commerciale, CORPO SAS, GRIGNY demeurant A5 Rés. Caroline la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur SALVADOR François,

Directeur national, JOHNSONDIVERSEY, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 56 av. des Sapins à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SANCHEZ LOPEZ Francisco,

Concierge, HOTEL BERGERE, PARIS demeurant 160 av. Gambetta à MAISONS ALFORT.

Madame SANCHO DE LA ROSA Véronique,

Secrétaire, CONSEIL SUPERIEUR DU NOTARIAT, PARIS demeurant 31 rue Bertholet à ARCUEIL.

Mademoiselle SANDOR Nathalie,

Assistante commerciale, DHL GLOBAL FORWARDING, EMERAINVILLE demeurant 46 av. Ste Marie à SAINT MANDE.

Monsieur SANNIER Christian,

Chargé d'affaires régionales, BABCOCK WANSON, NERAC demeurant 91 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Madame SANTINI Marie-France,

Technicien opérations, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 10 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Monsieur SANTOS Joaquim,

Maçon, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 40 quai Blanqui à ALFORTVILLE.

Madame SANTOS Martine.

Comptable, LAMY, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 10 av. des Tilleuls à LIMEIL BREVANNES.

Madame SARDA Odile.

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 1 rue des Cèdres Bleus - Hameau des Tilleuls à THIAIS.

Mademoiselle SARGAT Annie,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 29 rue Parmentier à ALFORTVILLE.

Madame SAS Arielle.

Agent escale commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 19 rue Henri Dunant à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur SASSI Eric,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 91 av. Victor Hugo à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur SAUTEREAU Jean-Pierre.

Cadre supérieur, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 23 rue de l'Avenir à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur SAUTERET Stéphane,

Contrôleur interne, NATIXIS, PARIS demeurant 18 rue Paul Cézanne à THIAIS.

Monsieur SCHERER Denis.

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 17 quai Louis Ferber à BRY SUR MARNE.

Madame SECCHI Patricia.

Employée commercial caisse, SAS ED, SAINT DENIS demeurant 99 rue Marc Sangnier à MAISONS ALFORT.

Monsieur SEGUI Eric.

Ouvrier hautement qualifié, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 15 rue Viet à CRETEIL.

Monsieur SEGUIN Louis-François.

Négociateur immobilier, CABINET GIRARD, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 49 rue Victor Basch à THIAIS.

Mademoiselle SEHET Valérie,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 21 av. P. Sémard à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SELBONNE José,

Technicien logistique, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 32 rue du Noyer Grenot à ORLY.

Monsieur SENDER Bernard,

Collaborateur comptable, SARL AB FORMALITES, CHARENTON LE PONT demeurant 2 pl. du Clos St Jacques à CRETEIL.

Monsieur SERBIN Jean-Jacques,

Chef d'atelier, BDE, SAINT FARGEAU PONTHIERRY demeurant 1574 rue de Bernau à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle SIBOT Sylvie,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 place Diderot à VINCENNES.

Madame SILVESTRE Corinne.

Employée de banque, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS demeurant 9 rue du Regard à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur SIMOES Manuel.

Maçon mineur, SADE CGTH, MELUN demeurant 118 rue Jean Jaurès à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur SIMON Joël.

Ingénieur méthodes outils informatiques, AGF, PARIS demeurant 248 av. de Stalingrad à CHEVILLY LARUE.

Madame SIMON Sophie,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 2 place Pablo Picasso à VILLEJUIF.

Madame SIMONIN Marie.

Responsable des ventes régional, CHANEL, NEUILLY SUR SEINE demeurant 3 bis rue de la Bienfaisance à VINCENNES.

Monsieur SISSOKO Mahamadou.

Ouvrier VRD, EUROVIA, MASSY

demeurant 12 av. du Groupe Manoukian à VITRY SUR SEINE.

Monsieur SIT François,

Directeur d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 9 rue des Anémones à FRESNES.

Monsieur SIVAPRAGASSAME Snc,

Préparateur matière, ATC, GARGES LES GONESSE demeurant 1 allée des Pinsons à CRETEIL.

Monsieur SLIMANI Sadi, (en retraite)

Grutier, SAEP, IGNY

demeurant 7 av. de Choisy à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle SOBOLEWSKI Marguerite,

Chargée d'affaires juridiques, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 11/13 rue Marcellin Berthelot à CHARENTON LE PONT.

Monsieur SONNET Alain,

Auditeur interne, NATIXIS ASSET MANAGEMENT, PARIS demeurant 16 av. de Vorges à VINCENNES.

Monsieur SOUCHU Gérard,

Chargé de clientèle, AXA FRANCE, PARIS demeurant 2 allée Jean Baptiste Lulli à FRESNES.

Monsieur SOULIE Didier,

Manager, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 12 rue Céline Robert à VINCENNES.

Monsieur SOUMARE Mamadou,

Ouvrier d'encadrement, GSI VITRONET, IVRY SUR SEINE demeurant 1 rue Guinegagne à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur SOUMARE Yeli,

Valet de chambre, HOTEL PRINCE DE GALLES, PARIS demeurant 17 quai de la Révolution à ALFORTVILLE.

Monsieur SOUTSAMRANE Thongdy,

Ingénieur, FIVES STEIN, RIS ORANGIS demeurant 9 rue Denis Diderot à NOISEAU.

Monsieur SPROCQ Sylvain,

Responsable qualité SAV, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 53 rue du Bois des Jones Marins à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur SUILLAUD Daniel,

Mécanicien monteur, ERVOR, ARGENTEUIL demeurant 181 Bd Pasteur résidence bry Beau Site à BRY SUR MARNE.

Madame SUILLAUD Fabienne.

Vendeur VD, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 159 rue de Paris à CHARENTON LE PONT.

Monsieur SY Bit Tuon,

Agent des services logistiques, CLINIQUE DUPRE, SCEAUX demeurant 28 Bd du Général Géraud à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SYLVESTRE Christian.

Conducteur PL, XP FRANCE, LIEUSAINT demeurant 42 rue Brongniard à CHOISY LE ROI.

Mademoiselle TAGNON Amélie,

Responsable animateur marché, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS demeurant 63 rue de la Mezy à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame TAILLASSON France-Lise,

Auxiliaire de vie sociale, AMSAV, PARIS demeurant 38 rue du Grand val à SUCY EN BRIE.

Madame TAN Dominique,

Gouvernante, NMP NOVOTEL PARIS LA DEFENSE, PARIS LA DEFENSE demeurant 18 allée du Vercors à VILLEJUIF.

Madame TARET Marie-Annie,

Chef d'équipe superviseur, ALPHA TAXIS, PARIS demeurant 23 Bd de la Gare à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur TASSIN DE MONTAIGU Philippe,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 49 rue Molière à BRY SUR MARNE.

Monsieur TATARA David,

Attaché de recherche clinique, SANOFI AVENTIS FRANCE, PARIS demeurant 66 rue de Villejuif à THIAIS.

Madame TATARENKO Muriel,

Agent de planning, AUBERT ET DUVAL, GENNEVILLIERS demeurant 15 rue du Cèdre à BOISSY SAINT LEGER.

Madame TAUPIN Martine,

Caissière étagère, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 80 av. de la République à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur TCHENG Hervé,

Chef de service éducatif, FONDATION D'AUTEUIL, PARIS demeurant 1 rue Stanislas Revillon à BOISSY SAINT LEGER.

Mademoiselle TCHENG Nadège,

Comptable, GID, PARIS demeurant 1 rue Stanislas Revillon à BOISSY SAINT LEGER.

Madame TEA Chheng,

Câbleuse, PHOEBE SYSTEMES, JOUY EN JOSAS demeurant 13 rue Marx Dormoy à CACHAN.

Monsieur TEIK Lay,

Bagagiste, SERVISAIR, ORLY demeurant 1 place Auguste Delaune à VILLEJUIF.

Madame TEP Vannine,

Comptable, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 7 pl. de la Louvrière à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle TETARD Valérie.

Secrétaire, CARMF, PARIS demeurant 8 bis rue Georges Gaumé à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle TEULON Sandrine,

Chargée d'études RH, AGF, PARIS demeurant 43 rue Vautier à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur THIBAULT Luc.

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 52 T av. de Rigny à BRY SUR MARNE.

Monsieur THIBAULT Patrick.

Ouvrier hautement qualifié, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 av. Marthe Blanche à LE PLESSIS TREVISE.

Madame THOLIN Marie-Pierre.

Ingénieur, DASSAULT SYSTEMES, SURESNES demeurant 4 pl. Joseph Cugnot à RUNGIS.

Monsieur THOMAS Didier,

Chef d'équipe, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 56 rue Marcelin Berthelot à ALFORTVILLE.

Mademoiselle THOMASSIN Nathalie,

Assistante de direction, EAU SEINE NORMANDIE, NANTERRE demeurant 14 rue Plisson à SAINT MANDE.

Mademoiselle TONNELLIER Jocelyne,

Assistante de direction, DOUGLAS, CRETEIL demeurant 40 rue de Normandie à MAISONS ALFORT.

Madame TOREL Bernadette,

Chargée de clientèle, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 11 Chemin des Boutaraines à VILLIERS SUR MARNE.

Mademoiselle TORRES Catherine,

Déléguée médicale, PFIZER, PARIS demeurant 15 rue de la Bergère à L'HAY LES ROSES.

Monsieur TOURRIERE Jean-Marc,

Cadre technique d'entretien, AIR FRANCE CARGO, TREMBLAY EN FRANCE demeurant 25 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MAURICE.

Monsieur TROTZIER Jean-François.

Cadre autonome, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 34 rue de la Solidarité à VINCENNES.

Madame TUAL Yvette,

Employée, AREPA, MALAKOFF demeurant 2 rue Léon Blum à L'HAY LES ROSES.

Monsieur TULOUP Remy,

Ingénieur de recherche, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS demeurant 1 villa de la Tourelle à SAINT MANDE.

Monsieur TURPIN Gérard,

Représentant commercial, ALCAN PACKAGING, PARIS LA DEFENSE demeurant 30 rue Léon Bocquet à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur VALENTE Claude,

Agent, EDF, LILLE

demeurant 16 rue Claude Duval à MANDRES LES ROSES.

Monsieur VALIBUS Henri,

Chef de département, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 7 rue du Talus du cours à SAINT MANDE.

Monsieur VALLERNAUD François,

Ingénieur informaticien, ALSTOM POWER CENTRALES, MASSY demeurant 16 bis rue de Neuilly à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur VAN DER LINDEN Stéphane.

Technico commercial, EMERSON PROCESS MANAGEMENT, BRON demeurant 9 A rue du Général de Marbot à CRETEIL.

Monsieur VAN SPEYBROECK Michael,

Ajusteur, SEL, CLAMART demeurant 25 rue Camille Desmoulins à CACHAN.

Mademoiselle VANDELLOS SUBIRATS Carole.

Secrétaire de gestion, SELECTA, PARIS demeurant 3 rue Guillaumet à CHEVILLY LARUE.

Mademoiselle VANDENBROUCKE Martine,

Contrôleur de sécurité, CRAMIF, PARIS demeurant 27 rue Pierron à CRETEIL.

Monsieur VANO Michel,

Agent fret, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 rue Ampère à VITRY SUR SEINE.

Madame VAREILLE Valérie,

Secrétaire assistante, FRANCE LOISIRS, PARIS demeurant 8 av. Mahieu à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur VASLIN Gérard,

Charpentier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 46 av. de la Division Leclerc à CACHAN.

Monsieur VAU Philippe,

Ouvrier de production, LES ATELIERS DE CHENNEVIERES, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 39 av. de la Dame Blanche à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame VAUTIER Cécile,

Organisateur maître d'ouvrage, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 9 rue de Mars à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle VENOT Nathalie.

Analyste de trésorerie, NOVALIS, PARIS demeurant 3 bis rue Madeleine à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Mademoiselle VERMERSCH Mathilde,

Secrétaire commerciale, SVICA, CRETEIL demeurant 74 rue de la Fontaine à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur VERMESSE Christophe,

Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE IDF OUEST, SAINT QUENTIN EN YVELINES demeurant 35 rue du Professeur Bergonié à FRESNES.

Madame VERNET Brigitte,

Gestionnaire bancaire, CACEIS BANK, PARIS demeurant 25 rue de la Rivière à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur VESQUE Claude,

Employé commercial, SAS HAMON, LIEUSAINT demeurant 100 rue Véron à ALFORTVILLE.

Monsieur VICENTE José.

Chauffeur, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 32 rue du Général Maunory à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur VIE Gilles,

Attaché commercial, EDF, LILLE demeurant 22 rue Claude Monet à NOISEAU.

Monsieur VIEIRA Alvaro.

Ascensoriste, THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS demeurant 24 rue de la Commune de Paris à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur VIELARD Alain-Georges.

Responsable sécurité, SAFRAN INFORMATIQUE, MALAKOFF demeurant 30 bis rue du 8 mai 1945 à MAISONS ALFORT.

Madame VILLAIN Françoise,

Chargée budgets affichage, POSTERSCOPE MEDIA, COURBEVOIE demeurant 25 allée Léo Ferré à VILLEJUIF.

Monsieur VILLENEUVE Frantz.

Miroitier, LASRY VITRAGE FRANCE, EMERAINVILLE demeurant 8 place de la Peupleraie à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur VINDEVOGHEL Patrick,

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 10 rue Louis Marchandise - bât. E21 à VITRY SUR SEINE.

Monsieur VIOLLEAU Hervé.

Conducteur de travaux, LES PAVEURS DE MONTROUGE, VILLEJUIF demeurant 42 rue des Jardins à CHEVILLY LARUE.

Madame VITTORI Corinne,

Concepteur réalisateur, EDF, MARSEILLE demeurant 18 rue E. Degas à VILLIERS SUR MARNE.

Madame VITULIN Marie-Claude,

Chargée de risques, NATIXIS FACTOR, CHARENTON LE PONT demeurant 34 av. de l'Alma à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame VITUREAU Bettina,

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 25 bis rue du Stade à ORMESSON SUR MARNE.

Madame VOGT Isabelle,

Hôtesse, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 14 rue des Trois Territoires à VINCENNES.

Madame VUILLERME Nathalie,

Secrétaire assistante, BEAUFOUR IPSEN PHARMA, PARIS demeurant 6 ter rue de Nancy à MAISONS ALFORT.

Monsieur WAEFFLER Bruno,

Technicien escale opérationnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 pl. de la Plataneraie à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur WAGNER Michel.

Directeur, CARREFOUR SYSTEMES INFORMATIONS, MASSY demeurant 8 bis pl. Charles Digeon à SAINT MANDE.

Madame WALLACE Céline,

Employée, BNP PARIBAS, CRETEIL demeurant 3 square Georges Guyon à MAISONS ALFORT.

Monsieur WALTER Lionel,

Cadre, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 28 rue Marcel et Jacques Gaucher à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur WIESER Alain, (en retraite)

Technicien service matériel, GTBA IDF, MASSY demeurant 32 av. du Général de Gaulle - bât. 10 à LE PERREUX SUR MARNE.

Mademoiselle ZABAJEWSKI Chantal.

Formaliste, ETUDE CHRISTIAN RAVE NOTAIRE, PARIS demeurant 10 av. Léon Blum à MAISONS ALFORT.

Monsieur ZERAFA Bernard,

Technicien planning, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 51 Sentier Benoit Malon à VILLEJUIF.

Madame ZIDANE Muriel,

Assistante produit, ARKEMA, PARIS LA DEFENSE demeurant 52 rue Delerue à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame ZIGLIANI DJEMAD Muriel,

Technicien de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 2 av. du Général Leclerc à L'HAY LES ROSES.

Mademoiselle ZIVKOVIC Annie,

Directrice de production Editeur, ELLIPSES EDITION MARKETIN SA, PARIS demeurant 186 Bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Article 2 : La Médaille d'honneur du Travail échelon Vermeil est décernée à :

Madame ABADI Colette,

Employée, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 19 rue de la Mutualité à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur ABAJI Bazile,

Agent développement social, APES, PANTIN demeurant 191 bis bd de la Vanne à CACHAN.

Madame ABDARABBI Zohra,

Chef d'équipe, ACNA, ORLY

demeurant 5 allée Irène Joliot curie à IVRY SUR SEINE.

Monsieur ADALBERTI Bruno.

Conducteur de travaux, BOUYGUES BATIMENT IDF, GUYANCOURT demeurant 1 rue Fernand Dupuy à CHEVILLY LARUE.

Madame ADAM Josselyne,

Secrétaire assist. spécialisée, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 9 rue de l'Union - bât. B6 à VILLIERS SUR MARNE.

Mademoiselle AGUERA Michèle,

Analyste ventes senior, BRISTOL MYERS SQUIBB, RUEIL MALMAISON demeurant 93 av. du Bac à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur AIME Didier.

Gestionnaire administratif, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 21 rue Raymond M. L. à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur AIT HMOUDOU Omar,

Ouvrier de fabrication, BONNA SABLA SNC, VILLENEUVE LE ROI demeurant Chemin Latéral Bât SOPROCI à VILLENEUVE LE ROI.

Madame ALARCON Evelyne,

Assistante juridique, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 31 rue de l'Eglise à VINCENNES.

Madame ALBERTINI Jacqueline,

Responsable prestations retraite, QUATREM ASSURANCES COLLECTIVES, PARIS demeurant 50 rue Mirabeau à CHOISY LE ROI.

Monsieur ALI TURKI M'hammed,

Technicien, MESSER EUTECTIC CASTOLIN, VILLEBON SUR YVETTE demeurant 38 rue de Fresnes à L'HAY LES ROSES.

Monsieur ALVES Léonel,

Rédacteur infographe, SNC EDITIONS FRANCE LIBRE, AUBERVILLIERS demeurant 28 rue Belleplace à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame AMARILLI GEFFROY Claudie,

Chargé de mission, ASSEDIC DE L'OUEST FRANCILIEN, PARIS LA DEFENSE demeurant 7 av. Louis Wallé à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur AMIARD Patrick,

Cadre, BNP PARIBAS, CRETEIL demeurant 32 av. de Choisy à BONNEUIL SUR MARNE.

Mademoiselle AMIENS Josy,

Cadre supérieur d'administration, RFI, PARIS demeurant 9 Bd Paul Vaillant Couturier à VILLEJUIF.

Madame ANDRINO Margarida, (en retraite)

Agent service externat, IMP MARIE AUXILIATRICE, DRAVEIL demeurant 22 rue Alexandre Dumas à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame ANFREVILLE Catherine.

Gestionnaire, QUATREM ASSURANCES COLLECTIVES, PARIS demeurant 2 rue Latérale à CRETEIL.

Madame AOUES Saphia,

Secrétaire, EFREI, VILLEJUIF demeurant 7 rue Paul Codos à CRETEIL.

Madame ARNAUD Margaret,

Account manager, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 19 rue Jean Jaguin à CRETEIL.

Madame AUBERT Monique,

Responsable adjointe SSR, CRAMIF, PARIS demeurant 33 rue Maximilien Robespierre à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle AUCHERE Gisèle,

Secrétaire, AREVA NC, PARIS LA DEFENSE demeurant 99 rue Charles Infroit à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle AULLEN Martine,

Gestionnaire RH senior, MSD, PARIS demeurant 59 av. de la Source à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur AUSTRUY Didier,

Responsable admin. personnel et paie, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES demeurant 31 av. Saint Pierre à LE PLESSIS TREVISE.

Madame AZZANO Claudine,

Opérateur, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 7 rue du Bourbonnais à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur AZZOUG Youcef.

Technicien en électronique, CAMECA, GENNEVILLIERS demeurant 50 rue de Falkirk à CRETEIL.

Madame BACHELIER Liliane,

Technicien conseil, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 33 rue de la République à SUCY EN BRIE.

Monsieur BACQUART Alain.

Technicien informatique, THALES SECURITY SYSTEMS, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 1 rue Pierre Brossolette à L'HAY LES ROSES.

Madame BAHLOULI Yasmine.

Agent de vente, AMD SEINE, SAVIGNY LE TEMPLE demeurant 10 rue Hélène Muller à THIAIS.

Madame BAIGUERA Sylvie,

Etalagiste qualifiée, GALERIES LAFAYETTE, THIAIS demeurant 27 rue de la Liberté à THIAIS.

Monsieur BARA Rachid,

Chef de rang tournant, LE MERIDIEN MONTPARNASSE, PARIS demeurant 4 allée des Lours à CACHAN.

Madame BARBAU Patricia,

Gestionnaire affaires techniques et juridiques, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 6 rue de Falkirk à CRETEIL.

Mademoiselle BARBIERI Françoise,

Conseiller cotisants, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 13 rue de Nice à ALFORTVILLE.

Monsieur BARDOT Marc,

Coloriste, VERNIS SOUDEE PRODUCTIONS, FLEURY MEROGIS demeurant 11 ter av. du Rôle à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BARRAU Didier,

Technicien GED, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 6 rue du Moulin d'Amboile à SUCY EN BRIE.

Monsieur BARRET Gilles,

Technicien services généraux, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 4 rue Gabriel Péri à ABLON SUR SEINE.

Madame BARTHIAUX Christine.

Attachée commerciale, BONNA SABLA SNC, VILLENEUVE LE ROI demeurant 123 B av. le Foll à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BASTARD Pascal,

Informaticien, PHILIPS FRANCE, IVRY SUR SEINE demeurant 7 rue Claude Perrault à CRETEIL.

Monsieur BAUCHE Marc,

Chef de groupe de vente, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 8 rue Pasteur à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BAUDIN Emmanuel,

Dessinateur industriel, SAGEM DEFENSE SECURITE, ARGENTEUIL demeurant 152 rue Edouard Tremblay à VITRY SUR SEINE.

Madame BEAUFILS Marie-Thérèse,

Rédactrice d'assurances, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 7 av. du Colonel Fabien à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BEAUVOIS Jean,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 75 rue Viala à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BEKKAT BERKANI Zoubida,

Secrétaire, CI ORTF, PARIS demeurant 4 terrasse Le Nôtre à CHARENTON LE PONT.

Monsieur BELABES Rabah.

Employé de station, STATION BP PAUL DOUMER, PARIS demeurant 49 rue Gay Lussac à ARCUEIL.

Monsieur BELHADI Lahouari.

Chef de section, BHV SERVICE NR 1, IVRY SUR SEINE demeurant 2 rue Jean Bonnefoix à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BELHADRI Belkherroubi.

Coffreur, EIFFAGE TP RESEAUX ETS QUILLERY, LIMEIL BREVANNES demeurant 91 av. de Choisy à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur BELLEC Jean-Yves,

Technicien de méthodes, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 42 bd Jean Jaurès à FRESNES.

Monsieur BELLILI Djamal,

Monteur, CAHOUET, MONTREUIL demeurant 7 av. du 11 Novembre 1918 à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BELORDRE Yves,

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 3 rue Bougainville à RUNGIS.

Monsieur BEN GUIGUI Serge,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 15 rue Auguste Dasprat à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur BEN MAMAR Amar,

Chargé de gestion immobilier, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE demeurant 16 rue Catherine Sauvage à BRY SUR MARNE.

Monsieur BENFERHAT Youcef,

Technicien supérieur AV, HISPANO SUIZA, MOISSY CRAMAYEL demeurant 2 place Pierre Sémard à CHOISY LE ROI.

Madame BERGER Véronique,

Cadre administratif, AXA FRANCE, PARIS demeurant 8 rue Théodorine à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BERT Patricia,

Chef de secteur, GEORGIA PACIFIC FRANCE, COURBEVOIE demeurant 7 quai de Bercy à CHARENTON LE PONT.

Monsieur BERTON Dominique,

Assistant commercial, SIEMENS HEALTHCARE DIAGNOSTICS, SAINT DENIS demeurant 12 rue de Provence à CACHAN.

Madame BERTRAND Catherine,

Assistante pricing, PHILIPS FRANCE, IVRY SUR SEINE demeurant 11 rue Porchefontaine à SUCY EN BRIE.

Monsieur BETZY Mesmin,

Agent de maîtrise, BHV, IVRY SUR SEINE demeurant 7 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Madame BEVIERE Nicole.

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 15 allée des Hauts Bois à SUCY EN BRIE.

Madame BICHON Chantal,

Employée service hôtelier, STE FRANCAISE DE SERVICES, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 46 chemin des Lilas à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BILLAULT Eric.

Agent de maîtrise, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 63 rue Mirabeau à CHOISY LE ROI.

Monsieur BILLEAU Jean-Jacques,

Technicien informatique, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 18 rue Gaston Monmousseau - bât. C à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BILLET Jean-Marc,

Technicien commercial sédentaire, ATX SA, AMIENS demeurant 9 rue Raymond Losserand à NOGENT SUR MARNE.

Madame BILON Simone,

Technicien production, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 12 sq. Robert Lesage à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur BINARD Fabrice,

Conseiller professionnel, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 181 bd Pasteur, bât. F4 à BRY SUR MARNE.

Monsieur BISMUTH Maurice,

Animateur éducateur, LYCEE JANSON DE SAILLY, PARIS demeurant 1 rue François Mansart à CRETEIL.

Monsieur BITOR Jean-Pierre,

Agent logistique production, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 bis voie Normande à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BLACHERE Michel,

Agent de méthode, HERVIEU, CRETEIL demeurant 10 cours des Juilliottes à MAISONS ALFORT.

Monsieur BLAIS Bruno,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 21 ter rue de Montreuil à VINCENNES.

Madame BLANCHETIERE Catherine.

Employée de banque, FORTIS BANQUE, PUTEAUX demeurant 26 rue du Hameau à L'HAY LES ROSES.

Madame BLOCH Françoise,

Chargée de mission direction financière, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 3 passage Giamarchi Bican à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BLOT Michèle,

Attachée de direction, FONDATION D'AUTEUIL, PARIS demeurant 30 rue Carnot à LE KREMLIN BICETRE.

Mademoiselle BOCK Danielle,

Agent de maîtrise, AGME, PARIS demeurant 15 avenue Chéret à LE PLESSIS TREVISE.

Madame BOESSEMBACHER Françoise,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 14 rue de Macon à ALFORTVILLE.

Monsieur BOISSEAU Martial.

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 42 rue des Vendangeurs à MAROLLES EN BRIE.

Madame BONAL Annette,

Comptable, AREPA, MALAKOFF demeurant 4 rue Jacques Doré à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame BONNEAU Mireille.

Secrétaire, DANONE FRANCE, RUNGIS demeurant 70 rue Victor Hugo à MAISONS ALFORT.

Monsieur BOREL Pierre,

Technicien, AFP, PARIS demeurant 35 rue Louise Michel à VILLEJUIF.

Monsieur BOUCHE Patric.

Ingénieur resp. assur. qual. fournisseur, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 11 rue des Epinettes - Rés. Le Modigliani à SAINT MAURICE.

Monsieur BOUCHE Philippe,

Conseiller en patrimoine financier, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 36 rue de Bellevue à SUCY EN BRIE.

Monsieur BOUCHER Yves,

Responsable du département, GALERIES LAFAYETTE, EVRY demeurant 14 rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Madame BOULANGER Françoise,

Technicien service médical, SMRIF, PARIS demeurant 13 Rés. les Chênes à LE PLESSIS TREVISE.

Madame BOULAY Brigitte,

Responsable unité de gestion, ALBINGIA, STRASBOURG demeurant 23 rue de l'Eglise à VINCENNES.

Monsieur BOUQUET Denis,

Employé, CUNO FILTRATION, LES ATTAQUES demeurant 7 av. Barbès à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BOUQUET Josiane,

European coord. formula management, GIVAUDAN FRANCE, ARGENTEUIL demeurant 7 av. Barbès à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BOURGOIN Philippe,

Chef d'équipe, FRAIKIN LOCAMION, CRETEIL demeurant 2 Rés. du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Madame BOURGOIN Régine,

Coordinateur qualité SI, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 126 rue de Gravelle à MAISONS ALFORT.

Madame BOUROT Dominique,

Acheteur, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 5 av. du Petit Parc à VINCENNES.

Monsieur BOUSEZ Jacques, (en retraite)

Conseiller professionnel, ANPE, CRETEIL demeurant 9 rue Auguste Desprat à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BOUSQUET Isabelle.

Assistante de direction, LCFEDR BANQUE, PARIS demeurant 16 rue de Fontenay à VINCENNES.

Monsieur BOUYSSOU Thierry,

Technicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 37 allée de l'Ecole à ABLON SUR SEINE.

Monsieur BOUZIDI Mohamed.

Manutentionnaire, ISS ABILIS FRANCE, ORLY demeurant 301 av. de Fontainebleau à THIAIS.

Madame BOZZINI Nelly.

A. M. technique, GROUPE TAITBOUT INSTITUTIONS, PARIS demeurant 1 rue du Cdt Marchand à CACHAN.

Madame BRACCONI Sophie,

Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS, COLOMBES demeurant 18 rue du Clos d'Orléans à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BRAISAZ Sylvie,

Comptable, OCP REPARTITION, SAINT OUEN demeurant 8 rue Maximilien Robespierre à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BRARD Jocelyne,

Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 67 rue des Princes de Wagram à MANDRES LES ROSES.

Madame BRASSENS Isabelle,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 3 rue Yves Léger à CHOISY LE ROI.

Monsieur BRASSIER Marc,

Ingénieur, VALEO VISION, BOBIGNY demeurant 7 rue Cristino Garcia à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur BRAVO Gabriel,

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 37 av. des Falonnières à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BREUIL Georges,

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Georges Clémenceau à CHOISY LE ROI.

Madame BRIAND Jocelyne,

Inspecteur expert, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 8 rue Antoine Pinay à ORMESSON SUR MARNE.

Madame BRIE Sylviane.

Assistant secrétariat et logistique, EDF, LILLE demeurant 34 rue Eugène Martin à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BRUNE Joëlle,

Responsable unité comptable, UNEDIC, PARIS demeurant 56 rue Carnot à MAISONS ALFORT.

Monsieur BRUNIER Didier,

Fraiseur, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 27 rue Guy Moquet à CHOISY LE ROI.

Madame BRUNNER Annie.

Gestionnaire administratif, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 151 rue du Général de Gaulle à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur CABRION Eric.

Cariste, PAREXLANKO, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 4 pl. de la Sapinière à BOISSY SAINT LEGER.

Mademoiselle CADIET Sylvie,

Comptable, ARKEMA, PARIS LA DEFENSE demeurant 120 rue Diderot à VINCENNES.

Monsieur CAILLIEUX Patrick,

Gérant produits de taux, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, PARIS demeurant 29 sq. Edison à CRETEIL.

Monsieur CALENDA Alain.

Magasinier réceptionnaire, OCP REPARTITION, SAINT OUEN demeurant 42 rue Lucie à CHOISY LE ROI.

Madame CAMARA Marie-Louise.

Rédactrice, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 9 rue Raymond Poincaré à CRETEIL.

Madame CAMEROL Nicole,

Employée de banque, BANQUE NEUFLIZE OBC, PARIS demeurant 1 sq. Georges Guyon à MAISONS ALFORT.

Monsieur CAMPAGNA Antoine,

Chargé de mission, AFPA, MONTREUIL demeurant 49 av. Alsace Lorraine à LIMEIL BREVANNES.

Madame CANTO Adeline,

Conseiller patrimonial, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS demeurant 26 rue Etienne Dolet à CHOISY LE ROI.

Monsieur CARRE Serge,

Comptable, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 7 rue de la Marne à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame CARREIRA Emilia,

Gardienne d'immeuble, AZUR GMF, LEVALLOIS PERRET demeurant 192 rue de Fontenay à VINCENNES.

Monsieur CARRIER Michel,

Technico-commercial, FLAKT SOLIVENT VENTEC, MEYZIEU demeurant 47 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Madame CASADO Madeleine,

Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 10 rue Lecerf à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur CASANOVA Pascal,

Concierge, HOTEL LE MEURICE, PARIS demeurant 8 sq. Vergnon à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur CASTANIE Jean-Michel,

Technicien maintenance, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 6 rue de Bruxelles à MAISONS ALFORT.

Monsieur CASTELLI Claude,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 66 allée des Clématites à LA QUEUE EN BRIE.

Madame CASTRY Marlène,

Secrétaire assistante, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 13 rue Henri Dunant à VILLIERS SUR MARNE.

Madame CAUGANT Patricia.

Gestionnaire de contrat, AVIVA ASSURANCES, BOIS COLOMBES demeurant 8 rue Frédéric Mistral à CRETEIL.

Madame CAURO Christiane.

Secrétaire, SVPR, IVRY SUR SEINE demeurant 15 voie Isabey à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle CAYROCHE Martine,

Responsable marketing, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 8 av. Stinville à CHARENTON LE PONT.

Madame CERTAIN Christine.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 21 route de Bry à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur CETTE Jean-Jacques,

Responsable comité d'entreprises, AGF, PARIS demeurant 34 av. Raspail à GENTILLY.

Madame CHABENAT Corinne,

Comptable, UNILEVER FRANCE, RUEIL MALMAISON demeurant 137 av. Flouquet à L'HAY LES ROSES.

Madame CHALLY Sylvie,

Attachée relations extérieures, AGME, PARIS demeurant 6 bis rue du Val d'Osne à SAINT MAURICE.

Monsieur CHAMPALET François,

Directeur contrôle de gestion, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 39 rue des Cèdres à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CHANCEL Marie-France,

Agent administratif, CPAM, PARIS demeurant 5 av. Henri Barbusse à JOINVILLE LE PONT.

Madame CHAPILLON Sylvie,

Chargée de clientèle, GE MONEY BANK, PARIS LA DEFENSE demeurant 8 rue de Martin Vast à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame CHARLOT Brigitte,

Assistante administrative, SANOFI AVENTIS, PARIS demeurant 4 rue de la République à CHARENTON LE PONT.

Monsieur CHARPENTIER Stéphan,

Gestionnaire de portefeuille, AGF, PARIS demeurant 38 rue Charles Pathé à LA QUEUE EN BRIE.

Madame CHAUVET Michèle,

Assistante administrative, AREVA T ET D TRANSFORMATEURS DE MESURE, MONTROUGE demeurant 1 rue Aristide Briand - esc. R logt. 5271 à GENTILLY.

Monsieur CHAYATA Mohamed,

Technicien exploitation, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 15 rue Alphonse Brault à CHOISY LE ROI.

Madame CHAZELAS Françoise,

Employée de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 58 rue Cécile à MAISONS ALFORT.

Madame CHEMINEL Claudine.

Employé administratif, GROUPE APRI, PARIS demeurant 9 rue de la Cavette à SANTENY.

Monsieur CHEMOUNY Elie.

Inspecteur, BUREAU VERITAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 35 rue Ampère à VITRY SUR SEINE.

Monsieur CHENEAU Loïc,

Chef d'équipe informatique, RTE, MARCQ EN BAROEUL demeurant 6 rue Charles Vanel à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur CHIAPOLINI Marc,

Ingénieur chef de projet, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 88 ter av. du Mesnil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CHOBLET Marvvonne.

Gestionnaire du personnel, GROUPE SPR, IVRY SUR SEINE demeurant 5 allée des Trémières à MANDRES LES ROSES.

Madame CHOLLET Marianne.

Cadre administratif, AUDIENS, VANVES demeurant 6 allée Sonia Delaunay à VILLEJUIF.

Monsieur CHOPIN Guy,

Directeur d'agence, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 28 av. Marinville à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle CHOUKROUN Isabelle,

Hôtesse de caisse, STE ATAC, AMIENS demeurant 36 bis av. Emile Renaud à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame CHOUZENOUX Marie-Paule,

Secrétaire médicale, POLYCLINIQUE CRETEIL LA CONCORDE, ALFORTVILLE demeurant 3 rue du Dauphiné à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CHRIST Claudine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 10 av. Beauséjour à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur CINIER Alain,

Mécanicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 62-64 sentier des Rosiers à ORLY.

Monsieur CLEMENT Jean-Michel, (en retraite)

Dessinateur industriel, DURR SYSTEMS, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 48 bis av. de la Faisanderie à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur COCQUEEL Jean-Yves,

Directeur administratif et financier, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET demeurant 7 rue José Dupuis à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle CODO Dominique.

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 3 rue Robard à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur COGNOT Patrick,

Responsable technique, PHILIPS FRANCE, SURESNES demeurant 596 av. Thérèse à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame COHEN Véronique,

Responsable comptabilité fiscalité, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES demeurant 107 rue de Fontenay à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur COMBRES Jean-Louis,

Agent technique électronicien, THALES OPTRONIQUE SA, ELANCOURT demeurant 7 allée Georges Braque à CRETEIL.

Madame COMMANCHAIL Patricia,

Conseiller patrimoine financier, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 43 bd de Polangis - Rés. Tour de Marne D3 à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur CONTENSOUS Jacques.

Cadre technicien entretien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 20 rue Eugène Brun à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame COP Sylvie,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 4 square Danton à CHOISY LE ROI.

Monsieur COSVIN Louis-Philippe.

Responsable qualité conception, VALEO EEM, CRETEIL demeurant 33 rue du Bois des Jones Marins à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur COTTEN Patrick.

Cariste, ALDIS ILE DE FRANCE, ORLY demeurant 9 rue Pierre Corneille à ORLY.

Madame COUDER Marie-Claude, (en retraite)

Chef d'équipe, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 15 rue du Vert Galant à SUCY EN BRIE.

Monsieur COULARD Bruno,

Monteur GTR, SNECMA GROUPE SAFRAN, MOISSY CRAMAYEL demeurant 51 rue de la Ferme à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame COULIBALY Sanata,

Employée de montage armement, SERVAIR, LE MESNIL AMELOT demeurant 8 pl. des Erables - Angevine à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur COURIOU Michel,

Ingénieur, ASTRIUM SAS, LES MUREAUX demeurant 59 rue de la Citadelle à ARCUEIL.

Monsieur COURTECUISSE Patrice,

Technicien essais aérodynamiques, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 125 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame COUTABLE Annie,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 6-12 av. du Pdt Wilson à CACHAN.

Monsieur COUTANT Michel,

Ingénieur, EADS TEST ET SERVICES, ELANCOURT demeurant 34 rue du Docteur Maurice Ténine à FRESNES.

Monsieur CRIADO Eladio.

Responsable de transport, ANTALIS, TIGERY demeurant 2 rue de la Raie Tortue à RUNGIS.

Madame CRISOSTOMO Maria,

Employée service achats, ERCUIS, ERCUIS demeurant 17 rue des Belles Vues à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur CROUZILLES Yves,

Directeur financier, LE MERIDIEN ETOILE, PARIS demeurant 34 imp. Ste Colombe à CHEVILLY LARUE.

Madame CUVILLON Danièle,

Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 137 rue Diderot à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur CZAPNIK Bruno,

Mécanicien, STE COMMERCIALE CITROEN, MASSY demeurant 11 allée du Ru à FRESNES.

Monsieur D'AGOSTINO Félice.

Technicien gestion production, HISPANO SUIZA, COLOMBES demeurant 4 allée du Commerce à FRESNES.

Madame D'ANGELO Marie-Yvonne,

Comptable, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 124 rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur D'ORIA Bernard.

Essayeur, SVICA, CRETEIL demeurant 42 rue Anatole France à VILLEJUIF.

Madame D'ORIO Muriel.

Conseiller clientèle particuliers, FORTIS BANQUE, PUTEAUX demeurant 5 rue de Brie à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur DA CONCEICAO LEITAO José Augusto,

Electricien, SNEF SA, SAINT DENIS demeurant 2 bis allée de la Gare à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DA SILVA Rosa,

Gardienne d'immeuble, FONCIA VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 15 rue Henri Cardinaud à CRETEIL.

Monsieur DA SILVA Victor,

Bobinier, AREVA T ET D TRANSFORMATEURS DE MESURE, MONTROUGE demeurant 2 rue des Quatre Tours à GENTILLY.

Monsieur DA SILVA CARREIRA Fernando,

Tolier, CERETTI SA, BOISSY SAINT LEGER demeurant 96 rue Guy Moquet à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur DAHMOUNI Abdellah,

Contremaître, SIN ET STES, PARIS demeurant 19 rue de l'Argonne à VITRY SUR SEINE.

Madame DALISSON Evelyne,

Chargée d'opérations, UBIFRANCE, PARIS demeurant 3 rue Anquetil à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur DAMASSE Alexandre,

Pupitreur, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 2 rue Edouard Vaillant à LE KREMLIN BICETRE.

Madame DAMBLIN Michèle,

Employée, AFPA, PARIS

demeurant 30 rue Verte à VITRY SUR SEINE.

Madame DARRAS Marie-Noëlle,

Responsable secteur coupe et montage, DIM SA, AUTUN demeurant 58 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à ALFORTVILLE.

Madame DAUFRESNE Françoise,

Comptable, PRO BTP, PARIS

demeurant 12 rue Paul Bert à IVRY SUR SEINE.

Madame DAUFRESNE Sylvie,

Agent de maîtrise, AGME, PARIS

demeurant 28 bis rue du Plessis Trévise à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DAUSSY Colette,

Technicien conseil, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 24 av. du Bois à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur DE ALMEIDA TAVARES Antonio,

Opérateur chef d'équipe, PATHE CINE 23, PARIS demeurant 22 chemin des Basses Brunes à NOISEAU.

Madame DE CASTRO MAGALHAES Dominique,

Technicien maîtrise des risques, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 42 rue Marie Sorin Defresne à VITRY SUR SEINE.

Madame DE CRAENE Nadine.

Correspondant, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 27 rue Gérard Philipe à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DE JESUS SEMIAO Manuel,

Chauffagiste, ABP, CLICHY

demeurant 26 rue d'Anjou à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur DE MICCO Vincenzo,

Massicotier, IMPRIMERIE FLOCH LONDON, PARIS demeurant 5 rue de Bourgognie à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DE VELLIS Pierre,

Technicien, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 17 place Ovale à CACHAN.

Madame DEGLISE Roselyne,

Secrétaire de direction, AIRELEC, PARIS demeurant 39 rue des Rieux à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DEJOIE Martine,

Attaché administratif, VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX, NANTERRE demeurant 39 rue Charles Silvestri à VINCENNES.

Mademoiselle DELAHAIE Nicole,

Technicien conseil PF, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 18 rue Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur DELAPORTE Patrick,

Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 4 rue d'Avron à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DELDYCK Florence,

Assistante commerciale, GROUPE ARNOULD, PANTIN demeurant 6 rue de Falkirk à CRETEIL.

Monsieur DELMAS Yannick,

Cadre, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 93 rue Victor Hugo à THIAIS.

Madame DELORME Sandrine,

Comptable, AXA LIABILITIES MANAGERS, PARIS demeurant 66 rue Ledru Rollin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle DELOZ Véronique,

Gestionnaire, AGF, PARIS

demeurant 118 Gde rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur DELSOL Alain.

Directeur d'opérations, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 3 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Madame DENIS Sylvie,

Technicien de la banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 2 allée Roland Pilain à THIAIS.

Madame DENIZIAUT Bernadette.

Chargé de recouvrement amiable, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 2 place du Général Leclerc à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle DERRIEN Catherine,

Secrétaire, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 51 av. Joffre à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DERVIN William.

Rédacteur devis, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 2 sq. de la Pépinière à CHEVILLY LARUE.

Monsieur DESJARDIN Dominique,

Cadre, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 5 rue du Loing à CACHAN.

Monsieur DESPLAT Joël,

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 2 place de la Sablière à BOISSY SAINT LEGER.

Madame DESSAINT Danielle.

Assistante responsable RH, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 7 cours des Bruyères à MAISONS ALFORT.

Monsieur DI BERNARDO Lorris,

Cadre, BANCA INTESA FRANCE, PARIS demeurant 69 av. d'Alfortville à CHOISY LE ROI.

Monsieur DI SOTTO Guistino,

Agent de dépannage, BHV SERVICE NR 1, IVRY SUR SEINE demeurant 1 allée Darius Milhaud à VALENTON.

Monsieur DIAKITE Bakary,

Ouvrier, COMATEC, ARCUEIL demeurant 6 rue du Val d'Osne - appt. 32 à SAINT MAURICE.

Madame DIALLO Marinette,

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 71 rue Karl Marx à VILLEJUIF.

Monsieur DIARRA Mahamadou,

1er Aide de cuisine, HOTEL PULLMAN PARIS RIVE GAUCHE, PARIS demeurant 199 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DIENEROVA Véronica.

Agent de fabrication, NEXANS FRANCE, DRAVEIL demeurant 29 av. Carnot à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame DIETZI Joëlle,

Employé, ALTADIS DISTRIBUTION FRANCE, LOGNES demeurant 6 Impasse Emile Zola à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur DIGUET Patrice,

Responsable commercial, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 6 av. de Villeneuve St Georges à CHOISY LE ROI.

Monsieur DINH Francis.

Employé de banque, FORTIS BANQUE, PUTEAUX demeurant 33 rue de Champagne à MAISONS ALFORT.

Monsieur DIONISIO Tony,

Informaticien, SICLI, LE BLANC MESNIL demeurant 8 allée des Pinsons à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur DIOT Alain,

Analyste système, NATIXIS, PARIS demeurant 121 rue de Fontenay à NOGENT SUR MARNE.

Madame DOCET Claudine,

Gestionnaire contrat de travail, ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 40 av. du Rôle à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur DOLFI Jean-Robert.

Agent administratif, ADASE, PARIS demeurant 4 allée Maxime Gorki à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DOMAH Antoinette.

Secrétaire, KDI, LA COURNEUVE demeurant 12 av. du Chateau à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DOMENECH Martine,

Secrétaire, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 49 rue du Grand Val à SUCY EN BRIE.

Monsieur DONCHEZ Jean-Claude, (en retraite)

Traceur, GCC, LES MUREAUX demeurant 13 rue Truillot esc. C11 à IVRY SUR SEINE.

Madame DORE Bénédetta,

Comptable, SIFRACO, PARIS demeurant 29 rue du Dr Paul Laurens à VILLEJUIF.

Monsieur DOS SANTOS VAZ Luis,

Agent d'entretien, GOM PROPRETE, SUCY EN BRIE demeurant 44 av. du Maine à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur DOUCET Christian,

Vendeur, BHV, PARIS demeurant 9 Allée des Cavaliers à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle DRAGHI Fabienne,

Assitante de direction, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 3 rue Robard à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur DRAME Amara,

Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 4 rue du Val d'Osne à SAINT MAURICE.

Madame DREYFUS Sylvie,

Sous chef de bureau adjoint, VEOLIA EAU, PARIS demeurant 16 rue du Guerrier Celte à RUNGIS.

Madame DUBOIS Françoise,

Technicien gestion personnel QS, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 21 rue de Joly à CRETEIL.

Madame DUBOIS Marie-Gaëlle,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 6 rue Grognard à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DUBOIS Myriam,

Technicien gestionnaire portefeuilles, AGF, PARIS demeurant 18 av. du Général de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur DUCHIER François,

Cadre de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 75/79 rue Marat à IVRY SUR SEINE.

Madame DUCOMET Nicole.

Vendeuse bilingue, NINA RICCI, PARIS demeurant 1 av. Herbillon à SAINT MANDE.

Monsieur DUDT Pascal,

Chargé d'affaires, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 5 allée des Erables à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Mademoiselle DUFOUR Marie-Line.

Technicien de la banque, BNP PARIBAS, IVRY SUR SEINE demeurant 22 rue Amédée Huon à IVRY SUR SEINE.

Monsieur DULON Michel, (en retraite)

Ingénieur chercheur, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 43 rue du Moulin à Vent à SUCY EN BRIE.

Madame DUMONT Claudine.

Technicien comptable, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 1 rue du Dr Pierre Rouques à VILLEJUIF.

Madame DUMONT Martine,

Technicien conseil, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 8 sq. Jean-Pierre Martinez - appt. 841 à CRETEIL.

Madame DUQUESNE Yolande.

Secrétaire, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 13 rue Gutenberg à VALENTON.

Monsieur DURAES Adelino.

Convoyeur, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, CLICHY demeurant 57 B av. du Mesnil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DURAND Catherine.

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 48 av. Rabelais à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DURAND Gilles.

Standardiste, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL IDF, PARIS demeurant 112 av. du Maréchal Joffre à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DURINDEL Guy,

Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 1 sq. Louis Braille à MAISONS ALFORT.

Madame DURIOT Lucie.

Directeur financier et contrôle gestion, SAFT, BAGNOLET demeurant 13 rue Villebois Mareuil à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DUTAR Béatrice,

Analyste études informatiques, NATIXIS, PARIS demeurant 59 rue Ambroise Croizat à VILLEJUIF.

Mademoiselle EL AKILI Jama,

Agent de nettoyage, ACNA, ORLY demeurant 17 pl. Antoine de St Exupéry à ORLY.

Monsieur ESTRADE Michel.

Agent maîtrise d'encadrement, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 45 rue des Laitières à VINCENNES.

Monsieur EXARE Lucien,

Inspecteur, APAVE PARISIENNE, PARIS demeurant 34 rue des Sillons à MAROLLES EN BRIE.

Madame EYMERY Marie-Christine,

Technico administratif, ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 34 rue Marcel Sembat à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur FALGUIERES Jean-Marc,

Technicien, THALES ELECTRON DEVICES, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 9 allée de l'orangerie à ABLON SUR SEINE.

Madame FALIGAND Marie-Claire.

Technicien administration du personnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 3 allée Claude Debussy à L'HAY LES ROSES.

Monsieur FAUCONNET Laurent.

Employé, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS demeurant 10 rue Coquelin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur FAYS Jean-Pierre,

Agent de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 23 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Monsieur FEARD Christian,

Carrossier, STE COMMERCIALE CITROEN PARIS EST, VINCENNES demeurant 25 rue Gambetta à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur FELTESSE Bernard, (en retraite)

VRP, TOUR EQUIPEMENT, MAIGNELAY MONTIGNY demeurant 9 rue Jean d'Estienne d'Orves à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame FERGA George Cécile,

Technicien expérimenté serv. généraux, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 25 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Madame FERJULE Margaret,

Cadre de proximité, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 74 rue Emmanuel d'Ormesson à ORMESSON SUR MARNE.

Madame FERNANDEZ Louisette,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 6 allée du Perruchet à THIAIS.

Madame FERREIRA Catherine,

Assistante de direction, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 7 allée des Alpes à VILLIERS SUR MARNE.

Madame FERRIE Martine,

Technicien du service médical, SMRIF, PARIS demeurant 47 av. Paul Vaillant Couturier à CACHAN.

Monsieur FIASCHI Paul,

Chargé d'affaires, ELIS, PANTIN demeurant 50 av. de la République à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur FICHOU Pascal,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 rue du Bac à ABLON SUR SEINE.

Monsieur FILLEUR Michel,

Sous ingénieur, SAGEM DEFENSE SECURITE, ARGENTEUIL demeurant 4 allée du Four à SUCY EN BRIE.

Madame FISCHER Jeannine,

Responsable adm. personnel et paie, LAFARGE BETONS VALLEE DE SEINE, ALFORTVILLE demeurant 35 rue Roger Buessard à IVRY SUR SEINE.

Madame FLOCH Annie.

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 5 bis rue Georges Mandel à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame FORESTIER Patricia,

Technicien crédits documentaires, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 46 parc du Plessis à LE PLESSIS TREVISE.

Madame FORMOND Dolorès.

Encaisseur, SOFINREC, EVRY demeurant 47 av. du Pdt F. Roosevelt à THIAIS.

Monsieur FOUASSIER Sylvain,

Agent technique électronicien, INTERTECHNIQUE, PLAISIR demeurant 5 rue Carmen à L'HAY LES ROSES.

Madame FOULON Martine,

Agent administratif, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 2 rue Paul Saunière à MAISONS ALFORT.

Monsieur FOURNIER Lionel,

Magasinier, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 59 av. de la République à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame FRADET Anne-Marie,

Responsable secteur logistique, GALERIES LAFAYETTE, BUSSY SAINT GEORGES demeurant 22 rue de la Bretonnerie à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur FRANCOIS Pierre,

Titulaire encadrement, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 38 quai des Carrières à CHARENTON LE PONT.

Monsieur FRYDMAN André,

Ingénieur support informatique, AGF, PARIS demeurant 28 av. Winston Churchill à SUCY EN BRIE.

Monsieur FUCHS Jean-Eric,

Ingénieur chercheur, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 29 rue Gutenberg à LIMEIL BREVANNES.

Madame GABRIELLO Myriam,

Assistante, CCIP VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 80 rue Victor Hugo, bât. D à MAISONS ALFORT.

Monsieur GALAN Jean,

Chef d'équipe, BHV, PARIS demeurant 13 av. Marin à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur GALLAIS Christian,

Ingénieur, AREVA TA, SACLAY demeurant 9 rue Edouard Branly à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame GALLAND Diane,

Employée de banque, FORTIS BANQUE, PUTEAUX demeurant 85 av. du Général de Gaulle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur GAMONAL Didier.

Ingénieur propriété industrielle, VALEO EEM, CRETEIL demeurant 32 rue de Reims à ARCUEIL.

Monsieur GARDRAT Claude, (en retraite)

Responsable de projet, FORCLUM INGENIERIE, VERQUIN demeurant 4 Bd Aristide Briand à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame GARNIER Françoise,

Rédacteur polyvalent, UNPMF, PARIS demeurant 13 bis rue de l'Insurrection Parisienne à CHOISY LE ROI.

Madame GASCHY Sylvie,

Responsable unité, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 2 impasse du Paradis à CRETEIL.

Monsieur GASSAMA Mahamadou.

Conducteur d'engins, SITA ILE DE FRANCE, LIMEIL BREVANNES demeurant 4 rue Raspail - appt 601 à IVRY SUR SEINE.

Monsieur GATTONI Didier.

Chef de projet haute tension, NEXANS FRANCE, CLICHY demeurant 63 rue Charles Floquet à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle GAULTIER Marie-Yvonne.

Technicien administration du personnel, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 18 route de Villiers à LA QUEUE EN BRIE.

Madame GAUTHEROT Monique,

Assistante commerciale, SYSTEMAT, TOULOUSE demeurant 9 placette des Fauconnières à IVRY SUR SEINE.

Monsieur GAZIL Marc,

Conseiller financier, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 155 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur GENINI Laurent,

Ingénieur chercheur, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 27 rue Paul Gauguin à VITRY SUR SEINE.

Monsieur GEORGEL Jean-Paul,

Correspondant, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 63 rue Henri Rouart à LA QUEUE EN BRIE.

Madame GEORGI Muriel,

Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 25 rue Claude du Val à MANDRES LES ROSES.

Monsieur GERAL Christian,

Approvisionneur, CASMF CARREFOUR, LIEUSAINT demeurant 7 rue Fernand Baudin à BOISSY SAINT LEGER.

Madame GIRARD Anne-Marie,

Assistante appui commercial, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 3 B av. Paul Vaillant Couturier à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur GIRARD Philippe,

Tailleur, ECE TELEFLEX SYNERAVIA, RUNGIS demeurant 1/3 rue Pierre Curie à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur GIRAUDO Olivier,

Ingénieur, ONERA, CHATILLON demeurant 9 Sentier des Closeaux à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GOBAL Danabal,

Employé de services messageries, UNIVERSAL MUSIC, ANTONY demeurant 3 allée des Pervenches à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GODARD Jean-Mary,

Cadre comptable, SOCOGERE, PARIS demeurant 4 villa du Dr Louis Georges Serre à VINCENNES.

Monsieur GONCALVES Joaquim,

Maître étancheur, SMAC, ANTONY demeurant 65 rue Grétillat à VITRY SUR SEINE.

Monsieur GONNET Christian,

Directeur, COLAS IDF NORMANDIE, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 23 rue de Coulanges à SUCY EN BRIE.

Monsieur GORCE Jean-Bernard.

Rédacteur juridique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 1 pl. des Erables à BOISSY SAINT LEGER.

Madame GORCZYCA Monique,

Secrétaire, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BAGNEUX demeurant 4 rue Gustave Charpentier à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GORY Sikou,

Préparateur de commandes, NADAUD DELAHAYE, RUNGIS demeurant 2 allée Nicolas Poussin à CRETEIL.

Madame GOUIFFES Martine,

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 23 rue A. Lecocq à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur GOULET Alain,

Chauffeur contractuel, MINISTERE DE LA DEFENSE, PARIS demeurant 6 place du Père Henri Didon à ARCUEIL.

Monsieur GOUMANE Mary,

Chef de partie, L'ALSACIENNE DE RESTAURATION, LE KREMLIN BICETRE demeurant 4 sq. Jean Esquirol à CRETEIL.

Monsieur GREGOIRE Jean-Pierre,

Responsable exploitation, APAVE PARISIENNE, PARIS demeurant 8 rue Charcot à CRETEIL.

Madame GRUMBACHER Marie-Christine,

Agent de service, SFGH HOPITAL SERVICE, CLICHY demeurant 1 Allée des Glaises à FRESNES.

Monsieur GUERINET Jean-Christophe,

Directeur juridique, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 3 rue du Maréchal Vaillant à NOGENT SUR MARNE.

Madame GUIRBAL Sylvie,

Vendeur en ligne entreprises, EDF, LILLE demeurant 11-13 rue Marcelin Berthelot à CHARENTON LE PONT.

Monsieur GUITTET Jean-Luc,

Ingénieur, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 1 allée des Iris à FRESNES.

Madame HAELLING Martine,

Assistante, MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant 3 rue V. Shoelcher à CACHAN.

Monsieur HAMARD Francine.

Responsable manager, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES demeurant 3 rue de la Première Division Française Libre à SAINT MANDE.

Madame HAMEL Dominique,

Assistante, NATIXIS, PARIS demeurant 4 terrasse Le Notre à CHARENTON LE PONT.

Monsieur HANAIZI Mustapha,

Chef d'équipe électrotechnicien, INEO VD, CLICHY demeurant 89 av. René Panhard à THIAIS.

Madame HEBERT Armelle,

Assistante sociale, INSTITUT CURIE, PARIS demeurant 7 rue du Petit Beaubourg à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur HEILBRONN Richard.

Directeur commercial, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET demeurant 46 rue Raspail à ALFORTVILLE.

Madame HEMEDINGER Hélène.

Expert comptable, EUROTEC FINANCE, PARIS demeurant 30 rue Anatole France à VINCENNES.

Monsieur HEMIMOU Belkacem.

Secrétaire médical, ASSOCIATION FRANCE TERRE D'ASILE, PARIS demeurant 1 allée de l'Amourette à MAISONS ALFORT.

Madame HENNEQUIN Marie,

Assistante médico marketing, LABORATOIRE INNOTHECH INTERNATIONAL, ARCUEIL demeurant 28 rue du Hameau à L'HAY LES ROSES.

Monsieur HENRY Pascal,

Cadre, CASDEN BANQUE POPULAIRE, NOISIEL demeurant 33 chemin des Lyonnes à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur HERLIN Bruno,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 12 rue de Mandres à PERIGNY SUR YERRES.

Mademoiselle HEROUART Catherine,

Conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, THIAIS demeurant 9 rue Jean Jupillat à THIAIS.

Madame HERRERA Françoise,

Contrôleur, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 46 rue Talma à VITRY SUR SEINE.

Madame HERSANT Monique,

Technicienne, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 14-18 pl. Pierre et Marie Curie à FRESNES.

Mademoiselle HIEULLE BASILIOU Brigitte,

Rédacteur juridique, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 17 av. du Chateau à VINCENNES.

Madame HIGONNET Catherine,

Rédactrice contentieux, COFACE, PUTEAUX demeurant 31 rue Claude Monet à NOISEAU.

Monsieur HOORELBEKE Francis,

Gardien d'immeuble, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 14 rue du Jeu de Paume à NOGENT SUR MARNE.

Madame HOWALD Sylvie,

Technicien du service médical, SMRIF, PARIS demeurant 2 rue des Epinettes à SAINT MAURICE.

Mademoiselle HRELJA Sylvie,

Employée, CALYON, PARÍS LA DEFENSE demeurant 1 bis villa Letourneur à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame HURTAUD Christiane.

Cadre comptable, UGAP, MARNE LA VALLEE demeurant 50 rue Mozart à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame HURTEBIZE Dominique,

Manager production, NESTLE CLINICAL NUTRITION FRANCE, NOISIEL demeurant 74 av. du Général de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur ISRAEL ACAJOU Henri.

Technicien, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 6 place Salvador Allende à CRETEIL.

Mademoiselle JACQUART Viviane.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 rue du Dr Faugeroux à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur JACQUIER André-Sébastien,

Comptable, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL IDF, PARIS demeurant 311 Rés. de la Chenaie à SUCY EN BRIE.

Madame JAFFRE Christiane,

Conseiller financier, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 34 allées des chênes à VILLECRESNES.

Monsieur JAILLET Jean-Pierre,

Technicien enquêteur, SMRIF, PARIS
demeurant 23 rue du Port au Fouarre à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur JAMET Alain,

Technicien commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 15 bis rue des Frères Bonneff à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur JARRY Bruno,

Cadre commercial, VG EMBALLAGE, PARIS demeurant 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à SUCY EN BRIE.

Monsieur JEAN BAPTISTE SIMONNE Victor,

Agent d'exploitation, SOCCRAM, CLICHY demeurant 1 rue de Savoie - porte 54 à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur JEANNE Denis,

Gestionnaire logistique, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES demeurant 5 rue des Fosses à VILLIERS SUR MARNE.

Madame JEGOU Christine,

Secrétaire, ACOSS, MONTREUIL

demeurant 36 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Monsieur JIMENEZ PONTE Juan Carlos,

Dessinateur industriel, CERIC, PARIS

demeurant 2 rue Desroyés du Roure à MAISONS ALFORT.

Madame JOULIA Mireille,

Assistante de direction, INTS, PARIS

demeurant 61 rue du Docteur Emile Roux à FRESNES.

Monsieur JOUNIAUX Jean.

Electricien, SDEL TERTIAIRE GPI, SURESNES

demeurant 13 rue d'Algésiras à VITRY SUR SEINE.

Madame JOURNET Laurence,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS

demeurant 3 av. Maximilien Robespierre - appt. 143 à VITRY SUR SEINE.

Madame JULLIEN Catherine.

Technicien de prestations, CPAM, PARIS

demeurant 27 rue Danton à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur KAROUI Abdelhamid,

Brigadier de manutention, TRANSPORTS HEPPNER, NOISY LE SEC demeurant 2 rue Jules Michelet à CRETEIL.

Madame KEBE Evelvne.

Hôtesse d'accueil, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES

demeurant 2 allée Charles Deloncle à VINCENNES.

Madame KEITA Danielle,

Conseiller du SI local, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 15 rue Charles Calmus à GENTILLY.

Monsieur KIRCHHOFF Patrick,

Contremaître adjoint, DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, PARIS demeurant 3 rue Chevrette à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur KONE Balla.

Employé d'entrepôt, UD UNION DISTRIBUTION, RUNGIS demeurant 91 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Mademoiselle KORUM Muriel,

Employée commerciale, ATAC, JOUY EN JOSAS demeurant 4 avenue Pasteur à CACHAN.

Mademoiselle KOURGOUSOFF Joëlle,

Gradée de banque, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 56 Bd de la Libération à VINCENNES.

Madame KRANTZ Jacqueline,

Employée de maison, MADAME DELAFOSSE SUZANNE, JOINVILLE LE PONT demeurant 5 av. Coursault à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur LABOUS Jean,

Ingénieur, ALSTOM POWER CENTRALES, MASSY demeurant 17 rue de la Terrasse à FRESNES.

Madame LACAZE Michèle,

Communication webmestre, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 201 bd de Stalingrad - appt 171 à VITRY SUR SEINE.

Monsieur LAGACHE Alain,

Représentant VRP, SANDORGEL, CHATOU demeurant 124 rue des Quatre Ruelles à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LAGLANTINE Nicole,

Employée commerciale, SUPERMARCHE ATAC, PARIS demeurant 2 bis rue de Trucy à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle LAIZET Dominique,

Adjointe du RGSC, PAGES JAUNES, SEVRES demeurant 41 rue Maximilien Robespierre à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur LALI El Mekki,

Chauffeur d'autocar, AUTOCARS SUZANNE, VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant 31 av. Président Kennedy à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur LAMARRE Bruno,

Technicien structure, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 68 av. du Général de Gaulle à CHEVILLY LARUE.

Madame LAMART Raymonde,

Secrétaire de direction, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 27 av. du Général Billotte à CRETEIL.

Madame LAMBERT Irène,

Assistante maternelle, ITEP LE COTEAU, VITRY SUR SEINE demeurant 4 bis rue du Clos à LIMEIL BREVANNES.

Madame LANCIAL Patricia.

Assistante, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 4 rue Guynemer à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LANDSMANN Jean-Jacques,

Chef de projet, ADP GSI FRANCE, NANTERRE demeurant 7 pl. Victor Hugo à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur LANGLAIS Pascal,

Agent des services généraux, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 3 rue de Picardie à CHEVILLY LARUE.

Madame LANTENOIS Martine,

Employée de banque, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS demeurant 12 rue Gallet à VILLIERS SUR MARNE.

Madame LAPLEAU Sylvie,

Technicien supérieur études, SNECMA GROUPE SAFRAN, MOISSY CRAMAYEL demeurant 25 rue Pasteur à MANDRES LES ROSES.

Madame LAROCHE Françoise,

Chef de projet, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 3 allée Louis Jouvet à LE PLESSIS TREVISE.

Madame LAROUDIE Evelyne,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 6 bis rue Lamartine à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LAROUSSE Jacqueline,

Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 28 rue des Vendangeurs à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur LARRAGUETA Dominique,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 9 square Emile Zola à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur LARY Jean-Claude,

Responsable projet, SAGEM DEFENSE SECURITE, PARIS demeurant 7 rue des Genets à ORLY.

Monsieur LASO Alberto,

Technicien logistique, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MELUN demeurant 12 villa Charles de Gaulle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LAUTIER Bernard,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 36 av. du Général de Gaulle à THIAIS.

Madame LAUVAND Thérèse,

Assistante de direction, SMRIF, PARIS demeurant 9 av. P. Picasso - bât. G à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LAVAL Evelyne,

Ingénieur, SAFRAN INFORMATIQUE, MALAKOFF demeurant 13 bd Aristide Briand à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame LAVAUD Marie-Thérèse.

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 23 rue Guy de Goujon du Verger à ARCUEIL.

Monsieur LAVAYRE Jacques,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 21 rue de Jachère à MAROLLES EN BRIE.

Madame LAVERGNE Sophie,

Agent administratif, TOTAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 45 rue Jules Ferry à VITRY SUR SEINE.

Madame LE BOUETTE Corinne.

Technicien assurance maladie, CPAM, PARIS demeurant 47 av. du Président Wilson à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur LE CAER Philippe,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 21 rue Charles Infroit à VITRY SUR SEINE.

Madame LE CAOUSSIN Patricia.

Manutentionnaire responsable, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 14 rue Defforge à CHOISY LE ROI.

Mademoiselle LE CLAINCHE Françoise,

Comptable, HEIDELBERG, TREMBLAY EN FRANCE demeurant 16 rue Ste Colombe à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LE COAT Gérard.

Cadre commercial, UGC CINE CITE, NEUILLY SUR SEINE demeurant 63 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MAURICE.

Madame LE GALLOU GIVAUDIN Agnès.

Gest. support opérations retraite, GIE REUNICA BAYARD, PARIS demeurant 167 av. du Maréchal Joffre à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LE GOFF Jean Yves,

Cadre supérieur, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 38 quai des Carrières à CHARENTON LE PONT.

Madame LE GUEN Marguerite,

Responsable secrétariat, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 39 rue du Port à NOGENT SUR MARNE.

Madame LE MENN Sylvie.

Comptable, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 27 rue de la Gare à CACHAN.

Mademoiselle LE MEVEL Martine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 villa des Vignes à SAINT MAURICE.

Madame LE NALBAULT Jocelyne,

Médecin conseil, SMRIF, PARIS demeurant 112 av. du Bac à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LE NORMAND Marie-Laure,

Appui métier d'acheminement, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 5 allée des Lilas à VILLECRESNES.

Monsieur LE NOUVEL Loïc,

Responsable informatique, LE FOYER POUR TOUS, PARIS demeurant 28 bis rue Lamartine Prolongée à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur LE PERSON Dominique.

Surveillant, VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX, NANTERRE demeurant 38 rue Anatole France à CHEVILLY LARUE.

Madame LE QUERE Anne-Marie,

Assistante économie, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 10 rue Victor Hugo à ALFORTVILLE.

Monsieur LE SAINT Jean-Marc.

Acheteur, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 11 av. des Ailantes à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LE VERGER Daniel.

Développeur RGN, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 33 bis quai du Port au Fouarre à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LEBRUN Christine,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 11 av. de Verdun - appt. 1153 à CRETEIL.

Madame LECLERCQ Marie-Pierre.

Souscripteur, AGF, PARIS demeurant 135 bd de Stalingrad - appt. 142 à VITRY SUR SEINE.

Madame LEDIC Mireille,

Gestionnaire conseil prestations, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 8 rue Danielle Casanova à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur LEFEVRE Frédéric,

Cadre de banque, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE demeurant 5 rue Romain Rolland à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LEFFLOT Patrick,

Employé service magasin, PHILIPS FRANCE ECLAIRAGE, VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant 10 rue des Fusillés de Châteaubriand - appt. A12 à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame LEFRANC Claire,

Gestionnaire prestations, CAVAMAC, PARIS demeurant 10 rue Paul Cezanne à THIAIS.

Madame LEGENDRE Dominique,

Assistante de direction commerciale, CATU, BAGNEUX demeurant 1 rue C. Desmoulins à CACHAN.

Monsieur LEGENTY André,

Cadre, CNAV, PARIS

demeurant 36 rue du Pont de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle LEGIGAN Marianick,

Employée de banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant Bat M3 rue Raguet Lépine à VILLENEUVE LE ROI.

Mademoiselle LEHEL Judith,

Chargée de recouvrement, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 5 rue Alexis Chaussinand à IVRY SUR SEINE.

Madame LELGOUALCH Monique,

Conseillère de vente sénior, LE BON MARCHE, PARIS demeurant 16 rue Raspail à IVRY SUR SEINE.

Monsieur LEMAIRE Pascal,

Second de cuisine, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 11 Impasse Antoine Louis Barry à CRETEIL.

Madame LEMONNIER Carole.

Directeur projets, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 3 villa Saint Pierre à CHARENTON LE PONT.

Mademoiselle LEO Lydia,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 4 rue Marcelin Berthelot à BRY SUR MARNE.

Monsieur LEONARD Alain.

Consultant, GERIS, PARIS demeurant 2 bis av. du Général de Gaulle à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LEPAPE Daniel.

Dessinateur, INEO DEFENSE, MALAKOFF demeurant 13 rue Champollion à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle LEPETIT Marie-Laure,

Secrétaire assistante, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 14 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Madame LESCURE Dominique,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 27 rue de l'Ancienne Mairie à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LESETRE Brigitte,

Technicien principal, AGME, PARIS demeurant 12 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Monsieur LESGUILLON Jean-Marc,

Cadre, MESSIER DOWTY, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 125 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LESTRADE Dominique,

Employé, BNP PARIBAS, CRETEIL demeurant 21 allée Jack London à THIAIS.

Monsieur LETOCART Pierre,

Agent d'exploitation (pénibilité), EDF, DAMMARIE LES LYS demeurant 15 av. de la Folie à CHOISY LE ROI.

Monsieur LEVASSEUR Marc, (en retraite)

Préparateur commandes, BRISTOL MYERS SQUIBB, RUEIL MALMAISON demeurant 33 av. de Neuilly Plaisance à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LEVESQUE Didier,

Technicien protection cathodique, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 19 rue Labbé à CHOISY LE ROI.

Madame LIBER Martine,

Technicien conseil retraite, CNAV, PARIS demeurant 8 rue Louis Aragon à LA QUEUE EN BRIE.

Madame LOPES Dulce,

Agent de service, RESTAURANT MARACANA, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 2 rue de la Fosse aux Moines à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur LOSSER Philippe,

Chef de cabinet, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Yvonne à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle LOTTE Claire,

Ingénieur, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS demeurant 9 bis rue du Moulin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LOUIDET Patrice.

Agent fret, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 2 rue Jacques Gilbert Collet à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame LOZACH Dominique,

Ouvrière, BHV, PARIS demeurant 10 rue du Four - bât. F à BRY SUR MARNE.

Madame LUCCIONI Anny.

Professeur, IFPASS, PARIS LA DEFENSE demeurant 10 place Salvador Allende à CRETEIL.

Monsieur LUKASSEN Jean-Marc.

Dessinateur projeteur, MECALECTRO, MASSY demeurant 24 allée d'Alsace à CHEVILLY LARUE.

Madame MABILAT Brigitte,

Technicien retraite conseil, CNAV, PARIS demeurant 5 rue de Rome à ALFORTVILLE.

Madame MABILLE Josette,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 14 rue Charles Beauvais à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur MABIRE Guy, (en retraite)

Commandant de bord, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Henri Thirard à L'HAY LES ROSES.

Monsieur MACHINE Jean-Louis,

Ajusteur, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 4 ter rue Pierre Brossolette à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MAGNIER Bernard,

Chef comptable, MORY TEAM, PANTIN demeurant 4 av. du Général Leclerc à LE PLESSIS TREVISE.

Madame MAHBOULI Sergine,

Gardienne, OPH MAISONS ALFORT HABITAT, MAISONS ALFORT demeurant 80 av. de la Liberté à MAISONS ALFORT.

Monsieur MAINGUY André,

Ingénieur, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 11 rue Louis Xavier de Ricard à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame MALGENARD Nadia,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 15 rue Maurice Coutant à IVRY SUR SEINE.

Madame MALLOT Sylvana,

Cadre fonctionnel, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE demeurant 1 pl. des Canadiens à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur MAMOU Ali,

Chauffeur livreur, SELECT SERVICE PARTNER, PARIS demeurant 43 rue Lépine à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MANRY Serge,

Gestionnaire logistique, FONDS DE GARANTIE, VINCENNES demeurant 3 villa Marcès à SAINT MANDE.

Monsieur MANSY Jean-Pierre.

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 7 ter av. Leblanc Barbedienne à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur MARCHAND Denis, (en retraite)

Officier pilote, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 8 bis rue Beaubourg à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur MARCHAND Hervé,

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 19 av. de Stalingrad à FRESNES.

Monsieur MARCOS Francisco.

Marbrier fleuriste, GROUPE REBILLON, PARIS demeurant 87 av. de Verdun à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MARET Pascal.

Assistant postes de travail, SMRIF, PARIS demeurant 15 allée Aristide Briand à CHOISY LE ROI.

Madame MARGNON Catherine,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 20 rue de Bellevue à CRETEIL.

Mademoiselle MARIE FRANCIETTE Dominique,

Attachée de direction, CPAM, PARIS demeurant 10 rue du 18 Juin 1940 à MAISONS ALFORT.

Monsieur MARION Claude,

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 54 rue Marcel Bonnet à CACHAN.

Mademoiselle MARONNE Catherine,

Ouvrière secteur blanchisserie, ESAT DE ROSEBRIE, MANDRES LES ROSES demeurant 24 av. Georges Pompidou à MANDRES LES ROSES.

Monsieur MAROTTE Charles,

Chauffeur porteur, OGF, PARIS demeurant 7 sq. Bourdarias à ALFORTVILLE.

Madame MARTIN Aline,

Technicien conseil qualification supérieure, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 8 rue de Noiseau à ORMESSON SUR MARNE.

Madame MARTIN Sylvie,

Conseiller en patrimoine, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 109 rue de France à VINCENNES.

Monsieur MARTINEZ Luc.

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 36 bis rue Saint Martin à VILLENEUVE LE ROI.

Madame MARTINEZ Patricia,

Technicien économie finances, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 36 bis rue Saint Martin à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur MARVANNE Albert,

Technicien automobile, PGM ITALIE, PARIS demeurant 21 sentier Jules Guesde à VILLEJUIF.

Monsieur MASSONNEAU Gilles.

Electronicien supérieur, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 74 rue Etienne Marcel à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MASURE Georgina,

Réceptionniste, SAPON SAS, PARIS demeurant 29 av. de la Dame Blanche à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MATHE Alain.

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 1 bd Maxime Gorki à VILLEJUIF.

Monsieur MATSIONA Joachim,

Coupeur sur glace, JUDICE LAGOUTTE MIROITERIE, MORANGIS demeurant 18 rue Henri Thirard à L'HAY LES ROSES.

Monsieur MAURANNE Alain.

Magasinier, BOYET, MANDRES LES ROSES demeurant 9 ter des Pendants à SUCY EN BRIE.

Monsieur MAURIN Philippe.

Agent maîtrise exploitation, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 33 rue de la Marne à BRY SUR MARNE.

Monsieur MAURIZIO Daniel,

Directeur adjoint, COTEBA, SAINT DENIS demeurant 49 rue Ledru Rollin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MECHIN Corinne,

Cadre, AUDIENS, VANVES

demeurant 1-3 rue Jean Allemane à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle MEDINA Maryse,

Directrice de la mission des relations, CNAMTS, PARIS demeurant 7 rue de Montreuil à VINCENNES.

Monsieur MELANIE Claude,

Analyste fonctionnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 av. Léon Marchand à THIAIS.

Monsieur MELE Claude,

Key account manager, OCE FRANCE SA, NOISY LE GRAND demeurant 7 rue Denis Papin à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle MEMEL Micheline,

Ouvrière, CAT CAJ DE MENILMONTANT, PARIS demeurant 18 Cours des Juliottes à MAISONS ALFORT.

Madame MENGIN Sylvie,

Technicien retraite conseil, CNAV, PARIS demeurant 2, allée de l'Egalité à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame MENUET Sylvie,

Assistante service, JUNGHEINRICH FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 69 bis rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur MERABTI Hamid,

Chef de secteur, ATAC, JOUY EN JOSAS demeurant 37 av. du Colonel Fabien à VITRY SUR SEINE.

Madame MERCIER Catherine,

Déléguée hospitalière, BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, REIMS demeurant 8 allée des Feuillantines à VILLEJUIF.

Mademoiselle MESLAY Monique,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 37 bis av. Miss Cavell à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur MESNY Serge,

Chargé affaires entreprises, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 35 rue des Bergers à MAROLLES EN BRIE.

Madame MESSADENE Raymonde.

E.T.Q.S.A.C., PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 1 rue Gabriel Péri à IVRY SUR SEINE.

Monsieur METRO Camille,

Assistant au service retour, UNIVERSAL MUSIC, ANTONY demeurant 9 av. de l'Europe à CACHAN.

Madame MEUNIER Nicolette. (en retraite)

Agent commercial, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 1 place Nungesser et Coli à NOGENT SUR MARNE.

Madame MICHAUT Michèle.

Chef d'antenne, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 8/10 rue du Sergent Bobillot à CRETEIL.

Monsieur MICHELIN Dominique,

Responsable équipe contrôle électrique (pénibilité), RTE, VILLERS LES NANCY demeurant 38 rue Franklin à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur MICHOT Christian,

Peintre, SPR RENOVATION, IVRY SUR SEINE demeurant 157 av. Charles de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame MILLA Danielle,

Technicien escale commercial, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 28 bis av. Pierre Sémard à IVRY SUR SEINE.

Madame MINASSIAN Marie-Christine.

Technicienne, THALES SECURITY SYSTEMS, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 4 allée Michel Ange à ALFORTVILLE.

Madame MOISSET Isabelle,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 18 bd de Champigny à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur MOLARD Patrick,

Technicien planning, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 10 bd de Polangis à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MOLINA CHACON Juan,

Cariste manutentionnaire, SAE DE SOCODIS, PARIS demeurant 26 bd Maréchal Leclerc à JOINVILLE LE PONT.

Madame MOLINA CHACON Luisa.

Responsable secteur, DECA FRANCE IDF 1, IVRY SUR SEINE demeurant 17 av. Georges Clémenceau à MAISONS ALFORT.

Madame MONNEY Chadon,

Femme de ménage, ESTP, PARIS demeurant 14 D rue Gaston Monmousseau à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MONNIER Jean-Claude,

Technicien révision équipement mécanique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 22 rue de Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MONTEILLET Philippe,

Responsable technique produits et application, CATU, BAGNEUX demeurant 4 rue Marcel Sembat à LE KREMLIN BICETRE.

Madame MOREAU Christine,

Secrétaire, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 11 villa Saint Pierre à CHARENTON LE PONT.

Madame MORELLI Anna,

Calculatrice prestations prévoyance, AGME, PARIS demeurant 51-55 av. Lemerle Vetter à VITRY SUR SEINE.

Madame MORIN Annie,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 6 pl. Victor Hugo à LE KREMLIN BICETRE.

Madame MOUCHARD Françoise.

Cadre administratif, ALCATEL LUCENT ENTERPRISE, COLOMBES demeurant 1 villa Jean Gabin à SAINT MAURICE.

Monsieur MOUDIC Gérard.

Monteur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 82 av. André Rouy à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur MURILLO Jean,

Conducteur PL, FRANCE LOCATION DISTRIBUTION, GONESSE demeurant 1 route de Varennes Jarcy - gymnase A. Mimoun à PERIGNY SUR YERRES.

Madame NAHMIAS Martine, (en retraite)

Hôtesse navigante, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 8 av. des Marronniers à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame NALLET Annie,

Technicien conseil action sociale, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 15 rue Charles Calmus à GENTILLY.

Mademoiselle NALLET Nicole,

Chargée de relations clients, EFFICIENCE SANTE AU TRAVAIL, PARIS demeurant 32 rue de Coulmiers à NOGENT SUR MARNE.

Madame NEDEL Brigitte,

Secrétaire, TOTAL, PARIS LA DEFENSE demeurant 21 rue Vaucouleurs à ARCUEIL.

Madame NEDELEC Monique,

1ère main en teinturerie, STE NOUVELLE PRESSING DES GOBELINS, PARIS demeurant 59 av. Rouget de l'Isle à VITRY SUR SEINE.

Madame NETO Dinora,

Assistante transport, E CF, GRIGNY demeurant 4 rue Gustave Charpentier à L'HAY LES ROSES.

Monsieur NHINGSAVATH Thao.

Mécanicien, RENAULT ETOILE RETAIL GROUP, PARIS demeurant 18 allée des Boutons d'Or à CRETEIL.

Monsieur NICOL Jacques, (en retraite)

Chargé d'affaires, CORELEC, LISSES

demeurant 3 allée de la Croix du Mont à VITRY SUR SEINE.

Madame NIVOLIEZ Martine,

Chef de rayon, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE demeurant 2 allée Rembrandt à VILLEJUIF.

Madame NIVY Juliane.

Assistante commerciale, PATISFRANCE, RUNGIS demeurant 10 allée de Bretagne à THIAIS.

Mademoiselle NOLOT Martine.

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 7 rue Maurice Déménitroux à CRETEIL.

Madame NORDEY Martine.

Hôtesse de caisse, MONOPRIX SAINT PAUL, PARIS demeurant 5 pl. des Onze Arpents à VILLEJUIF.

Madame NOVELLO Patricia,

Manutentionnaire, ANDRE SA, PARIS demeurant 17 rue J.B. Renoult à IVRY SUR SEINE.

Madame OBERT Christine,

Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 38 ter allée de Bellevue à LE PERREUX SUR MARNE.

Mademoiselle OLLIER Dominique,

Secrétaire, TOTAL, PARIS LA DÉFENSE demeurant 76 av. du Mesnil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame OREME Danièle,

Assistante, NESTLE CLINICAL NUTRITION FRANCE, NOISIEL demeurant 26 rue André Laurent à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame ORESVE Sylviane,

Gardienne d'immeuble, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 21 rue Fernand Pelloutier à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur OUDIN Thierry,

Assistant d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, GENNEVILLIERS demeurant 31 rue de Lutèce à BRY SUR MARNE.

Madame OUPINIE Marie-Annick.

Technicien GED, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 3 rue de la Corne de Boeuf à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur OUZEROUT Sadek,

Ornemaniste, UMICORE, BRAY ET LU demeurant 16 rue Marius Delcher à CHARENTON LE PONT.

Madame PACHOT Nadine,

Cadre, BNP PARIBAS, GENNEVILLIERS demeurant 13 rue Eugène Pottier à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur PADOVANI Sylvain,

Technicien, ELYO SUEZ, PARIS demeurant 18 rue du Commerce - esc. 10 à ORLY.

Monsieur PAKULA Alain,

Ingénieur, FIVES STEIN, RIS ORANGIS demeurant 27 rue du Cap à CRETEIL.

Monsieur PALANQUE Bernard,

Chef de rang restaurateur, GALLOPIN, PARIS demeurant 30 av. du Chateau à VINCENNES.

Madame PALIZZOTTO Nadège,

Technicien du compte individuel, CNAV, PARIS demeurant 9, rue G. Foureau - Rés. Ile Caroline - bât. B2 à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur PANNELIER Bertrand,

Chargé de mission, SOFINCO, EVRY demeurant 2 rue Jules Joffrin à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PARENTY François,

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 55 av. Carnot à CACHAN.

Madame PASCUAL Josette.

Secrétaire, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 1 Résidence du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Madame PASTERNAK Danièle,

Gérante, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques.

Technico-commercial, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur PAULMIER Patrick.

Professeur technique, EPB, PARIS demeurant 44 rue Arthur Dalidet à MAISONS ALFORT.

Madame PAVIE Marie-France.

Secrétaire, MANUPARIS, SUCY EN BRIE demeurant 26 rue du Pont de Chennevières à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur PELAN Patrick,

Ingénieur programme, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 9 rue Charles Perrault à L'HAY LES ROSES.

Madame PELLETIER Catherine,

Cadre de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 32 route de Champigny à VILLIERS SUR MARNE.

Madame PEREIRA Laurinda,

Chargée de mission, BAPH, PANTIN demeurant 63 av. Beauregard à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur PERET Patrice,

Directeur corporate technologyl, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 9 rue du Maréchal Lyautey à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame PEREZ Jacqueline,

Responsable de service, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 3 av. de Chanzy à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PEREZ Marie,

Secrétaire, WOLTERS KLUWER FRANCE, RUEIL MALMAISON demeurant 204 bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PERICOUCHE Laurent,

Agent administratif, NESTLE FRANCE, NOISIEL demeurant 122 rue de la Paix à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame PERLBARG Josiane,

Documentaliste, MSD, PARIS demeurant 13 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Monsieur PERONINO Dominique,

Titulaire de service, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 52 rue du Centre à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur PERPOIL Stephan,

Développeur RGN, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 23 rue Paul Lafargue à LE KREMLIN BICETRE.

Madame PERRIN Nicole.

Responsable financier, FNAC SAINT LAZARE, PARIS demeurant 12 av. Joyeuse à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur PETIT Claude.

Cadre informatique, RSI, SAINT DENIS demeurant 14 av. Maurice Thorez à IVRY SUR SEINE.

Madame PETIT Marie,

Chef de produit, MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant 5 rue Emile Zola à VILLEJUIF.

Madame PEZZETTA Nathalie.

Technicien, MUTUELLE GENERALE, CRETEIL demeurant 1 rue Babeuf à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame PHILIP Odile.

Gestionnaire, FRANCE 2, PARIS demeurant 27 rue des Laitières à VINCENNES.

Monsieur PHILIPPE Patrice,

Contrôleur de gestion, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 2 bis rue Jean Moulin à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur PHINOSON Jean-Claude,

Chef de cuisine, STE FRANCAISE DE SERVICES, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 145 bis rue Chéret à CRETEIL.

Madame PICARD Martine,

Secrétaire de direction, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 3 rue des Alouettes à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame PICHON Martine.

Secrétaire commerciale, IFOCOP, RUNGIS demeurant 19 rue Adolphe Sannier à CHOISY LE ROI.

Madame PIERRE Sylvie,

Responsable de communication, ADEME, ANGERS demeurant 8 av. du Petit Parc à VINCENNES.

Madame PILANT MERCADAL Françoise,

Responsable services administratifs, CNCC, PARIS demeurant 7 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Monsieur PILLON Louis,

Responsable animation commerciale, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 6 allée des Platanes à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PINNA Anne-Marie,

Chef comptable, BRUNSWICK, PARIS demeurant 38-42 av. du Midi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PINTO Dominique,

Secrétaire assistante, MACSF ASSURANCES, PUTEAUX demeurant 9, allée de Monaco à THIAIS.

Monsieur PINTO DA SILVA José,

Maçon, FCTP, VILLENEUVE LE ROI demeurant 4 rue Jean Jaurès à CHOISY LE ROI.

Monsieur POCHON Jean-Pierre,

Responsable services généraux, SOURIAU FRANCE, MAROLLES EN BRIE demeurant 46 rue de Paris à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur POINTEAU Gérard,

Concepteur maquettiste, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 52 av. Danton à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur POINTOUT Serge.

Etancheur, SMAC, ANTONY demeurant 1 pl. des 11 Arpents à VILLEJUIF.

Madame POIREAU Brigitte,

Référent technique de recouvrement, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 181 Bd Pasteur Bat B4 à BRY SUR MARNE.

Madame POIRIER Christine.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 77 av. du 11 novembre à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame PONZINI Danièle.

Employée de bureau, NOVALIS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1 rue des Héros Nogentais à NOGENT SUR MARNE.

Madame POPOVIC Eyveline,

Technicienne en biologie, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS demeurant 23 av. G. Clémenceau à BRY SUR MARNE.

Madame PORRACHIA Marie-Ange,

Agent administratif, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 53 allée des Acacias à ORLY.

Madame PORTEFAIX Muriel,

Attachée travail communication, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 15 imp. du Mont à VITRY SUR SEINE.

Madame POZZOLI Danielle,

Scrétaire, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 25 rue de Plaisance à CRETEIL.

Madame PRASLON Martine,

Agent de maîtrise, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 45 rue de Strasbourg à VINCENNES.

Monsieur PUREN Gérard,

Chef d'équipe, TFE PARIS, ATHIS MONS demeurant 38 villa Pichon à CHOISY LE ROI.

Monsieur QUAGLIA Patrice,

Responsable dévelop. commercial, VWR INTERNATIONAL SAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 5 allée des Ormes à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame QUENARDEL Véronique,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 1 et 3 rue Frédéric Mistral à FRESNES.

Madame QUESNOT Sylviane,

Leader commercial escale, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 45 rue E. Derrien - C15 à VITRY SUR SEINE.

Madame RABACAL Maria,

Maîtresse de maison, MECS JEAN XXIII, ORLY demeurant 20 rue Anatole France à ORLY.

Monsieur RABILLAUD Jean-Luc.

Manager opérationnel, CPAM, PARIS demeurant 11 rue de l'Abbaye à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur RAGOT Francis,

Technicien maitrise des risques, CPAM, PARIS demeurant 38 av. Bertrand à LE PLESSIS TREVISE.

Madame RAMBAUD Martine.

Secrétaire de direction, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 13 rue des Peupliers à CACHAN.

Madame RAMBEAU Denise,

Auxiliaire de vie, AREPA, MALAKOFF demeurant 1 rue Lamartine à VILLEJUIF.

Monsieur RAMOS Carlos.

Conducteur PL, OTUS, WISSOUS demeurant 6 rue Jules Guesde à L'HAY LES ROSES.

Monsieur RANNAH M'hamed.

Mouleur, BONNA SABLA SNC, VILLENEUVE LE ROI demeurant 26 bd des Alliés à CHOISY LE ROI.

Madame RATEAU Danièle.

Comptable, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 30 av. du Dr Schweitzer à LA QUEUE EN BRIE.

Mademoiselle RATTON Nathalie.

Comptable, GMC GESTION, PARIS demeurant 33 av. André Roux à LE PLESSIS TREVISE.

Madame REMEAUD Jocelyne,

Cadre commercial, BHV, MONTLHERY demeurant 9 rue Edouard Branly à ORLY.

Madame REMY Claudine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 4 rue du Réveillon à VILLECRESNES.

Mademoiselle RENAUDIN Dominique,

Technicien expérimenté accueil et réception, ASSEDIC DE PARIS, PARIS demeurant 3 rue du Pont à VILLENEUVE LE ROI.

Madame RESSIER Claudine,

Ingénieur, THALES SYSTEMES AEROPORTES, ELANCOURT demeurant 12 pl. de la Louvière à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame RIBEIRO Myriam,

Responsable comptabilité clients, UNIVERSAL MUSIC, ANTONY demeurant 12 rue Lavoisier à CHOISY LE ROI.

Madame RIBERE Joëlle.

Aide médico-psychologique, IMP LEOPOLD BELLAN, BRY SUR MARNE demeurant 34 rue de la Croix aux Biches à BRY SUR MARNE.

Monsieur RIOU Michel,

Cadre technique, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 1 rue Calmette à CRETEIL.

Madame RISPAL Sylvie,

Caissière, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 8 rue du Port aux Lions à CHARENTON LE PONT.

Monsieur RITTNER Christian,

Agent de maîtrise entretien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 36 rue des Vendangeurs à MAROLLES EN BRIE.

Mademoiselle RIVALIN Brigitte,

Assistante secrétaire, SANOFI AVENTIS FRANCE, PARIS demeurant 18 rue Paul Vaillant Couturier à MAISONS ALFORT.

Monsieur ROCHAS Philippe.

Ingénieur, ARMARIS, BAGNEUX demeurant 4 rue Guy Môquet à VILLEJUIF.

Monsieur RODRIGUES Fernand,

Tourneur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 11 rue du Centre à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur RODRIGUES DE SOUSA José, (en retraite)

Boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, COURBEVOIE demeurant 26 rue Dr roux à CHOISY LE ROI.

Monsieur RODRIGUEZ Angel.

Mécanicien, STE COMMERCIALE CITROEN, PARIS demeurant 7 rue de la Fosse aux Moines à CRETEIL.

Monsieur ROLAND Michel,

Ingénieur, TECHNIP FRANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 41 rue Louis Xavier de Ricard à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame ROLLAND Catherine,

Employée, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 25 rue de la Fraternité à VINCENNES.

Madame ROLLIN Claude,

Hôtesse d'accueil, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 46 av. de la Gare - Patio 2 à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur ROLLIN Dominique,

Contrôleur de réseau, HACHETTE LIVRE, MAUREPAS demeurant 5 imp. Louis Le Vau à CRETEIL.

Monsieur ROLLOT Jean-Claude,

Chef de groupe audiovisuel, TF1, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 2 rue du 11 Novembre à VILLIERS SUR MARNE.

Madame ROMANKOW Martine,

Ouvrière hautement qualifiée, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 7 rue Jean Zay à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame ROMBAUT Anick, (en retraite)

Employée principale, MORY TEAM, ALFORTVILLE demeurant 4 rue Charcot à CRETEIL.

Monsieur ROMELOT Bernard,

Ingénieur, RTE, MARCQ EN BAROEUL demeurant 22 rue Danton à LE KREMLIN BICETRE.

Madame ROMEUF Réjane,

Assistante de direction, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 13 ter rue du Général de Gaulle à NOISEAU.

Monsieur ROSE Serge,

Ingénieur packaging, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 44 rue Clément Perrot à VITRY SUR SEINE.

Monsieur ROSSELIN Jean-Luc.

Ajusteur mécanicien, SNECMA GROUPE SAFRAN, MOISSY CRAMAYEL demeurant 68 rue de Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur ROTA Christian,

Ingénieur d'études, PAGES JAUNES, SEVRES demeurant 37 rue Maximilien Robespierre à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ROUANE Akli,

Chef de groupe manutention, DHL FASHION, MARNE LA VALLEE demeurant 1 rue Alexandre Dumas à VILLEJUIF.

Monsieur ROUDIER Jean-Marc,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 3 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Monsieur ROUGIE Jean-Pierre.

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 4 bd de Champigny à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur ROUJAS René,

Agent de maîtrise logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 16 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Madame ROUSSELOT Laurence,

Assistante de gestion, AXA FRANCE, PARIS demeurant 4 cours d'Eastleigh à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur ROUSSELOT PAILLEZ Richard,

Préparateur de commandes, NADAUD DELAHAYE, RUNGIS demeurant 3 Cité du Chaperon Vert à GENTILLY.

Monsieur ROZET Jackie,

Magasinier, EDITIONS GALLIMARD, PARIS demeurant 33 rue de Paris à JOINVILLE LE PONT.

Madame RUIZ VASQUEZ Christiane.

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 14 place des Martyrs de la Déportation à VITRY SUR SEINE.

Madame RUMAYOR Anny.

Assistante de direction, UD UNION DISTRIBUTION, RUNGIS demeurant 3 allée du Jura à CHEVILLY LARUE.

Madame RUMIZ Francine,

Chargée d'études RH, SNOP, VILLEPINTE demeurant 2 av. Georges Clémenceau à NOGENT SUR MARNE.

Mademoiselle SABINI Elisabeth,

Attachée de direction, CNAMTS, PARIS demeurant 39 rue du Port à CRETEIL.

Monsieur SABOURIN Patrick,

Conseiller logistique, DIAC, NOISY LE GRAND demeurant 23 pl. Ovale à CACHAN.

Monsieur SAGLIET Jean-Marc,

Employé d'assurances, AGF, PARIS demeurant 1 rue Jean Mermoz à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur SAGOT Alain,

Expert en ligne, NEXTIRAONE FRANCE, SAINT DENIS demeurant 12 Jardin Cardinal Richelieu à CHARENTON LE PONT.

Madame SAIAG Gisèle.

Agent administratif, EXPRIMM, GUYANCOURT demeurant 13 rue du 11 novembre 1918 - bât. B4 à ORLY.

Madame SAID TOIHIRE Sitty,

Secrétaire, CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE IDF, PARIS demeurant 18 rue Jean Zay à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame SAINT-DENIS Corinne.

Technicien assurance maladie, CPAM, PARIS demeurant 29 rue des Guipons à VILLEJUIF.

Madame SALESSES Murielle,

Chargée d'études, NATIXIS, PARIS demeurant 27 T av. de la Gare à SUCY EN BRIE.

Monsieur SALESSES Philippe.

Régleur technicien, AXA FRANCE, PARIS demeurant 27 T av. de la Gare à SUCY EN BRIE.

Monsieur SALLE Frédéric,

Chargé services généraux, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 3 rue Gutenberg à CHOISY LE ROI.

Madame SALMON Elisabeth,

Assistante de direction, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 1 bis rue Reiter à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SAMPAIO Joachim,

Maçon, EIFFAGE TP PUBLICS IDF CENTRE APPIA EST, FERRIERES demeurant 12 rue G. Monmousseau à IVRY SUR SEINE.

Monsieur SAMSON Philippe,

Agent technique, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 7 allée des Iris à CHOISY LE ROI.

Monsieur SANE Amady,

Applicateur de résine, SEPT RESINE, GENNEVILLIERS demeurant 113 rue Camille Groult à VITRY SUR SEINE.

Monsieur SANNIER Christian,

Chargé d'affaires régionales, BABCOCK WANSON, NERAC demeurant 91 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Madame SANTENS Aline,

Chef de cabine principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 place Salvador Allende à CRETEIL.

Madame SANTINI Marie-France,

Technicien opérations, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 10 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Mademoiselle SAUMANDE Marie-Christine.

Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 81 Bd Rabelais à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame SAVONA Colette,

Secrétaire, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 6 bis rue de Verdun à CHOISY LE ROI.

Monsieur SEDENT Pierre,

Technicien, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 26 rue Henri Lusseau à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur SEGUIN Daniel,

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 3 rue Charles Gide à L'HAY LES ROSES.

Monsieur SEGUIN Louis-François,

Négociateur immobilier, CABINET GIRARD, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 49 rue Victor Basch à THIAIS.

Madame SEGURA Béatrice.

Employée d'assurances, COFACE, PUTEAUX demeurant 20 av. de la Saussaie Pidoux à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur SEGUREAU Yves,

Responsable achats, MECALECTRO, MASSY demeurant 6 rue de la Fontaine à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur SELING Bruno.

Responsable de site, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 42 sq. Dufourmantelle à MAISONS ALFORT.

Monsieur SELLO Jean-Pierre,

Cadre, ESSO SAF, COURBEVOIE

demeurant 85 Rés. Olivier d'Ormesson à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur SENDER Bernard,

Collaborateur comptable, SARL AB FORMALITES, CHARENTON LE PONT demeurant 2 pl. du Clos St Jacques à CRETEIL.

Monsieur SERPAULT Eric.

Cadre d'assurances, COFACE, PUTEAUX demeurant 56 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SERRE Gaétan,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 6 allée Max Ophuls à CRETEIL.

Madame SILFILLE Michelle,

Contrôleuse, BHV, PARIS demeurant 1 square Jean-Pierre Martinez à CRETEIL.

Monsieur SILICI Gilbert,

Acheteur, AREVA T ET D SA, PARIS LA DEFENSE demeurant 30 bd Jean Jaurès à FRESNES.

Monsieur SILLON Dany,

Technicien de production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 2 rue de la Croix des Craies à CRETEIL.

Madame SILVA LAVAJO Béatriz,

Assistante comptable, AGF, PARIS demeurant 9 rue de l'Union à VILLIERS SUR MARNE.

Mademoiselle SIMON Monique,

Gestionnaire, RADIO FRANCE, PARIS demeurant 53 av. Jean Jaurès à GENTILLY.

Madame SIMON LADEGAILLERIE Fabienne,

Assistante, THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY, MASSY demeurant 11 rue Hélène Boucher à THIAIS.

Madame SIMONELLI Monique,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 17 av. Henri Barbusse à ORLY.

Madame SIMOUNET Nadine,

Responsable trade marketing, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 33 bis voie des Saussaies à L'HAY LES ROSES.

Madame SKOP Annie,

Secrétaire contractuel, MINISTERE DE LA DEFENSE, PARIS demeurant 6 bis rue Pierre Brossolette à NOGENT SUR MARNE.

Madame SOFIA Maryse,

Technicien de la banque, BNP PARIBAS, IVRY SUR SEINE demeurant 12 rue Roger Contesenne à VITRY SUR SEINE.

Madame SONTAG Nicole.

Ingénieur commercial, THALES OPTRONIQUE SA, ELANCOURT demeurant 1 rue William Faulkner à THIAIS.

Madame SOSNOSKY Evelyne,

Directrice de l'exploitation commerciale, IP FRANCE, PARIS demeurant 31 rue Faidherbe à SAINT MANDE.

Monsieur SOUCHU Gérard.

Chargé de clientèle, AXA FRANCE, PARIS demeurant 2 allée Jean Baptiste Lulli à FRESNES.

Monsieur SOUFFIR Jean-Pierre,

Modéliste toiliste, CMC AGNES B, PARIS demeurant 129 rue Roger François à MAISONS ALFORT.

Monsieur SOUMARE Djibril,

Plongeur, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 45 rue Gabriel Lacassagne - ch. 110 à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame STAPHORST Jacqueline,

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 13 ruelle de la Cosarde à L'HAY LES ROSES.

Monsieur SUILLAUD Daniel.

Mécanicien monteur, ERVOR, ARGENTEUIL demeurant 181 Bd Pasteur Résidence Bry Beau Site à BRY SUR MARNE.

Monsieur SUTRE Christian,

Technicien qualité, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 96 rue Bizet à VILLEJUIF

Madame TAIANI Isabelle,

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 47 av. Paul Vaillant Couturier à VITRY SUR SEINE.

Monsieur TAKABECHT Dahmane,

Comptagnon étancheur, SMAC, ANTONY demeurant 43 rue Lénine -bte 14 à IVRY SUR SEINE.

Monsieur TANGUY Philippe.

Responsable de produits, AGF, PARIS demeurant 11 rue des Lilas à CACHAN.

Monsieur TANZI Patrice,

Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 30 rue des Roux à L'HAY LES ROSES.

Monsieur TAVERNIER Jean,

Ouvrier hautement qualifié cuisinier, CLINIQUE DUPRE, SCEAUX demeurant 4 rue de Picardie à L'HAY LES ROSES.

Monsieur TCHENG Hervé,

Chef de service éducatif, FONDATION D'AUTEUIL, PARIS demeurant 1 rue Stanislas Revillon à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur TEBBIB Abdellah.

Monteur levageur, PONTICELLI FRERES, EMERAINVILLE demeurant 301 av. de Fontainebleau à THIAIS.

Monsieur TEIK Lay,

Bagagiste, SERVISAIR, ORLY demeurant 1 place Auguste Delaune à VILLEJUIF.

Monsieur TEILHET Philippe,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1 allée du Moulin des Corbeaux à SAINT MAURICE.

Madame TELLE Pauline.

Technicien conseil aides financ. individuelles, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 12 rue des Vosges à LA QUEUE EN BRIE.

Madame TERENZANI LAVANCIER Isabelle.

Sous-chef, DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, PARIS demeurant 14 rue des Trois Territoires à VINCENNES.

Mademoiselle TERRONI Joséphine,

Agent technique, SMRIF, PARIS demeurant 17 rue des Lilas à THIAIS.

Monsieur TESSIER James,

Sous-chef sécurité incendie, LE MERIDIEN MONTPARNASSE, PARIS demeurant 3 av. de la Division Leclerc à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame THEODET Francine,

Gestionnaire contrat de travail, ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 83 rue des Princes de Wagram à MANDRES LES ROSES.

Monsieur THEVENOT Patrick,

Développeur RGN, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 36 rue Bernard Palissy à CHOISY LE ROI.

Madame THIBAULOT Patricia,

Gestionnaire de données techniques, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 3 rue Marcellin Berthelot à CHOISY LE ROI.

Madame THUILLIER Christine,

Directeur de restaurant, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 5 rue du Capitaine Morinet à LE KREMLIN BICETRE.

Madame TIKOUR Catherine,

Réassortisseuse, MONOPRIX VILLEJUIF, VILLEJUIF demeurant 5 rue Sevin à VILLEJUIF.

Madame TILLIETTE Laurence.

Contrôleur comptable, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS demeurant 78 rue Diderot à VINCENNES.

Madame TILLY Muriel.

Conseillère territoriale AS, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 2 rue de la Plumerette à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur TOLEDO Ruben,

Chauffeur, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 22 av. du Général de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame TOMAS Bernadette.

Gestionnaire recouvrement, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 3 rue des Forgerons à MAROLLES EN BRIE.

Madame TOSONI Isabelle,

Secrétaire de direction, REED BUSINESS INFORMATION, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 10 rue Blaise Pascal à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame TOURNE Marie-Claude,

Animatrice, AG2R, PARIS demeurant 2 bis rue Louis Léon Lepoutre à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur TRIEBEL Michel,

Technicien moteur, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 61 rue de Colmar à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame TRINEL Edith.

Agent principal administratif, PHILIPS FRANCE ECLAIRAGE, VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant 88 rue Marat à IVRY SUR SEINE.

Monsieur TRIVIDIC Jacques,

Technicien d'exploitation, SECMA, NANTERRE demeurant 16 av. Guynemer à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame TUDELA Josiane,

Chef de groupe comptable, GIE GESCOP, PARIS demeurant 61 av. Danièle Casanova à IVRY SUR SEINE.

Madame TURAN Elisabeth,

Assistante administrative, UNEDIC, PARIS demeurant 2 av. Courtois à CRETEIL.

Madame TURPIN Eliane,

Agent qualifié sce magasin, UNIVERSAL MUSIC, ANTONY demeurant 1 allée des Saules à L'HAY LES ROSES.

Monsieur VAESKEN Christian,

Project manager, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 30 rue Jules Guesde à FRESNES.

Madame VALENTIN Martine,

Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 5 allée Marcel Pagnol à CRETEIL.

Monsieur VALLEE Philippe,

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 1 place de Neuflize à CRETEIL.

Madame VAN AELST Sylvie,

Cadre, TOTAL FRANCE, PUTEAUX demeurant 58 ter av. Ste Marie à SAINT MANDE.

Madame VAN PETEGHEM Junko.

Hôtesse, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 88 av. du Général de Gaulle à SAINT MANDE.

Mademoiselle VANDENAWEELE Catherine,

Animateur unité, B2V GESTION, PARIS demeurant 118 av. Mahieu à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame VANDEZANDE Frédérique,

Régulateur avion, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 53 rue du Général de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur VARENNES Richard,

Cadre, MBDA FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 169 av. Aristide Briand à CACHAN.

Monsieur VASLIN Gérard.

Charpentier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 46 av. de la Division Leclerc à CACHAN.

Monsieur VERRET Patrick,

Agent de maîtrise, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 72 av. des Charmes à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur VIDALENC Michel,

Employé de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 6 av. Anatole France à CHARENTON LE PONT.

Monsieur VIE Gilles.

Attaché commercial, EDF, LILLE demeurant 22 rue Claude Monet à NOISEAU.

Monsieur VIEIRA Alvaro.

Ascensoriste, THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS demeurant 24 rue de la Commune de Paris à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur VILAISAK Heng,

Assistant vente, CARREFOUR, L'HAY LES ROSES demeurant 50 av. d'Alfortville à CHOISY LE ROI.

Madame VINCENT Sophie,

Assistante de direction, SA DES EAUX MINERALES EVIAN, RUNGIS demeurant 45 rue Béatrice à L'HAY LES ROSES.

Madame VINCENT SULLY Jacqueline,

Opératrice de saisie, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 9 av. Pablo Picasso à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur VINCENTI Jean-François,

Technicien d'exploitation, SOCCRAM, CLICHY demeurant 3 allée des Boutons d'Or à CRETEIL.

Monsieur VINDEVOGHEL Patrick,

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 10 rue Louis Marchandise - bât. E21 à VITRY SUR SEINE.

Madame VIS Colette,

Conseiller en assurance maladie, CPAM DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 68 av. Foch à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame VITRAT Martine,

Cadre adjoint appui gestion, ANPE, NOISY LE GRAND demeurant 27 av. des Huguenots à LE PLESSIS TREVISE.

Madame VOISINE Gisèle.

Secrétaire de direction, MARIE CLAIRE ALBUM, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 39 rue des Meuniers à VINCENNES.

Madame VOLANTE Sylvie,

Technicien de commissionnement collectif, AXA FRANCE, PARIS demeurant 13 Impasse des Trontais à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame VOUTEV Chantal,

Conseillère beauté, PRINTEMPS ITALIE 2, PARIS demeurant 45 av. Jean Jaurès à ARCUEIL.

Monsieur VUILLAUME Marc.

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 7 av. du Pdt Wilson à JOINVILLE LE PONT.

Mademoiselle WACGNERE Chantal,

Cadre, NATIXIS, PARIS

demeurant 9 rue Aristide Briand à SAINT MAURICE.

Monsieur WETZEL Pascal,

Monteur de tubes électroniques, THALES ELECTRON DEVICES, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 33 av. du Général Pierre Billotte à CRETEIL.

Monsieur WIESER Alain, (en retraite)

Technicien service matériel, GTBA IDF, MASSY

demeurant 32 av. du Général de Gaulle - bât. 10 à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur WILLEMAN Jean-Luc.

Ingénieur, THALES OPTRONIQUE SA, ELANCOURT demeurant 37 rue de Verdun à FRESNES.

Madame WOJTYSIAK Nicole.

Rédacteur, ERDF GRDF, NANTERRE

demeurant 10 place Pierre et Marie Curie à FRESNES.

Mademoiselle ZABAJEWSKI Chantal.

Formaliste, ETUDE CHRISTIAN RAVE NOTAIRE, PARIS demeurant 10 av. Léon Blum à MAISONS ALFORT.

Monsieur ZAPPELLA Dominique,

Technicien bureau d'études, THALES SYSTEMES AEROPORTES, ELANCOURT demeurant 4 bd des peupliers à FRESNES.

Monsieur ZILBERT Jacques,

Directeur commercial, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON demeurant 12 rue du Clos St Pierre à VILLECRESNES.

Monsieur ZOGBO GNAKA Lucien.

Technicien haut. qual. allocataires, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 8 rue J. P. Sartre à CRETEIL.

Madame ZUBER Réjane,

Clerc de notaire, OFFICE NOTARIAL, MONTREUIL demeurant 11 rue du Professeur Einstein à LE KREMLIN BICETRE.

Article 3 : La Médaille d'honneur du Travail échelon Or est décernée à :

Monsieur ABDELHAMID Saïd,

Responsable appros., KUEHNE + NAGEL, WISSOUS

demeurant 1 pl. Marcel Paul à VILLENEUVE LE ROI.

Mademoiselle ABIHSSIRA Andrée.

Gestionnaire de compte, GIE AG2R, PARIS demeurant 22 bis rue Joseph Gaillard à VINCENNES.

Madame ALARCON Evelyne,

Assistante juridique, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS demeurant 31 rue de l'Eglise à VINCENNES.

Monsieur ALCABES Y BEHAR Philippe,

Ingénieur support informatique, AGF, PARIS demeurant 2 Rés. Bel Air - 8 rue de Verdun à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur ALLAOUA Mustapha,

Contrôleur conditionnement, SGD, SUCY EN BRIE demeurant Chez M. et Mme Yahiaoui - 102 rue Chéret à CRETEIL.

Madame ALLOU Zoubida,

Technicien fonction allocataires, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 12 pl. du Marché à THIAIS.

Monsieur AMIABLE Robert.

Cadre, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 8 av. Maximilien Robespierre à VITRY SUR SEINE.

Madame ANDRINO Margarida, (en retraite)

Agent service externat, IMP MARIE AUXILIATRICE, DRAVEIL demeurant 22 rue Alexandre Dumas à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Mademoiselle ANGELY Josée.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 12 rue Paul Bert à IVRY SUR SEINE.

Monsieur ANTOINE Jean,

Directeur, GROUPE SPR, IVRY SUR SEINE demeurant 6 rue Léon Maurice Nordmann à BRY SUR MARNE.

Monsieur ARDIN Paul,

Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 21 rue Gabrielle à CHARENTON LE PONT.

Madame ARQUEZ Joêlle, (en retraite)

Technicien service médical, SMRIF, PARIS demeurant 10 rue Lucien Sampaix à VALENTON.

Madame ARRIGHI Colette,

Chargée de communication, PIERRE FABRE SA, CASTRES demeurant 86 av. Pierre Brossolette à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame ASSELINEAU Sylvie,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 12 rue Marcel Buron Lavigne à L'HAY LES ROSES.

Madame ASTOUL Brigitte,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 43 av. de Verdun à CRETEIL.

Monsieur ATAYI Mensavi,

Correspondant administratif, AGF, PARIS demeurant 11 rue Pasteur à VILLEJUIF.

Madame AUGER Filoména,

Technicien expérimenté allocataires, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 3 rue de Jouy à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur AUTREAUX Joël,

Informaticien, AGF, PARIS demeurant 2 av. Léon Gourdault à CHOISY LE ROI.

Madame AUVRAY Chantal,

Cadre, CNAV, PARIS demeurant 14 rue des Galets à CRETEIL.

Monsieur AYAIDA Salah,

Compagnon étancheur, SMAC, ANTONY demeurant 56 voie de Villejuif à THIAIS.

Madame AZZANO Claudine.

Opérateur, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 7 rue du Bourbonnais à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BAGLIONE Daniel.

Ingénieur, ALSTOM POWER BOILERS, MEUDON demeurant 26 villa Rémond à GENTILLY.

Madame BAGOT NAIT Mireille,

Secrétaire assistante, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 41 rue Henri de Vilmorin à VITRY SUR SEINE.

Madame BALAZS Dominique,

Chargée d'affaires, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 37 rue du Fort à VITRY SUR SEINE.

Madame BALEMBOIS Chantal.

Contrôleur de risques crédit, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 12 rue Saint Just à ARCUEIL.

Monsieur BARBOT Alain.

Animateur intérieur de secteur, KDI, LA COURNEUVE demeurant 5 rue Rosenberg à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur BARIDA Laurent,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 4 rue Antoine de St Exupéry à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur BARNIER Lionel,

Bobinier, THALES AES, MERU demeurant 40 rue de l'Alouette à SAINT MANDE.

Madame BARON Marie-Christine,

Professeur, INSTITUTION DU SACRE COEUR, LA VILLE DU BOIS demeurant 56 rue Benoît Malon à GENTILLY.

Monsieur BARRY Bernard,

Employé, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 11 av. Léon Gourdault - bât. K2 à CHOISY LE ROI.

Monsieur BARTOLI Gérard,

Employé de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 8 rue Jules Michelet à CRETEIL.

Madame BEAUCANT Anne-Marie,

Employée de bureau, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 17 rue Gustave Flaubert à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame BEAUFILS Marie-Thérèse,

Rédactrice d'assurances, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 7 av. du Colonel Fabien à VITRY SUR SEINE.

Madame BEAUMONT Chantal,

Assistante gestion personnel, OGF, PARIS demeurant 33 av. Jacques Brel à CHEVILLY LARUE.

Madame BECCALORI Jacqueline,

A.M. encadrement, AGME, PARIS demeurant D7 Résidence la Pommeraie à VILLIERS SUR MARNE.

Madame BECQUET Annie,

Comptable, VERSPIEREN, NEUILLY SUR SEINE demeurant 144, bd Maxime Gorky à VILLEJUIF.

Monsieur BELHADRI Belkherroubi,

Coffreur, EIFFAGE TP RESEAUX ETS QUILLERY, LIMEIL BREVANNES demeurant 91 av. de Choisy à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur BELLEC Jean-Yves.

Technicien de méthodes, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 42 bd Jean Jaurès à FRESNES.

Monsieur BELLOUBET Sylvain,

Commercial, HYDRONIC, MORTAGNE AU PERCHE demeurant 6 allée François de Senesme à MANDRES LES ROSES.

Monsieur BELOUD Christian,

Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 79 rue de Marolles à BOISSY SAINT LEGER.

Madame BELOUD Dominique.

Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 79 rue de Marolles à BOISSY SAINT LEGER.

Madame BEN MAMAR Viviane.

Secrétaire principale, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE demeurant 16 rue Cathreine Sauvage à BRY SUR MARNE.

Monsieur BENAMRANE Youcef,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 17 av. Henri Barbusse à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BENFERHAT Youcef.

Technicien supérieur AV, HISPANO SUIZA, MOISSY CRAMAYEL demeurant 2 place Pierre Sémard à CHOISY LE ROI.

Monsieur BERGER Didier,

Comptable, GUY CARPENTER ET COMPAGNY SA, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 pl. Jules Vallès à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur BERGER Gérard.

cadre commercial, AXA FRANCE, PARIS demeurant 8 rue Théodorine à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BERNARD Didier,

Technicien de souscription, AGF, PARIS demeurant 7 place Léonard de Vinci à VILLECRESNES.

Madame BERTHEAU Annie,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 35, allée Pichon des Prés à CHOISY LE ROI.

Madame BERTHELOT Christine,

Agent de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 18 rue Victor Carmignac à ARCUEIL.

Madame BERTHY Brigitte,

Employée de banque, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 28 rue de la Gaité à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BERTIN Michel,

Chef opérateur son, RADIO FRANCE, PARIS demeurant 11 rue Charles Calmus à GENTILLY.

Monsieur BERTIN Patrick,

Formateur, SMRIF, PARIS demeurant 23 av. de Paris à VINCENNES.

Monsieur BESNARD Jean-Michel,

Dessinateur chargé de travaux, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 21 av. Beauséjour à SUCY EN BRIE.

Madame BIAGGINI Jocelyne,

Employé restauration, ADECCO, PARIS demeurant 9 av. du Général Leclerc à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BIASOTTO Dominique.

Employé de banque, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 20 rue de l'Eglise à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BICHON Chantal,

Employée service hôtelier, STE FRANCAISE DE SERVICES, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 46 chemin des Lilas à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BIDAN Joëlle.

Gestionnaire administratif, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 34 av. du Chemin de Mesly à CRETEIL.

Madame BIGNON Josette.

Chargé de gestion RH, NATIXIS, PARIS demeurant 65 bd Pasteur - esc. E à FRESNES.

Monsieur BILLEAU Jean-Jacques,

Technicien informatique, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 18 rue Gaston Monmousseau - bât. C à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BIMET François,

Ingénieur, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 1 allée Joseph Lalande, A 142 à CRETEIL.

Madame BIOJOUT Catherine,

Secrétaire de direction, LOXAM, CHATENAY MALABRY demeurant 33 av. Laplace - appt. 29 à ARCUEIL.

Madame BIRECKI Lydia,

Technicienne de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 32, rue Joseph Gaillard à VINCENNES.

Monsieur BISMUTH Maurice,

Animatmeur éducateur, LYCEE JANSON DE SAILLY, PARIS demeurant 1 rue François Mansart à CRETEIL.

Monsieur BISSON Roger,

Chef d'équipe, DESSIRIER ZUCCONI ET CIE, VITRY SUR SEINE demeurant 1 sq. du Pelvoux à VITRY SUR SEINE.

Monsieur BITTEBIERRE Michel,

Ingénieur maître d'ouvrage, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 5 allée des Iris à CHOISY LE ROI.

Madame BLANCHARD Chantal,

Dessinateur, AFPA, MONTREUIL

demeurant 5 sentier des Pendants à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BLANCHARD Philippe,

Electromécanicien, SGD, SUCY EN BRIE

demeurant 8 av. de la République à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame BLONDET Brigitte,

Technicien de banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 5 av. de la Convention - bât. D - esc. 5 à ARCUEIL.

Madame BLOT Michèle,

Attachée de direction, FONDATION D'AUTEUIL, PARIS demeurant 30 rue Carnot à LE KREMLIN BICETRE.

Madame BLOTTIERE Pascale,

Informaticienne, SI2M, PARIS

demeurant 85 rue de Fresnes à CHEVILLY LARUE.

Monsieur BODART Pascal.

Technicien support cabine, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 24 rue de l'Alma à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame BODRERO Marie-Noëlle,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 36 bis rue de la République à BOISSY SAINT LEGER.

Madame BOISSON Françoise.

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 44 rue René Hamon à VILLEJUIF.

Madame BONAL Annette.

Comptable, AREPA, MALAKOFF

demeurant 4 rue Jacques Doré à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur BONCOURT Pierre.

Cadre, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 2 rue Faidherbe à SAINT MANDE.

Madame BONNAVAUD Dominique,

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS

demeurant 13 rue du Cdt Rivière à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BONNEAU Mireille,

Secrétaire, DANONE FRANCE, RUNGIS demeurant 70 rue Victor Hugo à MAISONS ALFORT.

Madame BONNEFOND Josette,

Technicien achat principal, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 24 rue Henri Corvol à CHOISY LE ROI.

Monsieur BONNET Alain,

Cadre, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 55 rue Joseph Gaillard à VINCENNES.

Madame BORENSZTEJN Roselyne,

Chargé de mission finance, AXA TECHNOLOGY SERVICES, PARIS LA DEFENSE demeurant 18 rue de la Liberté à VINCENNES.

Mademoiselle BOSTE Annick,

Responsable recouvrement contentieux, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, PARIS demeurant 30 bis, rue de la Liberté à VINCENNES.

Mademoiselle BOTTE Sylvie,

Comptable, COOKSON CLAL, PARIS

demeurant 28 allée de Bellevue à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur BOUCHE Patric,

Ingénieur resp. assur. qual. fournisseur, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 11 rue des Epinettes - Rés. Le Modigliani à SAINT MAURICE.

Monsieur BOUCHER Yves.

Responsable de département, GALERIES LAFAYETTE, EVRY demeurant 14 rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur BOUDET Joël,

Cadre, CREDIT DU NORD, PARIS

demeurant 60 av. Jean Jacques Rousseau à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BOUDIER Arlette.

Responsable projets, NATIXIS, PARIS demeurant 15 rue Colbert à SUCY EN BRIE.

Madame BOUHOUFANI Hayêt,

Aide soignante, RESIDENCE PIERRE TABANOU, L'HAY LES ROSES demeurant 14 rue des Fauvettes à L'HAY LES ROSES.

Madame BOULE Arlette.

Agent de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 11, sq. de la Renardière à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame BOULET Thérèse.

Animatrice qualité, PLASTIQUE FORME INTERNATIONAL, LOGNES demeurant 51 av. Ambroisine à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BOUR Marie-Christine,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 4 rue d'Einbeck à THIAIS.

Madame BOURDARIAS Fabienne,

Coordonnateur, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 4 rue Eugène Clotrier à L'HAY LES ROSES.

Monsieur BOUSEZ Jacques, (en retraite)

Conseiller professionnel, ANPE, CRETEIL

demeurant 9 rue Auguste Desprat à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BOUSKILA Martine,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS

demeurant 2 quai Pierre Brossolette à JOINVILLE LE PONT.

Madame BOUTROU Michèle.

Chargé d'études, AFPA, PARIS

demeurant 3 rue Edouard Vaillant à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur BREUIL Georges,

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 5 rue Georges Clémenceau à CHOISY LE ROI.

Monsieur BREZEKY Antoine,

Technicien hyperfréquence antenne, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 24 rue Emile Zola à FRESNES.

Madame BRIAND Jocelyne,

Inspecteur expert, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 8 rue Antoine Pinay à ORMESSON SUR MARNE.

Madame BRICKS Michèle.

Technicien conseil contrôle, CNAV, PARIS demeurant 14 av. Charles Garcia à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BRILLANT Pierrette,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 1 allée Henri III à RUNGIS.

Monsieur BRINGER Jean-Louis,

Directeur, UNEDIC, PARIS demeurant 1 av. du Général de Gaulle à CHARENTON LE PONT.

Madame BRION Martine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 34 bd de Stalingrad, appt 79 à CHOISY LE ROI.

Madame BROCKERS Monique,

Conseillère de ventes, LE BON MARCHE, PARIS demeurant 52 av. Dumotel à CACHAN.

Madame BROYON Arlette.

Déléguée régionale, ALCAN FRANCE EXTRUSIONS, SAINT FLORENTIN demeurant 4 bis av. Montrichard à VILLIERS SUR MARNE.

Madame BRUN Danièle,

Account manager, CARGILL FRANCE, SAINT GERMAIN EN LAYE demeurant 8 av. des Marronniers à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BRUN Nicole.

Employée d'assurances, AGF, PARIS demeurant 55 av. Jean Jaurès à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BUGEAUD Thierry,

Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 8 av. Mahieu - esc. D à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BULLE Patrick,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 13 av. du Pdt Roosevelt à CHOISY LE ROI.

Madame CAMIER Marie-Claude.

Assistante commerciale, CARGILL FRANCE, SAINT GERMAIN EN LAYE demeurant 36 av. Bertrand à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle CAMISA Huguette,

Aide soignante, CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 3 rue Anatole France à LE KREMLIN BICETRE.

Madame CAMPTORT Nicole,

Correspondante commerciale, LA CHARBONNIERE, MAISONS ALFORT demeurant 2 sq. Hector Berlioz à MAISONS ALFORT.

Monsieur CAPITAO José, (en retraite)

Chauffeur livreur, LONG FIOUL, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 13 rue Gilbert Toulelle à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur CARBONE Aldo,

Directeur adjoint romm service, HOTEL RITZ, PARIS demeurant 56 av. Aubert à VINCENNES.

Madame CARNISI DIDOUCHE Martine,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 1 allée Georges Sand à SUCY EN BRIE.

Madame CARON Dominique.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 17 av. d'Atilly à VILLECRESNES.

Madame CARPENTIER Viviane,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 23 rue Jean Guy Labarbe à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur CARRIER GUILLOMET Patrick,

Technicien de la banque, NATIXIS, PARIS demeurant 7 rue Bir Hakeim à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CASTEIGT Joëlle,

Gestionnaire, GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 6 rue Abbé Pouchard à CHOISY LE ROI.

Madame CATHARY Martine,

Comptable, CECA SA, LA GARENNE COLOMBES demeurant 10 rue des Chaumes à MAROLLES EN BRIE.

Madame CERTAIN Edwige.

Correspondant, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 55 av. du Mai Joffre à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame CHABRY Christine,

Employée de banque, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 1 sq. Georges Pitoëff à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame CHAGUIDANIAN Régine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 6 bis av. de Curti à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CHALMETTE Carméla.

Agent commercial, KME BRASS FRANCE, RAI demeurant 10 Rés. du Buisson, 41-45 rue A. Fourny à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur CHARBONNIER Régis,

Ingénieur cadre, TOTAL FRANCE, PUTEAUX demeurant 56 rue des Alouettes à BOISSY SAINT LEGER.

Mademoiselle CHARPENTIER Patricia,

Technicien supérieur de gestion, FRANCE 3, PARIS demeurant 17 rue du Val de Marne à GENTILLY.

Madame CHAUMARD Martine,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 10 rue des Blés d'Or à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur CHAUVET Christian,

Conducteur, IMPRIMERIE FLOCH LONDON, PARIS demeurant 1 rue Aristide Briand à GENTILLY.

Monsieur CHAUVIN André,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 51 rue de la Citadelle à ARCUEIL.

Madame CHAUVIN Françoise,

Gestionnaire moyens paiements experts, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 8 rue Franchetti à BRY SUR MARNE.

Madame CHAUVOIS Fabienne,

Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 37 bis av. Jean Kiffer à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur CHAVANCE Jean-François,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 63 rue Gabriel Péri à VITRY SUR SEINE.

Monsieur CHAYATA Mohamed,

Technicien exploitation, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 15 rue Alphonse Brault à CHOISY LE ROI.

Monsieur CHEMOUNY Elie,

Inspecteur, BUREAU VERITAS, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 35 rue Ampère à VITRY SUR SEINE.

Madame CHEVALLIER Dominique,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 192 rue Diderot - 5 Rés. La Roseraie à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle CHIRON Jocelyne,

Secrétaire, CNAMTS, PARIS demeurant 221 av. de Fontainebleau à THIAIS.

Madame CHOULEUR Jocelyne,

Employée, NEUFLIZE OBC ASSET MANAGEMENT, PARIS demeurant 40 rue Maurice Aubertin à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur CHOUMERT Bruno,

Cadre, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 9, av. Paul Doumer à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur CLAUDE Alain.

Technicien, VARIAN MEDICAL SYSTEMS FRANCE, BUC demeurant 5 rue des Buttes à CRETEIL.

Monsieur CLAVERIE Alain.

Peintre, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 14 rue Antoine Mimerel à THIAIS.

Monsieur CLEMENT Philippe,

Employé de banque, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 37 quai des Carrières - Le Rabelais bte 117 à CHARENTON LE PONT.

Madame CLOTILDE Muguette,

Aide comptable, SARIA INDUSTRIES, SAINT DENIS demeurant 10 rue de la Baignade à ALFORTVILLE.

Madame COANT Denise,

Cadre, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 8 rue du Parc à SAINT MANDE.

Madame COBERT IRANZO Maria,

Assistante de direction, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 35 allée des Merisiers à LA QUEUE EN BRIE.

Madame COCHETON Dominique,

Chargé d'engagement et contrôle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 26 rue de Plaisance à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur COLCANAP Claude,

Technicien enquêteur, SMRIF, PARIS demeurant 39, rue Thimonnier à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur COLLE Jean-Claude,

Electronicien, THALES OPTRONIQUE SA, ELANCOURT demeurant 193 rue Etienne Dolet à CACHAN.

Madame COLLIOT Chantal,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 15 rue Henri Cardinaud à CRETEIL.

Monsieur COMPAGNET Jean,

Manager opérationnel, CPAM, PARIS demeurant 36, rue de Colmar à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur COMTE Gérard,

Directeur gestion clients, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 3 av. Victor Hugo à SAINT MANDE.

Madame CORBEL Bernadette.

Assistante, THALES SECURITY SYSTEMS, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 13 rue du Colonel Fabien à ARCUEIL.

Madame CORDIER Marie-José.

Technicien d'accueil, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 34 rue Arthur Dalidet à MAISONS ALFORT.

Monsieur CORDIER Yves.

Responsable secteur indemnisation, AGF, PARIS demeurant 44-46 sentier Benoit Malon à VILLEJUIF.

Madame CORIDON Françoise,

Pharmalien, OCP REPARTITION, CRETEIL demeurant 14, rue Charles Gounod à NOISEAU.

Madame CORTES Nicole.

Assistante secrétariat, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 86 av. du Dr Paul Casalis à CRETEIL.

Monsieur COSTANTINI Roberto.

Technicien maintenance, KONE DEPT ASCENSEURS SOULIER, TRAPPES demeurant 3 rue André Pontier à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur COTTEN Patrick,

Cariste, ALDIS ILE DE FRANCE, ORLY demeurant 9 rue Pierre Corneille à ORLY.

Madame COUDER Marie-Claude, (en retraite)

Chef d'équipe, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 15 rue du Vert Galant à SUCY EN BRIE.

Monsieur COUILLAUT Jean Claude,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 29 av. de Lugo à CHOISY LE ROI.

Monsieur COURTECUISSE Patrice,

Technicien essais aérodynamiques, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 125 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur COUSTOU Bernard.

Agent d'exploitation, BHV, PARIS demeurant 1 rue de Provence à CHEVILLY LARUE.

Mademoiselle COUTAREL Muriel,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 82, av. de la République à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle CRANTELLE Raymonde,

Agent de maîtrise, ARKEMA, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 av. Jean Jaurès à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur CREA Jean-Pierre,

Agent de maîtrise, ECE TELEFLEX SYNERAVIA, RUNGIS demeurant 19 rue de la Prévoyante à VILLENEUVE LE ROI.

Madame CROISON Christine,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 3 allée Henri Barbusse à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur CROUZILLES Yves,

Directeur financier, LE MERIDIEN ETOILE, PARIS demeurant 34 imp. Ste Colombe à CHEVILLY LARUE.

Madame D'ANGELO Marie-Yvonne.

Comptable, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 124 rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur DA CONCEICAO LEITAO José Augusto,

Electricien, SNEF SA, SAINT DENIS demeurant 2 bis allée de la Gare à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DAFFY Olivier,

Ingénieur informaticien, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 18 rue du Cdt Mowat à VINCENNES.

Monsieur DAHMANI Rabah,

Employé service technique principal, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 11 rue de l'Egalité à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur DAHMOUNI Abdellah.

Contremaître, SIN ET STES, PARIS demeurant 19 rue de l'Argonne à VITRY SUR SEINE.

Madame DANDANA Yasmina,

Assistante, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 7 allée de la Source à SUCY EN BRIE.

Madame DANDOIT Mireille.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 51 rue Jean Le Galleu à IVRY SUR SEINE.

Madame DAREL Martine,

Agent de maîtrise, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 23 rue Georges Guynemer à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DARTIGUELONGUE Danielle,

Gestionnaire RH, CNAMTS, PARIS demeurant 54 bd des Muriers à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DAUDIGNY Jean-François,

Chef de dépot, EIFFAGE CONSTRUCTION MATERIEL, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 12 bd Sadi Carnot à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame DAUFRESNE Françoise,

Comptable, PRO BTP, PARIS demeurant 12 rue Paul Bert à IVRY SUR SEINE.

Monsieur DAUTHUILLE Serge,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 22 av. René Panhard à THIAIS.

Madame DAVAILLE Josiane,

Technicien expert, CPAM, PARIS demeurant 94 rue du 11 Novembre 1918 à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle DAVILLARS Georgette,

Cadre, CNAV, PARIS

demeurant 6, rue Maximilien Robespierre à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DE ALMEIDA TAVARES Antonio,

Opérateur chef d'équipe, PATHE CINE 23, PARIS demeurant 22 chemin des Basses Brunes à NOISEAU.

Madame DE LA ROCHE SOUVESTRE Catherine,

Contrôleur de gestion, NATIXIS, PARIS demeurant 110 rue de Montreuil à VINCENNES.

Monsieur DE LIMA MENDES José.

Plombier, SADE CGTH, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 11 Rés. des Anémones à FRESNES.

Madame DE NARDI Michelle.

Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 5 rue du Canal à CRETEIL.

Mademoiselle DE NARDO Patricia.

Secrétaire sténo dactylo, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 8 rue du Rompu à THIAIS.

Madame DE OLIVEIRA Maria,

Serveuse, GIE GAM RESTAURANT, LEVALLOIS PERRET demeurant 16 av. Pierre Dupont à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur DEBARGE Michel.

Technicien intervention gaz (pénibilité), ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 30 rue Barbusse à VILLEJUIF.

Madame DEBAUVE Edith.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 22 bis rue Auguste Simon à MAISONS ALFORT.

Monsieur DECAUX Jean-Claude,

Agent d'exploitation, BHV, PARIS demeurant 39 bis rue des Liserons à CHOISY LE ROI.

Monsieur DECHAUX Christian,

Directeur de groupe, STE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE demeurant 8 rue du Lieutenant Hertz à VINCENNES.

Monsieur DEHAYE Patrick,

Gestionnaire de portefeuille, AGF, PARIS demeurant 1, mail de Savoie à THIAIS.

Madame DELACROIX Patricia,

Assistante commerciale, WHIRLPOOL FRANCE, SURESNES demeurant 6 villa de Musselburgh à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame DELAGE Martine,

Cadre, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 rue de l'Audience à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DELAISSEZ Sylvie,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 21 bis rue Eugène Voisin à JOINVILLE LE PONT.

Madame DELET Claude,

Rédacteur juridique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 4 av. des Canadiens à SAINT MAURICE.

Madame DELLA MUSSIA Françoise,

Assistante commerciale, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 4 allée des Ormes à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame DELLAC Danielle,

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 121 av. Beaurepaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DELMAS Yannick,

Cadre, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 93 rue Victor Hugo à THIAIS.

Monsieur DELSOL Alain,

Directeur d'opérations, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 3 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Monsieur DEMBELE Cheickne,

Cariste, EXPRESS SURGELES, VITRY SUR SEINE demeurant 1 rue Mario Capra à VITRY SUR SEINE.

Madame DEMISSY Françoise.

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 13 rue des Coudrais à BRY SUR MARNE.

Madame DEMOL Muriel,

Technicien GED, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 7, allée Derrière Les Jardins à VILLIERS SUR MARNE.

Madame DENARD Christine.

Gardienne d'immeuble, ICF LA SABLIERE, PARIS demeurant 27 rue de Noisy à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur DERRIEN Jackie.

Analyste d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, GENNEVILLIERS demeurant 175 av. andré Maginot à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DERVIN William,

Rédacteur devis, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 2 sq. de la Pépinière à CHEVILLY LARUE.

Madame DESANIAUX Françoise,

Assistante juridique, RHODIA SERVICES, ROUSSILLON demeurant 9 rue Turpin à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DESENY Jean-Yves,

Responsable assurance qualité série, THALES AIR SYSTEMS, ELANCOURT demeurant 10 rue de Mesly à CRETEIL.

Mademoiselle DESFERTILLE Martine,

Assistante commerciale, NATIXIS INTERTITRES, PARIS demeurant 19 av. Anatole France à CHOISY LE ROI.

Madame DESJARDINS Martine,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 18 passage de l'Armistice à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DESSENNE Patrick,

Manager opérationnel, CPAM, PARIS demeurant 10, allée de la Mare au Fusil, Rés. de la Ville au Bois à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle DETOURNIERE Catherine,

Ouvrière hautement qualifiée, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 69 rue Pasteur à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DEVAUX Jean-Claude,

Technicien logistique distribution, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 10 rue Jules Verne à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur DEVIDAL Bernard,

Directeur administratif GCP, ARJO WIGGINS, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 26 av. de l'Avenir à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur DEVILLERS Daniel,

Technicien équipement, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 23 rue des Coteaux à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DEVILLERS Jacques, (en retraite)

Directeur, EQUIPE BAIE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 19 allée aux Cerfs à SUCY EN BRIE.

Madame DEVOS Marylène,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 5 rue des Petits Chastelets à SUCY EN BRIE.

Monsieur DI SOTTO Guistino.

Agent de dépannage, BHV SERVICE NR 1, IVRY SUR SEINE demeurant 1 allée Darius Milhaud à VALENTON.

Monsieur DI VALENTIN Serge,

Technicien de prestations, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 53 av. Rabelais à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DIALLO Marinette.

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 71 rue Karl Marx à VILLEJUIF.

Monsieur DIGUET Patrice.

Responsable commercial, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 6 av. de Villeneuve St Georges à CHOISY LE ROI.

Madame DISPOT OKOUMA Michèle,

Conseiller en action sociale, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 54 A rue du Bois à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur DIVAL Bernard,

Technicien expert assistance clients, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MELUN demeurant 8 rue de la Somme à CACHAN.

Madame DJOUROFF Patricia,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 58 av. Jean-Henry Dunant à VILLIERS SUR MARNE.

Madame DOMENECH Martine,

Secrétaire, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 49 rue du Grand Val à SUCY EN BRIE.

Madame DOMINGUEZ RUBIO Dominique,

Secrétaire confirmée, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 3 pl. Vincent Van Gogh à THIAIS.

Monsieur DOREE Jean-Louis,

Agent logistique administration, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 19 rue de Villejuif 4 Rés. des Saules à THIAIS.

Madame DORIAC Marie,

Technicien assurance maladie, CPAM, PARIS demeurant 1 place de la Gare à BRY SUR MARNE.

Monsieur DOS REIS José,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 11 allée du Colonel Rivière à FRESNES.

Monsieur DOS REIS José,

Soudeur, EMCC, CHEVILLY LARUE demeurant 9 rue de la Concorde à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DOS SANTOS VAZ Luis,

Agent d'entretien, GOM PROPRETE, SUCY EN BRIE demeurant 44 av. du Maine à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur DOUIB Frédéric,

Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 4 sq. Novi Beograd à CRETEIL.

Madame DREAN Chantal,

Technicien informatique, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 1 rue michel Ange à SUCY EN BRIE.

Madame DROUET Chantal,

Chargée de relations clientèle, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 41 rue des Laitières à VINCENNES.

Madame DROUIDE Marie-Jeanne,

Employée de banque, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 11 allée Claude Monet à LIMEIL BREVANNES.

Madame DUBOC Elisabeth.

Cadre, CNAV, PARIS demeurant 10, rue du Professeur Bergonié à LE KREMLIN BICETRE.

Madame DUDRAGNE Dominique,

Technicien informatique, RHODIA SERVICES, ROUSSILLON demeurant 2 rue du Chevreuil à VILLECRESNES.

Monsieur DUDZIAK Patrice,

Directeur de site, SANOFI AVENTIS GROUPE, PARIS demeurant 39 bis av. du Général de Gaulle à LE PLESSIS TREVISE.

Madame DUFAUR Nilla,

Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 6 bis, av. de l'Isle à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur DULON Michel, (en retraite)

Ingénieur chercheur, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 43 rue du Moulin à Vent à SUCY EN BRIE.

Madame DUMONT Martine,

Technicien conseil, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 8 sq. Jean-Pierre Martinez - appt. 841 à CRETEIL.

Madame DUPUCH Josiane,

Correspondant, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 2 sq. Châteaubriand à LA QUEUE EN BRIE.

Madame DUPUY Fabienne,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 43 av. du Parc de la Lande à LE PLESSIS TREVISE.

Madame DUQUESNE Yolande,

Secrétaire, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 13 rue Gutenberg à VALENTON.

Monsieur DUQUESNOY Claudy,

Chef d'équipe, FOURLON SAS, NOISY LE GRAND demeurant 32 rue La Fontaine à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame DUROUX Françoise,

Rédacteur juridique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 38, rue des Tisserands à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur DUTHEIL Philippe,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 96 av. Guy Moquet à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur DUVERNOY Daniel.

Agent de courrier, AXA FRANCE, PARIS demeurant 1 av. Emmanuel Chabrier à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame EDGARD Dominique,

Technicien conseil PF, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 1, av. d'Oradour sur Glane à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur EISER Dominique,

Chargé gestion sociale, AGF, PARIS demeurant 8 av. de l'Etoile à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur EL HASNAOUI Mohamed.

Compagnon étancheur, SMAC, ANTONY demeurant 300 av. de Stalingrad à CHEVILLY LARUE.

Monsieur EL HOR M'Barek,

Employé, SITA ILE DE FRANCE, CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant 22 rue du Bois L'Abbé à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur EMERY Bernard.

Responsable essais freins, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 8 allée de Chanteprune à LE PLESSIS TREVISE.

Madame EMPTOZ LACOTE Denise.

Rédacteur de sinistres, AXA FRANCE, PARIS demeurant 69 av. d'Alfortville à CHOISY LE ROI.

Madame ENGEL Jacqueline,

Chef de projet, UBIFRANCE, PARIS demeurant 76 av. Georges Gosnat à IVRY SUR SEINE.

Madame ENSERGUEIX Nicole.

Technicienne de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 10, rue Léon Blum à VILLIERS SUR MARNE.

Madame ERNEST Lyna,

Technicien commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 72 bd de Vincennes à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ESSIBA Ahmed.

Chauffeur PL, GENERIS, NANTERRE demeurant 95 rue du Professeur Einstein à FRESNES.

Monsieur ESTEVE Gérald.

Expert manager, AXA TECHNOLOGY SERVICES, PARIS LA DEFENSE demeurant 8 villa Péché à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ETHGEN Denis,

Ingénieur, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 38 rue des Orvilliers à THIAIS.

Monsieur ETTENGI Ahmed.

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 4 rue de la Galaise à THIAIS.

Monsieur EYRAUD Alain,

Vice président B.U. oil et gas, LITWIN, RUEIL MALMAISON demeurant 61 bis rue Georges Clémenceau à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame EYRAUD Françoise,

Attaché clientèle services bancaires, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 61 bis rue Georges Clémenceau à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame FAVIEZ Patricia,

Animateur unité PF, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 13, rue de Provence à VILLEJUIF.

Monsieur FAVRE BONTE Bernard,

Ingénieur, CECA SA, LA GARENNE COLOMBES demeurant 15 av. du 11 novembre à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur FELICIANO Joao de Oliveira.

Agent technique, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 198 rue Diderot, esc C à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur FELTESSE Bernard, (en retraite)

VRP, TOUR EQUIPEMENT, MAIGNELAY MONTIGNY demeurant 9 rue Jean d'Estienne d'Orves à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame FENDRIKOFF Nicole.

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 1 allée Charlie Chaplin à FRESNES.

Madame FEON Marie-Thérèse.

Secrétaire, MUTUALITE FRANCAISE, PARIS demeurant 2, rue Audigeois à VITRY SUR SEINE.

Monsieur FERNANDES Rogério,

Technicien, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 1 place de la Bonde à VALENTON.

Madame FERRANDI Honorina,

Employée de banque, BARCLAYS BANK PLC, PARIS demeurant 5 rue Suzanne Buisson à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur FERRANDON René,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 79 Chemin d'exploitation à CHOISY LE ROI.

Monsieur FETTINGER Roland,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 18 rue du Colombier à BRY SUR MARNE.

Monsieur FIASCHI Paul,

Chargé d'affaires, ELIS, PANTIN demeurant 50 av. de la République à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur FIDALGO Norberto,

Technicien de chantier, GTM MATERIEL, NANTERRE demeurant 38/40, rue des Coquettes à VILLEJUIF.

Mademoiselle FILLON Colette,

Gestionnaire retraite, GIE AG2R, PARIS demeurant 58 av. de la Liberté à MAISONS ALFORT.

Madame FISCHER Jeannine.

Responsable adm. personnel et paie, LAFARGE BETONS VALLEE DE SEINE, ALFORTVILLE demeurant 35 rue Roger Buessard à IVRY SUR SEINE.

Monsieur FOLLIARD Didier,

Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 6 allée de l'Oseraie à FRESNES.

Monsieur FOMBERT Patrick,

Responsable qualité sécurité environnement, COLAS CENTRE OUEST, NANTES demeurant 120 av. de Fontainebleau à LE KREMLIN BICETRE.

Mademoiselle FOUQUET Elisabeth.

Employée administrative, UIMM, PARIS demeurant 21 rue du Four à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame FOURMAUX Maryse,

Technicien administration personnel, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 23 rue de Tourneau à RUNGIS.

Madame FRANCOMME Joelle,

Responsable de service, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 110 rue de Noiseau à ORMESSON SUR MARNE.

Madame FRISCH Martine.

Cadre administratif, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS demeurant 3-5 rue Albert Lecocq à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur FRISICARO Antoine.

Technicien expérimenté allocataires, ASSEDIC DE L'OUEST FRANCILIEN, PARIS LA DEFENSE demeurant 4 rue Aristide Briand à SAINT MAURICE.

Monsieur FROGER Laurent,

Directeur qualité, EIFFAGE CONSTRUCTION, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 10 av. de l'Ile d'Amour à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur FUCHS Jean-Eric,

Ingénieur chercheur, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 29 rue Gutenberg à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur FUSEAU Jacques,

Ingénieur électronique, THALES SYSTEMES AEROPORTES, ELANCOURT demeurant 21 sq. Edison à CRETEIL.

Madame GABRIELLO Myriam,

Assistante, CCIP VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 80 rue Victor Hugo, bât. D à MAISONS ALFORT.

Madame GALAZKA Anne-Marie,

Cadre gestion technico administratif, AFPA, MONTREUIL demeurant 46/48 rue Joseph Gaillard à VINCENNES.

Monsieur GARDRAT Claude, (en retraite)

Responsable de projet, FORCLUM INGENIERIE, VERQUIN demeurant 4 Bd Aristide Briand à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame GAULTIER Margaret,

Employée de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 7 rue de la Rivière à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur GAZE Philippe,

Auditeur expert, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 8 rue de la Marne à CACHAN.

Monsieur GAZIL Marc.

Conseiller financier, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 155 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur GENIN Frédéric,

Agent, EDF, MARSEILLE demeurant 1 rue Eugène Martin à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame GESTIN Yvette,

Technicien allocataires, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 4 pl. Bobillot - appt. 413 à CHARENTON LE PONT.

Monsieur GEY Patrick,

Employé de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 33 av. du Général de Gaulle à LE PLESSIS TREVISE.

Madame GIBLAIN Annie,

Secrétaire bilingue, UPS SCS, ROISSY EN FRANCE demeurant 64 rue Diderot à VINCENNES.

Mademoiselle GILLET Joëlle,

Chargée de mission en prestations, APRIA RSA, PARIS demeurant 5 rue Modigliani à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur GIRARD Philippe,

Ingénieur, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 76 rue du Chemin des Vinots à MANDRES LES ROSES.

Monsieur GIRAUDO Olivier.

Ingénieur, ONERA, CHATILLON demeurant 9 Sentier des Closeaux à L'HAY LES ROSES.

Monsieur GODARD Jean-Mary,

Cadre comptable, SOCOGERE, PARIS demeurant 4 villa du Dr Louis Georges Serre à VINCENNES.

Monsieur GOMIS Tobora,

Magasinier, GROUPE SPR, IVRY SUR SEINE demeurant 3 place Gilbert Bécaud à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur GONNET Christian,

Directeur, COLAS IDF NORMANDIE, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 23 rue de Coulanges à SUCY EN BRIE.

Monsieur GORCE Jean-Bernard,

Rédacteur juridique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 1 pl. des Erables à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur GORGE Gilbert,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 4 pl. Carnot - appt. 10 à CHOISY LE ROI.

Monsieur GOUBIN Roland, (en retraite)

Employé, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 6 allée Berlioz à VILLEJUIF.

Madame GOUGAN Ourdia,

Comptable, UD UNION DISTRIBUTION, RUNGIS demeurant 2 B rue Jules Verne à CHEVILLY LARUE.

Monsieur GOUIN Daniel,

Chef gérant, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 1 av. Charles Garcia à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur GOUMANE Mary.

Chef de partie, L'ALSACIENNE DE RESTAURATION, LE KREMLIN BICETRE demeurant 4 sq. Jean Esquirol à CRETEIL.

Madame GOURY Catherine,

Employé administratif, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 1 villa des Polognes - appt. 133 à VALENTON.

Madame GRADOS Dominique,

Ingénieur d'affaires, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 164 rue du Maréchal Leclerc à SAINT MAURICE.

Madame GRANDCOING Pierrette.

Cadre de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 2 av. Paul Delorme à LE PLESSIS TREVISE.

Madame GRUMBACHER Marie-Christine,

Agent de service, SFGH HOPITAL SERVICE, CLICHY demeurant 1 Allée des Glaises à FRESNES.

Mademoiselle GUEDJ Nicole,

Technicien, SMRIF, PARIS demeurant 25/27 rue Paul Bert à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle GUESDON Rachel,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 35 allée Pichon des Prés à CHOISY LE ROI.

Madame GUEZ Gilda.

Assistante de direction, EXPRESS SURGELES, VITRY SUR SEINE demeurant 1 mail de Savoie à THIAIS.

Madame GUIDI Monique,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1, allée du Val de Marne à SUCY EN BRIE.

Monsieur GUISO Francesco,

Ajusteur moule, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 20 chemin du Quartier à VILLECRESNES.

Monsieur GUITTET Jean-Luc,

Ingénieur, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 1 allée des Iris à FRESNES.

Monsieur GUITTON Jean-Pierre,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 186 bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame GUY Anne-Marie,

Opératrice courrier, DIAC, NOISY LE GRAND demeurant 2 sq. Daumesnil à VINCENNES.

Mademoiselle HACHET Christiane,

Attaché technique, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 113 av. Olivier d'Ormesson à ORMESSON SUR MARNE.

Madame HADDAD Isabelle,

Assistante de gestion administrative, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 129 av. du Parc à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame HADJ RABAH Katy,

Rédactrice recouvrement, CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE IDF, PARIS demeurant 16 rue Pierre Demont à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur HAINCOURT Christian,

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 5 villa Fourier à CHOISY LE ROI.

Madame HARMAT Annie,

Assistante de documentation, GIE AGIRC ARRCO, PARIS demeurant 19 rue de la Gare à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur HEILBRONN Richard,

Directeur commercial, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET demeurant 46 rue Raspail à ALFORTVILLE.

Madame HEROS Véronique,

Conseiller clientèle, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 16 rue du 4ème Zouaves à BRY SUR MARNE.

Monsieur HERVIER Jacques,

Cadre administratif et technique, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 2 allée des Sycomores à VITRY SUR SEINE.

Madame HERVIER Martine,

Cadre administratif et technique, INSTITUT PASTEUR, PARIS demeurant 2 allée des Sycomores à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle HEYRIES Jocelyne,

Employée de banque, BANQUE PALATINE, PARIS demeurant 9 allée Pierre Curie à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur HODEBOURG Yves.

Ingénieur, THALES OPTRONIQUE SA, ELANCOURT demeurant 9 rue Marguerite Lagrange à ARCUEIL.

Madame HONORE Josiane.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 5 allée Mendès France à L'HAY LES ROSES.

Madame HOUFANI Fatima,

Technicien conseil, UNITE MUTUALISTE, CRETEIL demeurant 54 rue Marius Sidobre à ARCUEIL.

Madame HUC Nicole,

Infirmière DE, CHS EN PNEUMOLOGIE, CHEVILLY LARUE demeurant 2, Rés. Plein Sud à THIAIS.

Madame HUET Joëlle,

Conseiller retraite, CNAV, PARIS demeurant 17 rue Hector Berlioz à NOISEAU.

Madame HUOT Lyliane,

Titulaire encadrement, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 15 av. Le Verrier à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame IELO Chantal,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 3 chemin des Vignes à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur IGNJATOVIC Dragi,

Conducteur matériel de collecte, VEOLIA PROPRETE, RUNGIS demeurant 5 allée Roland Garros à CHEVILLY LARUE.

Madame IMBERT Jocelyne,

Conseiller retraite, CNAV, PARIS demeurant 77 rue Gabriel Péri à VITRY SUR SEINE.

Monsieur IMOLA Alain,

Directeur dépt gastronomie, BARDINET SAS, BLANQUEFORT demeurant 18 rue G. Monmousseau à IVRY SUR SEINE.

Monsieur ISLY Stanislas,

Opérateur révision moteur, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 4 rue du Béarn à CHEVILLY LARUE.

Madame ITIER Anne-Marie,

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 11 bis av. de Verdun à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur JACOB Patrick,

Attaché juridique, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 6, rue de l'Indépendance à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur JACQUONI Pascal,

Ouvrier d'exploitation, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 19 rue Lamartine - 5ème ét. pte. 505 à VILLEJUIF.

Monsieur JACQUOT Hubert.

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 45 rue Charles Floquet à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur JEAMMET Pascal,

Conseiller patrimoine financier, BNP PARIBAS, SAINT MANDE demeurant 35 Bd Auguste Blanqui à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame JEUDY Lucette.

Vendeuse, BHV, CRETEIL demeurant 2 rue de Marne à MAISONS ALFORT.

Monsieur JOBIN Bernard.

Directeur de travaux, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 253 av. de la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Madame JOBIN Chantal,

Agent administratif, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 253 av. de la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle JOSEPH AUGUSTE Anne-Marie,

Responsable unité prestations, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 37, rue de la Liberté, boîte 30 à VILLEJUIF.

Monsieur JULIEN Michel,

Technicien, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 rue Joseph Franceschi à ALFORTVILLE.

Madame JUNCKER Janine,

Assistante, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 1 rue du Bout du Rang à GENTILLY.

Madame JUSTIN Béatrice,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 16 rue François de Troy à BRY SUR MARNE.

Madame KADOUCI Fatima,

Chargée de gestion des litiges, SEINE EXPRESS, NANTERRE demeurant 4 allée Lamarck à ORLY.

Madame KERMARREC Noury,

Technicien en vérification, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 32 av. du Fort à SUCY EN BRIE.

Madame KERUZORE Patricia.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 4 rue Georges Brassens - appt. 189 à CHOISY LE ROI.

Madame KOUZNETZOFF Elisabeth,

Cadre, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 43 rue d'Estienne d'Orves à MAISONS ALFORT.

Monsieur KRANTZ Christian,

Responsable administration personnel, ABC, PARIS demeurant 5 av. Coursault à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur KROMAS Alain,

Informaticien, NATIXIS, PARIS demeurant 7 promenée Venise Gosnat à IVRY SUR SEINE.

Madame LABBE Françoise.

Responsable infirmier, CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE, LE PLESSIS ROBINSON demeurant 28 bis rue de Verdun à FRESNES.

Mademoiselle LABEILLE Martine.

Conseiller bancaire, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 43 rue Marceau à NOGENT SUR MARNE.

Madame LABORDE Annick.

Agent technique gestionnaire expert, ASSOCIATION DE MOYENS DetO, PARIS demeurant 73 av. du Lac à VILLIERS SUR MARNE.

Madame LABRICQ Sylviane,

Employée administrative, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 4 rue du Verger à ORLY.

Monsieur LACOSTE Jean-Luc,

Responsable commercial (pénibilité), EDF, LILLE demeurant 4 terrasse Le Notre - bät. A esc. 2 à CHARENTON LE PONT.

Madame LAMY THEBAUT Marie-Josette,

Assistante de direction, MFP SERVICES, PARIS demeurant 20 rue Parmentier à ORLY.

Monsieur LANGLOIS Chantal.

Chargée d'études, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, PARIS demeurant 10 rue de Mercure à MAISONS ALFORT.

Madame LANGLOIS Danielle.

Opératrice courrier, DIAC, NOISY LE GRAND demeurant 95 chemin des Pêcheurs à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur LANTY André.

Responsable com. confirmé, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE demeurant 2 av. des Aqueducs à ARCUEIL.

Madame LAPIERRE Christine.

Rédacteur de gestion, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 4 rue des Héros Nogentais à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur LATOUR Xavier.

Responsable disease manager, LABORATOIRE UCB PHARMA, COLOMBES demeurant 5, rue Henri Thirard à L'HAY LES ROSES.

Monsieur LAUDE Christian,

Peintre automobile, STE COMMERCIALE CITROEN PARIS EST, VINCENNES demeurant 15 rue Gutenberg à VALENTON.

Madame LAURENT Catherine,

Conseiller clientèle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 8 av. E. Courel à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LAURENT Daniel,

Agent de maintenance, PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 33 av. Laplace - porte 16 à ARCUEIL.

Monsieur LAURENT Pierre-Jacques,

Gestionnaire confrimée, AXA FRANCE, PARIS demeurant 22 rue des Maugrains à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur LAVILLE Christian,

Agent de courrier, AXA FRANCE, PARIS demeurant 8, rue Henri Leduc à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur LE CORRE Gilbert.

Support logistique, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 3 villa des Irlandais à ARCUEIL.

Madame LE JUGE Jocelyne.

Technicien administratif, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 2 rue Jules Verne à LIMEIL BREVANNES.

Madame LE LEUCH Chantal,

Employée, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 169/171 bd du Général Giraud à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame LE QUERE Anne-Marie.

Assistante économie, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 10 rue Victor Hugo à ALFORTVILLE.

Monsieur LE REOUR Manfred, (en retraite)

Gestionnaire, LOCAPHONE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 25 square Edison à CRETEIL.

Monsieur LEAL Luis,

Mineur maçon, SADE CGTH, MELUN demeurant 23 rue de Valmy à CHARENTON LE PONT.

Madame LEBOUCHER Edith,

Chef de service, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 90 av. de Paris à VINCENNES.

Monsieur LEBRUN Jacques,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 45 av. F. Miterrand à CRETEIL.

Madame LECARPENTIER Catherine,

Secrétaire services administratifs, CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE, NEUILLY SUR SEINE demeurant 45 rue du Grand Chêne à MAROLLES EN BRIE.

Madame LECHERTIER Michelle,

Organisateur, AXA FRANCE, PARIS demeurant 44 rue Amédée Simon à VILLENEUVE LE ROI.

Madame LECLERC Martine,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 33 rue des Noriets à VITRY SUR SEINE.

Madame LECORDONNIER Patricia,

Secrétaire médicale, SPASM, PARIS

demeurant 11 cours des Juilliottes à MAISONS ALFORT.

Monsieur LEFEVRE Frédéric,

Cadre de banque, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE demeurant 5 rue Romain Rolland à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LEFRANCOIS Philippe,

Chef de projet, VALEO EEM, CRETEIL demeurant 3 pl. de la Lévrière à CRETEIL.

Monsieur LEGER Joël,

Electrotechnicien, EAU DE PARIS SAGEP, PARIS demeurant 1 rue Albert Camus à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame LEGER Marie-Christine,

Agent de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 26 av. de Chennevière à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle LEHEL Judith,

Chargée de recouvrement, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 5 rue Alexis Chaussinand à IVRY SUR SEINE.

Madame LEMAIRE Marianne,

Responsable de service, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 27 rue Albert Thomas à FRESNES.

Madame LEMERLE Emma,

Administrateur de données, CACEIS FASTNET, PARIS demeurant 3 allée des lilas à VILLEJUIF.

Monsieur LEONARD Alain.

Consultant, GERIS, PARIS demeurant 2 bis av. du Général de Gaulle à L'HAY LES ROSES.

Madame LEONARDI Marie-Chantal.

Agent de maîtrise, UNILEVER, RUEIL MALMAISON demeurant 17 allée des Rosiers à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LEPERCQ Dominique,

Gestionnaire de configuration, SONOVISION ITEP, PARIS demeurant 29 Domaine de Chateau Gaillard à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle LEPETIT Marie-Laure.

Secrétaire assistante, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 14 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Monsieur LEROUX Jean,

Technicien maintenance, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 178 rue Jean Jaurès à MAISONS ALFORT.

Monsieur LEROUX Jean-Luc,

Responsable de secteur caisse, GALERIES LAFAYETTE, THIAIS demeurant 11 rue Henri Magnier à ABLON SUR SEINE.

Madame LEROY Josiane,

Agent de guichet, BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ, PARIS demeurant 20, rue des Nations à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame LESTIEUX Monique,

Gestionnaire commercial, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 15 rue Anatole France à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame LESTRADE Eliane,

Assistante administration ventes, SOLYSTIC, GENTILLY demeurant 13 rue Jean Jaurès à VILLEJUIF.

Monsieur LETOCART Pierre,

Agent d'exploitation (pénibilité), EDF, DAMMARIE LES LYS demeurant 15 av. de la Folie à CHOISY LE ROI.

Monsieur LEVASSEUR Marc, (en retraite)

Préparateur commandes, BRISTOL MYERS SQUIBB, RUEIL MALMAISON demeurant 33 av. de Neuilly Plaisance à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LEVESQUE Didier,

Technicien protection cathodique, GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 19 rue Labbé à CHOISY LE ROI.

Madame LEVY Chantal,

Opératrice PAO, SONOVISION ITEP, PARIS demeurant 112 av. Danielle Casanova à IVRY SUR SEINE.

Monsieur LEVY Jean-Jacques,

Charpentier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 39 rue St Georges à MAISONS ALFORT.

Monsieur LOPEZ Jean-Marie,

Chauffeur, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 31 av. de la Belle Image à MAROLLES EN BRIE.

Mademoiselle LORENZI Marie-France,

Animateur de groupe, B2V GESTION, PARIS demeurant 2 allée du Culbuto à VILLECRESNES.

Madame LOTODE Marie-Thérèse.

Opératrice de saisie, STE CENTRALE CANINE, AUBERVILLIERS demeurant 12 rue du Cèdre à BOISSY SAINT LEGER.

Madame LOZAI Sylvie,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 20, rue Reiter à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LUCAS André,

Ingénieur, SAGEM DEFENSE SECURITE, MASSY demeurant 78 av. de Rigny à BRY SUR MARNE.

Mademoiselle LUCAS Christiane,

Patronnière gradueuse, DIM SA, AUTUN demeurant 62 av. Général de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LUCAS Daniel,

Assureur, CNP ASSURANCES, PARIS demeurant 99 rue du Petit Château à CHARENTON LE PONT.

Monsieur LUCAS Daniel,

Responsable accueil et planning, SAVELYS, PARIS demeurant 5 Résidence des Lilas à CHEVILLY LARUE.

Monsieur LUCAS Jean-Claude,

Responsable de département, CROIX ROUGE FRANCAISE, PARIS demeurant 4 rue du Sentier des Attripes à CRETEIL.

Madame LUERE Brigitte,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 34 av. Foch à THIAIS.

Monsieur LUKASSEN Jean-Marc,

Dessinateur projeteur, MECALECTRO, MASSY demeurant 24 allée d'Alsace à CHEVILLY LARUE.

Monsieur MACHINE Jean-Louis,

Ajusteur, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 4 ter rue Pierre Brossolette à NOGENT SUR MARNE.

Madame MAGNAVAL Catherine,

Employée d'assurances, AXA FRANCE, PARIS demeurant 13 bis rue Louis Gaillet - 1er ét. à GENTILLY.

Madame MAHE Danièle,

Employée, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS demeurant Chaperon Vert 3ème av. - esc. 30 à ARCUEIL.

Madame MAHIOUT Malika,

Secrétaire assist. spécialisée, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 5 rue de Rome à ALFORTVILLE.

Monsieur MAINGUY André,

Ingénieur, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 11 rue Louis Xavier de Ricard à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame MANIFACIER Annie.

Secrétaire assistante, UMICORE, BAGNOLET demeurant 2 sq. Daumesnil à VINCENNES.

Monsieur MAQUIN Christian.

Dessinateur notices, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MELUN demeurant 43, rue des Alouettes à BOISSY SAINT LEGER.

Madame MARANGHI Marie-Alice,

Secrétaire, VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, RUEIL MALMAISON demeurant 1 rue Duperthuis à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame MARCON Josette,

Responsable informatique comptable, HERVIEU, CRETEIL demeurant 5 av. du Général Leclerc à CRETEIL.

Madame MARCONVILLE Martine.

Rédacteur technicien polyvalent, AXA FRANCE, PARIS demeurant 73 av. Paul Painlevé à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur MARECHAL Christian.

Technicien maintenance, GUNNEBO FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 16 rue Romain Rolland à GENTILLY.

Madame MARIANI Lionelle,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 12 rue du Cdt Mowat - K 32 à VINCENNES.

Monsieur MARKARIAN Jean-Pierre.

Menuisier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 3 imp. des Demoiselles à VILLECRESNES.

Monsieur MAROTTE Charles.

Chauffeur porteur, OGF, PARIS demeurant 7 sq. Bourdarias à ALFORTVILLE.

Madame MARQUET Annie,

Manageur, CRAMIF, PARIS

demeurant 8 rue Washington à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle MARQUIS Armelle,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 6 bis rue de Verdun à CHOISY LE ROI.

Monsieur MARTIN Christian,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 92 av. Maurice Thorez à IVRY SUR SEINE.

Mademoiselle MARTIN Claudette,

Secrétaire assistante, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 3 rue Anquetil - esc I à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MARTINET Claude,

Cadre, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS demeurant 24 av. Ambroisine à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MARTINET Michel,

Chargé d'études (pénibilité), RTE, MARCQ EN BAROEUL demeurant 44 rue Charles Floquet à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MARTINEZ Jean,

Cadre, NATIXIS PAIEMENTS, CHARENTON LE PONT demeurant 4 rue de la Paix à VINCENNES.

Monsieur MARTY Robert,

Ingénieur SI Senior, EDF, LILLE demeurant 250 rue des Moulins à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MASLARD Maurice,

Chargé d'Education santé, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 13 rue Robespierre à IVRY SUR SEINE.

Madame MASSON Françoise.

Cadre, CNAV, PARIS demeurant 7, rue Alexandre Fleming à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur MATHE Alain.

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 1 bd Maxime Gorki à VILLEJUIF.

Madame MATHIEU Josiane,

Conseiller commercial, CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS, PARIS demeurant 6 rue duVal d'Osne à SAINT MAURICE.

Mademoiselle MAURICE Dominique,

Coordinateur, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 31 rue du Point du Jour à SANTENY.

Monsieur MEDRANO Pédro,

Agent de maîtrise, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 19, rue de Paris à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur MEHEZ Michel,

Ingénieur, ALSTOM TRANSPORT SA, MEUDON demeurant 6 allée des Berges à SUCY EN BRIE.

Monsieur MELSE Ange,

Agent de maîtrise, CNAV, PARIS demeurant 12 av. de Gravelle à CHARENTON LE PONT.

Monsieur MENET Claude,

Cadre d'assurances, COFACE, PUTEAUX demeurant 5 av. du Gal Leclerc à IVRY SUR SEINE.

Madame MEOT Anne-Marie,

Conseillère en économie sociale et familiale, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 62 bis bd Gambetta à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MERCIER Willy,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 19 bd du Montaigut à CRETEIL.

Madame MERLIN Annick,

Attachée de direction, BERTIN TECHNOLOGIES, MONTIGNY LE BRETONNEUX demeurant 30 rue Saint Martin, rés. Le Parc, bt C2 à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur MEUNIER Roger,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 1 esplanade Nungesser et Coli à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MEYROU Philippe,

Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 35 av. des Sapins à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MICHALOR Lucienne,

Agent de courruier, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 4 rue Lionel Terray à CRETEIL.

Madame MICHAUT Marie-Agnès,

Correspondante, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 6 allée des Merisiers à LA QUEUE EN BRIE.

Mademoiselle MICHEL Nicole,

Agent de maîtrise éco. et finances, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 9 rue Rouget de l'Isle à MAISONS ALFORT.

Monsieur MICHELETTI Patrick.

Agent de maîtrise logistique, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 164 rue de la Jarry à VINCENNES.

Monsieur MICHOT Christian.

Peintre, SPR RENOVATION, IVRY SUR SEINE demeurant 157 av. Charles de Gaulle à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame MILHAU Paulette,

Technicien contrôle prestations, CPAM DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 9 rue de la Concorde à VILLIERS SUR MARNE.

Madame MILUTINOVIC Olivera.

Ouvrière qualilifiée, USP NETTOYAGE, ARCUEIL demeurant 3 allée Georges Bizet à VALENTON.

Mademoiselle MINASSIAN Karlène,

Agent de production, MAJ, BEZONS demeurant 100 rue Hoche à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MINCHIN Henry,

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 18 bd de Verdun à SUCY EN BRIE.

Monsieur MIRANDA GARCIA Carlos José,

Boiseur, CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 6 allée de la Vanoise à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MOHEN Patrice,

Crédit manager, ARCELORMITTAL, SAINT DENIS demeurant 9 av. Galliéni à GENTILLY.

Madame MOLLIER Nadine,

Assistante de direction, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 19 rue des Perdrix à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur MONCEAU Michel,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 6 rue Pierre Lescot à CRETEIL.

Monsieur MONIN Arnaud,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 44 av. Aubert à VINCENNES.

Madame MONJOL Catherine,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 36 rue de la République à SUCY EN BRIE.

Madame MONTAGNE Dominique,

Référent technique ordonnancement, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 94, rue de Montreuil à VINCENNES.

Mademoiselle MONTARLOT Marie-Hélène,

Chargé d'affaires, DE DIETRICH THERMIQUE, MERTZWILLER demeurant 10 av. Joffre à SAINT MANDE.

Madame MONTECOT Isabelle.

Assistante, THALES AIR SYSTEMS, RUNGIS demeurant 8 sq. de la Charmoie à VILLEJUIF.

Monsieur MONTRESOR Alain,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 6 rue de Picardie à L'HAY LES ROSES.

Madame MOORE Francine.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 9 bis av. Victor Hugo à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur MOREAU Joël,

Technicien logistique administration, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 64 av. de la Paix à FRESNES.

Madame MOREAU Peggy,

Assistante de direction, CNAMTS, PARIS demeurant 15 rue Agnès Sorel à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MORKOWSKI Guy,

Agent technique, THALES AVIONICS, MEUDON demeurant 72, rue La Fontaine à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame MOUCHEBOEUF Michèle,

Gestionnaire de portefeuille, AGF, PARIS demeurant 62 rue d'Avron à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur MOUDIC Gérard,

Monteur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 82 av. André Rouy à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur MOUREAUX Olivier,

Ingénieur (pénibilité), GAZ DE FRANCE, LYON demeurant 23 bis route de la Queue en Brie à SUCY EN BRIE.

Madame MOURRE Annie,

Employée, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS demeurant 60 rue Condorcet à VILLEJUIF.

Madame MOUSTACHE Lucienne,

Agent administratif, CPAM, PARIS

demeurant 1, rue de l'Arcade, bt. Y, esc. A, pte 139 rdc à CHARENTON LE PONT.

Madame MUNSCH Pierrette,

Hôtesse standardiste, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 2 allée Ambroise Paré à L'HAY LES ROSES.

Monsieur NAMECHE Marc,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 12 passage Paillot à BRY SUR MARNE.

Mademoiselle NATO Marie-Carmen,

Contrôleur budgétaire, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 18 rue de Saintôt à VILLENEUVE LE ROI.

Madame NAUGUET Martine.

Gestionnaire administration personnel, KRAFT FOODS FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 3 rue Louise Michel à CHOISY LE ROI.

Madame NEDELEC Monique,

1ère main en teinturerie, STE NOUVELLE PRESSING DES GOBELINS, PARIS demeurant 59 av. Rouget de l'Isle à VITRY SUR SEINE.

Monsieur NGUYEN KHAC Man,

Cadre de direction, FRANCE 3, PARIS demeurant 31 rue Camille Mouquet à CHARENTON LE PONT.

Monsieur NICOL Jacques, (en retraite)

Chargé d'affaires, CORELEC, LISSES demeurant 3 allée de la Croix du Mont à VITRY SUR SEINE.

Madame NIKOLENKO Gisèle,

Gestionnaire, ASSOCIATION DE MOYENS DetO, PARIS demeurant 18 ter rue Kruger à SAINT MAUR DES FOSSES.

Mademoiselle NIRDE Noëlla,

Technicien AT, CPAM, PARIS demeurant 203, av. Maurice Thorez à IVRY SUR SEINE.

Monsieur NOEL Bernard,

Dessinateur études mécaniques, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 26 av. du Gal de Gaulle à SAINT MANDE.

Mademoiselle NOEL GIRAUD Monique,

Technicien expert, CPAM, PARIS demeurant 32, av. André Maginot à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle NOMBLOT Sylviane,

Chargée de clientèle, GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 18, rue des Peupliers à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur NONAC Jean-Claude,

Outilleur mouliste, ALCAN PACKAGING BEAUTY SERVICES, GENNEVILLIERS demeurant 40 av. du Général de Gaulle à THIAIS.

Madame NORDEY Martine.

Hôtesse de caisse, MONOPRIX SAINT PAUL, PARIS demeurant 5 pl. des Onze Arpents à VILLEJUIF.

Madame NOTTELET Sylvie,

Agent de maîtrise, AGME, PARIS demeurant 38 sq. Henri Sellier, appt 529 à CHARENTON LE PONT.

Madame OBENANS Isabelle,

Responsable de groupe, AGME, PARIS demeurant 10 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Madame OLIVIER Ghislaine,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 5 av. Beaurepaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame ORIENTI Monique,

Conseiller clientèle, AXA FRANCE, PARIS demeurant 24 rue de l'Alouette à SAINT MANDE.

Monsieur ORTOLAN Luc,

Technicien maintenance télématique, ARCELORMITTAL IT SUPPLY, SAINT DENIS demeurant 53 rue du Bois des Jones Marins à FONTENAY SOUS BOIS.

Mademoiselle OUZOUNIAN Evelyne,

Assistante de direction, NEXANS FRANCE, CLICHY demeurant 91 av. André Rouy à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur PALANQUE Bernard,

Chef de rang restaurateur, GALLOPIN, PARIS demeurant 30 av. du Chateau à VINCENNES.

Madame PALLARES Nadine,

Responsable administratif, AXA INVESTMENT MANAGERS, PARIS LA DEFENSE demeurant 37 bis av. Miss Cavell - bât. 9 à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PAPON Geneviève,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 33 rue des Prés à VITRY SUR SEINE.

Monsieur PARINET Bernard.

Technicien support utilisateurs, GROUPAMA SYSTEME INFORMATION, PARIS demeurant 5 allée des Carrières Delacroix à IVRY SUR SEINE.

Madame PASCUAL Josette.

Secrétaire, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 1 Résidence du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Madame PASTERNAK Danièle.

Gérante, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques,

Technico-commercial, LUC, MAISONS ALFORT demeurant 27 rue Victor Basch à NOGENT SUR MARNE.

Madame PATON Marie-Claire,

Référence technique en vérification, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 33, av. Ledru Rollin à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame PATY Micheline,

Comptable, DOMAXIS, PARIS demeurant 12, rue La Fontaine à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur PAULINO Francisco,

Chef d'atelier, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 50/52 av. Ardouin à LE PLESSIS TREVISE.

Madame PECHARD Jocelyne,

Responsable groupe gestion clients, EULER HERMES SFAC, PARIS demeurant 19, rue Arthur Croquette à CHARENTON LE PONT.

Madame PELTIER Claudine,

Standardiste réceptionniste, BLACKMER, AUXERRE demeurant 140 bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PERDUCAT Philippe,

masseur kinésithérapeute chef, CLINIQUE MEDICALE EDOUARD RIST, PARIS demeurant 1 rue du Maréchal Foch à VILLENEUVE LE ROI.

Madame PERLBARG Josiane,

Documentaliste, MSD, PARIS demeurant 13 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Madame PERONNET Agnès,

Chargée middle office, SGAM, PARIS LA DEFENSE demeurant 2 pl. des Canadiens à JOINVILLE LE PONT.

Madame PERRIN Chantal.

Responsable d'équipe, AXA FRANCE, PARIS demeurant 26 rue Mauconseil à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame PETIT Eliane.

Assistante juridique, IMERYS, PARIS demeurant 23 bis rue Edmond Rostand à ORLY.

Madame PEUGNET Liliane.

Responsable d'unité, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 3, sq. Novi Béograd à CRETEIL.

Madame PEYRINAUD Marie-France,

Agent de production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS ALFORT demeurant 4 av. John f. Kennedy à SAINT MAURICE.

Monsieur PHAM MINH TAM Tam.

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 27 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Monsieur PHILIPPE Jean-Michel.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 14 rue Camille Flammarion à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur PICARD Jean-Claude.

Agent de maîtrise, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 128 bd de Stalingrad à IVRY SUR SEINE.

Madame PICARD Martine,

Secrétaire de direction, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 3 rue des Alouettes à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame PICCO Viviane,

Agent, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 30, rue Delattre de Tassigny à SUCY EN BRIE.

Madame PILANT MERCADAL Françoise,

Responsable services administratifs, CNCC, PARIS demeurant 7 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Madame PINAUD Geneviève,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 16 allée des Noisetiers à LA QUEUE EN BRIE.

Madame PINKIEWICZ Sylvie,

Référent technique secrétariat, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 11, rue Maximilien Robespierre à ARCUEIL.

Monsieur PINLOCHE François,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 8 pl. de l'Europe à CHARENTON LE PONT.

Madame PIRON Jacqueline.

Secrétaire de direction, WANZL SAS, SELESTAT demeurant 16 av. Victoria à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame POGGIOLI Christine,

Clerc de notaire, NOTAIRES ASSOCIES, VINCENNES demeurant 29 rue des Terres Saint Victor à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur POGGIOLI Daniel,

Responsable SAV, IMERYS TC, PARGNY SUR SAULX demeurant 28 allée des Cèdres à ABLON SUR SEINE.

Monsieur POLLIEN Richard.

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 2 rue du Soleil à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame PORTAL Josette,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 15 av. de Chanzy à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur POSTIGO Roberto,

Approvisionneur, CASMF CARREFOUR, LIEUSAINT demeurant 25 rue des Aubépines à ORLY.

Madame POTEL Claudine.

Référent technique PF, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 65, bd Hyppolite Marques, bât. 7, appt 20 à IVRY SUR SEINE.

Madame POUGET Anna Elisabeth,

Chargée de trésorerie, DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT, PARIS demeurant 9, av. Georges Foureau à LE PLESSIS TREVISE.

Madame POUILLIEUTE Evelyne,

Secrétaire des services généraux, SOLVAY SA, PARIS demeurant 18 rue du Noyer Grenot à ORLY.

Madame POUJOULY Françoise,

Gestionnaire transports, ARÉAS DOMMAGES, PARIS demeurant 30 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny à CACHAN.

Madame POUPART Michèle.

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 218 rue du Mal Leclerc à SAINT MAURICE.

Madame POURCHET Yolande.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 8 rue du Petit Etang à VALENTON.

Madame PRIGENT Maryse,

Directeur des RH, MARSH SA, PARIS LA DEFENSE demeurant 119 av. de la République à VINCENNES.

Madame PUICHAFRAY Monique.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 41, rue des Pinsons à CRETEIL.

Monsieur PURON Jean-Paul,

Ingénieur qualité, ROBERT BOSCH SAS, DRANCY demeurant 46 rue Guy Moquet à MAISONS ALFORT.

Madame QUEFERUS Joëlle,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 1 allée de la Caravelle à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur QUEROY Alain,

Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 26 av. de Noyon à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame QUESNOT Sylviane,

Leader commercial escale, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 45 rue E. Derrien - C15 à VITRY SUR SEINE.

Madame RABOT Anne,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 32 bis av. de Fontainebleau à LE KREMLIN BICETRE.

Madame RAMIER Monique,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1, quai Henri Pourchasse à IVRY SUR SEINE.

Monsieur RAMOS Carlos.

Conducteur PL, OTUS, WISSOUS demeurant 6 rue Jules Guesde à L'HAY LES ROSES.

Monsieur RAUCH Jean.

Informaticien, AXA TECHNOLOGY SERVICES, PARIS LA DEFENSE demeurant 31 rue de la Procession à SUCY EN BRIE.

Monsieur RAVALEC Philippe,

Cadre, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 152 rue de Chevilly à VILLEJUIF.

Monsieur REDIN Patrick.

Attaché administratif, OSEO FINANCEMENT, MAISONS ALFORT demeurant 11-13, rue Berthelot à CHARENTON LE PONT.

Madame REGIS Marie-Claude.

Employée, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 122 av. de Paris à VINCENNES.

Monsieur RENAULT Patrick,

Dessinateur catalogue, SONOVISION ITEP, PARIS demeurant 91 av. Laferriere à CRETEIL.

Madame RENOU Marie-Paule,

Employée de cafétaria, CEP DU CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 86, rue de Maison Blanche à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur RETOUT Alain,

Cadre principal, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 14 av. E. Vigée Lebrun à ORMESSON SUR MARNE.

Madame REUTER Chantal,

Assistante ressources humaines, JUNGHEINRICH FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 2 bis rue des Jardins à L'HAY LES ROSES.

Monsieur RIBEIRO Domingos,

Maçon boiseur maître ouvrier, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 68 rue du Docteur Roux à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame RIBERE Joëlle,

Aide médico-psychologique, IMP LEOPOLD BELLAN, BRY SUR MARNE demeurant 34 rue de la Croix aux Biches à BRY SUR MARNE.

Madame RICHARD Brigitte,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 5 rue Bernard Palissy à CRETEIL.

Madame RICHERMOZ Anne-Marie,

Rédacteur juridique, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 9 imp. Estelle à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle RIGAULT Agnès,

Régleur sinistre, AXA FRANCE, PARIS demeurant 31 av. du Pdt Wilson à JOINVILLE LE PONT.

Mademoiselle RIGOUSTE Bernadette,

Employée de banque, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 17 rue Daumesnil à VINCENNES.

Madame RINJARD Michèle,

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 113 av. du Parc à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur RISI Michel,

Expert, ERDF GRDF, NANTERRE demeurant 7 rue de Bellevue à L'HAY LES ROSES.

Monsieur RIVARD Jean-Michel,

Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SPORT, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 7 rue de Bourgogne à VITRY SUR SEINE.

Madame ROBERT Catherine.

Assistante marketing, TRANSGOURMET SERVICES GIE, ORLY demeurant 55 rue Charles Infroit à VITRY SUR SEINE.

Madame ROBERT Michèle,

Technicien GED, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 138, bd de Créteil à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame ROBILLARD Danielle.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 3 sentier des Alouettes à FRESNES.

Madame ROBILLARD Sylviane,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 4 rue de la Terrasse à BOISSY SAINT LEGER.

Madame ROBIN Paulette,

Conseiller clientèle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 11 allée des Iris - Rés. du Plateau à FRESNES.

Madame ROCHEX Françoise,

Titulaire encadrement, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 58 bis av. Sainte Marie à SAINT MANDE.

Monsieur RODRIGUES DE SOUSA José, (en retraite)

Boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, COURBEVOIE demeurant 26 rue Dr roux à CHOISY LE ROI.

Madame ROJOT Brigitte,

Assistante RH, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 26 av. Clara à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur ROLLAND Gilles,

Technicien informatique, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 62 ter bd de la Marne à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur ROLLIN Dominique,

Contrôleur de réseau, HACHETTE LIVRE, MAUREPAS demeurant 5 imp. Louis Le Vau à CRETEIL.

Monsieur ROLLOT Jean-Claude,

Chef de groupe audiovisuel, TF1, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 2 rue du 11 Novembre à VILLIERS SUR MARNE.

Madame ROMANKOW Martine,

Ouvrière hautement qualifiée, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 7 rue Jean Zay à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame ROMBAUT Anick, (en retraite)

Employée principale, MORY TEAM, ALFORTVILLE demeurant 4 rue Charcot à CRETEIL.

Monsieur ROSELLO Salvador.

Employé, AGF, PARIS demeurant 4 rue Danielle Casanova à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ROUANE Akli.

Chef de groupe manutention, DHL FASHION, MARNE LA VALLEE demeurant 1 rue Alexandre Dumas à VILLEJUIF.

Monsieur ROUJAS René,

Agent de maîtrise logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 16 av. Gambetta à CHOISY LE ROI.

Madame ROUSSEAU Martine,

Technicien gestion du personnel, URSSAF DE PARIS, MONTREUIL demeurant 58, bd Jean Jaurès à FRESNES.

Monsieur SADRIJA Kin.

Chef d'équipe fusion, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 23 rue Carnot à SUCY EN BRIE.

Monsieur SAGOT Alain.

Expert en ligne, NEXTIRAONE FRANCE, SAINT DENIS demeurant 12 Jardin Cardinal Richelieu à CHARENTON LE PONT.

Monsieur SAKHO Boubou,

Manutentionnaire, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 4 pl. de la Pinède à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur SALLAH Moussa,

Employé, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MAGNY LES HAMEAUX demeurant 13 rue Jean Jacques Rousseau à IVRY SUR SEINE.

Madame SALMON Elisabeth,

Assistante de direction, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 1 bis rue Reiter à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SAMPAIO Jorge,

Maître compagnon, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS demeurant 27 av. Lucien Français - appt. 313 à VITRY SUR SEINE.

Madame SAMSON Annick,

Agent maitrise logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 6 allée des Champs Fleuris à VITRY SUR SEINE.

Mademoiselle SAMSON Jeannine,

Technicien maîtrise de risques, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 5 rue d'Aquitaine à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur SANNIER Christian,

Chargé affaires régionales, BABCOCK WANSON, NERAC demeurant 91 rue Paul Hochart à L'HAY LES ROSES.

Monsieur SANTELLI Jean-Pierre, (en retraite)

Chef de section, UTA, VILLEPINTE demeurant 29 rue Louis Lenoir à VILLIERS SUR MARNE.

Madame SANTINI Marie-France,

Technicien opérations, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 10 rue de l'Arcade à CHARENTON LE PONT.

Madame SAULNIER Catherine,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 8 av. des Fusillés de Chateaubriant à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur SAUNIER Jean,

Responsable système, SAFRAN INFORMATIQUE, MALAKOFF demeurant 3 allée Buffon à MAISONS ALFORT.

Monsieur SAZY Jean-François,

Cadre, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 8 rue Victor Basch à THIAIS.

Monsieur SBARDELLA Patrick,

Technicien maitrise de risques, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 21 rue Georges Clémenceau à CHOISY LE ROI.

Madame SCHULTIS Evelyne,

Agent comptable, UCB, RUEIL MALMAISON demeurant 15, rés. des lles à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur SCHUSSMANN Jean-Claude.

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 3 sq. Louis Braille - esc. B à MAISONS ALFORT.

Monsieur SCOMPARIN Thierry,

Agent de maîtrise logistique, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 10 rue Elisabeth à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur SEBBAN Georges,

Chargé de fonctions administratives, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS demeurant 239, av. du Gal Leclerc à MAISONS ALFORT.

Mademoiselle SECHERESSE Brigitte,

Technicien de prestations, CPAM, PARIS demeurant 1, av. Michel Goutier à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur SEGUIN Louis-François,

Négociateur immobilier, CABINET GIRARD, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 49 rue Victor Basch à THIAIS.

Madame SEILLERY Françoise,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 3 rue Marcel Proust à CRETEIL.

Mademoiselle SELLEM Chantal,

Chef de groupe, OGF, PARIS demeurant 7 rue de Grenoble - Rés. Les Peupliers - appt 111 à ALFORTVILLE.

Monsieur SERAFINI Gérard,

Agent d'entretien polyvalent, RESIDENCE PIERRE TABANOU, L'HAY LES ROSES demeurant 93 av. de la Liberté à FRESNES.

Madame SERRIS Patricia.

Manager opérationnel, CPAM, PARIS demeurant 32, bd de la Marne à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur SIAUVE Patrick,

Employé d'assurances, AXA FRANCE, PARIS demeurant 18 av. Léon Blum à MAISONS ALFORT.

Madame SILVESTRE Maria,

Secrétaire assistante, SNGI, PARIS demeurant 3 av. de la Sirène à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur SIMIAN Franck,

Délégué régional, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 36 rue Jules Massenet à VINCENNES.

Madame SINGLAS Elisabeth.

Infirmère de bloc opératoire, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS demeurant 9 rue Danton à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur SOUARE Mamadou.

Electrotechnicien, SITA ILE DE FRANCE, LEVALLOIS PERRET demeurant 12 rue Gaston Monmousseau à IVRY SUR SEINE.

Madame STEFANAGGI Anne-Marie.

Chef de projet, MUTUELLE FAMILIALE, PARIS demeurant 19, passage Boutet à ARCUEIL.

Mademoiselle STEPH Marthe,

Technicien administration du personnel, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 2 allée du Marronnier à VITRY SUR SEINE.

Madame STRAVOLES Béatrice.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 5 bis rue André Laurent à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur SUILLAUD Daniel.

Mécanicien monteur, ERVOR, ARGENTEUIL demeurant 181 Bd Pasteur Résidence Bry Beau Site à BRY SUR MARNE.

Monsieur SUTRE Christian,

Technicien qualité, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 96 rue Bizet à VILLEJUIF.

Mademoiselle TACHNOFF Joëlle,

Conseiller gestion, AXA FRANCE, PARIS demeurant 4 rue du Verger à ORLY.

Madame TALIK Jocelyne,

Conseiller retraite cicas, AG2R, PARIS demeurant 78, rue Sacco et Vanzetti à VILLEJUIF.

Madame TANGUY Sylviane,

Employée d'assurances, AXA FRANCE, PARIS demeurant 35 rue Delaporte à MAISONS ALFORT.

Monsieur TARDY André,

Cadre, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 32 av. Emile Zola à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur TAVELIN Jany,

Staffeur, DBS, IVRY SUR SEINE demeurant 6 imp. des Bouvreuils à VILLECRESNES.

Madame THELINEAU Alexandrine,

Assistant RH, SMRIF, PARIS demeurant 35 bd John Kennedy à CRETEIL.

Monsieur THEVENOT Patrick,

Développeur RGN, GAZ DE FRANCE, SAINT OUEN demeurant 36 rue Bernard Palissy à CHOISY LE ROI.

Madame THIEBLEMONT Catherine,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 13 rue Jean Zay à NOISEAU.

Monsieur THOMAS Hervé,

Responsable d'affaires, SAGEM COMMUNICATIONS, PARIS demeurant 30 av. Sainte Marie à SAINT MANDE.

Monsieur THUILLEAUX Jacky,

Technicien conseil PF, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 60 av. André Maginot à VITRY SUR SEINE.

Monsieur TOUBOUL Roger,

Médecin du travail, APST BTP RP, BOURG LA REINE demeurant 11 rue du Gué à L'HAY LES ROSES.

Monsieur TOUGARD Gérard.

Régisseur d'immeubles, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 1 allée des Platanes à SAINT MANDE.

Madame TOUGARD Monique,

Gardienne, OPAC DU VAL DE MARNE, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 1 allée des Platanes à SAINT MANDE.

Monsieur TOULORGE Didier.

Cadre principal, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 62 rue de Villejuif à THIAIS.

Madame TOUPENCE Monique,

Technicien de banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 9 av. Marie à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur TOUVENET Régis,

Technicien qualité principal, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 15 rue Roger Milon à ORLY.

Madame TOUVENET Violette,

Assistante RH, SOLVAY SA, PARIS demeurant 15 rue Roger Milon à ORLY.

Madame TRANCHANT Noëlle,

Support technique d'équipe, AXA FRANCE, PARIS demeurant 7 rue d'Aquitaine à LIMEIL BREVANNES.

Madame TREFLE Lydie,

Gestionnaire, AXA FRANCE, PARIS demeurant 64 av. de la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Madame TRIPODI Sylvia,

Conseiller accueil, BNP PARIBAS, IVRY SUR SEINE demeurant 52 Bd de Stalingrad à CHOISY LE ROI.

Monsieur TRIVIDIC Jacques,

Technicien d'exploitation, SECMA, NANTERRE demeurant 16 av. Guynemer à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame TRUILLET Evelyne,

Technicien contentieux, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 5, rue Jacques Doré à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame TUDELA Josiane.

Chef de groupe comptable, GIE GESCOP, PARIS demeurant 61 av. Danièle Casanova à IVRY SUR SEINE.

Madame VALENTIN Martine,

Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 5 allée Marcel Pagnol à CRETEIL.

Monsieur VAN PETEGHEM Bruno,

Steward, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 88 av. du Général de Gaulle à SAINT MANDE.

Monsieur VAN STEIRTEGHEM Alain.

Ingénieur, ASTRIUM SATELLITES, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 26 rue Spinoza à CHOISY LE ROI.

Madame VANDENBULCKE Dominique,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 3 rue du Général de Larminat à CRETEIL.

Madame VANDERSCHUEREN Françoise.

Négociateur, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 9 bis rue Pierre Brossolette à SUCY EN BRIE.

Madame VANHAECKE Monique,

Cadre comptable, VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, RUEIL MALMAISON demeurant 8 ter rue Lakanal à VITRY SUR SEINE.

Madame VANPEENE Dominique.

Chargée d'opérations assurance, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 6 rue Camille Dartois à CRETEIL.

Monsieur VASLIN Gérard.

Charpentier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 46 av. de la Division Leclerc à CACHAN.

Mademoiselle VASSEUR Claudine,

Secrétaire, BHV, IVRY SUR SEINE demeurant 6 bis rue Georges Gaumé à MAISONS ALFORT.

Madame VEBER Elisabeth,

Cadre commercial, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 7 rue de la Terrasse à BOISSY SAINT LEGER.

Madame VERGNAUD Elisabeth,

Technicien de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 5 pl. Louise Michel à LA QUEUE EN BRIE.

Madame VIAT Dominique,

Standardiste, PERNOD ENTREPRISE, CRETEIL demeurant 3 rue du Moulin Berson à CRETEIL.

Monsieur VIEIRA Alvaro,

Ascensoriste, THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS demeurant 24 rue de la Commune de Paris à VILLENEUVE LE ROI.

Madame VIEL Claudine,

Secrétaire de direction, UNEDIC, PARIS demeurant 50 av. de l'Alma, esc. A à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur VIGNOLLE Dominique,

Responsable de service, KDI, AUBERVILLIERS demeurant 3 allée Charles Dullin à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame VIGOUROUX Michèle,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 10 av. Paul Déroulède à VINCENNES.

Monsieur VINCENT Pierre,

Directeur action sociale, GROUPE TAITBOUT INSTITUTIONS, PARIS demeurant 19, rue de l'Ancien Moulin à ORMESSON SUR MARNE.

Monsieur VINDEVOGHEL Patrick,

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 10 rue Louis Marchandise - bât. E21 à VITRY SUR SEINE.

Madame VITRAC CHEVALIER Martine,

Cadre, GROUPE FMP, PARIS demeurant 1, allée de Normandie à THIAIS.

Madame VOISIN Michelle,

Référent technique PF, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 35 av. d'Alfortville à CHOISY LE ROI.

Monsieur VOLANTE Nunziato.

Régleur de sinistres, AXA FRANCE, PARIS demeurant 13, imp. des Trontais, appt. 23 à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame VOSGIEN Joëlle.

Assistante contrôle gestion, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS PERRET demeurant 33 rue Guillaume du Vair à VILLENEUVE LE ROI.

Madame WIBART Sylviane,

Assistante de direction, PLAYTEX FRANCE, LA TOUR DU PIN demeurant 50 Bd d'Alsace Lorraine à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur WIESER Alain, (en retraite)

Technicien service matériel, GTBA IDF, MASSY demeurant 32 av. du Général de Gaulle - bât. 10 à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur WITTERSHEIM Patrick,

Organisateur métier, MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant 6 rue Léon Moussinac à VILLEJUIF.

Monsieur ZAITI Abdelkader,

Peintre en bâtiment, SPR BATIMENT, IVRY SUR SEINE demeurant 1 rue Albert Thomas à CRETEIL.

Monsieur ZALC Dominique,

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 35 rue des Bordeaux à CHARENTON LE PONT.

Mademoiselle ZEDDAH Mallika.

Conseillère beauté, PRINTEMPS ITALIE 2, PARIS demeurant 16 rue des Bleuets à ALFORTVILLE.

Madame ZENOU Catherine.

Technicien support vente, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 23 av. des Saules à VILLIERS SUR MARNE.

Madame ZONTA Monique.

Titulaire de bureau, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 5 av. du Pdt Wilson à JOINVILLE LE PONT.

Article 4 : La Médaille d'honneur du Travail échelon Grand Or est décernée à :

Monsieur ABDALLAH Robert.

Gestionnaire de référentiels, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 av. du 25 août 1944 - Rés. Le Ponant à CHOISY LE ROI.

Madame ACHOUR Françoise,

Responsable d'unité, AFPA, MONTREUIL demeurant 7 rue Guizot à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ALASIA Marcel,

Ingénieur cadre, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 40 rue A. Blanqui - Rés. Les Pages à CHOISY LE ROI.

Monsieur AMARA Hamid,

Conducteur de véhicules, RADIO FRANCE, PARIS demeurant 42 rue Vincent Bureau à VALENTON.

Madame ANDRINO Margarida, (en retraite)

Agent service externat, IMP MARIE AUXILIATRICE, DRAVEIL demeurant 22 rue Alexandre Dumas à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur AROUSSE Jean-Jacques,

Informaticien, NATIXIS, PARIS demeurant 2 rue Floris Osmond à CRETEIL.

Monsieur ASSE Christian, (en retraite)

Agent d'opération, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, POISSY demeurant 9 rue de l'Insurrection Parisienne à CHOISY LE ROI.

Monsieur AUDONNET Martial.

Ägent de maîtrise, AGME, PARIS demeurant 24 bis rue René Hamon à VILLEJUIE.

Monsieur BADEN Christian.

Titulaire encadrement, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 21 av. Godefroy Cavaignac à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BAILLARD Alain,

Cadre, NATIXIS, PARIS
demeurant 10 rue Joseph Dupuis à

demeurant 10 rue Joseph Dupuis à NOGENT SUR MARNE.

Madame BALZEAU Michèle,

Responsable unité de financement, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 22 rue du Professeur Roux à VILLIERS SUR MARNE.

Madame BARBERO Marie-Madeleine,

Assistante commerciale, SUDAC AIR SERVICE, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 3 rue Traversière à VILLECRESNES.

Monsieur BARNABE Pierre Louis,

Premier assistant comptable, FITECO, LAVAL demeurant 23 bd de la Marne à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur BATISTA Adelino,

Chauffeur PL, CAMPENON BERNARD ENVIRONNEMENT, RUNGIS demeurant 61 bd de Strasbourg à NOGENT SUR MARNE.

Madame BAZZANE Chantal,

Cadre, BANQUE PALATINE, PARIS demeurant 15 rue de la Ferme aux Roses à MAROLLES EN BRIE.

Monsieur BEAUFOUR Yannick,

Chargé de mission sécurité, RTE, MARCQ EN BAROEUL demeurant 6 rue Emilie bougard à GENTILLY.

Madame BELLAVIA Geneviève.

Technicienne logistique administration, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 83 à 89 av. de Versailles à THIAIS.

Monsieur BELLEC Jean-Yves,

Technicien de méthodes, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 42 bd Jean Jaurès à FRESNES.

Madame BERNUCHON Christiane,

Technicien encaissement décaissement, AXA FRANCE, PARIS demeurant 58 rue Bernard Palissy à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame BEURIER Muguette,

Secrétaire, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 13 av. Léon Marchand à THIAIS.

Madame BIDAULT Annick, (en retraite)

Cadre, CNAV, PARIS

demeurant 27 rue des Mésanges à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur BILLEAU Jean-Jacques,

Technicien informatique, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 18 rue Gaston Monmousseau - bât. C à IVRY SUR SEINE.

Monsieur BISSON Francis, (en retraite)

Cadre, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 11 rue Parmentier à CHEVILLY LARUE.

Monsieur BITOUNE Robert.

Cariste magasinier, PBM, STE MARIE DES CHAMPS demeurant 15 av. Henri Barbusse - appt. 163 à VITRY SUR SEINE.

Madame BLAZY Evelyne,

Secrétaire, CEA, BRUYERES LE CHATEL demeurant 10-53 allée Bourvil à CRETEIL.

Madame BLOCHET Michelle,

Opérateur offset, GROUPE FMP, PARIS demeurant 36 chemin Latéral à ALFORTVILLE.

Madame BLOIN Madeleine.

Technicien de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 10 rue du 18 juin 1940 à MAISONS ALFORT.

Madame BODEREAU Martine,

Technicien expérimenté, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 2 villa Normandie à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Monsieur BOIS Jean-Marie,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 45 rue du Dr Schweitzer à LA QUEUE EN BRIE.

Madame BOIVIN Marie,

Gestionnaire conseil prestations, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 9 bis rue Montmartre à VILLIERS SUR MARNE.

Madame BONNEAU Mireille,

Secrétaire, DANONE FRANCE, RUNGIS demeurant 70 rue Victor Hugo à MAISONS ALFORT.

Monsieur BONNEFOI René,

Agent de travaux, VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX, NANTERRE demeurant 12 rue des Fratellini à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BONS Josiane.

Chargé d'études, CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL, PARIS demeurant 29 rue du Foyer à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame BOUAZIZ Bertho,

Chargée de recouvrement, BPE, PARIS demeurant 69 bis av. d'Alfortville à CHOISY LE ROI.

Monsieur BOUCHER Yves,

Responsable de département, GALERIES LAFAYETTE, EVRY demeurant 14 rue Charles de Gaulle à NOGENT SUR MARNE.

Madame BOUGHERIOU Evelyne,

Chargée de prestations santé et prévoyance, AUDIENS, VANVES demeurant 14 rue d'Anjou à CRETEIL.

Monsieur BOUJATTOUX Mohamed,

Chef équipe mineur, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 1 rue Auguste Renoir à VILLEJUIF.

Madame BOUJEAT Maryse,

Responsable de service, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 15 rue Charles Gounod à NOISEAU.

Madame BOULAY Annie,

Responsable d'unité invalidité, CRAMIF, PARIS demeurant 65 bd Hippolyte Marquès - bât. 8 à IVRY SUR SEINE.

Madame BOULET Thérèse.

Animatrice qualité, PLASTIQUE FORME INTERNATIONAL, LOGNES demeurant 51 av. Ambroisine à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame BOULOGNE Maryvonne,

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, VITRY SUR SEINE demeurant 11 rue de l'Insurrection Parisienne à CHOISY LE ROI.

Madame BOUQUERAUD Anne-Marie,

Assistant de gestion, AXA TECHNOLOGY SERVICES, PARIS LA DEFENSE demeurant 8 allée Andréa Palladéo à VILLIERS SUR MARNE.

Madame BOURUMEAU Chantal,

Gestionnaire placement, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 107 rue Jean Jaurès à MAISONS ALFORT.

Monsieur BOUSEZ Jacques, (en retraite)

Conseiller professionnel, ANPE, CRETEIL demeurant 9 rue Auguste Desprat à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame BOUTROU Michèle.

Chargé d'études, AFPA, PARIS demeurant 3 rue Edouard Vaillant à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur BOUVRANDE Christian,

Administratif, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 12 av. Nicolas Boileau à LE PLESSIS TREVISE.

Madame BRANDL Sylvie,

Assistante commerciale, UNILEVER, RUEIL MALMAISON demeurant 5, rue Henri Barbusse, appt 139 à JOINVILLE LE PONT.

Madame BUNELLE Liliane,

Comptable, L'OREAL PRODUITS GRAND PUBLIC, SAINT OUEN demeurant 3 rue des Deux Soeurs à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BUPAUD Guy,

Technicien alarme, GUNNEBO FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 25 rue de la Marne à VITRY SUR SEINE.

Madame BURLION Annie,

Responsable d'unité, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 1 rue Victor Hugo à SUCY EN BRIE.

Monsieur CAENBERGS Gabriel,

E.T.Q.S.A.C., PRINTEMPS HAUSSMANN, PARIS demeurant 26 av. Henri Barbusse à IVRY SUR SEINE.

Monsieur CAPITAO José, (en retraite)

Chauffeur livreur, LONG FIOUL, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 13 rue Gilbert Toulelle à ORMESSON SUR MARNE.

Madame CAVADINI Henriette, (en retraite)

Employée, ETUDE PIERRE RICHET, VILLEMOMBLE demeurant 1 rue Waldeck Rousseau à CHOISY LE ROI.

Madame CHABIN Martine,

Comptable, GONDRAND FRERES, AULNAY SOUS BOIS demeurant 7 rue H. Dunant à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur CHABOCHE Daniel,

Chargé en éducation santé, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 75 av. Laferrière à CRETEIL.

Madame CHALAS Jocelyne.

Employée de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 8 allée des Camélias à CHEVILLY LARUE.

Madame CHAUDET Mireille.

Asssistante secrétaire, CETELEM, LEVALLOIS PERRET demeurant 5 av. des Peupliers à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame CIUBOTARIU Liliane,

Cadre spécialisé, FRANCE 3, PARIS demeurant 33 av. Laplace - bât. C appt 33 à ARCUEIL.

Monsieur CLAVERIE Christian,

Inspecteur d'assurances, AXA FRANCE, PARIS demeurant Av. de la Maréchale C14 à LE PLESSIS TREVISE.

Madame CLOTTEAU Monique,

Assistante de direction, MUTUELLE MIEUX ETRE, PARIS demeurant 21 rue Jean Guy Labarbe à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur COLPIN Alain.

Assistant exploitation logistique, CPM, PARIS demeurant 3 bis rue Paul Déroulède à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame COSTET Romaine.

Gestionnaire bancaire opérationnel, BANQUE PALATINE, PARIS demeurant 23 rue Racine à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame COUDER Marie-Claude, (en retraite)

Chef d'équipe, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 15 rue du Vert Galant à SUCY EN BRIE.

Monsieur COURTECUISSE Patrice,

Technicien essais aérodynamiques, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant 125 av. du 8 mai 1945 à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur CROUZILLES Yves.

Directeur financier, LE MERIDIEN ETOILE, PARIS demeurant 34 imp. Ste Colombe à CHEVILLY LARUE.

Monsieur CUEVAS François,

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 49 allée des Acacias à ORLY.

Madame CUKIER Myriam,

Assistante technique, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 20 bd de la Libération à VINCENNES.

Madame CUYPERS Geneviève, (en retraite)

Attaché commercial, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 5 B rue des Gilletains à VILLENEUVE LE ROI.

Madame D'AGOSTINI Liliane.

Agent administratif, BOURSORAMA, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 9 rue Roger Contesenne à VITRY SUR SEINE.

Madame D'ANGELO Marie-Yvonne.

Comptable, DALKIA FRANCE, ISSY LES MOULINEAUX demeurant 124 rue de Bicêtre à L'HAY LES ROSES.

Monsieur DAHMOUNI Abdellah,

Contremaître, SIN ET STES, PARIS demeurant 19 rue de l'Argonne à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DAOUST Patrick.

Chef de chantier, SESINI ET LONGHY, IVRY SUR SEINE demeurant 18 rue Danielle Casanova à MAISONS ALFORT.

Madame DAUZIER Mireille.

Technicien maîtrise de risques, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 14 rue Latérale à CRETEIL.

Madame DELAGE Martine.

Cadre, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 1 rue de l'Audience à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur DELAUNAY Claude,

Employé, NATIXIS, PARIS demeurant 24 allée Yvonne à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur DELORS Jacques,

Employé, AXA FRANCE, PARIS demeurant 13 rue des Bretons à MAISONS ALFORT.

Monsieur DELSOL Alain,

Directeur d'opérations, FRANCE SOLS, IVRY SUR SEINE demeurant 3 rue Mongenot à SAINT MANDE.

Madame DESCHAMPS Nicole,

Secrétaire de direction, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS demeurant 16 passage Dartois Bidot à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur DEVILLERS Daniel,

Technicien équipement, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 23 rue des Coteaux à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DIALLO Marinette,

Agent de restaurant, CE BANQUE DE FRANCE RESTAURANT VENTADOUR, PARIS demeurant 71 rue Karl Marx à VILLEJUIF.

Monsieur DIVAL Bernard.

Technicien expert assistance clients, SNECMA SERVICES GROUPE SAFRAN, MELUN demeurant 8 rue de la Somme à CACHAN.

Monsieur DOISNEL Philippe,

Technicien de la banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 81 bis av. Carnot à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DOMINGUEZ RUBIO Dominique,

Secrétaire confirmée, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 3 pl. Vincent Van Gogh à THIAIS.

Madame DOUET Colette.

Employée, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 11 rue Lucien Sampaix à VALENTON.

Madame DREVON Maryelle,

Secrétaire assistante, CONSEIL SUPERIEUR DU NOTARIAT, PARIS demeurant 38 av. du Général de Gaulle à SAINT MANDE.

Monsieur DRUJON René,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, VIRY CHATILLON demeurant 147 rue Véron à ALFORTVILLE.

Madame DUBAS Claudine,

Assistante de direction, GROUPE SPR, IVRY SUR SEINE demeurant 6 rue Baudin à IVRY SUR SEINE.

Madame DUBOIS Geneviève.

Référent technique, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 42 rue Marie Sorin Defresne à VITRY SUR SEINE.

Monsieur DUQUESNOY Claudy.

Chef d'équipe, FOURLON SAS, NOISY LE GRAND demeurant 32 rue La Fontaine à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ETIENNE Christian,

Responsable de service, ASSEDIC DE L'EST FRANCILIEN, CRETEIL demeurant 99 rue Pierre Curie à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame FABIJANEC Marie-Madeleine,

Cadre du service social, APAS BTP, PARIS demeurant 15 av. de l'Europe à CACHAN.

Madame FAVONI Geneviève,

Assistante directeur, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 11 av. de la Division Leclerc à VILLEJUIF.

Monsieur FELTESSE Bernard, (en retraite)

VRP, TOUR EQUIPEMENT, MAIGNELAY MONTIGNY demeurant 9 rue Jean d'Estienne d'Orves à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame FEON Marie-Thérèse,

Secrétaire, MUTUALITE FRANCAISE, PARIS demeurant 2 rue Audigeois à VITRY SUR SEINE.

Madame FERRAND Marie-France,

Standard accueil, CAPSSA, PARIS demeurant 10 av. Guillaume Tell à VILLIERS SUR MARNE.

Madame FERRANTE Claudine,

Comptable, GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE, PARIS LA DEFENSE demeurant 22 rue du Nord à CHOISY LE ROI.

Madame FILARA Michèle,

Chef de service adjoint, CFAO, SEVRES demeurant 36 rue Anselme Rondenay à VITRY SUR SEINE.

Madame FISCHER Jeannine,

Responsable adm. personnel et paie, LAFARGE BETONS VALLEE DE SEINE, ALFORTVILLE demeurant 35 rue Roger Buessard à IVRY SUR SEINE.

Monsieur FOUGERAY Jean,

Cadre, CNAV, PARIS

demeurant 37 rue Emile Zola à ALFORTVILLE.

Monsieur FOURICHON Richard.

Référent technique d'impression, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY demeurant 79 rue du Centre à ORMESSON SUR MARNE.

Madame FRAISSE Françoise,

Titulaire secrétaire rédacteur, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant 3 bis rue La Fontaine à MAISONS ALFORT.

Monsieur FROGER Christian.

Réceptionnaire, RENAULT RETAIL GROUP, MONTREUIL demeurant 7 rue Lino Ventura à MANDRES LES ROSES.

Madame FUZELLIER Odile,

Responsable dépt gestion personnels, CGOS, PARIS demeurant 65 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame GAILLARD Monique.

Attahcée de direction, FIVES STEIN, RIS ORANGIS demeurant 6 Rés. Le Parc à MAISONS ALFORT.

Monsieur GARDRAT Claude, (en retraite)

Responsable de projet, FORCLUM INGENIERIE, VERQUIN demeurant 4 Bd Aristide Briand à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur GASSE Francis.

Technicien supérieur, SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY SUR SEINE demeurant 62, av. Lugo à CHOISY LE ROI.

Madame GINTZ Pierrette,

Cadre de banque, CREDIT DU NORD, PARIS demeurant 57 rue d'Aix à MAISONS ALFORT.

Monsieur GODARD Jean-Mary,

Cadre comptable, SOCOGERE, PARIS demeurant 4 villa du Dr Louis Georges Serre à VINCENNES.

Madame GORE Michèle.

Hôtesse, OGF, PARIS

demeurant 22 av. Georges Clémenceau à BRY SUR MARNE.

Monsieur GRANDPIERRE Michel.

Cadre, CREDIT DU NORD, PARIS

demeurant 44 rue Carpeaux à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame GRANDVEAU Marie-France,

Technicien de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS demeurant 7 rue Danton à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame GRAS Monique,

Technicien d'accueil, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 51 rue de Vincennes à MAISONS ALFORT.

Madame GRASSELER Jocelyne, (en retraite)

Technicien, NOTAIRES ASSOCIES, PARIS

demeurant 124 bd Paul Vaillant Couturier à L'HAY LES ROSES.

Madame GRIMAUD Evelyne,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 2 rue claude Debussy à CRETEIL.

Madame GRUMBACHER Marie-Christine,

Agent de service, SFGH HOPITAL SERVICE, CLICHY demeurant 1 Allée des Glaises à FRESNES.

Madame GUERY Anne-Marie,

Assistante de direction, TOTAL FRANCE, PUTEAUX demeurant 53 rue de la République à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur GUFFROY Francis,

Ingénieur travaux, VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX, NANTERRE demeurant 49 rue Brongniard à CHOISY LE ROI.

Madame GUILLAUME Josiane.

Secrétaire, ARCELORMITTAL, SAINT DENIS demeurant 64 rue de Lattre de Tassigny à ALFORTVILLE.

Madame GUILLOU Martine,

Assistante juridique, OTV SA, SAINT MAURICE demeurant 66 av. du Pdt Roosevelt à THIAIS.

Madame GUILLOUX Katv.

Rédacteur recouvrement, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, LEVALLOIS PERRET demeurant 2 sq. Daumesnil à VINCENNES.

Madame HAMON Chantal,

Technicien d'indemnisation, AGF, PARIS demeurant 8 sq. des Mésanges à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur HANNAR Baghdad, (en retraite)

Employé, RENAULT, CHOISY LE ROI demeurant 4 rue Eugène Brun à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur HARTANE Michel,

Chef de secteur, ETS FROMAGES ET TERROIRS, ROQUEFORT SUR SOULZON demeurant 15 av. de la Folie à CHOISY LE ROI.

Monsieur HENRIQUES DA SILVA Antonio, (en retraite)

Chef d'équipe, OTUS, BONNEUIL SUR MARNE demeurant 5, rue Carnot à CHOISY LE ROI.

Monsieur HERVE Roger,

Chargé de logistique, AXA FRANCE, PARIS demeurant 4 sente de Villiers, appt 91 à ALFORTVILLE.

Madame HERY Michèle,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1 rue Claude Guy à IVRY SUR SEINE.

Madame HIERLE Viviane,

Tehnicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 6 allée de la Mousselle à SUCY EN BRIE.

Monsieur HIERMA Renaud,

Agent administratif, AGF, PARIS demeurant 14 rue Marc Sangnier à CACHAN.

Madame HUREL Marie-France,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 30 av. de la Paix à FRESNES.

Madame IACOBONE Maria,

Conseillère de vente, LE BON MARCHE, PARIS demeurant 11 voie Daumier à VITRY SUR SEINE.

Madame IMBERT Juana,

Mécanicienne aux modèles, PLAYTEX FRANCE, LA TOUR DU PIN demeurant 112 rue Marc Sangnier à MAISONS ALFORT.

Madame JACQUELINET Chantal,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 71 av. Danielle Casanova à VITRY SUR SEINE.

Monsieur JAUNET Francis,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1 av. Franklin Roosevelt à VINCENNES.

Madame JEUDY Lucette.

Vendeuse, BHV, CRETEIL demeurant 2 rue de Marne à MAISONS ALFORT.

Monsieur JEUSSET Jean-Pierre,

Dessinateur, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 19 av. Pierre Curie à ORLY.

Monsieur JOBIN Bernard.

Directeur de travaux, EIFFAGE TP, NEUILLY SUR MARNE demeurant 253 av. de la Maréchale à LE PLESSIS TREVISE.

Monsieur JOUVERT André.

Délégué assurance maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 3 imp. du Ru à PERIGNY SUR YERRES.

Madame KIEFER Martine,

Secrétaire, CICPRP, VINCENNES demeurant 6 rue Gagnée à VITRY SUR SEINE.

Madame KOUAME AKA Chantal,

Technicien de banque, LCL LE CREDIT LYONNAIS, PARIS demeurant 1 allée de l'Annapurna à VITRY SUR SEINE.

Madame KRIEGEL Josiane,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 127 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur LACOSTE Jean-Luc,

Responsable commercial (pénibilité), EDF, LILLE demeurant 4 terrasse Le Notre - bät. A esc. 2 à CHARENTON LE PONT.

Madame LAMBERTINI Marie-France,

Agent de maîtrise, CAF DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 59, rue Roublot à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame LARONZE Danièle,

Assistante familiale, ITEP LE COTEAU, VITRY SUR SEINE demeurant 45 rue Paul Vaillant Couturier à ORLY.

Monsieur LASSERRE Jean-Louis,

Cadre projeteur, VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, RUEIL MALMAISON demeurant 38 rue Charles Floquet à VITRY SUR SEINE.

Monsieur LAUDE Christian,

Peintre automobile, STE COMMERCIALE CITROEN PARIS EST, VINCENNES demeurant 15 rue Gutenberg à VALENTON.

Monsieur LAULY Roger,

Responsable préparation calibre, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 2 rue de l'Osier à PERIGNY SUR YERRES.

Monsieur LAURENT Edouard,

Opérateur cariste confirmé, LU FRANCE, MOISSY CRAMAYEL demeurant 3 rue des Ratraits à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur LE BARON Yves.

Electricien chargé d'affaires, GUINIER SA, PARIS demeurant 3 imp. du Bois d'Auteuil à VILLECRESNES.

Madame LE BOUDEC Annie.

Gestionnaire administratif, CNAF, PARIS demeurant 12 rue des Anémones à FRESNES.

Monsieur LE REOUR Manfred, (en retraite)

Gestionnaire, LOCAPHONE, BOÙLOGNE BILLANCOURT demeurant 25 square Edison à CRETEIL.

Madame LEFEBVRE Evelyne,

Contrôleur, GROUPE FMP, PARIS demeurant 1 place Jacques Prévert à VILLIERS SUR MARNE.

Madame LEFEVRE Francine.

Responsable administratif, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE demeurant 5 rue Romain Rolland à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LEGAY Claude.

Ouvrier qualifié entretien, SOGARIS, RUNGIS demeurant 49 rue Béatrice à L'HAY LES ROSES.

Madame LEGUY Annie,

Gestionnaire administratif, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 2 rue Stuart à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Mademoiselle LEMAITRE Liliane,

Assistante de direction, AXA FRANCE, PARIS demeurant 16 rue Auguste Blanqui à GENTILLY.

Monsieur LEONARD Maurice,

Cadre de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 5 rue Paul Verlaine à SAINT MAURICE.

Mademoiselle LEPETIT Marie-Laure,

Secrétaire assistante, SIACI SAINT HONORE, PARIS demeurant 14 av. du Professeur Cadiot à MAISONS ALFORT.

Monsieur LEVASSEUR Marc, (en retraite)

Préparateur commandes, BRISTOL MYERS SQUIBB, RUEIL MALMAISON demeurant 33 av. de Neuilly Plaisance à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur LIGUORI Raymond,

Menuisier, LES CHARPENTIERS DE PARIS, BAGNEUX demeurant 13 villa Bel Air à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur LONCAN Daniel,

Responsable site et opérations immobilières, CCIP, PARIS demeurant 6 Promenade Sophie Volland à SUCY EN BRIE.

Madame LOUIS Marie-Thérèse,

Technicien gestionnaire, CPAM DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE demeurant 19, rue Robespierre, Hlm Clément Ader à ARCUEIL.

Madame LOYER Anne-Marie,

Technicien maîtrise de risques, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 23 rue Voltaire à MAISONS ALFORT.

Monsieur LUCAS Daniel,

Responsable accueil et planning, SAVELYS, PARIS demeurant 5 Résidence des Lilas à CHEVILLY LARUE.

Monsieur MACHINE Jean-Louis.

Ajusteur, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 4 ter rue Pierre Brossolette à NOGENT SUR MARNE.

Monsieur MADON Etienne, (en retraite)

Gestionnaire flux de matières, GE MEDICAL SYSTEMS, BUC demeurant 11 rue du Rouergue à CHEVILLY LARUE.

Madame MADRANGE Monique,

Secrétaire, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 15 rue du Colonel Fabien - bât. D à ARCUEIL.

Madame MANZI Dominique,

Technicien, CNAV, PARIS demeurant 43 rue René Cassin à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur MAROTTE Charles.

Chauffeur porteur, OGF, PARIS demeurant 7 sq. Bourdarias à ALFORTVILLE.

Mademoiselle MARTEAUD Thérèse.

Secrétaire confirmée, CEA, GIF SUR YVETTE demeurant 77 av. Paul Vaillant Couturier à GENTILLY.

Mademoiselle MARTIN Claudette.

Secrétaire assistante, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 3 rue Anquetil - esc I à NOGENT SUR MARNE.

Madame MARTINET Carmen,

Technicien bureau d'études, BABCOCK WANSON, NERAC demeurant 46 rue Henri Cretté à CHEVILLY LARUE.

Madame MASSICOT Michèle,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 1 pl. des Roses à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MATHE Alain,

Cuisinier, AVENANCE ENTREPRISES, PARIS demeurant 1 bd Maxime Gorki à VILLEJUIF.

Madame MATIAS Mireille,

Gestionnaire de production, SMRIF, PARIS demeurant 493 av. Thérèse à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MAUGOUT Jean-Marie,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 40 rue du Bois d'Auteuil à VILLECRESNES.

Madame MAY Maryse,

Gestionnaire opérations, ASSURANCES FRANCE GENERALI, PARIS demeurant 6/12 av. du Pdt Wilson à CACHAN.

Madame MAYORAL Antonia,

TS programme et commerce, SNECMA GROUPE SAFRAN, EVRY demeurant 10 Rés. Plein Sud - 83/89, av. de Versailles à THIAIS.

Madame MEHRAS Josiane,

Agent administratif, MCVPAP, BAGNOLET demeurant 7 rue Gagnée à IVRY SUR SEINE.

Monsieur MENDOZA Claude,

Responsable clientèle, VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX, NANTERRE demeurant 29 rue des Orvilliers à THIAIS.

Madame MERARD Annick,

Employée de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 39 rue Louis Dupré à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame MIOSSEC Annie-Claude,

Secrétaire, ACOSS, MONTREUIL demeurant 30 rue André Tessier à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur MIRBELLE Georges,

Agent logistique, FORTIS BANQUE, PUTEAUX demeurant 4 allée Louis Jouvet, pte 451 à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur MIREUX Alain,

Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 4 rue des Genêts à VILLECRESNES.

Madame MOLLIER Nadine.

Assistante de direction, EUROCLEAR FRANCE, PARIS demeurant 19 rue des Perdrix à ORMESSON SUR MARNE.

Madame MONIN Marie-Jocelyne,

Technicien du services médical, SMRIF, PARIS demeurant 6 allée de la Capitainerie des Chasses à VILLEJUIF.

Monsieur MONSILLON Jean-Luc.

Agent administratif polyvalent, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 3 rue Henri de Vilmorin à VITRY SUR SEINE.

Monsieur MONTANARI Jean,

Peintre en bâtiment, SPR BATIMENT, IVRY SUR SEINE demeurant 6 Impasse des Monteilleux à CRETEIL.

Mademoiselle MONTERO RIBAS Marie-Christine,

Employée d'assurances, COFACE, PUTEAUX demeurant 8 rue Anatole France à VINCENNES.

Monsieur MORENNE Alain,

Cadre de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 67 rue des Gabelles à SUCY EN BRIE.

Madame MORENO Annie,

Technicien gestionnaire, CPAM DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE demeurant 5 rue Romain Rolland à VALENTON.

Madame MORVILLE Michèle,

Opérateur back office trésorerie, BANQUE FINAMA, PARIS demeurant 60 rue de Belleplace à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur MOUDIC Gérard,

Monteur, INDUSTRIA, LE PLESSIS TREVISE demeurant 82 av. André Rouy à VILLIERS SUR MARNE.

Madame NEDELEC Monique.

1ère main en teinturerie, STE NOUVELLE PRESSING DES GOBELINS, PARIS demeurant 59 av. Rouget de l'Isle à VITRY SUR SEINE.

Madame NEMOZ Patricia,

Cadre administratif, MNFCT, VINCENNES demeurant 2 cours des Juilliottes à MAISONS ALFORT.

Monsieur NGUYEN KHAC Man,

Cadre de direction, FRANCE 3, PARIS demeurant 31 rue Camille Mouquet à CHARENTON LE PONT.

Monsieur NOURYGAT Patrice.

Directeur de département, MAISON LECLAIRE, IVRY SUR SEINE demeurant 5 bis allée des Frênes à VILLECRESNES.

Monsieur OLASCOAGA Christian.

Correspondant équipe, AIR FRANCE, ROISSY EN FRANCE demeurant 21 rue Lavoisier le Clos de la Grange à LIMEIL BREVANNES.

Monsieur OLIVEIRA Américo.

Chef d'équipe, LEVAUX, BONDOUFLE demeurant 1 rue Amédée Laplace à CRETEIL.

Monsieur OLLIVAUD Christian,

Agent technique magasinier, TIRU, PARIS LA DEFENSE demeurant 44 av. de la République à THIAIS.

Monsieur PAGES Bernard.

Expert comptable, MANIGEST, SAINT MAUR DES FOSSES demeurant 17 bis av. Paul Doumer à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur PALANQUE Bernard.

Chef de rang restaurateur, GALLOPIN, PARIS demeurant 30 av. du Chateau à VINCENNES.

Madame PASCUAL Josette.

Secrétaire, EFS, IVRY SUR SEINE demeurant 1 Résidence du Lac à BOISSY SAINT LEGER.

Monsieur PASQUIO Lionel.

Electronicien, THALES AIR SYSTEMS, LIMOURS demeurant 47 rue du Clos de Ville à SUCY EN BRIE.

Madame PENCHEMEL Martine,

Manager opérationnel, CPAM, PARIS demeurant 8 rue Halifax à JOINVILLE LE PONT.

Madame PERCHERON Annie,

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 67 rue Lafayette à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame PEREZ Laurence,

Cadre administratif, CE CPAM DE L ESSONNE, EVRY demeurant 29 rue du Gal Leclerc à VILLECRESNES.

Monsieur PERIO Patrice,

Planificateur, NEXTIRAONE FRANCE, SAINT DENIS demeurant 13 allée des Charmes à RUNGIS.

Monsieur PERRIN André,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 34 rue de la Louveterie à SUCY EN BRIE.

Monsieur PERRINI Patrick,

Technicien équipement maintenance, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 7 av. Pablo Picasso à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur PETIT Jacques,

Formateur, MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant 5 rue Emile Zola à VILLEJUIF.

Madame PICARD Chantal,

Gestionnaire de prestations client, CNP ASSURANCES, PARIS demeurant 2 av. Laferrière à CRETEIL.

Madame PICARD Martine.

Secrétaire de direction, JTEKT HPI, CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant 3 rue des Alouettes à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame PIERRARD Françoise,

Aide comptable hautement qualifiée, CARCD, PARIS demeurant 9 rue Saint Just à IVRY SUR SEINE.

Monsieur PILLAY Marc,

Formateur bout froid, SGD, SUCY EN BRIE demeurant 1 parc de la Chesnaie à SUCY EN BRIE.

Monsieur PIVERT Daniel,

Employé, NATIXIS, PARIS demeurant 18 rue Raymond Jaclard à ALFORTVILLE.

Madame POISSON Danièle.

Employée, BNP PARIBAS, PARIS demeurant 15 rue Saint Georges à MAISONS ALFORT.

Monsieur POMME Claude,

Technicien de maintenance, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 2 rue de Neptune à MAISONS ALFORT.

Madame PONS Ginette,

Technicien conseil action sociale, CAF DE PARIS, PARIS demeurant 9 pl. Victor Hugo à LE KREMLIN BICETRE.

Monsieur POSTIGO Roberto,

Approvisionneur, CASMF CARREFOUR, LIEUSAINT demeurant 25 rue des Aubépines à ORLY.

Madame POTEAU Françoise,

Gestionnaire administratif, SMAC, ANTONY demeurant 7 rue Jalapa à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame POUGNET Michèle,

Chargée de tarification, GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE demeurant 9 square Hector Berlioz à MAISONS ALFORT.

Madame PRESLEUR Joëlle,

Chargée de clientèle, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS demeurant 2 rue Alphonse Daudet à CRETEIL.

Monsieur RASSELET Jacky,

Directeur des ventes, ALDIS ILE DE FRANCE, ORLY demeurant 3 av. Emmanuel Chabrier à CHENNEVIERES SUR MARNE.

Madame RENARD Jacqueline,

Cadre technique de paie, APAS BTP, PARIS demeurant 23 route de Villeneuve à ABLON SUR SEINE.

Madame RICHARD Annie.

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 73 rue de l'Avenir à BONNEUIL SUR MARNE.

Monsieur RIGNAULT Jean-Pierre,

Technicien professionnel essai hors cl., RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 19 Rés. Barbanson à CHEVILLY LARUE.

Mademoiselle RIGOUSTE Bernadette,

Employée de banque, CALYON, PARIS LA DEFENSE demeurant 17 rue Daumesnil à VINCENNES.

Madame ROBERT Marie-Claude.

Assistante service médical, CRAMIF, PARIS demeurant 18 rue Romain Rolland à VILLEJUIF.

Madame ROCH Hélène,

Employée de banque, NATIXIS, PARIS demeurant 23 rue André Soladier à ALFORTVILLE.

Monsieur ROCHE Jean.

Technicien de budget, RENAULT SIEGE, BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 21 rue du Cdt l'Herminier à L'HAY LES ROSES.

Madame ROCHER Hélène,

Secrétaire de direction, SETP, THIAIS demeurant 7 allée du Moulin du Touillon à SUCY EN BRIE.

Madame ROCHET Nicole.

Agent de maîtrise, CENEXI, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 8 bd André Bassée à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur RODRIGUES de CAMPOS Eduardo.

Assistant chef de chantier, PONTICELLI FRERES, EMERAINVILLE demeurant 7 rue Neuve à VITRY SUR SEINE.

Monsieur RODRIGUES DE SOUSA José, (en retraite)

Boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, COURBEVOIE demeurant 26 rue Dr roux à CHOISY LE ROI.

Monsieur ROLLIN Dominique,

Contrôleur de réseau, HACHETTE LIVRE, MAUREPAS demeurant 5 imp. Louis Le Vau à CRETEIL.

Monsieur ROUSSET Jacques,

Responsable de proximité, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 10/12 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Madame ROYANT Dominique,

Technicien gestionnaire associations, CRAMIF, PARIS demeurant 3 rue du Maréchal Lyautey à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur RUPAUD Guy,

Technicien alarme, GUNNEBO FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY demeurant 25 rue de la Marne à VITRY SUR SEINE.

Madame RUQUEBOEUCHE Maryse,

Comptable, CAMPLP, PARIS demeurant 13 av. Jean Gabin à LE PLESSIS TREVISE.

Madame SADRIN Lillane,

Salariée, TAFANEL GESTION, PARIS demeurant 56 av. du Role à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur SALIN Jack,

Responsable tech. maîtrise oeuvre industrielle, THALES COMMUNICATIONS, COLOMBES demeurant 33 rue du Gal Leclerc à CRETEIL.

Monsieur SALOMON Claude,

Electromécanicien, CORPO SAS, GRIGNY

demeurant A5 Caroline la Maréchale - 16 av. G. Foureau à LE PLESSIS TREVISE.

Mademoiselle SANTONI Josiane,

Chargé d'affaires sénior, ERDF GRDF, NANTERRE

demeurant 224 av. Maurice Thorez à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur SELLES Pierre-Yves.

Technicien de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 23 av. des Olympiades à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur SOLA MARTINEZ Juan Antonio,

Soudeur, EMCC, CHEVILLY LARUE

demeurant 10 rue de la Bretonnerie à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Monsieur SPASIC Aleksandar,

Employé, AXA TECHNOLOGY SERVICES, PARIS LA DEFENSE demeurant 5 rue du Canal à CRETEIL.

Monsieur SPEYBROUCK Jean-Marie,

Cadre, SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS demeurant 4 rue Molière à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur SUBRAN André.

Comptable, SA DES EAUX MINERALES EVIAN, RUNGIS demeurant 71 rue des Vignes à CACHAN.

Monsieur SUILLAUD Daniel.

Mécanicien monteur, ERVOR, ARGENTEUIL

demeurant 181 Bd Pasteur Résidence Bry Beau Site à BRY SUR MARNE.

Madame TAUBREGAS Patricia.

Assistante RH. AGME. PARIS

demeurant 19 av. Georges Brassens à CHEVILLY LARUE.

Monsieur TEIXEIRA Luis,

Maçon, SICRA ILE DE FRANCE, RUNGIS

demeurant 10 bis av. Ardouin, Rés. Maréchal Mortier à LE PLESSIS TREVISE.

Madame THERRY Danielle,

Employé, HSBC UBP, PARIS

demeurant 21 bis rue Eugène voisin à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur THUILLIER Bernard,

Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS demeurant 6 rue d'Einbeck à THIAIS.

Monsieur TRAN Quang,

Ethnomusicologue, CNRS Délégation IDF, MEUDON demeurant 12 rue Gutenberg à LIMEIL BREVANNES.

Madame TRIDON Marie-José,

Agent de maîtrise, TOTAL FRANCE, PUTEAUX demeurant 13 rue Ledru Rollin à IVRY SUR SEINE.

Madame TRIPODI Sylvia,

Conseiller accueil, BNP PARIBAS, IVRY SUR SEINE demeurant 52 Bd de Stalingrad à CHOISY LE ROI.

Monsieur TRIVIDIC Jacques,

Technicien d'exploitation, SECMA, NANTERRE demeurant 16 av. Guynemer à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur TRONCY Raymond,

Chargé de programme, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, PARIS demeurant 23 Bd de Strasbourg à NOGENT SUR MARNE.

Madame TRUYENS Lydie,

Secrétaire, UIMM, PARIS

demeurant 8 imp. des Grimpereaux à ORMESSON SUR MARNE.

Madame TUFFIN Dominique,

Technicien prestations maladie, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 25 rue Lamartine à SUCY EN BRIE.

Madame VILLA Anne-Marie,

Chef de projet informatique, IMMOBILIERE 3F, PARIS demeurant 25 rue Maurepas à THIAIS.

Madame VOCORET Nicole.

Assistante technico-commercial, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON LE PONT demeurant 68 rue Jules Ferry à IVRY SUR SEINE.

Monsieur VOISIN Gérard,

Agent administratif polyvalent, CPAM DU VAL DE MARNE, CRETEIL demeurant 33 rue de la Varenne à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur WIESER Alain.

Technicien service matériel, GTBA IDF, MASSY demeurant 32 av. du Général de Gaulle - bât. 10 à LE PERREUX SUR MARNE.

Madame WOITRAIN Dominique,

Secrétaire de direction, SDV, ROISSY EN FRANCE demeurant 226 bd Pasteur à BRY SUR MARNE.

Monsieur ZAITI Abdelkader.

Peintre en bâtiment, SPR BATIMENT, IVRY SUR SEINE demeurant 1 rue Albert Thomas à CRETEIL.

Madame ZENOU Catherine,

Technicien support vente, AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE demeurant 23 av. des Saules à VILLIERS SUR MARNE.

Monsieur ZITOUNI Salah,

Compagnon professionnel électrotechnicien, INEO VD, CLICHY demeurant 5 sq. Véron à ALFORTVILLE.

<u>Article 5</u>: Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté accordant la Médaille d'Honneur du Travail qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le 17 décembre 2008

Signé: Michel CAMUX



CABINET DU PREFET

BUREAU DES AFFAIRES RESERVEES

ARRETE N° 2008-5231

Accordant la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

Promotion du 1er Janvier 2009

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur

> VU le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale modifié par le décret n° 88-309 du 28 mars 1988;

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2009;

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

Article 1 : La Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Argent est décernée à :

- Madame ABADIE Colette

Adjoint administratif 1ère cl., MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame ABBATE Maryline

Infirmière cl. sup., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur ALEXANDRE ALEXIS Charles

Infirmier psy. de cl. normale, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur ALLAOUI Abdelmadjid

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame ALLOT Nelly

Adjoint administratif principal, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à ABLON SUR SEINE.

- Monsieur AMAH Edrecin

Adjoint administratif 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame AMARGIER Evelyne

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur AMISSE Michel

Agent de maîtrise, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame AMRANE Feyrouz

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE CACHAN

demeurant à CACHAN.

- Madame ARAB Christine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur ARAUZO François

Agent de maîtrise, MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur ARLIE Guy

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame ARZEL ALRIVIE Nicole

Puéricultrice cadre supérieur de santé, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame ATTAR Atika

Educateur des act. phys. et sport. hors cl., MAIRIE DE ROSNY SOUS BOIS demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Monsieur ATTOUMANI Ahmed

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE NEUILLY SUR SEINE demeurant à CRETEIL.

- Madame AUBERY Chantal

Agent social de 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame AUSSIERE Nadia

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame BADIN Catherine

Puéricultrice coordinatrice, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à NOISEAU.

- Madame BAGLA Annick

Educatrice de jeunes enfants cl. sup., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur BAGOT Michel

Agent de maitrise principal, MAIRIE DE YERRES

demeurant à VALENTON.

- Monsieur BALANCE Jean-Christophe

Blanchisseur maître ouvrier, SERVICE CENTRAL DES BLANCHISSERIES DE PARIS

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Mademoiselle BALLEUX Christine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BALOUZAT Valérie

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Monsieur BARBET Jean-Pierre

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame BARBIER Marie-Andrée

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE CACHAN

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame BARBIN Brigitte

Adjoint du patrimoine principal 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur BARON Olivier

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BAZAUD Catherine

Secrétaire médicale, HOPITAL TENON DE PARIS

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Monsieur BEAU Patrick

Maître ouvrier, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Monsieur BEDINI Gérard

Educateur des A.P.S. hors cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur BELLANGER Jean-Pierre

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame BENGHEMAME Sylvie

Auxiliaire de puériculture, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame BENOIST Edith

Infirmière, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur BENRAMDANE Ali

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame BENTAYEB Hafsia

Adjoint technique 2ème cl., COMMUNAUTE AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE D'ARCUEIL demeurant à FRESNES.

- Madame BERTAIL Anne-Marie

Adjoint administratif principal 2ème cl., DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS DE BOBIGNY demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame BERTRAND Caroline

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame BERTRAND Fabienne

Attaché principal, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à CRETEIL

- Madame BERTUIT Denise

Assistante familiale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Mademoiselle BESNIET Nathalie

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à ORLY.

- Monsieur BESOMBES Claude

Personnel ouvrier de l'ex imprimerie municipale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur BIBAK Maxime

Aide soignant, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Mademoiselle BICHON Sandrine

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MANDE demeurant à VINCENNES.

- Madame BIDOIN Claudie

Infirmière de cl. norm., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame BIMANE Joselita

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BIROT Marie

Agent spéc. des écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT demeurant à CRETEIL.

- Madame BISON Marlaine

Rédacteur stagiaire, MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame BLAIS Michèle

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BLANCHON Florence

Infirmière de cl. sup., CCAS DE SUCY EN BRIE

demeurant à MAROLLES EN BRIE.

- Madame BLASUTTI Frédérique

Adjoint administratif 2ème cl., MAÎRIE DE ROSNY SOUS BOIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame BLIN Ghislaine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame BLONDEAU Chantal

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS

- Madame BLONDEAU Danièle

Agent hospitalier social T3, CAS DE PARIS

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur BOBIN Philippe

Technicien supérieur terr. chef, MAIRIE DE LEVALLOIS PERRET

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame BOEGLY Sylvie

Agent spécial. des écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur BOIRA Henri

Agent technique princ. de 1ère cl., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame BONACORSI Denise

Assistant terr. de conserv. du patr. et bibl. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame BONHOURE Catherine

Auxiliaire de puériculture et de soins princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à GENTILLY.

- Monsieur BONIFACE Patrick

Blanchisseur maître ouvrier, SERVICE CENTRAL DES BLANCHISSERIES DE PARIS demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur BONU Guy

Infirmier, GH JOFFRE DUPUYTREN DE DRAVEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur BOSSUT Patrice

Adjoint technique 2ème cl. titulaire, MAIRIE DE ARCUEIL

demeurant à ARCUEIL.

- Madame BOUALAM Fatiha

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur BOUAVANH Alain

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame BOUCEY Catherine

Adjoint technique pal 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame BOUCHERON Martine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame BOULAY Valérie

Secrétaire médical et social, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame BOULET Myriam

Adjoint administratif 2ème cl., SAN DE MARNE LA VALLEE VAL MAUBUEE DE TORCY demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BOURDAIS Isabelle

Adjoint terr. du patrimoine princ. 1ère cl., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame BOURGEOIS Josette

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE LES PAVILLONS SOUS BOIS demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame BOURGIN Nancy

Adjoint administratif principal lère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame BOURGOIS Brigitte

Secrétaire administratif cl. except., MAIRIE DE PARIS

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame BOUSBAA Malika

Chef police municipale, MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE demeurant à CRETEIL.

- Madame BRACHET Patricia

Secrétaire médicale et sociale cl. sup., DEPARTEMENT DE PARIS demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame BRASSART Corinne

Infirmière de cl. normale, MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à MAROLLES EN BRIE.

- Monsieur BRIANT Thierry

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BRITEL Régine

Attaché territorial, MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BRUGIERE Ghislaine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à RUNGIS.

- Madame BRUNIER Patricia

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur BURTIN Bruno

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur CABANIS Daniel

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame CABET Franciane

Agent hospitalier social T3, CAS DE PARIS

demeurant à CACHAN

- Monsieur CABOURDIN Thierry

Educateur activités phys. et sport. 2ème cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur CADET Christophe

Agent de maîtrise, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame CALLE Maryline

Agent de maîtrise terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Monsieur CALZI Gérard

Agent de maîtrise, MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur CAMARA Moussa

Agent de maîtrise, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur CAMMERMAN Daniel

Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur CANABADY Virassamy

Aide soignant, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur CANAUD Rémi

Adjoint technique pal 2ème cl., MAIRIE DE FRESNES

demeurant à FRESNES.

- Monsieur CANTAL Sophie-Joël

Agent d'entretien qualifié, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame CARIGUEL Isabelle

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame CARQUEVILLE Annie

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame CASSEZ Maguy

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame CAUDE Marianne

Adjoint administratif 1ère cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame CAUET Christel

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Monsieur CAVARD Thierry

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame CAVIGNY Viviane

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur CHAGNEAU Gérard

Ingénieur en chef de cl. except., SEDIF DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame CHAMBONNET Maria

Cadre puériculteur, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur CHAMOIS Jean-Marc

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur CHAPELLE Olivier

Adjoint d'animation principal 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame CHAPPE Martine

Assistante, STIF

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame CHARBIT Martine

Rédacteur chef, MAIRIE DE YERRES

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame CHASLIN HULIN Jocelyne

Infirmière cl. supérieure, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à CRETEIL.

Madame CHASSEPOUX Frédérique

Adjoint administratif 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame CHATELARD Martine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur CHATONNIER Patrick

Adjoint technique 2ème cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VINCENNES.

- Madame CHAUVIN Laurence

Rédacteur principal, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame CHAVE Annie

Secrétaire médicale cl. normale, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à ORLY.

- Monsieur CHERIGUENE Mohamed

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame CHESNEAU Anne-Marie

Cadre infirmier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame CHEVALIER Evelvne

Adjoint administratif hospitalier 1ère cl., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur CHONCHON Philippe

Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur CHOUTEAU Guy

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur CILENTI Luigi

Infirmier psychiatrique cl. norm., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à VINCENNES.

Madame CLAUDIN Liliane

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame CLUA Elisabeth

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur COLLIN Bernard

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE ROISSY EN BRIE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur CORDILLOT Emmanuel

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VALENTON

demeurant à VALENTON.

- Madame COSNIER Virginie

Professeur enseign. artist. h. cl., COMMUNAUTE AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE D'ARCUEIL

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame COTE Pascale

Rédacteur chef, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF

Madame COULON Nathalie

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame COUPEAU Cécile

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame COURANT Nathalie

Conseiller socio éducatif, MAIRIE DE BOBIGNY

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame COUZINOU Nelly

Aide soignante cl. supérieure, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à THIAIS.

- Monsieur CRETAL Thierry Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES

- Madame CROIZIN Véronique

Auxiliaire de puériculture 1ère cl., MAIRIE DE BOURG LA REINE

demeurant à FRESNES.

- Mademoiselle CUNY Christine

Auxiliaire de puériculture et de soins, MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur CURTETTO Pascal

Educateur APS hors cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

Monsieur DAGUERRE Christian

Maître ouvrier d'Etat, SECURITE MAINTENANCE ET SERVICE

demeurant à ARCUEIL.

- Monsieur DAMIENS Jean-Louis

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Monsieur DANDALEIX Jean

Technicien supérieur en chef, MAIRIE DE PARIS

demeurant à ORMESSON SUR MARNE.

- Madame DAVID Florence

Secrétaire médicale, CHI DE CRETEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame DE ALMEIDA ROLO Maria-Céleste

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE ORMESSON SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame DE ROMANIS Béatrice

Professeur enseign. artist. cl. n., COMMUNAUTE AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE D'ARCUEIL demeurant à ARCUEIL.

- Monsieur de TRAZEGNIES d'ITTRE François

Technicien laboratoire cl. normale, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame DEGREMONT Florence

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur DELABRE Eric

Professeur enseig. artis. hors cl., MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame DELAFOY Chantal

Infirmière DE cl. supérieure, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur DELATTRE Laurent

Agent de maîtrise, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame DELBROUCQ Jeannine

Infirmière psy, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame DELION Véronique

Assistant qual. conserv. patr. et bibl. 2ème cl., MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à VINCENNES.

Madame DELPLANS Martine

Agent spécialisé écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE CACHAN

demeurant à CACHAN.

- Monsieur DELVER Lucien

Infirmier DE, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VALENTON.

- Madame DEMARLE Marianne

Infirmière classe normale, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur DEMERGER Eric

Agent de maîtrise, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame DENIEL Sabine

Pédicure podologue, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur DEPEME Jean-Marc

Agent des services hosp. qualifié, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur DERACOURT Philippe

Technicien supérieur chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame DERBISE Mireille

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame DERBOIS Christiane

Infirmière EEG cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur DERQUENNE Jean-Claude

Chef de service de police municipale, MAIRIE DE YERRES

demeurant à ABLON SUR SEINE.

- Madame DESLANDES Sandrine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame DESOCHE Martine

Infirmière, HOPITAL TENON DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame DEVELAY Anne

Chirurgien dentiste non tit., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à ARCUEIL.

- Madame DIAS Stella

Agent ter. spéc. écoles mater. 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur DORLEANS Jean-Pierre

Adjoint technique 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame DOS SANTOS Marie Rose

Assistante maternelle, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame DOS SANTOS Marie-Lucie

Secrétaire médicale, CHI DE CRETEIL

demeurant à NOISEAU.

- Madame DOUDARD Muriel

Rédacteur, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF

- Madame DOZORTZ Jacqueline

Adjoint animation 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame DRIHEME Rachel

Agent des services hosp. qualifié, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE demeurant à VINCENNES.

- Monsieur DROUX Christophe

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE LA COURNEUVE

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame DRUON BEAUREPAIRE Palmyre

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame DUBOIS Raymonde

Agent spécialisé écoles maternelles 1ère cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame DUCOUSSO Laurence

Assist. qual. conserv. patr. et bibl. 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à VINCENNES.

- Monsieur DUFAIT Fredy

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame DUFAURET Myriam

Secrétaire médicale, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur DUFOUIN Erik

Inspecteur chef de sécurité 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

Mademoiselle DUFOUR Isabelle

Cadre de santé IDE, CHI DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur DUGUET Pascal

Maître ouvrier, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame DUHAMEL Martine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame DUMONT Isabelle

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Monsieur DUPOUY Philippe

Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame DUPUIS Sophia

Diététicienne, CHI DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame DUPUY Brigitte

Adjoint administratif principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame DUPUY Françoise

Infirmière cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Monsieur DUQUENNE Régis

Directeur des gardes urbains, MAIRIE DE MAISONS ALFORT demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame DURAND Nathalie

Infirmière DE cl. sup., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame EBION Victoire

Agent technique de la petite enfance, MAIRIE DE PARIS demeurant à CRETEIL.

- Madame EDELIN Patricia

Educateur chef de jeunes enfants, MAIRIE DE CRETEIL demeurant à VILLECRESNES.

- Madame EL KADI Marie Lise

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame ELIE Sylvie

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE LE KREMLIN BICETRE demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame ERHARDT Nathalie

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Monsieur ERNU Gérard

Educateur des A.P.S. hors cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame ESPIRAT Sylvie

Adjoint administratif 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame FALEME Loise

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur FEMINIER Jacques

Agent technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur FEREZ Michel

Adjoint technique 2ème cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame FERNANDEZ Patricia

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur FERRANDIS Didier

Agent de maîtrise territorial prin. tit., MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame FERRIERE Saing

Cadre infirmier, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Mademoiselle FITOUSSI Chantal

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à CRETEIL.

- Madame FLEURY Claudine

Moniteur éduacteur terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Mademoiselle FLEURY Valérie

Agent de service des écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI demeurant à CHOISY LE ROI.

- Mademoiselle FONDERE Françoise

Agent social 2ème cl., MAIRIE DE ORLY

demeurant à ORLY.

- Mademoiselle FONDERE Madeleine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE ORLY demeurant à ORLY.

- Monsieur FONTAINE Claude

Assistant qual. conserv. du patr. et bibl. 1 ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur FOULQUIER Pierre

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame FOURNIER Christel

Agent social 2ème cl., CCAS DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur FOURNIER Jacques

Adjoint technique 2ème cl., MAÎRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Mademoiselle FRABOT Valérie

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur FRANCOIS Philippe

Agent de maîtrise, OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur FRANCOISE Patrick

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Monsieur FREMIN Yannick

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur FREMONT Christian

Agent de maîtrise, CHI DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur FREREBEAU Jean-François

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame FREUSLON Agnès

Infirmière cl. sup., CAS DE PARIS

demeurant à VINCENNES

- Madame FREYS Sylvie

Adjoint d'animation 1ère cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame FUOCO Catherine

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame GALLA Micheline

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à THIAIS

- Monsieur GALLARD Stéphane

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame GALLET MENAGER Danièle

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à RUNGIS.

- Monsieur GAMBIER René

Chef de police municipale, MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame GARCIA Marianne

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame GARCIA Sophie

Auxiliaire de puériculture et de soins 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame GARNAUD Marie-Pascale

Auxiliaire de puériculture 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame GARNIER Marie-Noëlle

Attaché d'administration, MAIRIE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur GAUDIN Jacky

Agent administratif qualifié, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame GAUSSON Monique

ASEM 1ère cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur GAUTHIER Eric

Chargé de mission, HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame GERMA Corinne

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame GERMANY Sonia

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame GERNO Véronique

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à GENTILLY.

- Madame GIANNANDREA Lucienne

Cadre infirmier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à ABLON SUR SEINE.

- Mademoiselle GILLES Catherine

Auxiliaire de puériculture 1ère cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame GINISTY Laurence

Infirmière, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Mademoiselle GIORGIANNI Carméla

Adjoint administratif terr. 1ère cl., MAIRIE DE CHILLY MAZARIN

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Monsieur GIRARD Jean-François

Adjoint technique princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame GLICKMAN Renée

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame GONCALVES Rosa

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame GONCALVES DE OLIVEIRA Eugénie

Agent technique 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame GONCALVES LUIS Graça

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES demeurant à THIAIS.

- Monsieur GONZALEZ Christophe

Adjoint aministratif 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE

- Madame GOULAY Marion

Agent de logistique générale 1ère cl., MAIRIE DE PARIS demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Monsieur GRALL Patrick

Technicien supérieur en chef, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur GRAU Serge

Conseiller terr. princ. des act. phys. et sport. 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à NOISEAU.

Madame GROLLIN Christine

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur GROSSI Dominique

Manipulateur électroradiologie, ĈHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame GUEGAN Jocelyne

Adjoint technique princ. 2ème C., OPHLM IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame GUERIAT Dominique

Agent social qualifié 2ème cl., CCAS DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur GUERINEL Pascal

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE. - Monsieur GUIDEZ Olivier

Maître ouvrier, INSTITUT LE VAL MANDE DE SAINT MANDE

demeurant à SAINT MANDE.

- Madame GUILLAUME Michèle

Adjoint administratif princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à ORLY.

- Monsieur GUILLEMET Philippe

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VINCENNES

- Madame GUITTON Sylvie

Rédacteur chef, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame GUYOMARD Nunzia

Auxiliaire puériculture pal 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame HABRAN Christine

Agent technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur HALLAF Karim

Adjoint du patrimoine principal 1ère cl., MAIRIE DE ORLY

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame HAMACHE Nouara

Assistante familiale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

Madame HAMON Isabelle

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame HAMONIAUX Véronique

Infirmière, CHI DE CRETEIL

demeurant à NOISEAU

- Madame HANEQUAND Muriel

Infirmière DE cl. sup., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Monsieur HERMANT Bruno

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE. - Madame HIEZELY Patricia

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame HOUDARD Maryline

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

Monsieur HOUDEYER Bernard

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame HUET Isabelle

Agent terr. spécialisé écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame HUGONET Hélène

Infirmière de bloc opératoire, CHI DE CRETEIL

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame HUTIN Amélie

Maître ouvrier, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur IPPOLITO Pascal

Adjoint technique 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame ISCOL Marie-France

Auxiliaire de puériculture et de soins, MAIRIE DE PARIS demeurant à ORLY.

- Monsieur JANKOWIAK Joël

Adjoint technique pal 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à THIAIS.

- Monsieur JANNEAU Marcel

Technicien sup. chef, DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS DE BOBIGNY demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame JASMIN BELFORT Juliette

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame JEAN Véronique

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur JOLY Marc

Chef d'équipe conducteur auto princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Mademoiselle JOUAN Catherine

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame JOUOT Myriam

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Mademoiselle JUHEL Véronique

Infirmière DE cl. norm., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur KAHLOUCHE M'Hamed

Animateur chef, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame KALFA Esther

Infirmier anesthésiste, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame KARASZEWSKI Valérie

Adjoint administratif princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Mademoiselle KERLOC'H Valérie

Infirmière, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame KHOTA Corinne

Technicienne de laboratoire, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Madame KIEFFER Valérie

Aide soignante cl. sup., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame KRAEMER Véronique

Puéricultrice cadre de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame LA MARRA Hélène

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur LABOLLE Serge

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame LACOSTE Jane

Sage femme terr. cl. except., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame LAFONT Murielle

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame LAGARDE Nathalie

Adjoint administratif de 1ère clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur LAGARDO Philippe

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur LAHSSEN Didier

Adjoint technique 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur LAIDOUNI Hébri

Adjoint technique princ. tit. 2èmr cl., MAIRIE DE BAGNEUX

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Monsieur LAMBERT Arnaud

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame LAMBERT Valérie

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MANDE.

- Madame LAMOUROUX BOUILLER Claude

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CACHAN

demeurant à CACHAN.

- Monsieur LANNES Laurent

Inspecteur chef de sécurité 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame LANOT Isabelle

Puéricultrice cl. sup., MAIRIE DE ANTONY

demeurant à RUNGIS.

- Madame LAPORTE Solange

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Madame LAROCHELLE Catherine

Assistant socio éducatif, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à CRETEIL.

- Madame LAUNAY Brigitte

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame LAUNAY Jocelyne

Auxiliaire de soins 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MANDE

demeurant à SAINT MANDE.

- Monsieur LAVILLAUGOUET Bruno

Adjoint technique 2ème cl., CCAS DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame LE BARS Françoise

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame LE BARS Nadine

Rédacteur principal, MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame LE FOLL Isabelle

Agent ter. sp. écoles mater. 1ère cl. tit., MAIRIE DE ARCUEIL

demeurant à ARCUEIL.

- Madame LE GUILLOU Vanina

Directeur terr., MAIRIE DE MONTREUIL

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame LE GUILLOUX Brigitte

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame LE GUILLOUX Mireille

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame LE HIR Véronique

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE BRY SUR MARNE

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame LEBLANC Dominique

Adjoint administratif 1ère cl., MAÎRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE. - Madame LEBORGNE Josette

Auxiliaire de puériculture et de soins princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

Madame LEBRUN Geneviève

Agent de maîtrise, MAIRIE DE CHARENTON LE PONT

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Madame LECOMTE Claude

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame LEDOUX Souad

Préparatrice en pharmacie, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur LEFEVRE Alain

Maître ouvrier, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame LEFILLATRE Sylvie

Rédacteur terr., MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame LEGENTIL Marie-Georges

Adjoint animation pal 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur LEGROS Laurent

Secrétaire administratif cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur LEIFFER Franck

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE BRY SUR MARNE

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame LEMDANI SCHILS Christiane

Infirmière psychiatrique cl. sup., EPS MAISON BLANCHE DE PARIS demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame LEMONIER Martine

Agent spécialisé écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAURICE demeurant à SAINT MAURICE.

- Madame LENGLET Irène

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame LEROY Mireille

Infirmière cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame LEVEL Anne

Infirmière, CHI DE CRETEIL

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame LHEIMEUR Nathalie

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur LIOBET Maurice

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame LLANES Isabelle

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur LLOPIS Y CIRERA Bernard

Educateur des act. phys. et sport. 1ère cl., MAIRIE DE PARIS demeurant à CRETEIL.

- Monsieur LOISEL Michel (à titre posthume)

Agent d'entretien, MAIRIE DE PONTAULT COMBAULT

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Mademoiselle LOISON Brigitte

Adjoint technique 2ème cl., MAÎRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame LOPES Lucia

Agent des services techniques, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur LOUIS Eric

Adjoint technique eau et assainissement 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur LUYE TANET Igor

Eboueur principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur MABILLE Pierre

Professeur ens. art. cl. normale, MAIRIE DE NANTES

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur MACIULEWICZ Pascal

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame MADANI Hamaria

Journaliste maquettiste, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur MAGNUS Daniel

Agent de logistique générale 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur MAHOT Lucien

Eboueur principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame MAHTALLAH Missouda

Aide soignante cl. norm., MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Mademoiselle MAILLOT Nathalie

Adjoint administratif 2ème cl., OPHLM DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame MAKHLOUF Rafika

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Mademoiselle MALAHEL Gaëtane

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame MANGIN Rosalie

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur MARC Marcel

Adjoint technique 1ère cl., OPIHLM DE ARCUEIL GENTILLY demeurant à GENTILLY.

- Monsieur MARCON Jean-Francis

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Mademoiselle MARCOULT Catherine

Educateur terr. jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame MARENATI Marielle

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame MARQUE Lydie

Agent des services hospitaliers qualifié, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame MARTIAL Cécile

Aide soignante cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame MARTIAL Dominique

Infirmière de cl. sup., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur MARTINEAU Claude

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame MARTO Lina

Adjoint administratif 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Madame MASSART Lynda

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur MASSON Christophe

Directeur général adjoint, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame MASSON Isabelle

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame MATTIOCCO Catherine

Agent administratif qualifié, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame MAUJEAN Chantal

Médecin hors cl., DEPARTEMENT DU VAL DOISE

demeurant à SAINT MANDE. - Madame MAURY Annick

Puéricultrice cadre de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame MEBARKI Malika

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame MEDJBER Marie-Hélène

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI. - Madame MENAGER Chantal

Adjoint d'animation princ. 1ère cl., MAIRIE DE RUNGIS demeurant à RUNGIS

- Monsieur MENDY Cissé

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VALENTON

demeurant à VALENTON.

- Madame MENGUY Monique

Educatrice de jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VALENTON

- Monsieur MENIER Bernard

Agent hospitalier social, CAS DE PARIS

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Monsieur MENIS Ludovic

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame MERY-PELLETIER Hélène

Secrétaire médicale cl. sup., HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur MESBAH Yazid

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame METRIAU Evelyne

Educateur principal de jeunes enfants, MAIRIE DE PARIS

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur MEVEL Alain

Ingénieur en chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame MEVEL Florence

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame MICHELET Marie-Claude

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à VINCENNES.

Monsieur MICHON Christian

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame MIGUEL Annie

Adjoint technique ter. 2ème cl., MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur MISTRALI Bruno

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Monsieur MOGES Didier

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur MOHAMED William

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur MOHAMMEDI Malik

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE ORLY demeurant à ORLY.

- Madame MOINEL Corine

Auxiliaire de puériculture, CHI DE CRETEIL

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame MOKDAD Khedidja

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF demeurant à VILLEJUIF.

- Madame MOLLET Nicole

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE BRY SUR MARNE

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame MONTHEZIN Isabelle

ATSEM 1ère cl., MAIRIE DE ORMESSON SUR MARNE

demeurant à ORMESSON SUR MARNE.

- Madame MORA SEVEON Hortensia

Rédacteur principal, MAIRIE DE BOBIGNY

demeurant à SAINT MAURICE.

- Madame MOREAU Béatrice

ATSEM principal 2ème cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY

- Mademoiselle MOREL Fabienne

Auxiliaire puéricultrice princ. 2ème cl., MAIRIE DE MONTROUGE demeurant à CACHAN.

- Monsieur MOUSSU Didier

Adjoint technique princ. 1ère cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame MUKANDA Laurence

Agent technique de la petite enfance, MAIRIE DE PARIS demeurant à CACHAN.

- Madame NARME Marie-Thérèse

Agent social 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur NAUGUET Christophe

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame NEOCEL Clotilde

Auxiliaire de puériculture et de soins, MAIRIE DE PARIS

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Monsieur NERET Thierry

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Madame NOGUEIRA Maria Rita

Adjoint technique tit. 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAURICE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame NOMAL Danièle

Infirmière cl. sup., HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS demeurant à CRETEIL.

- Monsieur NSEKE Babela

Agent de maîtrise, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame ODILE Anita

Agent social 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur PALOMINO Manuel

Cadre de santé, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame PAQUET Nathalie

Adjoint administratif hospitalier, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame PASCAL Nathalie

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame PASCUAL Dominique

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur PASQUET Stéphane

Contrôleur de travaux, MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Mademoiselle PAYEN Catherine

Agent des services hospit. qualifiée, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Madame PENCHEMEL Valérie

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame PEREIRA Ana

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur PERRAIN Gilles

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame PERRET Merzaka

Infirmière anesthésiste, CHI DE CRETEIL

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame PERRONO Dominique

Aide soignante cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame PEYNET Nadine

Adjoint administratif 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur PEYRACHE Jacques

Masseur kinésithérapeute, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur PHILIPPEAU Alain

Assistant spécialisé enseign. artist., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame PIALOUX Micheline

Rédacteur chef, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur PICLIN Olivier

Agent de maîtrise, MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à FRESNES.

- Monsieur PICOT Yves

Attaché principal d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame PIGENET Nathalie

Secrétaire médicale, CHI DE CRETEIL

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Monsieur PIGNE Alain

Agent d'accueil et de surveillance 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame PINAULT Carole

Infirmière cl. sup., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame PINDI Julie

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame PINTO Maria

Attaché terr., MAIRIE DE ORLY

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame PIRAS Chiarella

Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS DE BOBIGNY demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame PITON Sabine

Agent des services hospitaliers, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame POINSOT MOUYNA Evelyne

Professeur de cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame POLAT Véronique

Adjoint technique 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame POTHIN Marie-Aline

Aide soignante cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur POTIER Frédéric

Professeur enseignement artistique cl. normale, MAIRIE DE LUCE

demeurant à VINCENNES.

- Madame POTIER Hayat

Rédacteur, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur POULAIN Jean-Luc

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame POULAT Cécile

Educateur jeunes enfants, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame PREVOST Patricia

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Mademoiselle PRIVAT Gabrielle

Cadre de santé, EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur PRONZOLA William

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame PROTEAU Mercédès

Assistant spécialisé enseignement artistique, MAIRIE DE BOURG LA REINE demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame PROUCHANDY Catherine

Secrétaire administratif, MAIRIE DE PARIS

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Monsieur PROUST Gilles

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur PROUST Patrick

Adjoint technique princ. 2ème cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame PRUNIER Marie-Lucie

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame QUEMENER Denise

Agent des services hospitaliers, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur RAFFRAY David

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à ORMESSON SUR MARNE.

- Madame RAJCHMAN Anne

Attaché, OPHLM DE IVRY SUR SEINE

demeurant à ARCUEIL.

- Madame RAMBOUR Annie

ASEM de 1ère cl., MAIRIE DE CLAMART

demeurant à CRETEIL

- Madame RANDRIANALY Danielle

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame RAPHAEL Patricia

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame RASTETTER Nadine

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur RAUCH Jean-François

Ingénieur des services techniques, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame REALI Flavia

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Mademoiselle REBAI Patricia

Aide soignante cl. sup., MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame REMOADI Rosette

Maquettiste, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame RENOU Geneviève

Bibliothécaire, MAIRIE DE PONTAULT COMBAULT

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame RIANT Yvette

Adjoint administratif terr. 1ère cl., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur RIGAUD Gilles

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER demeurant à SANTENY.

- Madame ROBERT Guylaine

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE ORLY

demeurant à ORLY.

- Madame ROBION Chantal

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame ROSSIGNOL Annick

Puéricultrice, CHI DE CRETEIL

demeurant à VALENTON

- Madame ROUAG Leïla

Agent spécial. des écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame ROULEAU Sylvie

Educateur de jeunes enfants, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à FRESNES.

Monsieur ROUMANEIX François

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur ROUSSEAU Claude

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur ROUSSEAU Jacques

Adjoint technique terr. principal 2ème cl., MAIRIE DE MONTREUIL demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame ROUSSEAU Marie-Christine

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur ROUX Olivier

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE ALFORTVILLE demeurant à NOISEAU.

- Madame ROUZIC Joëlle

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame ROY Claire

Animateur terr., MAIRIE DE ORLY

demeurant à ORLY.

- Madame RUTKOWSKI Térèsa

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame SABOUNDJI Myriam

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Mademoiselle SAINT DIZIER Marie Thérèse

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MANDE

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame SAINT PRIX Lucette

Puéricultrice cadre de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame SANCHEZ Monique

Adjoint technique 2ème cl., MAÎRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur SANDRINI Philippe

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame SCHMIDT Evelyne

Agent technique principal 1ère cat., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Madame SEDIRA DELFORGE Hamama

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame SELLIER Maria-Angela

Infirmière, HOPITAL TENON DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur SENNE Philippe

Adjoint technique 1C, MAIRIE DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Madame SERON Sylviane

Agent des services hosp, qualifié, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame SERRURIER Dolorès

Aide soignante cl. exceptionnelle, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame SHEIKBOUDHOU Zoé

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur SIBONI Sylvain

Psychologue, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à CRETEIL.

- Monsieur SILVA CORONEL Frédéric

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame SIMONINI Catherine

Educateur de jeunes enfants, MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur SITGER Jean

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Madame SMAL Agnès

Adjoint administratif principal 2ème cl., SIIM 94

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame SOPHRONE Dorothée

Infirmière cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur SOTTY Alain

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame SPEEL Thérèse

Aide soignante, HOPITAL BRETONNEAU DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Madame SPOTORNO Viviane

Assistant qualifié conservation 1 cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur STEFFEN Luc

Technicien supérieur, MAIRIE DE ROSNY SOUS BOIS

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame STOLL Sylvie

Auxiliaire de puériculture principal 2ème cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à VILLECRESNES.

- Monsieur SUCHET Thierry

Attaché, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame SUSS Martine

Agent social 2ème cl., MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur TABONES Pierre

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

Monsieur TAFFOREAU Bernard

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Monsieur TAHRI Oirda

Adjoint animation pal 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame TAILLEUR Catherine

Adjoint administratif 2ème cl., CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLECRESNES

- Madame TEMGHARI Fatma

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame TESTU Liliane

Agent terr. spéc. des écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur THEBAULT Hubert

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame THEODOSE Maryse

Adjoint administratif, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur THIEBAULT Philippe

Adjoint technique princ. 2ème cl;, OPIHLM DE ARCUEIL GENTILLY demeurant à CACHAN.

- Madame THOMAS Marie-Annie

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur TIGERO Bruno

Technicien supérieur chef, MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur TIQUET Dominique

Cadre supérieur ergothérapeute, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE. - Madame TOREST Josiane

Adjoint administratif hosp. princ. 1ère cl., GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur TOUNSI Taïeb

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

Monsieur TOURCHIK Serge

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur TOURRET Jean-Luc

Directeur enseignement artistique 1ère cat., MAIRIE DE BOURG LA REINE

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Mademoiselle TREGUIER Maryvonne

Educatrice de jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à ORLY.

- Madame TREHIN Danielle

Directrice de crèche, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame TRUSGNACH Edith

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES demeurant à RUNGIS.

- Madame VAILLANT Lucienne

Agent social 2ème cl., CAS DE PARIS

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

Madame VALERY Annie

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame VASLOT Véronique

Animateur terr chef, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame VEGA Lucette

Agent social 2ème clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame VERONESE Marinette

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur VIEILLOT Jean-Michel

Assistant conservation du patr. et bibl. h. cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à CACHAN.

- Mademoiselle VILLENEUVE Bernadette

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur VINCENT Robert

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE LE KREMLIN BICETRE

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur VITULA Colombe

Aide soignant cl. sup., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS demeurant à CACHAN.

- Monsieur VIVAT René

Agent de maîtrise princ., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur VONARB Jean-Claude

Ouvrier première catégorie, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame WAGNER Véronique

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à FRESNES.

- Madame WYGAS Christelle

Infirmière, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame YAFI Marie Line

Technicien supérieur, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MANDE.

- Madame YOUNES Nagiba

Rédacteur, MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame YVON Bernadette

Cadre sup. technicienne laboratoire, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame ZAJDEL Nadine

Assistant socio éducatif principal, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.
- Madame ZEITOUN Laurence

Adjoint administratif 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Madame ZENATI Malika

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

Article 2 : La Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Vermeil est décernée à :

- Monsieur ABALAIN Didier

Adjoint administratif 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à SANTENY.

- Monsieur ABITABILE Jean-Jacques

Psychologue, CHI ROBERT BALLANGER DE AULNAY SOUS BOIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur AGAPE Daniel

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame ALLERY Brigitte

Agent technique de la petite enfance, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur ALLONGE Patrick

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur ALOIZOS André

Infirmier psychiatrique cl. sup., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame ANDRE Sixtine

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à VILLECRESNES.

- Monsieur ANGELE Clotaire

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à CRETEIL.

- Madame ANGOULVANT Danielle

Adjoint administratif 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur ANTON Michel

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame AOUA Martine

ASEM princ. 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame ARROUAS Claude

Adjoint administratif 1ère cl., MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à RUNGIS.

- Monsieur AUBRIOT Marc

Responsable de projet, CHI ROBERT BALLANGER DE AULNAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur AYAMANTE Elwin Del Transito

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur AZZALI Thierry

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame BACLET Nadine

Cadre diététicienne, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Madame BAKER Isabelle

Auxiliaire de puériculture princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame BALIN Josette

Secrétaire médicale cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à ARCUEIL.

- Monsieur BALTASE Christian

Infirmier psychiatrique cl. sup., EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame BARBIER Béatrice

Infirmière de cl. sup., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS

demeurant à VINCENNES.

- Madame BARDOT Danielle

Secrétaire médicale cl. except., HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES DE PARIS

demeurant à SAINT MANDE.

- Monsieur BARET Didier

Maître ouvrier principal, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur BARON Francis

Maître ouvrier principal, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame BAUBANT Cyrille

Auxiliaire de puériculture et de soins princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame BAUQUIER Catherine

Technicien terr. princ., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BAZZO Anita

Attaché de conservation du patrimoine, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à ARCUEIL.

- Madame BEGUE Marie-Paule

Aide soignante cl. exceptionnelle, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Monsieur BEN SAID Patrick

Adjoint technique 1ère cl., CAS DE PARIS

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame BERNARD Marie-Claude

Agent social 2ème cl., CAS DE PARIS

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame BERNARD Patricia

Adjoint administratif principal 2ème cl. ter. tit., MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Monsieur BERNIER Patrick

Agent de maîtrise, MAIRIE DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BERTHONNAUD Florence

Masseur kinésithérapeute, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame BETEL Inès

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à ORLY.

- Madame BETHERMIN Josiane

Secrétaire médicale cl. exceptionnelle, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame BEUGIN Bénédicte

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame BEZIAU Brigitte

Ingénieur divisionnaire des travaux, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Mademoiselle BILLOT Annie

Puéricultrice cadre terr. santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur BODEVIN Robert

Agent de maîtrise princ., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur BONINE Michel

Adjoint technique 1 C, MAIRIE DE PARIS

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame BONNEGRACE Michèle

Adjoint administratif principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VALENTON.

- Monsieur BONNET Rémi

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Monsieur BONY Christian

Adjoint cadres techniques sup. hosp. chef, SECURITE MAINTENANCE ET SERVICE demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur BONZON Christian

Maître ouvrier, SERVICE CENTRAL DES BLANCHISSERIES DE PARIS demeurant à THIAIS

- Monsieur BORODINE Jean

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE LE KREMLIN BICETRE

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame BOSC Danielle

Infirmière cl. sup., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Monsieur BOSSARD Pascal

Agent de maîtrise, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE

- Mademoiselle BOUILLY Patricia

Adjoint administratif princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à ORLY.

- Monsieur BOURDIC Yannick

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BOURVEN Dominique

Adjoint administratif principal 2ème cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame BOUTELIERE Josette

Directeur terr., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame BOUYSSET Brigitte

Aide soignante, GH JOFFRE DUPUYTREN DE DRAVEIL

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame BUFFI Agnès

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame CAHAGNE Josiane

Aide soignante, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Madame CAILBAULT Michèle

Adjoint administratif 2ème cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur CALIF Darius

Agent de logistique générale 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à FRESNES.

- Monsieur CALLET Daniel

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE LE KREMLIN BICETRE

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Mademoiselle CAPOUL Marlène

Secrétaire médicale, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame CARBONNEL Evelyne

Infirmière, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur CAVALIER Patrick

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame CAYSSIALS Jeanine

Maître ouvrier principal, HOTEL DIEU DE PARIS

demeurant à ABLON SUR SEINE.

- Monsieur CHALES Claude

Ouvrier professionnel qualifié, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur CHAMBARET Daniel

Agent de maîtrise princ., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur CHANTELOUP Gilles

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Madame CHARAVEL Monique

Documentaliste, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur CHAUVEAU Michel

Adjoint technique P1, MAIRIE DE PARIS

demeurant à ORLY.

- Madame CHESNEL Clara

Secrétaire médicale, CHI DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame CHEVAL Catherine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à THIAIS.

- Madame CHEVE Marie-Agnès

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame COLAS Françoise

Attaché principal, MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur COLLIN Jean-Paul

Technicien supérieur terr. princ., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame COMPAGNONI Gisèle

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Monsieur CONTE Hervé

Adjoint technique principal 1ère cl., CAS DE PARIS

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Monsieur CONTREPOIS Yves

Adjoint administratif pal 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur COQUARD Rémy

Adjoint technique princ. 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur COTREBIL Robert

Blanchisseur maître ouvrier, SERVICE CENTRAL DES BLANCHISSERIES DE PARIS demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur COUOT Bruno

Agent des services hospitaliers, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à BOISSY SAINT LEGER. - Madame COURGEON Christine

Conseiller socio éducatif, MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à ORLY.

- Madame COUTY Marie-Claude

Technicienne labo cl. supérieure, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à RUNGIS.

- Madame DA SILVA Josette

Agent de serv. hospitalier qualifié, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame DAUGNEAU Christine

Rédacteur principal terr., MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame DAUTOIS Dominique

Adjoint technique terr. 1ère cl., MAIRIE DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame DAVID Simone

Moniteur éducateur terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur DEBLE Bernard

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame DEFIOLLE Sylvie

Adjoint administratif principal 2ème cl., OPDH DES HAUTS DE SEINE DE LEVALLOIS

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Monsieur DEJEAN Bernard

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame DELAUNAY Claire

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur DELAUNAY Dominique

Technicien STC, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur DELCROS Charles

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur DEMESSE Jean-François

Professeur hors cl, MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur DENIEL Jean-Luc

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame DESTOUCHES Pascale

Secrétaire médicale, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame DIAS PORIONE Josy

Aide soignante, HOPITAL RAYMOND POINCARE demeurant à CRETEIL.

- Monsieur DJEBBAR Malik-Dhine

Adjoint technique 1C, MAIRIE DE PARIS

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame DOMONT Nicole

Cadre supérieur bloc opératoire, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur DORANGES Victorius

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE. - Madame DROUILLET Myriam

Secrétaire médical et social cl. sup., DEPARTEMENT DE PARIS demeurant à CACHAN.

- Madame DUBOIS Françoise

Auxiliaire de puériculture princ. 2ème cl., MAIRIE DE VALENTON demeurant à VALENTON.

- Monsieur DUBORD Jean-Paul

Educateur act. phys. et sport. hors cl., MAIRIE DE FRESNES demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame DUBOUCHET Chantal

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur DUPORT Philippe

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur DURET Jean

Professeur hors cl, MAIRIE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame EGEA Ginette

ATSEM principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à CRETEIL.

- Monsieur ETIENNE Jacques

Chef d'équipe du nettoiement, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame FAGOUR Paule

Aide soignante, GH JOFFRE DUPUYTREN DE DRAVEIL

demeurant à VALENTON.

- Monsieur FAILLAT Marc

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame FALLA Claudine

Agent des serv. hosp. qualifié, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Monsieur FARROUIL Jacki

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame FENNERICH Anne

Directrice générale des services, MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à RUNGIS.

- Madame FILLOL Christiane

ATSEM principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame FONTAINE Philomène

Cadre supérieur infirmier, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur FORESTIER Jean-Marc

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAIRIE DE VINCENNES demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame FORGENEUVE Catherine

Rédacteur chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame FREITAS Eliane

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame GALIMARD Marie

Aide soignante cl. except., CAS DE PARIS

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Monsieur GALLAY Luc

Agent de maîtrise principal, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Monsieur GELPI Dominique

Adjoint technique 1ère cl., MAÎRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur GENE André

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame GERARD Louise

Educateur APS hors classe, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à MAROLLES EN BRIE.

- Madame GIRET Claude

Secrétaire administratif de cl. sup., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VINCENNES.

- Madame GOARIN Marie-Louise

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur GOBAUT Alain

Ingénieur principal, SAN DE SENART EN ESSONNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame GOGIBUS Jocelyne

Technicien supérieur en chef, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame GOLD DALG Patricia

Infirmière de bloc opératoire, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS demeurant à GENTILLY.

- Monsieur GORGEON Philippe

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame GOURDET Martine

Adjoint administratif 1ère cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame GRAMAGLIA Marie-Christine

Rédacteur territorial chef, MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS

- Madame GRAVIER Elisabeth

Puéricultrice cadre de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Madame GUERROUDJ Catherine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE PUTEAUX

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur GUILLARD Régis

Maître ouvrier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur GUILLAUME Bernard

Agent de maîtrise, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame GUINOT Martine

Rédacteur principal, MAIRIE DE BAGNEUX

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame HADJADJ Sylvie

Aide soignante, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Mademoiselle HAMOUSIN Léa

Adjoint administratif hospitalier, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame HANNOQUE Martine

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur HASCOET Christian

Agent des serv. hosp. qualifié, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Madame HAVARD Martine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame HEBERT Gabrielle

Agent technique de la petite enfance, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Madame HEBRARD Véronique

Attaché terr., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à THIAIS.

- Madame HEURTREY Chantal

Agent social qualifié 1ère cl., CCAS DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame HOUSSARD Janine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame HUGUET Christiane

Adjoint administratif princ. 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame HURE Martine

Assistante maternelle, MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame INGERT Annick

Educateur de jeunes enfants, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame ISOLA Madeleine

Adjoint technique ter. 1ère cl., MAIRIE DE NOISY LE GRAND demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur JACQUARD Pierre

Professeur enseignement artistique hc, MAIRIE DE LE BLANC MESNIL

demeurant à VINCENNES.

- Madame JALTA Vincella

Aide soignante, HOPITAL SAINT LOUIS DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame JASPARD Danielle

Psychologue hors cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame JEAN Mirella

Rédacteur territorial, MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Madame JEAN BAPTISTE Monique

Maître ouvrier principal, HOPITAL SAÎNT LOUIS DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame JOSEPH ROSE Josette

Infirmière psychiatrique cl. sup., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame JUMEAUX Nicole

Cadre infirmier, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Monsieur KAELBLEN André

Adjoint technique 2ème cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame KAISERMANN Brigitte

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à ORLY

- Madame KERSUZAN Sylvie

Adjoint administratif princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CACHAN.

- Monsieur KOITA Mamoudou

Ouvrier professionnel qualifié, CHI ROBERT BALLANGER DE AULNAY SOUS BOIS demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur LABIRIN Léocadie

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame LACARRIERE Nicole

Technicienne de laboratoire cl. sup., HOTEL DIEU DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Madame LACOSTE Josiane

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à MANDRES LES ROSES.

- Madame LACOUEMANT Annie

Cadre socio éducatif, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur LAFORGE Pierre

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame LAIRIE Colette

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur LALUK Michel

Agent hospitalier qualifié, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE.

Madame LAMBERT Jocelyne

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à THIAIS.

- Monsieur LAMINE Thierry

Egoutier, MAIRIE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame LANTIER Catherine

A.S.E. éducateur spécialisé, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur LATTE Michel

Chef d'équipe conducteur auto princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur LATTE René

Chef d'équipe conducteur auto princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame LAUGERO Paulette

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

Madame LAZARO Martine

Adjoint administratif 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame LE BIHAN Michelle

Adjoint technique ter. princ. 2ème cl., OPH DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur LE BRETON Yves

Educateur des APS h. cl., COMMUNAUTE AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE demeurant à FRESNES.

- Madame LE GAOUYER Annie

Assistante maternelle, MAIRIE DE ORMESSON SUR MARNE

demeurant à ORMESSON SUR MARNE.

- Madame LE MORELLEC Chantal

ATSEM principal 2ème cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame LE TESSIER Annie-Laure

Aide soignante cl. sup., HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame LEBIGRE Yvonne

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame LECANU Odile

Auxiliaire de puériculture, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame LECOINTE Aline

Adjoint administratif hospitalier princ., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame LECOINTRE Jacqueline Rédacteur, MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame LEDANDIS Colette

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame LEJAYE Clely

Auxiliaire de puériculture chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Monsieur LENOEL Didier

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame LEPOITTEVIN Chantal

Ouvirer professionnel, CAISSE DES ECOLES DE PARIS

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur LEREDDE Bernard

Agent de maîtrise principal, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur LEVANO Christian

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur LEVEQUE Jean-François

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame LEYRAT Nicole

Rédacteur chef terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur LOISEAU Jean-Claude

Agent de maîtrise terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur LOUIS Raymond

Adjoint tech. pal 1ère cl., MAIRIE DE FRESNES

demeurant à FRESNES.

- Madame LOZON Marie Paule

EJE responsable adjointe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VALENTON.

- Monsieur MAGA Guy

Attaché principal, MAIRIE DE BAGNOLET

demeurant à SAINT MANDE.

- Monsieur MAGASSA Yassa

Adjoint technique ter.2ème cl. non tit., MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame MAGNIFIQUE Margaret

Adjoint des cadres hospitaliers cl. except., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur MALAQUIN Francis

Maître ouvrier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame MANGEOLLE Régine

Infirmière, CHI DE CRETEIL

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Monsieur MANGIN Christian

Cadre manipulateur radio, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame MARCADE Danielle

Educateur chef jeunes enfants, MAIRIE DE BRY SUR MARNE

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Madame MARE Véronique

Rédacteur chef, MAIRIE DE ÎVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame MARLASCA Danielle

Technicien de laboratoire cl. sup., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Monsieur MARQUET Daniel

Technicien supérieur principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Monsieur MASSON Christian

Agent de maîtrise, MAIRIE DE SAINT MANDE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame MATHURIN Maryse

Ouvrier professionnel qualifié, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE demeurant à ORLY.

- Madame MAUGUERET Marie-Anne

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame MAURY Isabelle

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE CACHAN

demeurant à CACHAN.

- Madame MAUZAT Eliane

A.T.S.E.M. 1ère cl., MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur MERO Joël

Agent de maîtrise princ. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame MIHANA Brigitte

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Mademoiselle MILLION Evelyne

Agent de maîtrise principal, MAIR $\check{\text{IE}}$ DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à CRETEIL.

- Mademoiselle MILLION Françoise

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame MONCAN Martine

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur MONTAGNE Guy

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur MONTANT Gérard

Adjoint technique 2ème cl., OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE

- Madame MONTLOUIS GABRIEL Marie

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur MORINEAU Jacky

Agent technique chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL

- Madame MORTIER Jacqueline

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Madame MOULIN Martine

Agent des services hospitaliers qualifié, EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur MURINEDDU Patrick

Attaché territorial, MAIRIE DE NOISY LE GRAND

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur NEDELEC Michel

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Madame NEWTON Marie-Noëllise

Agent spécial. princ. 2ème cl. des écoles mat., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur NICOLAS Alexandre

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame NICOLAS Patricia

Secrétaire médicale cl. except., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Monsieur NOUROU Ahamada

Eboueur principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Monsieur NOVAR Vincent

Aide soignant, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame NOYER Annie

Adjoint administratif hospitalier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame OUWEHAND Martine

Cadre infirmier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur PALLUD Victor

Agent de logistique générale 2ème cl., MAIRIE DE PARIS demeurant à VILLEJUIF.

- Madame PARISE Brigitte

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES

- Madame PARMENTIER Nicole

Agent d'entretien qualifié, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à FRESNES.

- Monsieur PAYET Bernard

Agent de maîtrise, MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur PENDANT Alex

Aide soignant, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame PENNETIER Christiane

Assistante maternelle, MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur PERON Claude

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame PERRIN Odile

Adjoint administratif, CHI DE CRETEIL

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Mademoiselle PETITJEAN Chantal

Attaché terr., MAIRIE DE ORLY

demeurant à ORLY

- Monsieur PEUZIAT Serge

Secrétaire administratif de cl. sup., MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MAURICE.

- Monsieur PICHARD Jacques

Egoutier principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame PIGEON Gisèle

Adjoint administratif 2ème cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame PILLAULT Dominique

Cadre supérieur infirmier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame PITON Patricia

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame PITOU Marie-Joëlle

Aide soignante cl. except., HOTEL DIEU DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame PLANCHIN Nicolle

Assistante maternelle, MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur POUYADE Gilbert

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame QUEYROI Simone

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE JOINVILLE LE PONT

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Monsieur QUEYROUX Yves

Professeur enseign. artist. h. cl., MAIRIE DE MONTREUIL

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame QUIGNOT Martine

Rédacteur principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur REA Gérard

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE THIAIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur RECULARD José

Aide soignant, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur REGNIER Michel

Adjoint technique principal de 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame RIERNY Maguy

Secrétaire médicale, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame ROCHICCIOLI Catherine

Manipulateur électro radiologie, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame ROETYNCK Gisèle

Directeur des soins 1ère cl., GPS PERRAY VAUCLUSE

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Madame ROHRBACH Marie-Pierre

Puéricultrice cadre de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Madame ROLLOT Maria Dalila

Adjoint technique princ. 1 ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à BRY SUR MARNE.

- Monsieur ROSSI Jean-Louis

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame ROUFFIAC Claudine

Professeur terr. enseign. artist. cl. norm., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

Monsieur ROUGELIN François

Infirmier de cl. sup., EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Monsieur RUIZ VICENTE Jean

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE MONTREUIL

demeurant à FRESNES.

- Madame SADAOUI Yveline

Secrétaire médicale, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame SAILLANT Patricia

Auxiliaire de puériculture princ. 1ère cl., MAIRIE DE MAISONS ALFORT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame SALEM BARIDAS Evelyne

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame SALLES Marie-Josée

Attaché, MAIRIE DE SAINT MANDE

demeurant à SAINT MANDE.

- Madame SANEL Annick

Agent technique chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

- Madame SCHWICKERT Chantal

Rédacteur principal terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame SERVANT Francette

Cadre de santé, CHI DE CRETEIL

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame SIMON Nicole

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Monsieur SIMONNET Alain

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE CHEVILLY LARUE

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame SIMONNET Bernadette

Agent terr. spécial. princ. écoles mat. 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Monsieur SINGER Shimshon demeurant à VITRY SUR SEINE.

Ingénieur divisionnionnaire des travaux, MAIRIE DE PARIS

- Madame SMELTEN Christiane

Rédacteur chef, MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à ORMESSON SUR MARNE.

- Monsieur SOTTO Richard

Infirmier de cl. sup., EPS MAISON BLANCHE DE PARIS

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Monsieur SOUBRIEZ Cyrille

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame SOUDANT Anne-Marie

Cadre supérieur de santé, CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur SOUILLOT Jacques

Adjoint technique pal 1ère clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

Madame SPILMONT Chantal

Aide soignante cl. exceptionnelle, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS

demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Madame STASSENS Jacqueline

Adjoint administratif pal 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame STRAUBHAAR Elisabeth

Professeur hors cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur TCHANG MINH Tchung

Cadre socio éducatif, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Monsieur TENITRI Denis

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur TOULOUZE Henri Attaché terr., COMMUNAUTE AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE

demeurant à ARCUEIL.

- Monsieur TRAN VAN Martin

Secrétaire administratif cl. normale, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Madame TURIBLE Marie-France

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur VALBON Jean-Claude

Agent d'accueil et de surveillance 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à NOISEAU.

- Monsieur VANDENHEEDE Mario

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL

Madame VANNOOTE Marie-Thérèse

Aide soignante, CHI DE CRETEIL

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur VARGAS Daniel

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame VAUDRAN Françoise

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame VENIARD Françoise

Adjoint administratif de 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Mademoiselle VERITE Marie-Thérèse

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ARCUEIL.

- Madame VERNEAU Fabienne

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame VESINE Patricia

Aide soignante, CHI DE CRETEIL

demeurant à VILLECRESNES.

- Monsieur VIARD Frédéric

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur VITTE Maurice

Adjoint technique pal 1èr cl., MAIRIE DE FRESNES

demeurant à RUNGIS

- Madame VRECORD Aryane

Aide soignante de cl. except., HOPITAL AMBROISE PARE DE BOULOGNE BILLANCOURT

demeurant à THIAIS.

- Madame WAGNER Danielle

Infirmière psychiatrique cl. sup., EPS DE VILLE EVRARD DE NEUILLY SUR MARNE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame YAOUANC Régine

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur ZERBIB Jean-David

Analyste, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à CRETEIL.

Article 3 : La Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Or est décernée à :

- Madame ADDE MARTEL Catherine

Directrice générale adjointe, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame AGASTIN Noémie

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame ALLIEL Geneviève

Adjoint administratif princ. de 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame ARONDEL Mireille

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE CHARENTON LE PONT

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame AUBIGNAT Michèle

Aide soignante cl. except., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

Madame BARAZER Jeannine

Secrétaire administratif cl. sup., CAS DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Monsieur BARRE Jean

Adjoint technique pal 1ère clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à ALFORTVILLE.

- Monsieur BELLEMARE Léonce

Aide soignant de cl. except., HOPITAL AMBROISE PARE DE BOULOGNE BILLANCOURT demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur BERTELOOT Marcel

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à SAINT MAURICE.

- Monsieur BIECHER Michel

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur BILLOTTE Christian

Directeur général des services, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur BIZIEUX François

Agent chef 1ère cat., MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur BLANC Gérard

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame BOECASSE Reine

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame BOUSSARD Nicole

Cadre infirmier, HOPITAL TENON DE PARIS

demeurant à SAINT MANDE.

- Madame BOUTET Danielle

Adjoint administratif pal 1ère clas., MAIRIE DE ALFORTVILLE

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame BOUTET Marvse

Conseiller socio éducatif, DEPARTEMENT DE PARIS

demeurant à ORLY.

- Mademoiselle BRETAGNE Michèle

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à ARCUEIL.

- Monsieur BUS Jean

Ingénieur en chef, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame CADO Anne-Marie

Puéricultrice de cl. sup., HOPITAL AMBROISE PARE DE BOULOGNE BILLANCOURT demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame CANO Marie-Françoise

Attaché, MAIRIE DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame CASSIN Danièle

Conseiller municipal, MAIRIE DE RUNGIS

demeurant à RUNGIS

- Monsieur CAUSSIGNAC Daniel

Contrôleur travaux chef, MAIRIE DE THIAIS

demeurant à THIAIS.

- Monsieur CHARDON Michel

Ingénieur général, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur CHAUTARD Jean-François

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CHARENTON LE PONT

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame CHEROT Marie-Christine

Infirmière cadre de santé, MAIRIE DE VINCENNES

demeurant à LE PERREUX SUR MARNE.

- Madame CHEVAL Martine

Secrétaire administratif de cl. sup., MAIRIE DE PARIS

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame CLAVEAU Valère

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à NOISEAU.

- Madame CLOUET Roselyne

Adjoint administratif 1ère clas., MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame CLUZEL Françoise

Conservateur du patrimoine, MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Mademoiselle COHEN Catherine

Cadre infirmier, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur COPPIN Daniel

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Madame CORDIER Bernadette

Educateur terr. princ. jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame CORSAND Chantal

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur COSTES Gilbert

Ingénieur en chef, DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS DE BOBIGNY demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame COSTIER Françoise

Aide soignante, GH CHARLEŚ FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame COTTON Catherine

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame COUPE Martine

Rédacteur, MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame DALKA Joëlle

Rédacteur terr. chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VILLECRESNES.

- Madame DANGE Martine

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Madame DELEERSNYDER Martine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur DENAIN Dominique

Conseiller terr. socio éducatif, DÉPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VILLEJUIF.

- Madame DENIAU Marie-Josette

Infirmière, CHI DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Monsieur DEREIGNE Gérard

Aide de pharmacie cl. normale, EPS MAISON BLANCHE DE PARIS demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur DESMAREST Yvon

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Mademoiselle DIDELET Liliane

Rédacteur chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à NOISEAU.

- Monsieur DOS SANTOS Patrick (à tire posthume)

Maître ouvrier bucheron élagueur, MAÎRIE DE PARIS

demeurant à NOGENT SUR MARNE.

- Monsieur DOSPITAL Alain

Maître ouvrier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Madame DUFOSSE Yvette

Rédacteur principal terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame DUGRES Josiane

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Monsieur DUMAINE Christian

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Monsieur DUPONT Robert

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame DURAND PROVOST Annick

Cadre infirmier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à VALENTON.

- Madame DUVERDIER Chantal

Cadre supérieur puéricultrice, HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame FEDER Mireille

Rédacteur principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur FERNANDEZ Lucien

Agent d'accueil et de surveillance 1ère cl., MAIRIE DE PARIS demeurant à THIAIS.

- Monsieur FICOT Yves

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS

- Madame FILLETTE Jocelyne

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE CHARENTON LE PONT demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame FORTEL Monique

Adjoint administratif principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Madame FRANCOIS Marie-Thérèse

Adjoint administratif pal 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur GALBERT Daniel

Aide soignant cl. except., SERVICE CENTRAL DES AMBULANCES demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame GANDNER Paulette

Aide soignante cl. except., CAS DE PARIS

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur GAUCHER Gérard

Adjoint technique princ. 1ère cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame GENOUX Martine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur GERALDO Amadou

Ouvrier professionnel qualifié, CAS DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Mademoiselle GINA Julienne

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Madame GINESTE Viviane

Infirmière, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame GIRARD Nadine

Infirmière psychiatrique, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur GIRAUDON Bruno

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL

- Madame GIRONDE Jacqueline

Professeur enseign. artistique hors cl., MAIRIE DE ROSNY SOUS BOIS demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Madame GODEFROY Danielle

Ingénieur divisionnaire des travaux, MAIRIE DE PARIS demeurant à SAINT MANDE.

- Madame GORYL Dominique

Technicienne de laboratoire, HÔTEL DIEU DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur GOTTI Jean-Claude

Maître ouvrier principal, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur GUIDET Patrice

Technicien supérieur principal, MAIRIE DE PARIS demeurant à SAINT MANDE.

- Monsieur GUIDOU Roger

Adjoint technique principal Tère cl., MAIRIE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Mademoiselle GUILLAINE Ginette

Attaché d'administration, CHI DE CRETEIL

demeurant à MAISONS ALFORT. - Monsieur GUILLOT Hervé

Maître ouvrier principal, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à CRETEIL.

- Madame GUIZIEN Françoise

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame GUYART Monique

Rédacteur principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à VILLEJUIF.

Madame HERNANDEZ Marie-Claude

Auxiliaire de puériculture, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur HIRTH Jean-Claude

Agent de maîtrise, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame HUBER Marie Thérèse

Adjoint administratif 2ème cl., OPIHLM DE ARCUEIL GENTILLY demeurant à GENTILLY.

- Madame HURE Catherine

Directeur de soins, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur JACOB André

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE LEVALLOIS PERRET demeurant à VALENTON.

- Monsieur JERNIVAL Hubert

Aide soignant, CHI DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL

Madame JEZEQUEL Jacqueline

Aide soignante, HOPITAL EMÎLE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame JOLY Dominique

Aide soignante cl. except., HOPITAL ROBERT DEBRE DE PARIS demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur JOLY Jean-Pierre

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame JOUAN Pierrette

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Monsieur KEFI Brahim

Eboueur non tit., MAIRIE DE PARIS

demeurant à ORLY.

- Madame KERSUZAN Nicole

Assistant de conserv. du patr. et des bibl. 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame KERVERN Monique

Cadre technicienne de laboratoire, HOTEL DIEU DE PARIS

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame KOKICS Hélène

Agent de maîtrise, MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame KORPOWSKI Micheline

Rédacteur terr. chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

- Madame KROP Lydie

Assistant qual. conserv. patr. et bibl. hors cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

Madame L'HELIAS Annick

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à IVRY SUR SEINE

- Madame LABARRIERE Marie-Thérèse

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Madame LAFFONT Nicole

Auxiliaire de puériculture princ. 2ème cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Mademoiselle LAURENTI Jocelyne

Aide soignante, CHI DE CRETEIL

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame LAVALLOIR Maryvonne

Secrétaire médicale, CHI DE CRETEIL

demeurant à CRETEIL.

- Madame LE MOAL Monique

ATSEM pal 2ème cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Madame LEDIEU Nadine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY.

- Monsieur LEDUC Michel

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE VILLECRESNES

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame LEFEUVRE Françoise

Aide soignante, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES. - Madame LEMESLE Ghislaine

Adjoint administratif hospitalier, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame LEROY Ginette

Attaché principal, MAIRIE DE MORSANG SUR ORGE

demeurant à VILLEJUIF.

Monsieur LESSAGE William

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame LEVANNIER Annick

Ouvrier professionnel qualifié, MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur LOUSAO Léonardo

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame MAGNIEN Michèle

Secrétaire médicale cl. except., CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à LA QUEUE EN BRIE.

Monsieur MAGNIER Jean-Dominique

Manipulateur radio cl. sup., GH LARIBOISIERE FERNAND WIDAL DE PARIS

demeurant à VILLIERS SUR MARNE. - Mademoiselle MAK PO PAN Yvonne

Infirmière cl. sup., GPS PERRAY VAUCLUSE

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

Madame MALLEDANT Marie-Annick

Infirmière Cadre de santé, CH LES MURETS DE LA QUEUE EN BRIE

demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur MALYQUEVIQUE Pierre

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à JOINVILLE LE PONT.

- Madame MARAIS Marie

Directrice de crèche, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CHENNEVIERES SUR MARNE.

- Monsieur MARGAT Yannick

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLEJUIF demeurant à THIAIS.

- Madame MARTIAL Patricia

Adjoint administratif 1ère cl., OPIHLM DE ARCUEIL GENTILLY demeurant à GENTILLY.

- Madame MARTINEAU Martine

Secrétaire médicale cl. except., CHI DE VILLENEUVE SAINT GEORGES demeurant à PERIGNY SUR YERRES.

- Madame MARTINEZ Patricia

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à SUCY EN BRIE.

- Madame MARTINOT Odile

Rédacteur chef, MAIRIE DE CHOISY LE ROI

demeurant à CHOISY LE ROI.

- Monsieur MASSON Jean-François

Assistant spécialisé enseign. artistique, MAIRIE DE ROSNY SOUS BOIS demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur MATA Robert

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame MAYEUX Patricia

Attaché terr., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur MELET Gérard

Egoutier principal, MAIRIE DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur MERCIER Jean-Pierre

Attaché principal, MAIRIE DE LE KREMLIN BICETRE

demeurant à LE KREMLIN BICETRE.

- Madame MERCIER Nicole

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur MEUNIER Daniel

Adjoint technique principal 1ère cl., MAIRIE DE VILLEJUIF

demeurant à VILLEJUIF.

- Monsieur MEYER Christian

Agent technique coordination 1ère cat., SERVICE CENTRAL DES AMBULANCES demeurant à CRETEIL.

- Monsieur MONFORT Eric

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame MONTLOUIS CALIXTE Amélie

Puéricultrice terr. cl. sup, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à CRETEIL.

- Monsieur MORIZET Didier

Ingénieur, MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VILLENEUVE LE ROI.

- Mademoiselle MOULLIOT Michèle

Puéricultrice cadre de santé, MAIRIE DE LE PLESSIS TREVISE

demeurant à LE PLESSIS TREVISE.

- Mademoiselle MOUNY Patricia

Educateur terr. chef de jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur NORMAND Guy

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS

demeurant à CRETEIL.

- Madame NUGUES Sylvie

Attaché terr., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame OBER Josiane

Attaché terr., MAIRIE DE ORLY

demeurant à ORLY.

- Monsieur ODINOT Alain

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Madame OLLIVIER Danielle

Rédacteur terr. principal, MAIRIE DE CACHAN

demeurant à FRESNES.

- Monsieur PAL Roger

Conducteur ambulancier chef, SERVICE CENTRAL DES AMBULANCES

demeurant à BRY SUR MARNE.

- Monsieur PEREIRA Zacarias

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE L HAY LES ROSES

demeurant à L HAY LES ROSES.

- Madame PERLICAN Jeanne

Assistant de conserv. du patr. et bibl. hors cl., MAIRIE DE IVRY SUR SEINE demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Monsieur PETITOT Maurice

Agent de maîtrise, MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur PIAT Daniel

Adjoint technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur PIAUD Christian

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE BOISSY SAINT LEGER

demeurant à NOISEAU.

- Monsieur PIETOT Patrick

Technicien supérieur hospitalier, HOPITAL RAYMOND POINCARE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur PINARD Gilles

Contrôleur ter. travaux chef, SIRESCO

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Mademoiselle PINTUREAU Michèle

Infirmière, GH COCHIN SAINT VINCENT DE PAUL DE PARIS

demeurant à VILLEJUIF

- Madame PIOTROWSKA Françoise

Secrétaire médicale, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame PLANADE Anne-Marie

Infirmière D.E., HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à MAROLLES EN BRIE.

- Madame PLANTIER Chantal

Auxiliaire de puériculture et de soins princ., MAIRIE DE PARIS

demeurant à CACHAN.

- Madame POMPIER Colette

Adjoint technique princ. 1ère cl., DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL demeurant à BOISSY SAINT LEGER.

- Monsieur POTIER Jean

Ingénieur principal, OPHLM DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur POUILLOT Didier

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLECRESNES

demeurant à VILLECRESNES.

- Madame PRIGENT Françoise

Ouvrier professionnel, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Mademoiselle QUINCE Noëlle

Attaché, MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

demeurant à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

- Madame RACLOT Geneviève

Agent terr. spécialisé écoles mat. 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Madame RANCELLI Nadine

Secrétaire médicale, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame RAZILLARD Martine

Adjoint administratif principal 1ère cl., MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame REFRAY Marie

Aide soignante, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur REGINENSI André

Adjoint technique principal 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame RENE Monique

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE SAINT MAUR DES FOSSES

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur RICHET Michel

Agent de maîtrise 1ère catégorie provisoire, MAIRIE DE PARIS

demeurant à ALFORTVILLE.

- Mademoiselle RIGA Patrice

Infirmière de bloc opératoire, GH CHARLES FOIX JEAN ROSTAND DE IVRY SUR SEINE

demeurant à IVRY SUR SEINE.

- Madame RIGAUD Martine

Rédacteur, MAIRIE DE VILLIERS SUR MARNE

demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Madame RISSER Janine

Adjoint administratif princ. de 1ère cl., MAIRIE DE PARIS

demeurant à MAISONS ALFORT.

- Monsieur ROETYNCK Jim

Directeur du foyer, GPS PERRAY VAUCLUSE

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Monsieur ROY Dominique

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur SALAGNAD Philippe

Ingénieur divisionnaire des travaux, MAIRIE DE PARIS

demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES.

- Monsieur SANTERRE Jean-Jacques

Adjoint technique princ. 1ère cl., MAÎRIE DE PARIS demeurant à VILLIERS SUR MARNE.

- Monsieur SCARDUELLI Jacky

Agent technique princ. 2ème cl., MAIRIE DE PARIS demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur SENAC Jean Marc

Adjoint technique 1ère cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Madame SEZ Monique

Adjoint administratif de 2ème cl., MAIRIE DE CHATILLON demeurant à L HAY LES ROSES.

- Monsieur SOURD Michel

Maître ouvrier, CHI DE CRETEIL

demeurant à SUCY EN BRIE.

- Monsieur TABUTO Robert

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE FONTENAY SOUS BOIS demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur TAILLARDAT Jean-Pierre

Aide soignant, HOPITAL EMILE ROUX DE LIMEIL BREVANNES demeurant à CHEVILLY LARUE.

- Madame TAILLEFOND Laurent

Aide soignante cl. exceptionnelle, GH PITIE SALPETRIERE DE PARIS demeurant à ALFORTVILLE.

- Madame THIERRY Martine

Adjoint administratif princ. 1ère cl., MAIRIE DE SAINT MANDE

demeurant à CHARENTON LE PONT.

- Madame TRIBEAU Ida

Adjoint technique 2ème cl., MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

demeurant à VITRY SUR SEINE.

- Monsieur VALLEJO Alain Agent d'encadrement du nettoiement, MAIRIE DE PARIS

demeurant à FONTENAY SOUS BOIS.

- Monsieur VANESSE Jean Paul

Adjoint technique princ. 1ère cl. terr., MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE demeurant à BONNEUIL SUR MARNE.

- Madame VANHOOF Paulette

Attaché, MAIRIE DE GENTILLY

demeurant à GENTILLY

- Monsieur VARNIER Jacques

Aide soignant, HOPITAL EMÎLE ROUX DE LIMEIL BREVANNES

demeurant à LIMEIL BREVANNES.

- Madame VATY Marlène

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE DE CRETEIL

demeurant à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Article 4: Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture et Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le 17 décembre 2008

Signé: Michel CAMUX



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES BUREAU DU PREFET BUREAU DES AFFAIRES RESERVEES

ARRETE n° 2008-5232

accordant la Médaille d'honneur Agricole

Promotion du 1^{ER} JANVIER 2009

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la Médaille d'honneur Agricole ;

VU le décret n° 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la Médaille d'honneur Agricole modifié par les décrets n° 2000-726 du 25 juillet 2000 et n° 2001-740 du 23 août 2001 ;

VU l'arrêté du 8 juillet 1976 portant délégation de pouvoirs aux préfets ;

A l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2009;

Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: La médaille d'honneur Agricole échelon **Argent** est décernée à :

Monsieur ALVAREZ MILLAN José

Acheteur négociateur, PREDICA, PARIS demeurant 1 B rue des Tuilots à VILLENEUVE LE ROI.

Monsieur BADIE Didier

Contrôleur financier, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 19 rue Emile Goeuly à ALFORTVILLE.

Mademoiselle BARBARY Evelyne

Directeur d'agence, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 20 allée de la Toison d'Or à CRETEIL.

Madame BOUDET Françoise

Agent administratif techniques bancaires, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 15 résidence le Parc à MAISONS ALFORT.

Monsieur CORNET Patrick

Ingénieur système, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 12 av. de Rigny à BRY SUR MARNE.

Madame GAILLARD Véronique

Conseiller commercial, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 69 av. Gambetta à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur GREGOIRE Patrick

Chargé de mission, CCMSA, BAGNOLET demeurant 11 rue Chevreul à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur JUNIET Thierry

Chef de ventes régional, COMPAGNIE LAITIERE FOOD SERVICE, VIROFLAY demeurant 81 rue des Vignes à CACHAN.

Madame NAQUIN Marie-France

Chargée d'études, CCMSA, BAGNOLET demeurant 4 allée d'Alsace à CHEVILLY LARUE.

Madame PATACCHINI Fabienne

Chargé d'activité bancaire, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 53 rue de la Croix Rouge à MANDRES LES ROSES.

Monsieur THOREAU Jean-Paul

Manager secteur système informatique, CREDIT AGRICOLE TITRES, MER demeurant 65 rue René Thibault à MANDRES LES ROSES.

Mademoiselle VENTURA Domenica

Cadre chargée de reporting, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 63 av. Henri Gilbert à VILLENEUVE LE ROI.

Madame VERGNE Marie-Claire

Technicien administratf, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 3 rue Chapsal à JOINVILLE LE PONT.

Article 2 : La médaille d'honneur Agricole échelon Vermeil est décernée à :

Monsieur CORNET Patrick

Ingénieur système, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 12 av. de Rigny à BRY SUR MARNE.

Monsieur GREGOIRE Patrick

Chargé de mission, CCMSA, BAGNOLET demeurant 11 rue Chevreul à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur GUARIENTO Christophe

Responsable des services généraux, SODIAAL INTERNATIONAL, PARIS demeurant 29 bis rue Waldeck Rousseau à VITRY SUR SEINE.

Monsieur LOURENCO Marcolino

Ouvrier paysagiste d'exécution, STE JACQUES ROUSSEL, MANDRES LES ROSES demeurant 15 rue du Dr Alme Pages à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame NAQUIN Marie-France

Chargée d'études, CCMSA, BAGNOLET demeurant 4 allée d'Alsace à CHEVILLY LARUE.

Monsieur PETITDEMANGE Jean-Louis

Directeur d'agence, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 6 rue de la Futaie à L HAY LES ROSES.

<u>Article 3</u> : La médaille d'honneur Agricole échelon **Or** est décernée à :

Monsieur AKKARI Hédi

Animateur moyens généraux, IFCAM, PARIS demeurant 43 rue du Dr Paul Casalis à CRETEIL.

Madame AUGUSTIN Michèle

Responsable d'unité, PREDICA, PARIS demeurant 14 rue du Petit Beaubourg à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame BERRIAH Yasmina

Technicien protection sociale, MSA ILE DE FRANCE, GENTILLY

demeurant 7 impasse Hoche à IVRY SUR SEINE.

Madame DELORME Françoise

Cadre, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS

demeurant 51 rue Bourgelat - Appt. 322 à MAISONS ALFORT.

Madame DOREE Ghislaine

Technicien banque, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 4 Rés. des Saules - 19 rue de Villejuif à THIAIS.

Madame FERNANDEZ Maria

Employée de bureau, PREDICA, PARIS demeurant 28 bd de la Libération à VINCENNES.

Monsieur GREGOIRE Patrick

Chargé de mission, CCMSA, BAGNOLET demeurant 11 rue Chevreul à SAINT MAUR DES FOSSES.

Madame NAQUIN Marie-France

Chargée d'études, CCMSA, BAGNOLET demeurant 4 allée d'Alsace à CHEVILLY LARUE.

Monsieur NEIVA DE SOUZA Joao

Ouvrier paysagiste, STE JACQUES ROUSSEL, MANDRES LES ROSES demeurant 4 rue Pasteur à BONNEUIL SUR MARNE.

Madame PHILIPPE Annie

Chargée d'études en comptabilité, MSA ILE DE FRANCE, GENTILLY demeurant 8 rue du Dr Ramon à CRETEIL.

Monsieur PIRES Dinis

Ouvrier paysagiste, STE JACQUES ROUSSEL, MANDRES LES ROSES demeurant 35 Bd Voltaire à SAINT MAUR DES FOSSES.

Monsieur ROSSI Michel

Cadre, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 16 rue de l'Armistice à NOGENT SUR MARNE.

Madame SANTUCCI Lucia

Responsable secrétariat, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 25 av. du Duc de Trévise à LE PLESSIS TREVISE.

Article 4 : La médaille d'honneur Agricole échelon Grand Or est décernée à :

Monsieur BOIVIN Marc

Gestionnaire d'immeubles, CREDIT AGRICOLE SA, PARIS demeurant 32 chemin du Pré de l'Etang à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Monsieur BORDAGE Joseph

Chargé activités fonctionnement interne, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 7 rue de la Commune à VILLEJUIF.

Madame CASTEL Monique

Conseiller technique, CREDIT AGRICOLE TITRES, MER demeurant 7 rue Alexandre Dumas à PERIGNY SUR YERRES.

Madame FERCOQ Danièle

Technicien administratif, CRCAM DE PARIS ET ILE DE FRANCE, PARIS demeurant 112 av. Pierre Brossolette à LE PERREUX SUR MARNE.

Monsieur KAOULAL Abdelkader

Conducteur PL, STE JACQUES ROUSSEL, MANDRES LES ROSES demeurant 5 rue Auguste Dupuis à MANDRES LES ROSES.

Madame KINDEL Monique

Analyste d'études, CCMSA, BAGNOLET demeurant 32 chemin du Mesly à CRETEIL.

Madame MONTEIRO Rosa Maria

Femme de service, SECF, JOINVILLE LE PONT demeurant Domaine de Grosbois à BOISSY SAINT LEGER.

Madame ROBIN Dominique

Expert, CCMSA, BAGNOLET demeurant 34 allée de Franche Comté à CHEVILLY LARUE.

Madame THOREAU Danielle

Manager domaine titres, CREDIT AGRICOLE TITRES, MER demeurant 65 rue René Thibault à MANDRES LES ROSES.

<u>Article 5</u>: Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté accordant la Médaille d'honneur Agricole qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Créteil, le 17 décembre 2008

Signé: Michel CAMUX

DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎: 01 49 56 63 51 FAX: 01 49 56 64 17

ARRETE N° 2008/5105

Créteil. le 8 décembre 2008

ARRETE

autorisant le fonctionnement de l'entreprise de surveillance et de gardiennage « AGENCE BUT INTERVENTION SECURITE SARL » ayant pour sigle "ABISS"

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- **VU** la loi n°83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité, notamment son article 7 ;
- VU le décret n°86/1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 :
- VU le décret n°86/1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;
- VU la loi n°99/5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et ses textes réglementaires d'application ;
- **VU** l'arrêté n°2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne :
- **VU** la demande présentée par Monsieur Farid MEGUELLATI, gérant de la société dénommée « AGENCE BUT INTERVENTION SECURITE SARL », ayant pour sigle « ABISS », en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance et de gardiennage sise 69 rue de Lagny à SAINT-MANDÉ (94) ;
- **CONSIDERANT** que l'entreprise susvisée est constituée conformément à la législation en vigueur ;
- **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: l'entreprise dénommée « AGENCE BUT INTERVENTION SECURITE SARL » ayant pour sigle « ABISS », sise 69 rue de Lagny à SAINT-MANDÉ (94), est autorisée à exercer les activités de surveillance et de gardiennage à compter de la date du présent arrêté.

 $\underline{\text{Article 2}}$: Cette autorisation est valable pour le fonctionnement du seul établissement dont l'intitulé et l'adresse figurent dans l'article 1^{er} du présent arrêté.

<u>Article 3</u>: L'activité de cette entreprise est strictement limitée à la surveillance et au gardiennage.

<u>Article 4</u> : Le responsable de l'entreprise devra se conformer aux dispositions prévues par la loi $n^{\circ}99/5$ du 6 janvier 1999 susvisée réglementant la circulation et l'utilisation des chiens dangereux.

<u>Article 5</u>: Le numéro d'autorisation administrative ainsi que les dispositions de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1983: « L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics » devront figurer sur tous les documents de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise.

<u>Article 6</u> : Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN

DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

Créteil, le 29 décembre 2008

☎: 01 49 56 63 35 ☑: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5411

ARRETE

autorisant le fonctionnement d'une entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance « SARL SECURIFORCE SECURITE PRIVEE »

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU la loi n° 83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité, notamment son article 7;
- VU la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et ses textes réglementaires d'application;
- VU le décret n° 86/1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6;
- **VU** le décret n° 86/1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;
- VU le décret n°2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ;
- **VU** l'arrêté n°2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- **VU** la demande présentée par Mademoiselle Laetitia CUSSONNEAU, gérante de la société dénommée « SARL SECURIFORCE SECURITE PRIVEE » en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance sise 208, rue du Général Leclerc à CRETEIL (94) ;
- **CONSIDERANT** que l'entreprise susvisée est constituée conformément à la législation en vigueur ;
 - **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er.}</u>: L'entreprise dénommée « SARL SECURIFORCE SECURITE PRIVEE » sise 208, rue du Général Leclerc à CRETEIL (94), est autorisée à exercer les activités de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance à compter de la date du présent arrêté.

<u>Article 2</u>: Cette autorisation est valable pour le fonctionnement du seul établissement dont l'intitulé et l'adresse figurent dans l'article 1^{er} du présent arrêté.

<u>Article 3</u> : L'activité de cette entreprise est strictement limitée à la surveillance, au gardiennage et à la télésurveillance.

Article 4 : Le responsable de l'entreprise devra se conformer aux dispositions prévues par le décret n° 2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ainsi qu'aux dispositions prévues par la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 réglementant la circulation et l'utilisation des chiens dangereux.

<u>Article 5</u>: Le numéro d'autorisation administrative ainsi que les dispositions de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1983: « L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics » devront figurer sur tous les documents de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise.

<u>Article 6</u>: Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN

DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

Créteil, le 29 décembre 2008

☎: 01 49 56 63 35 ☑: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5412

ARRETE

autorisant le fonctionnement d'une entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance « NOAH SECURITE PRIVEE PLUS »

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU la loi n° 83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité, notamment son article 7;
- **VU** la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et ses textes réglementaires d'application ;
- VU le décret n° 86/1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6;
- VU le décret n° 86/1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;
- VU le décret n°2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ;
- **VU** l'arrêté n°2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- **VU** la demande présentée par Monsieur Jean-Claude ADOU, gérant de la société dénommée « NOAH SECURITE PRIVEE PLUS » ayant pour sigle « N.S.P.P » en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance sise 13, avenue Jean Jaurès à IVRY SUR SEINE (94) ;
- **CONSIDERANT** que l'entreprise susvisée est constituée conformément à la législation en vigueur ;
 - **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er.}</u>: L'entreprise dénommée « NOAH SECURITE PRIVEE PLUS » ayant pour sigle « N.S.P.P » sise 13, avenue Jean Jaurès à IVRY SUR SEINE (94), est autorisée à exercer les activités de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance à compter de la date du présent arrêté.

 $\underline{\text{Article 2}}$: Cette autorisation est valable pour le fonctionnement du seul établissement dont l'intitulé et l'adresse figurent dans l'article 1^{er} du présent arrêté.

<u>Article 3</u> : L'activité de cette entreprise est strictement limitée à la surveillance, au gardiennage et à la télésurveillance.

<u>Article 4</u>: Le responsable de l'entreprise devra se conformer aux dispositions prévues par le décret n° 2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ainsi qu'aux dispositions prévues par la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 réglementant la circulation et l'utilisation des chiens dangereux.

<u>Article 5</u>: Le numéro d'autorisation administrative ainsi que les dispositions de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1983: « L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics » devront figurer sur tous les documents de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise.

<u>Article 6</u> : Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎:01 49 56 63 35 ☎:01 49 56 62 96

⊠ : 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5492

Créteil, le 31 décembre 2008

ARRETE

autorisant le fonctionnement d'une entreprise de surveillance et de gardiennage « HERACLES SECURITE SARL »

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU la loi n° 83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité, notamment son article 7 ;
- **VU** la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et ses textes réglementaires d'application ;
- VU le décret n° 86/1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;
- VU le décret n° 86/1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;
- VU l'arrêté n° 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- VU la demande présentée par Monsieur Vincent BERNARDI, gérant de la société dénommée « HERACLES SECURITE SARL » en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance et de gardiennage sise 62, rue des Pinsons à CRETEIL (94) ;
- **CONSIDERANT** que l'entreprise susvisée est constituée conformément à la législation en vigueur ;
- **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: L'entreprise dénommée « HERACLES SECURITE SARL » sise 62, rue des Pinsons à CRETEIL (94), est autorisée à exercer les activités de surveillance et de gardiennage à compter de la date du présent arrêté.

<u>Article 2</u>: Cette autorisation est valable pour le fonctionnement du seul établissement dont l'intitulé et l'adresse figurent dans l'article 1^{er} du présent arrêté.

<u>Article 3</u>: L'activité de cette entreprise est strictement limitée à la surveillance et au gardiennage.

<u>Article 4</u> : Le responsable de l'entreprise devra se conformer aux dispositions prévues par la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 susvisée réglementant la circulation et l'utilisation des chiens dangereux.

Article 5 : Le numéro d'autorisation administrative ainsi que les dispositions de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1983 : « L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics » devront figurer sur tous les documents de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise.

<u>Article 6</u>: Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN

DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

Créteil, le 31 décembre 2008

☎: 01 49 56 63 35 ☑: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5493

ARRETE

autorisant le fonctionnement d'une entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance « GROUPEMENT D'INTERVENTION ET DE SECURITE PRIVEE »

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU la loi n° 83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité, notamment son article 7;
- **VU** la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et ses textes réglementaires d'application ;
- VU le décret n° 86/1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6;
- **VU** le décret n° 86/1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;
- VU le décret n°2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ;
- **VU** l'arrêté n°2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;
- **VU** la demande présentée par Monsieur Guy DAGO, gérant de la société dénommée « GROUPEMENT D'INTERVENTION ET DE SECURITE PRIVEE » ayant pour sigle « GISP » en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance sise 1, rue du Docteur Métivet à CRETEIL (94) ;
- **CONSIDERANT** que l'entreprise susvisée est constituée conformément à la législation en vigueur ;
 - **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

.../...

ARRETE

<u>Article 1^{er.}</u>: L'entreprise dénommée « GROUPEMENT D'INTERVENTION ET DE SECURITE PRIVEE » ayant pour sigle « GISP » sise 1, rue du Docteur Métivet à CRETEIL (94), est autorisée à exercer les activités de surveillance, de gardiennage et de télésurveillance à compter de la date du présent arrêté.

<u>Article 2</u>: Cette autorisation est valable pour le fonctionnement du seul établissement dont l'intitulé et l'adresse figurent dans l'article 1^{er} du présent arrêté.

<u>Article 3</u> : L'activité de cette entreprise est strictement limitée à la surveillance, au gardiennage et à la télésurveillance.

<u>Article 4</u>: Le responsable de l'entreprise devra se conformer aux dispositions prévues par le décret n° 2002-539 du 17 avril 2002 relatif aux activités de surveillance à distance des biens ainsi qu'aux dispositions prévues par la loi n° 99/5 du 6 janvier 1999 réglementant la circulation et l'utilisation des chiens dangereux.

<u>Article 5</u>: Le numéro d'autorisation administrative ainsi que les dispositions de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1983: « L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics » devront figurer sur tous les documents de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise.

<u>Article 6</u> : Le Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES Créteil, le 8 décembre 2008

☎: 01 49 56 63 51 ☑: 01 49 56 64 29

ARRETE N° 2008/5103

ARRETE

portant retrait d'autorisation de fonctionnement de l'entreprise de surveillance et de gardiennage

« DELTA INTERVENTION SECURITE PRIVEE »

ayant pour sigle « DISP »

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

- VU la loi n° 83/629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds;
- **VU** le décret n°86/1058 du 26 septembre 1986 rela tif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;
- VU l'arrêté n° 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne;
- VU l'arrêté préfectoral n°2007/1350 du 5 avril 2007, autorisant le fonctionnement de l'entreprise de surveillance et de gardiennage dénommée « DELTA INTERVENTION SECURITE PRIVEE », ayant pour sigle « DISP» sise 10 rue du Massif Central à VILLEJUIF (94);
- VU la lettre de Mademoiselle Mireille De Michelle OLIBO, gérante de la société susvisée,
 parvenue en Préfecture le 25 novembre 2008, faisant état de sa cessation d'activité;
 - **SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne ;

ARRETE

<u>Article 1^{er:}</u>: L'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'entreprise « DELTA INTERVENTION SECURITE PRIVEE », ayant pour sigle « DISP» sise 10 rue du Massif Central à VILLEJUIF (94), par arrêté du 5 avril 2007 susvisé, **est retirée**.

<u>Article 2</u> : Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Philippe CHOPIN



CABINET DU PREFET

DIRECTION DES BUREAUX DU CABINET BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES

☎: 01 49 56 60 45 ☎: 01 49 56 62 99 ☑: 01 49 56 64 29

A R R E T E n° 2008/5324 Portant interdiction d'établissement de débits de boissons autour de certains édifices et bâtiments

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'honneur

VU la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne ;

VU le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attributions du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

VU le Code de la Santé Publique et notamment l'article L3335-1;

- **VU** l'arrêté n° 72/2855 du 1er décembre 1972 du Préfet du Val-de-Marne portant interdiction d'établissement de débits de boissons autour de certains édifices et bâtiments ;
- **VU** l'arrêté n° 74/3247 du 27 novembre 1974 du Préfet du Val-de-Marne portant modification de l'article 1^{er} de l'arrêté précité ;
- **VU** l'arrêté n°2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val-de-Marne portant délégation de signature à M. Philippe CHOPIN, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne ;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Dans le département du Val-de-Marne, et sans préjudice des droits acquis, aucun débit de boissons à consommer sur place ne peut être établi à moins de 75 mètres des édifices et établissements suivants :

- Etablissements de santé, maisons de retraite et tous établissements publics ou privés de prévention, de cure et de soins comportant hospitalisation ainsi que les dispensaires départementaux ;
- Stades, piscines, terrains de sport publics ou privés.

L'intérieur des édifices et établissements en cause est compris dans les zones de protection ainsi déterminées.

<u>Article 2.</u>: Ces distances sont calculées selon la ligne droite au sol reliant les accès les plus rapprochés de l'établissement protégé et du débit de boissons. Dans ce calcul, la dénivellation en dessus et au-dessous du sol, selon que le débit est installé dans un édifice en hauteur ou dans une infrastructure en sous-sol, doit être prise en ligne de compte.

<u>Article 3</u>: Les dispositions des arrêtés n° 72/2855 du 1^{er} décembre 1972 et n° 74/3247 du 27 novembre 1974 sont abrogées.

<u>Article 4</u>: Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne, les Maires des communes du département du Val-de-Marne, le Directeur Départemental des Services Fiscaux, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Val-de-Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Créteil, le 22 décembre 2008

Le Préfet du Val-de-Marne

Michel CAMUX



DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENANGEMENT DU TERRITOIRE

BUREAU DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA COHESION SOCIALE

≅ : 01 49 56 61 72⊠ : 01 49 56 64 05

ARRETE N° 2008/5041

portant décision d'agrément « entreprise solidaire »

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 81;

VU le code du travail, notamment son article L. 3332-17-1;

VU la demande présentée par Bernard COLLOT, en qualité de Directeur de l'Escale, le 29

octobre 2008;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général;

ARRETE

<u>Article 1</u>: L'Escale, demeurant 17 rue du Maréchal Lyautey, 94190 Villeneuve Le Roi, n° SIRET 4401 583 094 00030, code APE 930N, est agréée en qualité d'entreprise solidaire au sens de l'article L. 3332-17-1 du code du travail.

Article 2 : Cet agrément est accordé pour une durée de 2 ans à compter de sa date de notification.

<u>Article 3</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne et le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 2 décembre 2008 Pour le Préfet, et par délégation, Le Secrétaire Général,

signé

Jean-Luc NEVACHE



DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Créteil, le

BUREAU DE L'ACTION ECONOMIQUE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ARRETEN° 2008/5186

Portant acceptation de la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par la Société BUREAU VERITAS de ST HERBLAIN pour des interventions sur la plateforme FARGIER à RUNGIS

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur,

- **VU** le Code du Travail Livre 1^{er} ; Titre III ; Chapitre II section 2 et notamment les articles L 3132-20 à L 3132-24 ainsi que l'article R 3132-17 ;
- VU la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par M. Benoît MATHIEU, Directeur du département agro-industrie de la société BUREAU VERITAS à ST HERBLAIN, pour des interventions sur la Plateforme FARGIER à RUNGIS ;
- VU l'avis de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- VU les avis exprimés par :
 - ⇒ la délégation du Val-de-Marne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris,
 - ⇒ l'Union départementale des syndicats CFE/CGC du Val-de-Marne
 - ⇒ l'Union départementale F.O. du Val-de-Marne,
 - ⇒ l'Union départementale CFTC du Val-de-Marne,
 - ⇒ le MEDEF du Val-de-Marne

CONSIDERANT que, l'Union départementale CFDT du Val-de-Marne, l'Union départementale CGT du Val-de-Marne, la fédération C.G.P.M.E. du Val-de-Marne et le Conseil Municipal de RUNGIS n'ont pas émis leur avis dans les délais prévus à l'article R 3132-17 du Code du Travail ;

CONSIDERANT que l'article L3132-20 du Code du Travail précise que « lorsqu'il est établi que le repos simultané, le dimanche, à tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement, le repos peut être donné, soit toute l'année, soit à certaines époques de l'année seulement, suivant une des modalités ci-après :

.../...



a) un autre jour que le dimanche à tout le personnel de l'établissement,

- b) du dimanche midi au lundi midi,
- c) le dimanche après-midi avec un repos compensateur d'une journée par roulement et par quinzaine,
- d) par roulement à tout ou partie du personnel;

CONSIDERANT que la Société BUREAU VERITAS de ST HERBLAIN doit assurer une mission d'inspection de produits festifs de la mer concernant la maîtrise de la fraîcheur pour distribution, vente et consommation pour la période de Noêl et nouvel An 2008, sur la plateforme FARGIER à RUNGIS ;

CONSIDERANT que la qualité sanitaire des produits constitue un intérêt majeur au regard de la population ;

CONSIDERANT que cette intervention doit avoir lieu dès l'arrivée des produits sur le territoire français ;

CONSIDERANT qu'une des deux conditions fixées par l'article L 3132.20 du Code du Travail pour l'octroi d'une dérogation à la règle du repos dominical est respectée ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: La dérogation à la règle du repos dominical susvisée, demandée par M. Benoît MATHIEU, Directeur du département agro-industrie de la Société BUREAU VERITAS à ST HERBLAIN, est acceptée.

<u>ARTICLE 2</u>: L'autorisation de l'emploi d'une partie du personnel les dimanches 21 et 28 décembre 2008 est accordée.

<u>ARTICLE 3</u>: M. le Secrétaire Général de la Préfecture, Mme le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, M. le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire et publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Créteil, le 15 décembre 2008 Signé Jean-Luc NEVACHE, Secrétaire Général. 2



DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BUREAU ACTION ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2 01 49 56 61 71 01 49 56 6132

ARRETE N° 2008/5396 Fixant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial et Cinématographique

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

- VU la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie,
- **VU** le Code du Commerce et notamment son article L 751-2;
- VU le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial et cinématographique;
- **SUR** proposition de M. le Secrétaire Général ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: La composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial et cinématographique est fixée comme suit :

<u>Président</u>: Le Préfet ou son représentant ayant qualité de fonctionnaire du corps préfectoral affecté dans le département

1. Cinq élus locaux :

- Le maire de la commune d'implantation dans laquelle est projeté l'établissement commercial ou cinématographique (ou le membre du Conseil municipal appelé à le représenter en application de l'article L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales) ou son représentant.
- Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'aménagement de l'espace et de développement dont est membre la commune d'implantation ou son représentant, ou à défaut, le conseiller général du canton d'implantation.
- Le maire de la Commune la plus peuplée de l'arrondissement autre que la commune d'implantation ou son représentant.
 - Le Président du Conseil Général ou son représentant.
- Le Président du Syndicat Mixte ou de l'établissement public de coopération intercommunale chargé du schéma de cohérence territoriale auquel adhère la commune d'implantation ou son représentant, ou à défaut, un adjoint au maire de la commune d'implantation

Lorsque un des élus détient plusieurs des mandats mentionnés ci-dessus, le Préfet désigne pour le remplacer un ou plusieurs maires de communes situées dans la zone de chalandise concernée.

2. <u>Trois personnalités qualifiées</u> appartenant chacune à l'un des 3 collèges compétents en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire.

Pour examiner les projets d'aménagement cinématographique, la commission comprend, parmi les personnes qualifiées désignées par le Préfet, un membre du comité consultatif de la diffusion cinématographique.

Lorsque la zone de chalandise du projet dépasse les limites du département, le Préfet complète la composition de la commission en désignant au moins un élu et une personne qualifiée de chaque autre département concerné.

Article 2 : Assistent aux séances de la commission :

- le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ou son représentant ;
- le Préfet de la région Ile-de-France ou son représentant ;
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant, en ce qui concerne les projets d'aménagement cinématographiques.

<u>Article 3</u>: Les personnalités qualifiées exercent un mandat de trois ans et ne peuvent, sauf en ce qui concerne les membres du comité consultatif de diffusion cinématographique, effectuer plus de deux mandats consécutifs.

<u>Article 4</u>: L'arrêté n°93/5178 du 26 novembre 1993 fixant la composition de la commission départementale d'équipement commercial est abrogé.

<u>Article 5</u>: M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Créteil, le 23 décembre 2008 Signé Jean-Luc NEVACHE, Secrétaire Général.



DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Créteil, le

ARRETE N° 2008/5402

Modifiant les arrêtés n° 2008/678, 2008/131 et n°2007/5092 portant création de la commission départementale de médiation prévue par la loi instituant le droit au logement opposable

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur,

- **VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi n° 2004- 809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- **VU** la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale;
- **VU** le décret n° 2007-1677 du 28 novembre 2007 relatif à l'attribution des logements locatifs sociaux, au droit au logement opposable et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;
- VU le décret du 9 octobre 2008 nommant Monsieur Michel CAMUX, Préfet du Val-de-Marne ;
- VU l'arrêté n°2007/5092 portant création de la commission départementale de médiation prévue par la loi instituant le droit au logement opposable ;
- VU l'arrêté n° 2008/678 du 12 février 2008 modifiant le précédent arrêté ;

Considérant la lettre de Monsieur Jean-Claude LE TAILLANDIER DE GABORY, en date du 5 novembre 2008, par laquelle il demande à mettre fin à ses fonctions de président de la commission de médiation ;

Considérant la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 23 décembre 2008 et la délibération de l'assemblée départementale dans sa séance du 15 décembre 2008 désignant Monsieur Jean-Jacques BRIDEY et Messieurs Daniel BREUILLER et Pierre BELL-LLOCH en qualité respectivement de membre titulaire et des membres suppléants de la commission de médiation ;

Considérant la nomination de Madame Anne-Sophie MOUILLE au poste de directrice départementale d'ADOMA;

Considérant la démission de Madame Patricia RENAUD représentant l'association des propriétaires sociaux

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: La composition de la commission de médiation créée par arrêté préfectoral n° 2007/5092 du 26 décembre 2007, en application de l'article 7 de la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, est modifiée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

<u>ARTICLE 2</u>: Les membres titulaires et suppléants sont nommés jusqu'au renouvellement général de la commission qui interviendra au plus tard le 26 décembre 2010. Leur nomination pourra être renouvelée une fois.

<u>ARTICLE 3</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Départemental de l'Equipement, la Directrice départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 24 décembre 2008

Signé

Michel CAMUX

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N° 2008/5402

Modifiant l'arrêté n°2007/5092 du 26 décembre 2007 portant création de la commission de médiation prévue par la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable modifié par l'arrêté n°2008/131 du 10 janvier 2008 et l'arrêté n° 2008/678 du 12 février 2008

La commission de médiation prévue par l'article L. 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation est ainsi composée pour le Val de Marne :

Président de la commission :

Monsieur Christian JOB, Préfet honoraire

Pour les services de l'Etat :

- Titulaires:
 - Madame Dominique DERROUCH (direction départementale de l'équipement)
 - Monsieur Philippe GAZAGNES (direction départementale des affaires sanitaires et sociales)
 - Madame Brigitte AUGIER (préfecture)
- Suppléants :
 - Madame Véronique GHOUL (direction départementale de l'équipement)
 - En cours de désignation
 - Monsieur Cyril DUWOYE (direction départementale des affaires sanitaires et sociales)
 - En cours de désignation
 - Madame Thérèse SALLES (préfecture)
 - En cours de désignation

Pour le Conseil Général :

- Titulaire:
 - Monsieur Jean-Jacques BRIDEY, vice-président du Conseil Général,
- Suppléants :
 - Monsieur Daniel BREUILLER, vice président du Conseil Général,
 - Monsieur Pierre BELL-LLOCH, conseiller général de Vitry sur Seine Nord

Pour les communes

- Titulaires :
 - En cours de désignation
 - Monsieur Joël MOREL, Maire adjoint de Sucy en Brie
- Suppléants :
 - Monsieur Michel LEPRETRE, Maire adjoint de Vitry sur Seine
 - Monsieur Michel BUCHER, Maire adjoint de Villiers sur Marne
 - En cours de désignation
 - En cours de désignation

Pour les organismes d'habitations à loyer modéré

- Titulaire :
 - Madame Anne-Marie FEKETE, déléguée départementale de l'AORIF
- Suppléant :
 - Madame Marie-Line DA SILVA, directrice territoriale de l'OPAC du Val de Marne
 - En cours de désignation

.../...

Pour les autres propriétaires bailleurs

- Titulaire:
 - En cours de renouvellement, association des propriétaires sociaux
- Suppléant :
 - Madame Maryvonne PINÇON SCHNORF, La Chambre des Propriétaires (Union nationale de la propriété immobilière)
 - En cours de désignation

Pour les organismes chargés de la gestion de structures d'hébergement, d'établissements ou de logements de transition, de logements foyers ou de résidences hôtelières à vocation sociale :

- Titulaire:
 - Madame Anne-Sophie MOUILLE, ADOMA
- Suppléant :
 - Madame Patricia TESSEDRE, coordinatrice départementale AFTAM
 - En cours de désignation

Pour les associations de locataires :

- Titulaire:
 - Monsieur Michel MITTENAERE, président de la fédération CNL du Val de Marne
- Suppléant :
 - Madame Josiane de la FONCHAIS, présidente de l'union départementale de la CGL du Val de Marne
 - En cours de désignation

Pour les associations agréées :

- Titulaires:
 - Madame Françoise HEGRON, Groupement des associations du Val de Marne intervenant dans le domaine de l'insertion par le logement, GAIL 94;
 - Madame Françoise BRUGUIERE FONTENILLE, Croix Rouge Française
- Suppléants:
 - Monsieur Pascal PERRIER, directeur de l'Aide d'Urgence du Val de Marne ;
 - Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER, Secours Catholique;
 - Monsieur Jean DESMIDT, Abej Diaconie;
 - Monsieur Gil EMORINE, Association Joly.



DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CRETEIL, LE

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DU COURRIER

SECRETARIAT DE LA COMMISSION CHARGEE D'ETABLIR LA LISTE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR ARRETEE LE 19 NOVEMBRE 2008, POUR L'ANNEE 2009 AU TITRE DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE

<u>Article 1</u>: Conformément aux dispositions des articles L.123-4, D 123-34, D 123-38 et D 123-41 du Code de l'Environnement, la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, présidée par Mme Joëlle HERBELIN, Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Melun, a, dans sa délibération du 19 novembre 2008, arrêté comme suit la liste départementale des commissaires enquêteurs du Val de Marne, pour l'année 2009.

<i>Monsieur ALAUZE Jean-Paul</i> Né le 28/07/55	Géomètre expert	19, rue Diderot 94300 VINCENNES
Madame ALBARET-MADARAC Marie-José Née le 5 février 1948	Chargée de mission Gaz de France en retraite	87, rue Jean Jaurès 94800 VILLEJUIF
Monsieur BALICOT Christian Né le 31/12/42	Cadre honoraire de France Télécom	2, résidence Louis Blanc 94140 ALFORTVILLE
Monsieur BOICHOT GILLES Jean- Baptiste Né le 21/01/34	Retraité de la DDE 94 (subdivision environnement)	16, ave du Mal de Lattre de Tassigny 94320 THIAIS
Madame BOURDONCLE Brigitte Née le 18 mars 1956	Attachée principale d'administration de la ville de Paris en retraite	8, rue Hoche 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
<i>Monsieur BOUX Maurice</i> Né le 23/04/34	Ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts en retraite	99, avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS-ALFORT
<i>Monsieur CHATAIGNIER Gérard</i> Né le 07/05/44	Chargé d'opérations à l'agence de l'eau Seine-Normandie en retraite	21, rue Jean Estienne d'Orves 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE
<i>Monsieur CHAULET Jean- Pierre</i> Né le 24/05/46	Général de Gendarmerie en retraite	8, rue de Beauté 94130 NOGENT-SUR-MARNE
<i>Monsieur CLAPIES Richard</i> Né le 28/08/46	Ingénieur conseil en environnement en retraite	1, allée des Roseaux 94440 VILLECRESNES
<i>Monsieur CLAUDE Pierre Emile</i> Né le 22/05/47	Conservateur des Hypothèques en retraite	Résidence Desmoulins 37, rue Camille Desmoulins 94230 CACHAN
<i>Monsieur CRISON Martial</i> Né le 07/10/43	Cadre supérieur de la compagnie IBM France En retraite	62, avenue du Centenaire 94210 LA VARENNE ST HILAIRE
<i>Monsieur DALBIN Jean-François</i> Né le 27/02/62	Géomètre expert foncier	50/52, rue de la Jarry 94300 VINCENNES
<i>Monsieur DAUPHIN Jacques</i> Né le 28 avril 1942	Inspecteur des sites à la DIREN en retraite	7, square des Presles 94340 JOINVILLE-LE-PONT
<i>Monsieur DESSIER Gérard</i> Né le 03/04/49	Architecte DPLG	37, avenue des Perdrix 94210 LA VARENNE ST HILAIRE

Monsieur DUMONT André	Colonel de Gendarmerie	1A rue Louise Bourgeois
Né le 13 avril 1950	En retraite	94600 CHOISY-LE-ROI
<i>Monsieur FARRAN Pierre</i> Né le 02/10/41	Ingénieur général des Ponts et Chaussées en retraite	19, rue du Bois des Moines 94210 LA VARENNE ST HILAIRE
<i>Monsieur FLAMIA Robert</i> Né le 15/06/50	Inspecteur des constructions scolaires au Rectorat de Créteil	14, rue Marius Delcher 94220 CHARENTON-LE-PONT
<i>Madame FRETIN-BRUNET Clotilde</i> Née le 31/03/75	Chef de projet en transports et déplacements au STIF	23, rue de Montreuil 94300 VINCENNES
<i>Monsieur GIRAUD Alain</i> Né le 17/06/34	Inspecteur Général de l'Equipement en retraite	23, rue de BOISSY 94370 SUCY-EN-BRIE
Monsieur HANTZ Jean- Michel Né le 29/09/44	Ingénieur; Expert judiciaire près la Cour d'Appel	1, rue des Corluis 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE
<i>Monsieur HERVY Christian</i> Né le 20/10/46	Directeur du Service Foncier d'une société d'autoroute en retraite	23, rue Guillaume- Achille VIVIER 94130 NOGENT-SUR-MARNE
<i>Monsieur HESTIN Charles</i> Né le 15/08/42	Retraité de la Gendarmerie Nationale	56, avenue du Général De Gaulle 94700 MAISONS-ALFORT
<i>Monsieur JACQUET Michel</i> Né le 23/07/45	Ingénieur en chef en collectivité territoriale	44, Ile Fanac 94340 JOINVILLE LE PONT
<i>Monsieur JAMIN Philippe</i> Né le 12/10/59	Géomètre expert	11, rue Eugène Varlin 94800 VILLEJUIF
<i>Madame LAVENANT Françoise</i> Née le 16/04/46	Chargée d'étude en aménagement foncier et urbanisme dans les secteurs ruraux en retraite	11, rue Edouard Vaillant 94270 LE KREMLIN BICETRE
<i>Monsieur LIENHART André</i> Né le 28/11/54	Géomètre expert	21, rue Jules Auffret 94170 LE PERREUX SUR MARNE
<i>Monsieur MAILLARD Jean-Pierre</i> Né le 22 mai 1947	Géomètre-expert foncier En retraite	47, boulevard Galliéni94360 BRY-SUR- MARNE
<i>Monsieur NANSOT Jacques</i> Né le 03/10/35	Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à la DDE en retraite	10, Villa du Commandant Bouchet 94800 VILLEJUIF
<i>Monsieur NAUDIN Pierre</i> Né le 16/07/41	Géomètre expert honoraire en retraite	60, avenue du Général Leclerc 94360 BRY-SUR-MARNE
Monsieur OSSADZOW Alexandre Né le 01/09/35	Ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite	29, rue Guy Mocquet 94130 NOGENT SUR MARNE
<i>Monsieur PANET Bernard</i> Né le 08/10/35	Ingénieur en urbanisme et aménagement en retraite	4 B, rue de la Convention 94270 LE KREMLIN BICETRE
<i>Madame PEYRARD Janine</i> Né le 11/09/31	Directrice d'école en retraite	9, rue de Breteuil 94100 ST MAUR DES FOSSES
<i>Monsieur POUEY Claude</i> Né le 12/09/50	Ingénieur Général des Télécoms En retraite	16, allée de la Toison d'Or 94000 CRETEIL
<i>Monsieur POULET Claude</i> Né le 04/01/43	Retraité EDF - GDF (ingénieur spécialité « hygiène et sécurité du travail »)	3 bis, rue Hugedé 94340 JOINVILLE LE PONT
<i>Monsieur PRUNET Jean-Marc</i> Né le 25 janvier 1948	Consultant technique et juridique de Cabinet d'études et de Cabinet d'avocat en retraite courant 2009	56, promenade des Anglais 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
<i>Monsieur SCHAEFER Bernard</i> Né le 27/01/41	Directeur d'études en Urbanisme et Aménagement du Territoire en retraite	55, av. de Ceinture 94000 CRETEIL

Madame SOILLY Nicole Née le 25/01/41	Cadre supérieur à la Poste, en retraite	23 , Villa Bergerac 94220 CHARENTON-LE-PONT
Mademoiselle Martha VAN DER HORST Née le 21/09/65	Graphiste Cartographe	3, rue Jean Louis 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
<i>Monsieur VAYSSIERE Michel</i> Né le 19/05/41	Maître de Conférences à l'Université Paris-Sud XI, spécialisé en Chimie Organique et Chimie Thérapeutique	5, place de la Peupleraie 94470 BOISSY SAINT LEGER

<u>Article 2</u>: La présente liste sera notifiée à chacun des commissaires enquêteurs et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Elle pourra être consultée auprès du secrétariat de la commission (préfecture du Val-de-Marne) ainsi qu'au greffe du Tribunal Administratif de Melun.

La Présidente de la commission,

Joëlle HERBELIN Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Melun



DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Créteil, le 16 décembre 2008

BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE

≅ : 01 49 56 62 94⊠ : 01 49 56 64 08

N° 2008/ 5221

ARRETE

Portant renouvellement d'habilitation d'un établissement Dans le domaine funéraire

« Pascal LAMI- Pompes Funèbres et Marbrerie du Val-de Marne » Route de Crosnes. Cimetière Intercommunal 94460 VALENTON

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'honneur

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2223-19 à L.2223-46 « section 2 : Opérations Funéraires » et R 2223-56 à 65 (§ 2 – habilitation);

VU les arrêtés n° 2008/4440 et 2008/4442 du 3 novembre 2008 du Préfet du Val de Marne portant respectivement délégation de signature à M. Jean-Luc NEVACHE, Secrétaire Général de la Préfecture du Val de Marne et à M. Philippe CHOPIN, Sous Préfet, Directeur de Cabinet ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2002/5136 du 23 décembre 2002 modifié portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement « Pascal LAMI - Pompes Funèbres et Marbrerie du Val de Marne » sis Route de Crosnes Cimetière Intercommunal à VALENTON ;

- **VU** la demande déposée le 4 novembre 2008, par M. Pascal LAMI, gérant de l'établissement « Pascal LAMI – Pompes Funèbres et Marbrerie du Val-de-Marne» tendant à obtenir le renouvellement de l'habilitation de l'établissement susvisé ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

<u>Article 1er</u>: L'établissement exploité sous l'enseigne « Pascal LAMI- Pompes Funèbres et Marbrerie du Val de Marne» sis Route de Crosnes Cimetière Intercommunal à Valenton (94), par M. Pascal LAMI, est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- organisation des obsèques,
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires.
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

.../...

Article 2: Le numéro de l'habilitation est 08.94.189

<u>Article 3</u>: La durée de la présente habilitation fixée pour 6 ans jusqu'au 23 décembre 2014 pour l'ensemble des activités précitées.

<u>Article 4</u>: La demande de renouvellement de l'habilitation doit être présentée deux mois avant la date d expiration de sa validité fixée à l'article 3, ci-dessus.

<u>Article 5 :</u> Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Société, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à Madame le Maire de Valenton, pour information.

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général

Jean -Luc NEVACHE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE DR E2

Créteil, le 19 Décembre 2008

ARRETE N° 2008 / 5297

Autorisant la société PROMOTRAIN, 131, rue de Clignancourt, 75018 PARIS à mettre en circulation un petit train routier dans le cadre des festivités de noël qui se dérouleront sur la commune d'Arcueil les lundi 22 décembre, mardi 23 décembre et mercredi 24 décembre 2008

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'honneur

VU le code de la route et notamment ses articles R433-8, R433-5, R312-3, R317-24, R321-15 et R323-23 à R323-25 .

VU le décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes ;

VU l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente ;

VU l'arrêté du 15 avril 1998 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs ;

VU la circulaire n° EQUTO410058C du 12 février 2004 du Ministre de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la mer relative aux petits trains routiers touristiques ;

VU la demande présentée le 10 décembre 2008 par Madame Brigitte HOUDINIERE, représentant l'entreprise PROMOTRAIN 131, rue de Clignancourt à PARIS (75018), inscrite sous le n° 721070068 au registre des entreprises de transport public routier de personnes en vue d'obtenir, l'autorisation de mettre en circulation un petit train routier dans le cadre des festivités de noël qui se dérouleront sur la commune d'Arcueil les lundi 22 décembre, mardi 23 décembre et mercredi 24 décembre 2008 ;

VU la licence n° 2006/11/0002477 délivrée le 17/11/2006 par le Ministère chargé des Transports ;

VU les procès-verbaux de visite technique;

VU l'avis favorable du Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;

VU l'avis favorable de la Direction Générale des Services Départementaux ;

VU la proposition du Maire d' Arcueil sur les trajets empruntés par le petit train routier ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

<u>Article 1^{er}</u>: L'entreprise PROMOTRAIN sise 131 rue de Clignancourt à PARIS (75018) est autorisée à mettre en circulation un petit train routier dans le cadre des festivités de noël qui se dérouleront sur la commune d' Arcueil les :

- lundi 22 décembre 2008 de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- mardi 23 décembre 2008 de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- mercredi 24 décembre 2008 de 9 heures à 12 heures et de 14heures à 17 heures

Article 2 : Le petit train de catégorie II a subi la visite technique prévue et est constitué comme suit :

- un véhicule tracteur marque AKVAL, type ORIGINAL, immatriculé 416 JTD 75, n°dans la série du type 0000RIGIN0258959 P
- trois remorques, marque AKVAL type ORIGINAL, immatriculées :
- remorque n° 1:428 JTD 75, n°dans la série du type 0000RIGIN0478959
- remorque n° 2 : 433 JTD 75, n°dans la série du type 0000RIGIN0468959 P
- remorque n° 3 : 423 JTD 75. n°dans la série du type 0000RIGIN0458959 P

Article 3: le circuit emprunté par le petit train est le suivant :

Départ : 19 rue Emile Raspail

Arrêts: - Arrêt bus Robespierre

- Arrêt bus Delaune
- Station essence Mairie, Avenue Paul Doumer
- Pharmacie 50, avenue Laplace
- Angle rue Antoine Marin /avenue Lénine
- 65 avenue du Dr Durand
- Ferrailleur 55, avenue du Dr Durand

Arrivée: 19 rue Emile Raspail

<u>Article 4</u>: La longueur du petit train constitué ne pourra, en aucun cas, dépasser 18 mètres et sa vitesse ne doit pas excéder 40 km/h.

<u>Article 5</u>: Le nombre de véhicules remorqué ne pourra, en aucun cas, excéder trois, et le dispositif de freinage devra être conforme à l'un de ceux définis dans l'arrêté du 2 juillet 1997 modifié.

<u>Article 6</u>: Un feu tournant orangé agréé sera installé conformément aux dispositions de l'arrêté du 4 juillet 1972 susvisé, à l'avant et à l'arrière de chaque convoi dans les axes longitudinaux du premier et du dernier véhicule.

<u>Article 7</u>: Tous les passagers devront être transportés assis dans les véhicules remorqués. Toutefois, la place d'un accompagnateur pourra être prévue sur le véhicule tracteur.

<u>Article 8</u>: Le procès-verbal de la dernière visite technique et l'autorisation préfectorale de circulation doivent être à bord du petit train routier afin d'être présentés à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

<u>Article 9</u>: Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs, de la préfecture dont une ampliation sera adressée à :

- . Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- . Monsieur le Maire d' Arcueil,
- . Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux,
- . Monsieur le gérant de la société PROMOTRAIN.

Pour le Préfet et par délégation

Le Secrétaire Général Jean Luc NEVACHE DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT Et DE LA PREVENTION DES RISQUES

SERVICE DE LA NAVIGATION DE LA SEINE

ARRETE N° 2008/5302 du 19 décembre 2008

PORTANT AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L 214-1 A L 214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DES TRAVAUX DE PROTECTION DE L'USINE D'EAU POTABLE DE JOINVILLE CONTRE UNE CRUE CENTENNALE DE LA MARNE + 1 M, AVEC CURAGE PREALABLE DU CANAL DE FUITE ET DE LA PIECE D'EAU DE L'USINE SITUEE SUR LA COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le décret n° 2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation de l'administration dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin ;

VU le décret 2007-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au comité technique permanent des barrages hydrauliques et modifiant le code de l'environnement ;

VU l'arrêté du 29 février 2008 fixant des prescriptions relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie approuvé le 20 septembre 1996 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2007/4410 du 12 novembre 2007, portant approbation de la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation de la Seine et de la Marne dans le département du Val-de-Marne ;

VU le dossier de demande d'autorisation au titre des articles L 214-1 à L 214-3 du code de l'environnement déposé par la Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris (SAGEP) le 21 janvier 2008, et ses compléments fournis, concernant les travaux de protection de l'usine d'eau potable de Joinville-le-Pont contre une crue centennale de la Marne + 1 m, avec curage préalable du canal de fuite et de la pièce d'eau de l'usine, sur le territoire de la commune de Joinville-le-Pont:

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-2281 du 5 juin 2008 portant ouverture d'une enquête publique du 1^{er} juillet 2008 au 1^{er} août 2008 sur le territoire de la commune de Joinville-le-Pont ;

VU les registres d'enquête tenus à la disposition du public en mairie de Joinville-le-Pont ;

VU les résultats de l'enquête publique;

VU les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur en date du 25 septembre 2008;

VU l'avis de la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France en date du 22 septembre 2008 ;

VU le rapport du service navigation de la Seine, service de police de l'eau, en date du 14 octobre 2008 ;

VU l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) en date du 18 novembre 2008 ;

VU l'avis du pétitionnaire concernant le projet du présent arrêté sollicité par courrier en date du 9 décembre 2008 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Val de Marne ;

ARRETE

TITRE I – OBJET DE L'AUTORISATION ET CONDITIONS GENERALES

Article 1: Objet de l'autorisation

La Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris (SAGEP), désignée ci-après le pétitionnaire, est autorisée aux conditions du présent arrêté, suivant les rubriques 3.2.1.0.-1°, 3.2.2.0.-1° et 3.2.6.0.-1° de la nomenclature figurant au tableau annexé à l'article R 214-1 du code de l'environnement, à réaliser les travaux de protection de l'usine d'eau potable de Joinville-le-Pont contre une crue centennale de la Marne + 1 m, avec curage préalable du canal de fuite et de la pièce d'eau de l'usine, sur le territoire de la commune de Joinville-le-Pont.

Article 2: Conditions générales

Les aménagements et les mesures compensatoires prévus seront réalisés conformément aux plans et données techniques contenus dans les documents contenus dans le dossier de demande d'autorisation et dans les compléments au dossier fournis en tout ce qui n'est pas contraire au présent arrêté.

A l'achèvement des travaux, le pétitionnaire adressera au service chargé de la police de l'eau les plans de récolement des travaux réalisés.

Une visite de récolement sera effectuée par le service chargé de la police de l'eau en présence du pétitionnaire.

<u>TITRE II – DIGUE DE PROTECTION DE L'USINE D'EAU POTABLE DE JOINVILLE-LE-PONT, CLASSEMENT ET PRESCRIPTIONS</u>

Article 3 : Classe de l'ouvrage

La digue de protection de l'usine d'eau potable de Joinville-le-Pont relève de la classe D.

Article 4: Prescriptions relatives à l'ouvrage

La digue de protection de l'usine d'eau potable de Joinville-le-Pont doit être rendue conforme aux dispositions des articles R. 214-122 à R. 214-124, R. 214-145 et R. 214-147 du code de l'environnement et à l'arrêté du 29 février 2008 fixant des prescriptions relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques, suivant les délais et modalités suivantes :

- constitution avant le 31 décembre 2012 du dossier de l'ouvrage, comprenant:
 - tous les documents relatifs à l'ouvrage, permettant d'avoir une connaissance la plus complète possible de sa configuration exacte, de sa fondation, de ses ouvrages annexes, de son environnement hydrologique, géomorphologique et géologique ainsi que de son exploitation depuis sa mise en service ;
 - une description de l'organisation mise en place pour assurer l'exploitation et la surveillance de l'ouvrage en toutes circonstances ;
 - des consignes écrites dans lesquelles sont fixées les instructions de surveillance de l'ouvrage en toutes circonstances ainsi que celles concernant son exploitation en période de crue ; ces consignes précisent le contenu des visites techniques approfondies ainsi que, le cas échéant, du rapport de surveillance et du rapport d'auscultation ou du rapport de contrôle équivalent (décrivant notamment les anomalies dans le comportement de l'ouvrage ainsi que leurs évolutions dans le temps) transmis périodiquement au service de police de l'eau.
- transmission au service de police de l'eau du compte-rendu des visites techniques approfondies, dans le délai de 5 ans à compter de la réception de l'ouvrage pour la première visite technique approfondie, puis tous les 5 ans.

<u>TITRE III – CURAGE PREALABLE DU CANAL DE FUITE ET DE LA PIECE D'EAU DE L'USINE, PRESCRIPTIONS PARTICULIERES</u>

Article 5: Devenir des produits de curage, prescriptions

5.1. La valorisation ou le stockage des produits de curage est subordonné à l'avis favorable du service chargé de la police de l'eau sollicité par le pétitionnaire sur la base d'une étude de faisabilité de la valorisation ou du stockage.

Les produits de curage peuvent être valorisés par épandage dans la mesure où la teneur limite pour chaque élément trace définie dans le tableau ci-dessous n'est pas dépassée.

2/4

Eléments trace	Seuils (exprimés en mg/kg de matière sèche)
Arsenic	45
Cadmium	10
Chrome	1000
Cuivre	1000
Mercure	10
Nickel	200
Plomb	800
Zinc	3000
Hydrocarbures	2500

A défaut d'avoir fait l'objet de l'analyse prescrite et qu'ait été réalisée l'étude de faisabilité lorsqu'elle est requise, les produits de curage sont traités dans des établissements spécialisés réglementairement autorisés. Dans ce cas les bons de livraison des produits dans ces établissements sont conservés par le pétitionnaire.

Le pétitionnaire informe le service chargé de la police de l'eau de la destination des produits de curage: liste des parcelles d'épandage ou de stockage, filière d'élimination suivie le cas échéant.

5.2. L'échantillonnage des produits de curage doit respecter les prescriptions suivantes:

Les produits de curage font l'objet d'un échantillonnage représentatif. Les sacs ou récipients destinés à l'emballage final des échantillons doivent être inertes vis-à-vis des produits de curage, résistants à l'humidité et étanches à l'eau et à la poussière.

TITRE IV – AUTRES DISPOSITIONS GENERALES

<u>Article 6</u> : Prescriptions concernant la prévention des pollutions durant la phase chantier

Toutes les mesures conservatoires devront être prises pour limiter l'impact des travaux sur le milieu afin notamment d'éviter tout déversement accidentel de produits polluants dans le milieu naturel.

Les produits consommables nécessaires au chantier (huiles, hydrocarbures, ...) devront être stockés dans des conditions maximales de sécurité. Des bacs de rétention devront être mis en place dans les zones de stockage de ces produits ainsi que dans les zones d'entretien et de ravitaillement des engins de chantier et dans les zones de manutention de chantier. Ces zones, ainsi que les zones de stationnement des engins de chantier, devront être situées le plus éloigné possible de tout plan d'eau.

Les rejets des installations sanitaires de chantier seront récupérés dans des bacs étanches et évacués dans un centre de traitement. Aucun rejet d'eaux vannes ne devra s'effectuer directement dans le milieu naturel.

Pendant toute la durée du chantier, des équipements destinés à lutter contre les pollutions accidentelles de toutes origines seront maintenus disponibles en permanence sur le site.

Article 7 : Durée et validité de l'autorisation

La présente autorisation est accordée pour une durée de (2) deux ans pour ce qui concerne les travaux de curage, à compter du début de ceux-ci.

Elle est accordée pour une durée illimitée pour ce qui concerne les travaux d'aménagements (construction de la digue).

Cette autorisation sera périmée s'il n'en a pas été fait usage au bout d'un délai de (3) trois ans à partir de la date de notification du présent arrêté.

Article 8 : Caractère de l'autorisation

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable sans indemnité.

Si à quelque époque que ce soit, l'administration décidait dans un but d'intérêt général ou de la salubrité publique, de modifier de manière temporaire ou définitive l'usage des avantages concédés par le présent arrêté, le pétitionnaire ne pourrait demander aucune justification ni réclamer aucune indemnité.

Article 9: Renouvellement de l'autorisation

Si le pétitionnaire désire obtenir le renouvellement de son autorisation pour les travaux de curage, il doit au moins six mois avant la date d'expiration fixée dans le présent arrêté, en faire la demande par écrit à l'administration compétente en indiquant la durée pour laquelle il souhaite que l'autorisation soit renouvelée.

Article 10: Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 11: Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le pétitionnaire d'obtenir les autorisations ou de faire les déclarations requises par d'autres réglementations.

Article 12: Publication

En vue de l'information des tiers, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val de Marne.

Une copie du présent arrêté sera adressée au maire de la commune de Joinville-le-Pont et un extrait de l'arrêté sera affiché dans cette mairie pendant une durée minimale de un mois.

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation, auquel est joint une copie de l'arrêté préfectoral d'autorisation, sera mis à la disposition du public pour information à la préfecture du Val de Marne ainsi que dans la mairie de Joinville-le-Pont pendant deux mois à compter de la publication de l'arrêté d'autorisation.

Une copie de l'arrêté sera affichée sur le site du chantier.

Un avis relatif à l'arrêté d'autorisation sera inséré par les soins du préfet et aux frais du pétitionnaire dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Val de Marne, avis qui indiquera les lieux où le dossier de demande d'autorisation peut être consulté.

Article 13: Voies et délais de recours

La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative par le pétitionnaire dans un délai de deux mois à compter du jour où lesdits actes lui ont été notifiés, et par les tiers, les personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de quatre ans à compter de la publication ou de l'affichage desdits actes.

Article 14: Notification et exécution

M. le Secrétaire Général de la préfecture, M. le Maire de Joinville-le-Pont, Mme le Chef du service de la Navigation de la Seine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire.

A Créteil, le 19 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général

Signé: Jean-Luc NÉVACHE



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Créteil, le 22 Décembre 2008

Service de l'Environnement et la Réglementation

Subdivision Risques et Nuisances

Arrêté n° 2008/5323 du 22 décembre 2008 Relatif au classement sonore du réseau routier communal sur le territoire de la commune de Vitry-sur-Seine et aux modalités d'isolement acoustique des constructions en découlant

LE PRÉFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'ordonnance n° 2004-1199 du 12 novembre 2004 prise pour la transposition de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement ;

VU le Code l'environnement, et notamment ses articles L. 571-1, L 571.9, L. 571-10, R 571-32 à R 571-43, R 571-44 à R 571-52;

VU le Code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 111-4-1, R 111- 5 et 6 et R 111-23-1 à R 111-23-3, L 111-11-1;

VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles R. 111-1, R. 111-3, R. 123-13, R. 123-14, R123-22, R 123-24, R 123-25;

VU la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14;

VU le décret n° 2007-18 du 5 janvier 2007 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme ;

VU l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

VU la circulaire du 25 mai 2004 relative aux bruits des infrastructures de transports terrestres;

 ${f VU}$ la circulaire du 25 avril 2003 relative à l'application de la réglementation acoustique des bâtiments autres que d'habitation ;

VU la délibération N° 07.3.23 du Conseil Municipal de Vitry sur Seine portant approbation du plan municipal de maîtrise de l'environnement sonore ;

VU l'avis formulé par le Conseil municipal de la commune de Vitry sur Seine sur le projet d'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2008 (délibération n° 08-6-26);

SUR proposition du Secrétaire Général;

ARRÊTE

Article 1er : Les dispositions de l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 susvisé sont applicables dans le département du Val-de-Marne aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 2 du présent arrêté et représentées sur le schéma de repérage figurant à l'annexe 1.

Article 2: le tableau ci-joint complétant le présent arrêté donne, pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés, le classement dans l'une des 5 catégories définies dans l'arrêté du 30 mai 1996, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons et les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte pour la construction de bâtiments inclus dans ces secteurs.

Article 3 : les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte pour la construction de bâtiments inclus dans les secteurs affectés par le bruit définis à l'article 2 sont :

Catégories de l'infrastructure	Niveau sonore au point de référence en période diurne (en dB (A))	Niveau sonore au point de référence en période nocturne (en dB (A))
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Les niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31- 130 "Cartographie du bruit en milieu extérieur", à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement et :

-à une distance de l'infrastructure de 10 mètres mesurée à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche, augmentés de 3 dB(A) par rapport à la valeur en champ libre pour les tissus ouverts, afin d'être équivalents à un niveau en façade. L'infrastructure est considérée comme rectiligne, à bords dégagés, placée sur un sol horizontal réfléchissant.

Les notions de rues en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 4 : Les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé, ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2, doivent présenter une valeur de l'isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux articles R 571-43 du code de l'environnement, R111-4-1, R 111- 23-1 à R 111-23- 3 du code de la construction.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum contre les bruits de l'espace extérieur est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, l'isolement acoustique minimum contre les bruits de l'espace extérieur est déterminé selon l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement et notamment son article 7.

Pour les bâtiments de santé régis par le livre Ier de la partie VI du code de la santé publique, l'isolement acoustique minimum contre les bruits de l'espace extérieur est déterminé selon l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé, et notamment son article 7.

Pour les hôtels classés ou non dans la catégorie « de tourisme », à l'exception des résidences classées « de tourisme » et autres hébergements touristiques assimilables à des logements, l'isolement acoustique minimum contre les bruits de l'espace extérieur est déterminé selon l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les hôtels, et notamment son article 5.

Pour les bâtiments autres que d'habitation, se référer à la circulaire du 25 avril 2003 relative à l'application de la réglementation acoustique des bâtiments autres que d'habitation.

⁻à 2 m en avant de la ligne moyenne des façades pour les "rues en U";

Article 5 : Le maire de la commune de Vitry sur Seine devra faire figurer dans les documents d'urbanisme de sa commune, les dispositions du présent arrêté et reporter dans les plans d'urbanisme les secteurs affectés par le bruit au voisinage des infrastructures concernées. Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, les dispositions du présent arrêté seront prises en compte pour la délivrance des certificats d'urbanisme et des permis de construire.

Article 6 : Le présent arrêté est applicable à compter du jour de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val de Marne. Il fera l'objet d'un affichage durant un mois minimum à compter de sa notification dans la commune de Vitry sur Seine et d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne.

Article 7 : Des ampliations du présent arrêté sont adressées à :

- M. le maire de Vitry-sur-Seine,
- M. le Président du Conseil Général.
- Mme. la Directrice départementale des Affaires sanitaire et sociales (DDASS) du Val-de-Marne,
- M. le Directeur départemental de l'Equipement du Val-de-Marne,

Article 8 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne, M. le maire de Vitry-sur Seine, M. le Directeur départemental de l'Equipement du Val-de-Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 22 Décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général

Signé: Jean-Luc NÉVACHE



DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE

≅: 01 49 56 63 04 ⊠: 01 49 56 64 08 Créteil, le 24 décembre 2008

ARRETE Nº2008/5401

Relatif au calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2009

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'honneur

- VU les articles L.2212-2 et L.2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association;
- VU la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;
- VU le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2003/3061 du 7 août 2003 portant interdiction de quêtes sur la voie publique ;
- **VU** la circulaire n° NOR/DIO/C/08/28768/V du ministre de l'Intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales en date du 17 décembre 2008 relative au calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2009 ;
- SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE:

Article 1er: Le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2009 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Mercredi 21 janvier au Dimanche 15 février 2009 Dimanche 1 ^{er} février 2009	Campagne de solidarité et de citoyenneté	La jeunesse au plein air
Samedi 24 janvier et Dimanche 25 janvier 2009 avec quête	Journée mondiale des lépreux	Fondation Raoul FOLLEREAU
Lundi 9 mars au Dimanche15 mars 2009	Campagne du Neurodon	Fédération pour la recherche sur le cerveau
Lundi 9 mars au dimanche 15 mars 2009 avec quête les samedi 14 et dimanche 15 mars 2009	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Collectif action handicap
Lundi16 mars au Dimanche 22 mars 2009	Campagne nationale de lutte contre le cancer	Ligue contre le cancer

Avec quête		
Les Samedi 21 mars et Dimanche 22 mars 2009		
Lundi 16 mars au Dimanche 22 mars 2009	Opérations de communication dans le cadre de la semaine de la lutte contre le cancer	ARC
Vendredi 20 mars, Samedi 21 mars Et Dimanche 22 mars 2009 avec quête	Trois jours de solidarité contre le cancer « une jonquille pour Curie »	Institut Curie
Lundi 23 mars au vendredi 17 avril 2009 avec quête	Journées SIDACTION « Ensemble contre le Sida »	«SIDACTION »
Samedi 4 avril et dimanche 5 avril 2009	« journées-Bouge ta plannète »	Comité catholique contre la faim et pour le développement
Samedi 2 mai au samedi 9 mai 2009 avec quête	Campagne de l'œuvre nationale du bleuet de France	Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Œuvre nationale du bleuet de France
Lundi 4 mai au dimanche 17 mai 2009 avec quête le dimanche 10 mai 2009	Quinzaine de l'école publique	Ligue de l'Enseignement
Dimanche 10 mai au Dimanche 24 mai 2009 avec quête Les samedi 23 et dimanche 24 mai 2009	Campagne nationale de la Croix Rouge française	La Croix Rouge française
Lundi 25 mai au dimanche 31 mai 2009	Campagne nationale « enfants et santé »	Fédération nationale « Enfants et Santé »
Lundi 1 ^{er} juin au dimanche 7 juin 2009 avec quête le dimanche 7 juin 2009	Semaine nationale de la Famille	Union nationale des associations familiales
Lundi 1 ^{er} juin au dimanche 14 juin 2009 Avec quête les samedi 13 et dimanche 14 juin 2009	Union française des centres de vacances et de loisirs(UFCV)	
Samedi 13 juin et Dimanche 14 juin 2009 Avec quête	Maladies orphelines	Fédération des maladies orphelines
Lundi 13 et mardi 14 juillet 2009 avec quête	Fondation Maréchal De Lattre	Fondation Maréchal De Lattre
Lundi 21 septembre au Dimanche	Semaine nationale du Cœur 2009	Fédération française de cardiologie
27 septembre 2009		
Avec quête les		
Samedi 26 et Dimanche 27 septembre 2009		
Samedi 3 octobre et Dimanche 4 octobre 2009 Avec quête	Journées nationales des aveugles et des malvoyants	Comité national d'entente pour les journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants

Lundi 5 octobre au Dimanche 11 octobre 2009	Journées de solidarité De l'U.N.A.P.E.I	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis
Lundi 19 octobre au dimanche 25	Semaine bleue des retraités et personnes âgées	Comité d'entente de la semaine bleue
Dimanche le 1 ^{er} novembre 2009 avec quête	« le souvenir français »	
Lundi 2 novembre au Mercredi 11 novembre 2009 avec quête	Campagne de l'œuvre nationale du bleuet de France	Office national des anciens combattants et victimes de guerre (œuvre nationale du bleuet de France)
Samedi 14 novembre et Dimanche 15 novembre 2009	Journées du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Lundi 16 novembre au Dimanche 29 novembre 2009 avec quête les dimanche 22 et 29 novembre 2009	Campagne contre les maladies respiratoires	Comité national contre les maladies respiratoires
Lundi 30 novembre au mercredi 2 décembre 2009 avec quête	Journée SIDACTION « Ensemble contre le Sida »	SIDACTION
Mardi 1 ^{er} décembre 2009 Avec quête	Association Aides	

<u>Article 2</u>: Seuls les œuvres et organismes désignés par les Départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1^{er} ci-dessus.

<u>Article 3</u>: Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1er ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

<u>Article 4</u>: Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

<u>Article 5</u>: Le Secrétaire Général de la préfecture, les Sous-Préfets de l'Hay les Roses et de Nogent sur Marne, les Maires du département, la Directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, le Directeur départemental de la sécurité publique et le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de gendarmerie du Val-de-Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général

Jean-Luc NEVACHE

ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 Conseil de prud'hommes de CRETEIL - Collège des SALARIES Etat récapitulatif des élus

Section	Sexe	NOM	Prénoms	Adresse	Code postal	Ville	
	M.	DEBOUCQ	Jacky	52 rue Maurepas	94320	THIAIS	
	M.	HERLEM	Philippe	86 route des templiers	91310	LONGPONT SUR ORGE	
	M.	TAHIRI	Moulay	30 passage des réservoirs	94800	VILLEJUIF	
	Mme WILSON Christine		Christine	4 allée des violettes - Appt 271	94240	L'HAY LES ROSES	
	M.	LABAT	Etienne	26 rue Charles de Gaulle	94140	ALFORTVILLE	
	M.	PINHEIRO	Antoine	24 bis rue des écoles	94140	ALFORTVILLE	
	M.	NOTHHELFER	Siegfried	5 rue du Petit Beaubourg	94100	SAINT MAUR DES FOSSES	
	M.	MAUROMATI	Franck	5 rue du Docteur Schweitzer	91210	DRAVEIL	
<u>.e</u>	M.	GONCALVES	Eugénio	41 rue Aufroy	77127	LIEUSAINT	
Industrie	M. GOULETTE Lionel		Lionel	4 rue Marcel Rivière	78320	LA VERRIERE	
드	M.	BONTÉ	Jean-Luc	26 avenue Naast	94340	JOINVILLE LE PONT	
	Mme	WHEATON	Christine	5 villa des Pyrénées	75020	PARIS	
	M.	GOSSELIN	Christian	23 rue de Tours	94700	MAISONS-ALFORT	
	M. BURLET Jean-Marc 51		Jean-Marc	51 allée des libellules	91830	LE COUDRAY MONTCEAUX	
	M.	BRILLANT	Jean	7 rue des cyprès	77340	PONTAULT-COMBAULT	
	Mme	LE BAIL	Michèle	18 rue Henri Corvol	94600	CHOISY LE ROI	
	M.	SEGUR	Johannes	9 allée Carpeaux	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	
	M.	ROBICHE	Serge	57 rue des chardonnerets	77340	PONTAULT COMBAULT	
	Mlle	DERIVRY	Patricia	5 allée du soleil levant	34670	BAILLARGUES	
	Mme	HAMLAOUI	Meriem	43 rue Servan	75011	PARIS	
	M.	CONDETTE	André	9 impasse Saint Maur	94700	MAISONS-ALFORT	

ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 Conseil de prud'hommes de CRETEIL - Collège des SALARIES Etat récapitulatif des élus

Mme ARBANAS Anne-Marie 29 avenue Henri Gilbert 94290 VILLENEUVE LE M. GOUSSIN Philippe 4 terrasse Le Nôtre 94220 CHARENTON LI MIII TÉCHER Cindy 11 rue Renée 94210 LA VARENNE S M. VISCONTI Carmelo 14 rue des Parisii 94150 RUNGIS Mme MOUADI Rahmouna 13 avenue Michel Goutier 94380 BONNEUIL SUR M. ROSSI Fabrice 12 rue Gaston Charle 94120 FONTENAY SOI M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS MIIIe LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. SEBAG	
Mile TÉCHER Cindy 11 rue Renée 94210 LA VARENNE S	PONT
M. VISCONTI Carmelo 14 rue des Parisii 94150 RUNGIS Mme MOUADI Rahmouna 13 avenue Michel Goutier 94380 BONNEUIL SUR M. MARCHAIS Eric 63 route de Massy 91380 CHILLY MAZAR M. ROSSI Fabrice 12 rue Gaston Charle 94120 FONTENAY SOI M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS MIIe LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	
Mme MOUADI Rahmouna 13 avenue Michel Goutier 94380 BONNEUIL SUR M. MARCHAIS Eric 63 route de Massy 91380 CHILLY MAZAR M. ROSSI Fabrice 12 rue Gaston Charle 94120 FONTENAY SOI M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS Mille LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	AINT HILAIRE
M. MARCHAIS Eric 63 route de Massy 91380 CHILLY MAZAR M. ROSSI Fabrice 12 rue Gaston Charle 94120 FONTENAY SOI M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS MIIIe LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	
M. ROSSI Fabrice 12 rue Gaston Charle 94120 FONTENAY SOI M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS Mille LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	MARNE
M. FERMAN Hiraç 14 rue de la Bièvre 92220 BAGNEUX M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS Mille LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	N
M. GAUTHIER Martial 32 avenue de Juvisy 91420 MORANGIS M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS MILE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	JS BOIS
M. DERMOUCHE Hamid 25 rue de la montagne de la fage 75015 PARIS Mille LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	
Mille LE GLOAN Yannick 19 domaine du Château Gaillard 94700 MAISONS-ALFO M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	
M. LOPEZ Pascal 5 rue du Docteur Calmette 94600 CHOISY LE ROI M. PASCUAL Christian 1 rue de la Censive 91310 LONGPONT SU	
INI. PASCOAL CHISTIAN True de la Censive 91310 LONGFONT 30	RT
INI. PASCOAL CHISTIAN True de la Censive 91310 LONGFONT 30	
M SERAC Bernard 16 avenue Auguste Penoir 79160 MADI VI E DOI	R ORGE
To aveilue Auguste Renoil 10 Aveilue Auguste Renoil	
Mme BRISSON Chantal 61 avenue du Raincy 93250 VILLEMOMBLE	
M. LELARGE Christian 32 route de Champigny 94350 VILLIERS SUR M	IARNE
Mme LEGRAND Mireille 24 bis rue de l'étoile 94110 ARCUEIL	
M. SUSSET Frédéric 3 rue de la ritournelle 95490 VAUREAL	
Mme BOUZEKRI Nassera 2 chemin du moulin 77950 VOISENON	
M. QUENUM David 74 place de Liège 77550 MOISSY CRAMA	YEL
M. BUISSON Frédéric 37 avenue de la commune de Paris - Appt 572 94400 VITRY SUR SEI	NE

ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 Conseil de prud'hommes de CRETEIL - Collège des SALARIES

Etat récapitulatif des élus

Section	Sexe	NOM	Prénoms	Adresse	Code postal	Ville
	M.	ANDRÉOLI	Jean-Pierre	1 rue de Cerveteri		LIVRY GARGAN
	Mme	ROLLAND	Caroline	5 rue des 12 arpents	91540	ORMOY
	M.	KISMOUN	Khaled	36 rue de Thionville	75019	PARIS
	M.	ROBINET	Pascal	38 villa des sorbiers	91800	BOUSSY SAINT ANTOINE
	M.	DIDOT	Lionel	2 square des mariniers	77200	TORCY
ure	Mme	SAMALI	Fadela	2 rue du pont	94410	SAINT MAURICE
Agriculture	Mme	BEN REHAIEM	Yaël	14 rue Edouard Detaille	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
Ag	M.	DUPONT	Benoît	13 rue Georges Dimitrov	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
	Mme	GARNIER	Francçoise	7 rue d'Estienne d'Orves	94200	IVRY SUR SEINE
	Mme	POURRE	Christine	6 avenue Spinoza	94200	IVRY SUR SEINE
	Mlle	MATHIS	Myriam	9 place Jean Giraudoux	94000	CRETEIL
	Mme	GEISLER	Rosa	6 allée des champs fleuris	94400	VITRY SUR SEINE
	Mme	Ime RUIZ-VASQUEZ Christiane 14 p		14 place des martyrs de la déportation	94400	VITRY SUR SEINE
	M.	AILLOUD	Bruno	122 avenue de Fontainebleau	94270	LE KREMLIN BICËTRE
	M.	RAEL	Olivier	51 rue de la liberté - Appt 401	78200	MANTES LA JOLIE
s	Mme	LE NORMAND	Danielle	6 square Jean Baptiste Pigalle	77680	ROISSY EN BRIE
Activités diverses	Mme	RÉTIF	Martine	12 rue du Port aux Lions	94220	CHARENTON LE PONT
és di	M.	LEGRAND	Sébastien	19 rue Louise Aglaé Cretté - Appt 34	94400	VITRY SUR SEINE
ctivit	M.	VINCENT	Serge	Résidence Louis Blériot Bt C Appt 1113 - 107 rue Youri Gagarine	94800	VILLEJUIF
∢	M.	GIROD	Yves	31 avenue de la République	92350	LE PLESSIS ROBINSON
	Mme	BEATRIX	Claudine	28 rue Etienne Dolet	94100	SAINT MAUR DES FOSSES

ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 Conseil de prud'hommes de CRETEIL - Collège des SALARIES

Etat récapitulatif des élus

Section	Sexe	NOM	Prénoms	Adresse	Code postal	Ville		
	M.	DELVIGNE	Denis	Résidence "Les Joncs-Marins" - 7 rue de la cascade		LE PERREUX SUR MARNE		
	M. MEURO Pascal 25			25 rue Ferrer et Siegfried	94190	VILLENEUVE SAINT GEORGES		
	Mme	DONON	Marie-Christine	5 rue du cottage	91560	CROSNE		
	Mme	SANCHEZ	Marie-Line	16 allée des hautes brunes	94880	NOISEAU		
	M.	BENOUR	Julien	10 place Paul Eluard	94800	VILLEJUIF		
	M.	DEMEULEMESTER	Claude	27 rue des Rasselins	75020	PARIS		
	M.	LACOUTURE	Jean-François	8 rue Romain Rolland	94800	VILLEJUIF		
	Mlle	KRUSZYNSKA	Laetitia	15 rue Gerbier	75011	PARIS		
	M.	BRISSONNET	Pascal	45 bis avenue de Lugo	94600	CHOISY LE ROI		
	Mme	M. FLODROPS Michel M. SENE Didier		22 rue Victor Recourat	94170	LE PERREUX SUR MARNE		
	M.			Michel 5 allée des noyers				
	M.			47 rue Victor Recourat	94170	LE PERREUX SUR MARNE		
	Mme			70 rue Antoine de Saint-Exupéry	94320	THIAIS		
	M.	LAMY	Michel	14 avenue Taillevent	78100	SAINT GERMAIN EN LAYE		
nent	M.	FAYE	Fabrice	6 allée de la clairière	77820	LE CHATELET EN BRIE		
Encadrement	M.	CARTIER	Alain	6 rue Gourcuff	94000	CRETEIL		
Enc	M.	WEISSGERBER	Michel	39 rue du jeu	77390	GUIGNES		
	M.	DOMERGUE	Jean-Michel	2 rue de la côte d'or	91230	MONTGERON		
	Mme	HESEL	Catherine	25 avenue Billotte	94000	CRETEIL		
	M.	GATTESCO	Laurent	23 rue Dautancourt	75017	PARIS		
	Mme	GINISTY	Danièle	36 rue du Maréchal Joffre	95110	SANNOIS		

ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DECEMBRE 2008 Conseil de prud'hommes de CRETEIL - Collège des SALARIES Etat récapitulatif des élus

Section	Sexe	NOM	Prénoms	Adresse	Code postal	Ville
	M.	BOUDIGNON	Michel	1 allée du Jura	94550	CHEVILLY LARUE
	Mme	CRESPEL	Maria Dos Anjos	35 route de Nerondes	18350	MORNAY BERRY
	M.	BRAND	Pascal	30 avenue Pasteur	94250	GENTILLY
	M.	JACQUESSON	Christian	23 rue de la Viosne	95500	GONESSE
	Mlle	le GARGASSON	Catherine	27 avenue Beauregard	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DRCL-4 N° 2008 / 5200

ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DE VILLECRESNES DES 25 JANVIER et 1^{er} FEVRIER 2009

ARRÊTÉ

portant convocation des électeurs et fixant l'horaire de clôture du scrutin

--

LE PREFET DU VAL DE MARNE,

VU les titres I et II du livre 1^{er} du code électoral et notamment ses articles L.219 à L.221 et R.41;

VU le décret n° 67-592 du 20 juillet 1967 portant création de cantons dans le département du Val de Marne ;

VU le décret n° 76-77 du 20 janvier 1976 portant modification et création de cantons dans le département du Val de Marne ;

VU le décret n° 84-1242 du 24 décembre 1984 portant modification et création de cantons dans le département du Val de Marne;

VU le jugement en date du 18 septembre 2008 par lequel le Tribunal administratif de Melun a annulé les opérations électorales des 9 et 16 mars 2008 sur le canton de Villecresnes, jugement devenu définitif le 31 octobre 2008 ;

VU l'avis émis par les maires de Villecresnes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres et Santeny sur l'horaire de clôture du scrutin ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE:

- *Article 1^{er}.-* Les électeurs inscrits sur les listes électorales du canton de Villecresnes (communes de Villecresnes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres et Santeny) sont convoqués le dimanche 25 janvier 2009 et, en cas de second tour de scrutin, le dimanche 1^{er} février 2009 afin de procéder à l'élection du conseiller général de ce canton.
- *Article 2.-* Le vote aura lieu d'après les listes électorales arrêtées le 29 février 2008 sans préjudice des dispositions des articles L.25, L.27, L.30 à L.40, R.17-2 et R.18 du code électoral.
- *Article 3.-* Les déclarations de candidatures devront notamment répondre aux prescriptions des articles L.210-1 et R.109-1 et R.109.2 du code électoral.

Pour le premier tour de scrutin, elles seront reçues en Préfecture - Bureau des Elections, pièce 233, les lundi 29 décembre, mardi 30 décembre, mercredi 31 décembre 2008, les vendredi 2 janvier et lundi 5 janvier 2009 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Pour le second tour, elles seront reçues au même lieu les lundi 26 et mardi 27 janvier 2009 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Article 4.- La campagne électorale en vue du premier tour de scrutin sera ouverte le lundi 12 janvier 2009 à 00 heure et close le samedi 24 janvier 2009 à 24 heures.

En cas de second tour, elle se déroulera du lundi 26 janvier 2009 à 00 heure au samedi 31 janvier 2009 à 24 heures.

Article 5.- Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos le même jour à 20 heures dans l'ensemble des bureaux de vote du canton.

Article 6.- Le Secrétaire Général de la préfecture, les maires de Villecresnes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres et Santeny sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en mairie.

Fait à Créteil, le 15 décembre 2008

Signé

Michel CAMUX



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DRCL-4 N° 2008 / 5201

ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DE VALENTON DES 25 JANVIER et 1^{er} FEVRIER 2009

A R R P T É portant convocation des électeurs et fixant l'horaire

de clôture du scrutin --

LE PREFET DU VAL DE MARNE,

VU les titres I et II du livre 1^{er} du code électoral et notamment ses articles L.219 à L.221 et R.41;

VU le décret n° 67-592 du 20 juillet 1967 portant création de cantons dans le département du Val de Marne ;

VU le décret n° 76-77 du 20 janvier 1976 portant modification et création de cantons dans le département du Val de Marne ;

VU le décret n° 84-1242 du 24 décembre 1984 portant modification et création de cantons dans le département du Val de Marne ;

VU la lettre en date du 27 octobre 2008 du Président du Conseil Général m'informant de la démission de M. Daniel Toussaint, Conseiller général du canton de Valenton ;

VU l'avis émis par les maires de Valenton et Villeneuve Saint Georges sur l'horaire de clôture du scrutin :

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE:

- Article 1^{er}.- Les électeurs inscrits sur les listes électorales du canton de Valenton (commune de Valenton et partie de la commune de Villeneuve Saint Georges) sont convoqués le dimanche 25 janvier 2009 et, en cas de second tour de scrutin, le dimanche 1^{er} février 2009 afin de procéder à l'élection du conseiller général de ce canton.
- *Article 2.-* Le vote aura lieu d'après les listes électorales arrêtées le 29 février 2008 sans préjudice des dispositions des articles L.25, L.27, L.30 à L.40, R.17-2 et R.18 du code électoral.
- *Article 3.-* Les déclarations de candidatures devront notamment répondre aux prescriptions des articles L.210-1 et R.109-1 et R.109.2 du code électoral.

Pour le premier tour de scrutin, elles seront reçues en Préfecture - Bureau des Elections, pièce 233, les lundi 29 décembre, mardi 30 décembre, mercredi 31 décembre 2008, les vendredi 2 janvier et lundi 5 janvier 2009 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Pour le second tour, elles seront reçues au même lieu les lundi 26 et mardi 27 janvier 2009 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Article 4.- La campagne électorale en vue du premier tour de scrutin sera ouverte le lundi 12 janvier 2009 à 00 heure et close le samedi 24 janvier 2009 à 24 heures.

En cas de second tour, elle se déroulera du lundi 26 janvier 2009 à 00 heure au samedi 31 janvier 2009 à 24 heures.

Article 5.- Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos le même jour à 20 heures dans l'ensemble des bureaux de vote du canton.

Article 6.- Le Secrétaire Général de la Préfecture, les maires de Valenton et Villeneuve Saint Georges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en mairie.

Fait à Créteil, le 15 décembre 2008

signé

Michel CAMUX



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DRCL-4 N° 2008/ 5322

ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES DE VALENTON ET DE VILLECRESNES DES 25 JANVIER ET 1er FÉVRIER 2009

ARRÊTÉ

fixant les tarifs maxima de remboursement des documents de propagande

LE PRÉFET DU VAL DE MARNE,

VU le code électoral et notamment les articles L. 216, R. 29, R. 30 et R. 39;

VU les arrêtés préfectoraux n°s 2008-5200 et 2008-5201 du 15 décembre 2008 portant convocation des électeurs ;

VU l'arrêté n° 2008-134 du 10 janvier 2008 instituant la commission départementale prévue par l'article R. 39 du code électoral ;

VU le courrier adressé aux membres de la commission précitée le 23 octobre 2008 ;

VU l'avis émis par le Directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes par courrier du 25 novembre 2008 ;

SUR la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture :

ARRÊTE:

Article 1^{er} - Pour donner droit à remboursement, les bulletins de vote et circulaires des candidats doivent être imprimés sur du papier de qualité écologique répondant à l'une des deux conditions suivantes :

- papier contenant au moins 50 % de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent ;
- papier bénéficiant d'une certification internationale de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent.

La conformité du papier utilisé aux termes du présent article devra être attestée par une mention figurant sur la facture ; à défaut, il sera demandé à l'imprimeur d'établir une déclaration sur l'honneur attestant cette conformité.

Les *tarifs maxima* de remboursement des frais d'impression et d'affichage exposés par les candidats sont fixés comme suit :

$I - \underline{IMPRESSION}$

Nature des imprimés	1 ^{er} tour (hors taxe)	2 ^{ème} tour (hors taxe)		
Impression sur papier couleur, tous tra	Affiches avaux de photogravure (clichés,sin	nili ou trait) exclus		
format <u>maximal</u> 594 mm (largeur) x 841 mm (hauteur)				
- les 50 affiches	203,59 €	223,95 €		
- l'affiche en plus ou en moins	0,36 €	0,39 €		
format <u>maximal</u> 297 mm x 420 mm				
- les 50 affiches	44,30 €	48,73 €		
- l'affiche en plus ou en moins	0,13 €	0,15 €		
Papier blanc, format fixe $105 \text{ mm } \times 1\overline{48}$	alletins de vote mm, tous travaux de photogravur et 80 grammes au mètre carré 352,12 €	e exclus, grammage 387,33 €		
- le mille en plus ou en moins	5,72 €	6,29 €		
Papier blanc, format fixe 210 mm x 297 mm	llaires recto-verso , tous travaux de photogravure exc 0 grammes au mètre carré	lus, grammage compris		
- les 10 000 circulaires	163,64 €	180,00 €		
- le mille en plus ou en moins	14,16 €	15,58 €		
Un abattement de 20% sera opéré sur les pris seulement au recto.	x fixés ci-dessus pour les <i>circulair</i>	es imprimées		

II – APPOSITION DES AFFICHES

Les travaux d'apposition des affiches sont identiques pour les deux tours de scrutin :

Format 594 mm x 841 mm, l'unité : 2.53 € Format 297 mm x 420 mm, l'unité : 1.91 €

Ces tarifs relatifs à l'apposition des affiches concernent les prestations effectués par des entreprises professionnelles, c'est-à-dire à l'exclusion de tout organisme occasionnel, de toute personne morale de droit public et du concours des agents municipaux, quel que soit leur appellation (moniteurs, appariteurs, etc ...). Les frais d'affichage ne peuvent concerner que les dépenses réellement exposées par les candidats. Ils excluent donc tout remboursement au titre d'un concours militant ou bénévole.

Article 2 - Tous les tarifs visés à l'article 1^{er} du présent arrêté, établis tant pour le premier tour que pour le second tour, ont été calculés *hors taxe* et doivent inclure les prestations obligatoires qui, de ce fait, ne peuvent donner lieu à remboursement supplémentaire (achat du papier et de l'encre, composition, montage, corrections d'auteurs, façonnage, empaquetage, pliage, transport, livraison, etc...).

Article 3 - Conformément aux articles L. 212 et L. 216 du code électoral le remboursement par l'Etat des frais de propagande engagés par les candidats ayant obtenu *au moins 5% des suffrages exprimés* sera effectué, dans la limite des plafonds définis aux articles précédents et des quantités déterminées par canton et au vu des factures produites par les imprimeurs auxquelles devra obligatoirement être joint au moins un exemplaire de chacun des documents, objet de la facturation (bulletin de vote, circulaire, affiche).

Article 4 - Pour tout document retiré à l'identique pour le second tour de scrutin, le tarif de remboursement applicable est celui correspondant à l'unité (affiches) ou au mille (circulaires et bulletins de vote) dès lors que le coût de la maquette ne peut être pris en compte une seconde fois. Dans ce cas une attestation devra impérativement être fournie par l'imprimeur indiquant que les documents concernés ont fait l'objet d'un simple retirage pour le second tour.

Article 5 - Le Secrétaire Général de la Préfecture ainsi que le Président de la commission de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 22 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général

Signé

Jean-Luc NEVACHE



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DRCL/4 n° 2008/5399

ELECTIONS CANTONALES PARTIELLES DE VALENTON ET VILLECRESNES DES 25 JANVIER ET 1^{er} FEVRIER 2009

A R R ÊT É instituant la commission de propagande

LE PREFET DU VAL DE MARNE,

VU le code électoral et notamment les articles L.212, L.51, R.26 à R.39;

VU l'arrêté préfectoral n°2008/5201 du 15 décembre 2008 portant convocation des électeurs et fixant l'horaire de clôture du scrutin pour l'élection cantonale partielle de VALENTON des 25 janvier et 1^{er} février 2009 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2008/5200 du 15 décembre 2008 portant convocation des électeurs et fixant l'horaire de clôture du scrutin pour l'élection cantonale partielle de VILLECRESNES des 25 janvier et 1^{er} 2009 ;

VU l'arrêté n°2008/5322 du 22 décembre 2008 fixant les tarifs maxima de remboursement des documents de propagande ;

VU les désignations effectuées par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris ;

VU la désignation effectuée par le Trésorier-Payeur Général du Val de Marne;

VU la désignation effectuée par le Directeur Opérationnel Courrier de La Poste du Val de Marne ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Conformément aux dispositions des articles R.31 et R.32 du code électoral, il est institué dans le département du Val de Marne, une commission chargée de veiller à la mise sous pli, à l'envoi et à la distribution des documents de propagande électorale propres aux élections cantonales partielles de Valenton et Villecresnes des 25 janvier et 1^{er} février 2009

La composition et le siège de cette commission sont fixés comme suit :

Président titulaire :

Madame Françoise DEMORY, Vice-Présidente du Tribunal de grande instance de Créteil, désignée par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Président suppléant :

Monsieur Georges DE MATHAN, Vice-Président du Tribunal de grande instance de Créteil, désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Membres pour les deux tours de scrutin :

Monsieur Philippe MOËLO, Directeur des relations avec les collectivités locales,

désigné par le Préfet du Val de Marne

Monsieur Jean-Paul GACHIGNARD, Chef de division,

désigné par le Trésorier-Payeur Général du Val de Marne

Monsieur Paul GIRAUDO, Cadre supérieur responsable du pôle Régulation-CTED-Transport,

désigné par le Directeur Opérationnel Courrier de La Poste du Val de Marne

Le secrétariat de cette commission sera assuré par Madame Marie-José FONFRIA, Secrétaire administrative de l'Intérieur et de l'Outre Mer, désignée par le Préfet du Val de Marne.

La commission ainsi constituée se réunira le lundi 12 janvier 2009 à 10 heures 30 à la Préfecture du Val de Marne, salle A au 6^{ème} étage.

Article 2.- Le bureau des élections de chacune des communes concernées par ces élections partielles sera chargé de la mise sous pli des documents de propagande électorale à destination des électeurs. En conséquence, les candidats ou leurs représentants devront déposer leurs bulletins de vote et circulaires :

du lundi 12 janvier au lundi 19 janvier 2009 à 12 heures pour le premier tour de scrutin, du lundi 26 janvier au mercredi 28 janvier 2009 à 12 heures pour le second tour de scrutin,

aux lieux ci-après:

Canton de VALENTON

Commune de Valenton : Mairie - 48 rue du Colonel Fabien

Commune de Villeneuve Saint Georges : Foyer Jean Cocteau - 8 avenue Carnot

Canton de VILLECRESNES

Commune de Villecresnes : Mairie - Place Charles de Gaulle

Commune de Mandres les Roses : Mairie - Salle du conseil - 4 rue du Général Leclerc

Commune de Marolles en Brie : Mairie - Place Charles de Gaulle

Commune de Périgny sur Yerres : Mairie - Salle du conseil - rue Paul Doumer

Commune de Santeny : Mairie - Place du Général de Gaulle

La commission n'est pas tenue d'assurer l'envoi des circulaires qui ne sont pas conformes aux articles R.27 et R.29 et des bulletins de vote qui ne sont conformes aux prescriptions des articles R.30 et R.110 du code électoral et des documents remis postérieurement aux dates et heures précitées.

Article 3.- Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Présidente de la commission de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux Maires des communes concernées et aux membres de la commission de propagande et publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 24 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général Signé Jean Luc NEVACHE



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DU CONTROLE DE LEGALITE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES Créteil, le 18 décembre 2008

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE n°2008/5280 fixant la liste des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-42 et suivants et R 5211-19 et suivants ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2001-2115 du 18 juin 2001 fixant le nombre de sièges à pourvoir au sein de la Commission Départementale du Val de Marne et de sa formation restreinte, à la suite des élections :
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-3720 du 10 septembre 2008 portant organisation de l'élection des représentants des communes et des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale ;
- Vu la délibération n° CR 16-04 du 24 juin 2004 du Conseil Régional désignant les représentants du Conseil Régional d'Ile de France au sein de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale sus-visée ;
- Vu les délibérations du Conseil Général du Val-de-Marne n° 2008-3-1.3.3 du 14 avril 2008 désignant les représentants du Conseil Général du Val de Marne au sein de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale sus-visée ;
- Vu les procès-verbaux de l'élection des représentants des communes et des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale dressés le 13 novembre 2008 ;
 - Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE:

<u>Article 1</u>: La composition de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale est arrêtée de la façon suivante :

A. Membres désignés par le collège des maires des communes ayant une population inférieure à la movenne communale du département (10 sièges):

- M. Jean Pierre SPILBAUER
- M. Patrice GENTRIC
- Mme Suzanne BRIOT
- M. Philippe GIMILIO
- Mme Françoise FOUGEROLLE
- M. Didier GONZALES
- M. Daniel BREUILLER
- M. Christian HERVY
- M. Patrick DOUET
- Mme Françoise BAUD

B. Membres désignés par le collège des maires des cinq communes les plus peuplées du département (8 sièges) :

- M. Alain AUDOUBERT
- M. Serge LAGAUCHE
- M. Georges CHARLES
- M. Jean Pierre HENO
- M. Michel LEPRETRE
- M. Christian FAUTRE
- M. Jacques LEROY
- M. Thierry HEBBRECHT

<u>C. Membres désignés par le collège des maires des autres communes du département</u> (8 sièges) :

- Mme Sylvie ALTMAN
- M. Pierre GOSNAT
- Mme Claude MALLERIN
- M. Philippe BOUYSSOU
- M. Laurent LAFON
- M. Richard DELL'AGNOLA
- M. Jean René FONTAINE
- M. Jean Claude CRETTE

<u>II.REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION</u> INTERCOMMUNALE (9 sièges) :

- M. Laurent CATHALA
- M. Jean Jacques DARVES
- Mme Patricia TORDJMAN
- M. Patrick RIBAU
- M. Jean Jacques PORCHERON
- Mme Marie Carole CIUNTU
- M. Hervé GICQUEL
- M. Jacques J.P MARTIN
- M. Patrick BEDROSSIAN

III. REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE (7 sièges) :

- M. Christian FAVIER

- M. Alain DESMAREST
- M. Pascal SAVOLDELLI
- M. Jean Jacques BRIDEY
- M. Jacques LOISON
- M. Dominique ROBLIN

IV. REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE): (3 sièges):

- M. Jean Luc LAURENT
- M. Jean Pierre GIRAULT
- M. Roland PATRZYNSKI

<u>Article 2</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val Marne.

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à chacun des membres de la commission.

Le Préfet

M. Michel CAMUX



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Créteil, le 12 décembre 2008

ARRETE PREFECTORAL N°2008 - 5182

Portant approbation de nouveaux droits d'occupation, charges et droits de première accession pour un ensemble de locaux et surfaces sur le Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS ainsi que de nouveaux tarifs concernant la destruction de marchandises, le nettoyage des niches de quai , les contrôles électriques, la cotisation au centre médico-social, des péages (abonnements), de vente de l'eau et divers tarifs spécifiques applicables à compter du 1^{er} janvier 2009

LE PREFET DU VAL DE MARNE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le Code de Commerce et notamment ses articles L761-3, R761-4, R761-16, R761-23 relatifs aux Marchés d'Intérêt National:

Vu l'article 8 de l'arrêté du ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales du 13 janvier 2006 ;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attributions du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu les articles 26, 27, 29 et 30 du règlement intérieur du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS, approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2006-5267 du 18 décembre 2006, mis en vigueur à compter du 20 décembre 2006;

Vu l'arrêté préfectoral n°2007-4911 du 14 décembre 2007 approuvant de nouveaux droits d'occupation, charges et droits de première accession pour un ensemble de locaux et surfaces sur le Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS ainsi que de nouveaux tarifs concernant la destruction de marchandises, le nettoyage des niches de quai , les contrôles électriques, la cotisation au centre médico-social, des péages (à la monnaie et abonnements) et de vente de l'eau ;

Vu le procès verbal de la réunion du 26 novembre 2008 du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte du Marché de Rungis (SEMMARIS);

Vu la lettre reçue du 4 décembre 2008 du Président Directeur Général de la SEMMARIS;

Vu la lettre du 10 décembre 2008 du Sous-Préfet de l'arrondissement de l'Haÿ-les-Roses;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1ER

Sont approuvés les nouveaux droits d'occupation, charges et droits de première accession pour un ensemble de locaux et surfaces sur le Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS ainsi que les nouveaux tarifs concernant la destruction de marchandises, le nettoyage des niches de quai , les contrôles électriques, la cotisation au centre médico-social, des péages (abonnements), la vente de l'eau et divers tarifs spécifiques;

Ces tarifs annexés au présent arrêté, sont applicables à compter du 1er janvier 2009.

Ces tarifs se substituent aux tarifs définis par l'arrêté préfectoral n° 2007-4911 du 14 décembre 2007.

ARTICLE 2

Le secrétaire général de la Préfecture, le Sous-Préfet de l'Haÿ-les-Roses et le Président Directeur Général de la Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et affiché dans les communes de Chevilly-Larue et Rungis.

Le préfet,

Signé: Michel CAMUX



PREFECTURE DU VAL DE MARNE SOUS-PREFECTURE DE NOGENT SUR MARNE

BUREAU SECURITE ET LIBERTES PUBLIQUES

AFFAIRE SUIVIE PAR M. VICTORIEN

ARRETE N° 2008- 583

Constituant auprès de la municipalité de VINCENNES un groupe de travail chargé de préparer la réglementation spéciale de zones de publicité sur le territoire de la commune en application de l'article 13 de la loi n°79-1150 du 29 décembre 1979, relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes et de l'article L581-14 du Code l'Environnement.

LE SOUS-PREFET DE NOGENT SUR MARNE Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L581-1 à L581-45 portant sur la protection du cadre de vie ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne;

Vu la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes ;

Vu le décret n° 80-923 du 21 novembre 1980 portant règlement national de la publicité en agglomération et déterminant les conditions d'application à certains dispositifs publicitaires d'un régime d'autorisation ;

Vu le décret n° 80-924 du 21 novembre 1980 fixant la procédure d'institution des zones de réglementation spéciale prévues aux articles 6 et 9 de la loi du 29 décembre susvisée ;

Vu le décret n° 82-211 du 24 février 1982 portant règlement national des enseignes et fixant certaines dispositions relatives aux préenseignes ;

Vu le décret n° 82-220 du 25 février 1982 relatif à l'affichage d'opinion et des associations sans but lucratif;

Vu le décret n° 82-764 du 6 septembre 1982 réglementant l'usage des véhicules à des fins essentiellement publicitaires ;

Vu le décret n° 82-1044 du 7 décembre 1982 portant application de diverses dispositions de la loi du 29 décembre 1979 et modifiant l'article R83 du Code des Tribunaux Administratifs ;

Vu l'arrêté n° 2008/5100 du 8 décembre 2008 de M. le Préfet du Val de Marne portant délégation de signature à M. Olivier du CRAY, Sous-Préfet de NOGENT SUR MARNE ;

Vu la délibération en date du 26 septembre 2007 du Conseil Municipal de la Ville de VINCENNES demandant la création d'une réglementation spéciale de l'affichage publicitaire sur le territoire de la commune et la constitution d'un groupe de travail prévu par l'article 13 de la loi n°79-1150 du 29 décembre 1979 et l'article L581-14 du Code l'Environnement:

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de VINCENNES du 30 septembre 2008 transmise en Sous-Préfecture le 03 octobre 2008 et désignant les membres de ce conseil au sein du groupe de travail ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: Le groupe de travail prévu par l'article 13 de la loi n°79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes, et préenseignes, et l'article L581-14 du Code l'Environnement, chargé de préparer la délimitation des différentes zones de publicité ainsi que les prescriptions qui s'y appliquent sur le territoire de VINCENNES est ainsi

constitué:

* Président :

M. Laurent LAFON, Maire de VINCENNES, ou M. Eric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire de VINCENNES, président de droit

* Représentants du conseil Municipal

Membres titulaires :

- M. Bruno BLAIS, Conseiller Municipal
- M. Norbert ZAGANELLI, Conseiller Municipal
- M. Pierre SERNE, Conseiller Municipal

*Représentants des services de l'Etat

- M. Olivier du CRAY, Sous -Préfet de Nogent sur Marne ou son représentant,
- M. Daniel VANNIER représentant la Direction Départementale de l'Equipement, Responsable du Bureau Risques et Nuisances au Service de l'Environnement et de la Réglementation,
- Mme Nathalie BARRY, Architecte des Bâtiments de France, Chef du Service Départemental de l' Architecture et du Patrimoine du Val de Marne

Suppléante : Mme Christelle GARRAT, Technicienne des Bâtiments de France auprès du Service Départemental de l' Architecture et du Patrimoine du Val de Marne

- M. Bernard BEAULIEU, Brigadier de Police, représentant la Circonscription de Sécurité Publique de VINCENNES
- Suppléant : M. Philippe DROUEN, Brigadier de Police auprès de la Circonscription de Sécurité Publique de VINCENNES

* Représentants des entreprises de publicité

M. le Directeur de la société Avenir ou son représentant, 14-18 rue du Plessis-Briard 91080 COURCOURONNES

M. le Directeur de la société CBS OUTDOOR ou son représentant Cellule des concessions et de la règlementation 3, esplanade du Foncet 92130 ISSY LES MOULINEAUX

M le Directeur de la société PMS Publi Média Services ou son représentant, 2 et 4 avenue du Château 94300 VINCENNES

M. le Directeur de la société CLEAR CHANNEL France ou son représentant-ZI des Réniers – 44/46, avenue du 8 mai 1945 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

M. le Directeur de la Société Jean-Claude DECAUX,ou son représentant 16, rue Emile Zola 93100 MONTREUIL

<u>ARTICLE 2</u>: M. le Maire de VINCENNES est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à NOGENT SUR MARNE, le 23 décembre 2008 P/ LE PREFET et par délégation, LE SOUS-PREFET, Signé : Olivier du CRAY

REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE MODIFICATIF N° 2008 / 5124

PORTANT FIXATION DE LA DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT DU CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE ENSAPE – Fontenay sous Bois

FINESS: 940 806 425

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.313.8 et L.314.3 à L.314.7, le chapitre IV de sa partie réglementaire relative aux dispositions financières régissant les établissements sociaux et médico-sociaux, les articles R 314-150 à R 314-157 relatifs aux conditions de fonctionnement et de financement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale et R 351-7 à R 351-41 relatifs au contentieux de la tarification;
- VU la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;
- VU le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L.6111- du code de la santé publique ;
- VU le décret n° 2006-422 du 7 avril 2006 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux et des lieux de vie et d'accueil et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire);
- VU l'arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18,19, 47 et 83 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L.6111- du code de la santé publique ;
- VU l'arrêté du 29 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et de Logement ;
- VU l'arrêté du 10 avril 2006 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles de documents prévus aux articles R.314-10, R.314-13, R.314-17, R.314-19, R.314-20, R.314-48, R.314-82 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU l'arrêté du 11 septembre 2008 du Ministère du logement et de la ville publié au Journal Officiel du 16 octobre 2008 pris en application de l'article L. 314-4 du code de l'action sociale et des familles fixant les dotations régionales limitatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale;

- VU l'arrêté du préfet de région n°2008/1845 du 23 octobre 2008 pris en application de l'article L.314-4 du code de l'action sociale et des familles fixant les dotations départementales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- VU les autorisations d'engagement et les délégations de crédits de paiement délégués sur le programme 177 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008-4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature du Préfet à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;
- VU l'arrêté n°2008-167 du 5 novembre 2008 portant délégation de signature de Madame Danielle Hernandez, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, à ses adjoints et chefs de service ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008-4656 du 13 novembre 2008 portant délégation de signature du Préfet à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008-4533 du 6 novembre 2008 fixant la dotation globale de financement du centre d'hébergement et de réinsertion sociale ENSAPE au titre de l'exercice 2008 ;
- VU la convention en date du 22 août 2007 établie entre l'Etat et l'association ENSAPE concernant le fonctionnement du centre d'hébergement et de réinsertion social «ENSAPE»;
- VU la circulaire DAGPB/MOS/MSD/2008/89 du 5 mars 2008 portant directive nationale d'orientation pour 2008 ;
- VU le courrier transmis le 30 octobre 2007 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le CHRS ENSAPE a adressé ses propositions budgétaires pour l'exercice 2008;
- VU les propositions budgétaires transmises par courrier en date du 24 octobre 2008 par la DDASS :
- VU le désaccord exprimé par la personne ayant qualité pour représenter le CHRS ENSAPE par courrier transmis le 4 novembre 2008 ;
- VU le rapport du compte administratif 2006 établi par la DDASS du Val de Marne en date du 24 octobre 2008 arrêtant le montant du déficit de l'exercice 2006 à 23.889,94 €;

SUR RAPPORT de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

- **ARTICLE 1** L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 2008-4533 du 6 novembre 2008 est modifié comme suit :
 - « Pour l'exercice budgétaire 2008, la dotation globale de financement du CHRS ENSAPE est fixée à 466.734,45 €

En application de l'article R.314-107 du code de l'action sociale et des familles, la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement est fixée à 38.894,54€».

- ARTICLE 2 Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 58 à 62 rue de Mouzaïa 75935 PARIS cedex 19, dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auquel il sera notifié, à compter de sa notification.
- **ARTICLE 3** Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'établissement.
- ARTICLE 4 En application des dispositions du III de l'article 35 du décret du 22 octobre susvisé, le ou les tarifs fixés à l'article 1er du présent arrêté seront publiés au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne.
- ARTICLE 5 Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A CRETEIL, LE 8 DECEMBRE 2008

P/ le Préfet, et par délégation, La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne

Danielle Hernandez



REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N°2008/5174

PORTANT AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE FRAIS DE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION APOGEI 94

N° FINESS 94 072 153 3

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

$\mathbf{V}\mathbf{U}$	les parties	législatives	et	réglementaires	du	Code	de	l'Action	Sociale	et	des	Familles,
	notamment 1	es articles R	.314	4-87 à R.314-94	et 1'	article	L. 3	14-7:				

- VU la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- VU l'arrêté du 24 février 2008 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant la liste des pièces prévues au III de l'article R. 314-88 du code de l'action sociale et des familles relative à la demande d'autorisation et de renouvellement d'autorisation de frais de siège social ;
- VU l'arrêté du 12 novembre 2003 fixant la liste des pièces prévues au III de l'article 92 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relative à la demande annuelle de prise en charge de quotes-parts de frais de siège social ;
- VU l'Arrêté Ministériel n° 2487 du 7 septembre 2004 portant nomination de Madame Danielle HERNANDEZ, en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne à compter du 1er septembre 2004 ;
- VU l'Arrêté Préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;
- VU le dossier de demande d'autorisation de frais de siège présenté par l'association APOGEI 94, sise 5 rue du Général Leclerc à Créteil (94000), de façon concomitante à sa proposition de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM);
- VU le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens concernant les établissements et services financés exclusivement par l'assurance maladie, signé entre l'Etat, la CRAMIF et APOGEI 94 pour la période 2009-2013, et ses annexes ;

que les produits de la tarification provenant de financements Etat ou Assurance Maladie du département du Val de Marne représentent 66,48 % de l'ensemble des produits de la tarification perçus tous financeurs confondus, le Préfet du Département du Val de Marne est compétent pour autoriser et fixer les prélèvements liés au siège social de l'Association APOGEI 94;

CONSIDERANT la restructuration et le renforcement des capacités du siège présentés dans le document « CAP 2010 » ;

CONSIDERANT les services effectifs rendus par le siège aux structures relevant des articles L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

SUR RAPPORT de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

- ARTICLE 1 l'association APOGEI 94 est autorisée à prélever une quote-part de frais de siège sur les budgets des établissements et services qu'elle a en gestion, conformément au budget autorisé au CPOM prochainement signé entre l'Etat, la CRAMIF et APOGEI 94 et selon les répartitions prévisionnelles présentées en annexe de ce même contrat.
- ARTICLE 2 la présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2009.
- ARTICLE 3 Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de MELUN dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.
- ARTICLE 4 Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Val de Marne, et affiché pendant 1 mois à la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil le 11 décembre 2008

P/ Le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

Mme HERNANDEZ



REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N°2008 / 5282

PORTANT AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE FRAIS DE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION « UNION POUR LA DEFENSE DE LA SANTE MENTALE » (U.D.S.M.)

FINESS N° 940 721 400

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU	les parties législatives et réglementaires du Code de l'Action Sociale et des Familles,
	notamment les articles R.314-87 à R.314-94 et l'article L. 314-7;

- VU la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- VU l'arrêté du 12 novembre 2003 fixant la liste des pièces prévues au III de l'article 92 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relative à la demande annuelle de prise en charge de quotes-parts de frais de siège social ;
- VU l'Arrêté Ministériel n° 2487 du 7 septembre 2004 portant nomination de Madame Danielle HERNANDEZ, en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne à compter du 1er septembre 2004 ;
- VU l'arrêté du 24 février 2008 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant la liste des pièces prévues au III de l'article R. 314-88 du code de l'action sociale et des familles relative à la demande d'autorisation et de renouvellement d'autorisation de frais de siège social ;
- VU l'Arrêté Préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;
- VU le dossier de demande d'autorisation de frais de siège présenté par l'Union pour la Défense de la Santé Mentale (U.D.S.M.), sise 17 boulevard Henri Ruel à Fontenay-sous-Bois (94120);
- VU le rapport d'instruction de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, en date du 16 décembre 2008, concluant à un avis favorable à la demande d'autorisation de frais de siège social de l'UDSM;

que les établissements et services gérés par l'association relèvent exclusivement de la compétence tarifaire de l'Etat et de l'Assurance Maladie et sont tous implantés dans le département du Val de Marne, et les financements de ceux-ci représentant la totalité des produits de la tarification perçus, le Préfet du Département du Val de Marne est compétent pour autoriser et fixer les prélèvements liés au siège social de

l'Association UDSM;

CONSIDERANT les services effectifs rendus par le siège aux structures relevant des articles L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

SUR RAPPORT de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

- ARTICLE 1 l'association UDSM est autorisée à prélever une quote-part de frais de siège sur les budgets des établissements et services qu'elle a en gestion, par prélèvement forfaitaire des classes 6 brutes des établissements et services, à hauteur de 7,61% pour les CMP, le CATTP et l'hôpital de jour et de 4,42% pour le foyer de post cure et les établissements médico-sociaux.
- ARTICLE 2 la présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2009.
- ARTICLE 3 Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de MELUN dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.
- ARTICLE 4 Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Val de Marne, et affiché pendant 1 mois à la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil le 18 décembre 2008

P/ Le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,



MINISTERE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008-189 portant modification de l'agrément de la Société de transports sanitaires « AUDREY AMBULANCES » à ALFORTVILLE

LE PREFET DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU	le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.6312-1 et suivants ;
VU	le décret n° 87-965 en date du 30 novembre 1987 portant application des articles L.6312-1à L.6312-5 du Code de la Santé Publique, relatifs aux transports sanitaires terrestres ;
VU	l'arrêté du 21 décembre 1987 relatif à la composition du dossier d'agrément modifié par l'arrêté du 23 septembre 1988 ;
VU	l'arrêté ministériel n° 02487 du 7 septembre 2004 nommant Mme Danielle HERNANDEZ en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2008-4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 96-2475 du 5 juillet 1996 portant agrément de la société de transports sanitaires « AUDREY AMBULANCES » sise 55, rue Vaillant Couturier à Alfortville (94140) ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2002-76 du 14 janvier 2002 portant modification de l'agrément de la société de transports sanitaires « AUDREY AMBULANCES » sise à Alfortville (94140) ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2002-2400 du 8 juillet 2008 portant modification de l'agrément de la société de transports sanitaires « AUDREY AMBULANCES » sise à Alfortville (94140) ;
VU	l'extrait « KBIS » d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés délivré par le Tribunal de commerce de Créteil, n° 1996 B 01479 du 5 novembre 2008 ;
VU	la lettre du 13 octobre 2008 de M. Lotfi NEJME informant du changement de gérant intervenu à la société « AUDREY AMBULANCES » ;
VU	la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2008 ;
CONSIDER	RANT la cession de parts sociales intervenue entre M. Alain LETROSNE et la SARL TERRE France représentée par M. Lotfi NEJME le 10 octobre 2008 ;
VU	l'avis du sous-comité des transports sanitaires du 3 décembre 2008 ;
SUR	proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
	ARRETE

 $\underline{Article\ ler}$ – La SARL « AUDREY AMBULANCES » agréée sous le n° 94.96.007 sise 184, rue Paul Vaillant Couturier à Alfortville (94140) a pour gérant :

• M. Lotfi NEJME

<u>Article 2</u> – Toute modification de fonctionnement qui interviendrait postérieurement à la présente décision devra faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du Val de Marne.

Article 3 – Toute infraction à la réglementation peut faire l'objet d'un retrait d'agrément.

<u>Article 4</u> - La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 16 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

La directrice adjointe

Isabelle PERSEC



MINISTERE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008-190

portant modification de l'agrément de la Société de transports sanitaires « AMBULANCES LS » à CACHAN

LE PREFET DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU	le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.6312-1 et suivants ;
VU	le décret n° 87-965 en date du 30 novembre 1987 portant application des articles L.6312-1à L.6312-5 du Code de la Santé Publique, relatifs aux transports sanitaires terrestres ;
VU	l'arrêté du 21 décembre 1987 relatif à la composition du dossier d'agrément modifié par l'arrêté du 23 septembre 1988 ;
VU	l'arrêté ministériel n° 02487 du 7 septembre 2004 nommant Mme Danielle HERNANDEZ en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2008-4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2008-69 du 1 ^{er} avril 2008 portant agrément de la société de transports sanitaires « AMBULANCES LS » sise 45, rue Paul Vaillant Couturier à Cachan (94230) ;
VU	l'extrait « KBIS » d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés délivré par le Tribunal de commerce de Créteil, n° 2008 B 00950 du 22 février 2008 ;
VU	la lettre de septembre 2008 de M. SOTIER Stéphane informant du changement de gérant intervenu à la société « AMBULANCES LS » ;
CONSIDERANT la cession de parts sociales intervenue entre la société SHANNA Holding et M. Stéphane SOTIER LE 30 juin 2008 ;	
VU	l'avis du sous-comité des transports sanitaires du 3 décembre 2008 ;
SUR	proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

 $\underline{Article\ ler}$ — La SARL « AMBULANCES LS » agréée sous le n° 94.05.051 sise 45, rue Paul Vaillant Couturier à Cachan (94230) a pour gérant :

• M. Stéphane SOTIER

<u>Article 2</u> – Toute modification de fonctionnement qui interviendrait postérieurement à la présente décision devra faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du Val de Marne.

Article 3 – Toute infraction à la réglementation peut faire l'objet d'un retrait d'agrément.

<u>Article 4</u> - La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 16 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

La directrice adjointe

Isabelle PERSEC



MINISTERE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008-191 portant agrément de la Société de transports sanitaires « AMBULANCES YLMA » à VILLIERS SUR MARNE

LE PREFET DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.6312-1 et suivants ;

VU le décret n° 87-965 en date du 30 novembre 1987 portant application des articles L.6312-1à L.6312-5 du Code de la

Santé Publique, relatifs aux transports sanitaires terrestres;

VU l'arrêté du 21 décembre 1987 relatif à la composition du dossier d'agrément modifié par l'arrêté du 23 septembre

1988;

VU l'arrêté ministériel n° 02487 du 7 septembre 2004 nommant Mme Danielle HERNANDEZ en qualité de Directrice

Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle

HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

VU l'extrait KBIS" d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés délivré par le Tribunal de Commerce de

Créteil, n° 2008 B 05256 du 9 décembre 2008 ;

VU la correspondance du 13 novembre 2008 de M. Xavier LAUS sollicitant un agrément pour la SARL

« AMBULANCES YLMA » sise 21 rue de Coeuilly à Villiers sur Marne (94350);

VU l'avis du sous-comité des transports sanitaires du 3 décembre 2008 ;

SUR proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

<u>Article ler</u> – L'entreprise de transports sanitaires dont le nom et la raison sociale sont SARL « AMBULANCES YLMA » est agréée sous le n° 94.08.090 à compter de la date de la signature du présent arrêté.

- * Ses locaux sont situés :
- 21, rue de Coeuilly à VILLIERS SUR MARNE (94350)
- * Le gérant est M. Xavier LAUS

<u>Article 2</u> – Toute modification de fonctionnement qui interviendrait postérieurement à la présente décision devra faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du Val de Marne.

Article 3 – Toute infraction à la réglementation peut faire l'objet d'un retrait d'agrément.

Article 4 - La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 16 décembre 2008 Pour le Préfet et par délégation P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales La directrice adjointe

ANNEXE

L'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCES YLMA » agréée sous le n° 94.08.090 fonctionne avec :

<u>1 - LE PARC AUTOMOBILE COMPOSE DE</u>:

1 AMBULANCE:

- VOLKSWAGEN TRANSPORTER immatriculé 2456 XS 94

<u>1 VSL</u>:

- FORD FIESTA immatriculé 9007 YE 94

<u>2 – LE PERSONNEL CONSTITUE PAR</u> :

Madame QUEFFELEC Audrey	CCA
Monsieur LAUS Xavier	CCA
Monsieur ISSAD Aziz	AFPS



MINISTERE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE MINISTERE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALES DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

$\begin{array}{c} ARRETE\ N^{\circ}\ 2008\text{-}193\\ portant\ modification\ de\ l'agrément\ de\ la\ Société\ de\ transports\ sanitaires\\ «\ ULTIMA\ AMBULANCES\ »\ à\ CHAMPIGNY\ SUR\ MARNE \end{array}$

LE PREFET DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU	le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.6312-1 et suivants ;
VU	le décret n° 87-965 en date du 30 novembre 1987 portant application des articles L.6312-1 à L.6312-5 du Code de la Santé Publique, relatifs aux transports sanitaires terrestres ;
VU	l'arrêté du 21 décembre 1987 relatif à la composition du dossier d'agrément modifié par l'arrêté du 23 septembre 1988 ;
VU	l'arrêté ministériel n° 02487 du 7 septembre 2004 nommant Mme Danielle HERNANDEZ en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2008-4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
VU	l'arrêté préfectoral n° 2007-3928 du 9 octobre 2007 portant agrément de la société de transports sanitaires « ULTIMA AMBULANCES » sise 35 rue du Dr Charcot à Champigny sur Marne (94500) ;
VU	l'extrait « KBIS » d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés délivré par le Tribunal de commerce de Créteil, n° 2007 B 01536 du $1^{\rm er}$ décembre 2008 ;
VU	la lettre du 13 octobre 2008 de M. SARFATI Sébastien et M. BENYOUCEF Djamel informant du transfert des locaux de la société « ULTIMA AMBULANCES » ;
VU	l'avis du sous-comité des transports sanitaires du 3 décembre 2008 ;
SUR	proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
	ARRETE

<u>Article ler</u> – La SARL « ULTIMA AMBULANCES » agréée sous le n° 94.07.079 sise 35, rue du Dr Charcot à Champigny sur Marne (94500) a transféré ses locaux au :

• 131, boulevard Charles de Gaulle à Champigny sur Marne (94500)

<u>Article 2</u> – Toute modification de fonctionnement qui interviendrait postérieurement à la présente décision devra faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du Val de Marne.

Article 3 – Toute infraction à la réglementation peut faire l'objet d'un retrait d'agrément.

<u>Article 4</u> - La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 23 décembre 2008 Pour le Préfet et par délégation P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales La Directrice Adjointe Isabelle PERSEC

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Arrêté n°2008/4743

portant déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie en S.N.C. à FRESNES (Val de Marne)

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur,

- Vu le Code de la Santé Publique, le Chapitre V et notamment les articles L.4221-1, L.5125-8, L.5125-16 et L.5125-17,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2008/1605 du 15 avril 2008 portant délégation de signature à Madame HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Vu l'arrêté n° 2008-79 du 21 avril 2008 portant délégation de signature aux Directeurs adjoints et aux responsables de service de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2008/3220 du 5 août 2008 portant enregistrement n° 2008/23 de la déclaration d'exploitation de Madame LAHLOU EL OUTASSI Khadija en vue d'exploiter en associée unique au sein de la SNC « Pharmacie du Centre Charcot », l'officine de pharmacie située 10, rue du Docteur Charcot ZAC Charcot-Zola à FRESNES 594260),
- Vu la demande en date du 21 juillet 2008 de Madame LAHLOU EL OUTASSI Khadija et Madame VIVIER épouse CAIZERGUES Annette, pharmaciennes, en vue d'obtenir l'enregistrement de la déclaration d'exploitation de l'officine susvisée, en association, sous forme de S.N.C. dénommée « Pharmacie du Centre Charcot » à compter du 1^{er} janvier 2009,
- Vu l'avis du Conseil Régional d'Ile de France de l'Ordre des Pharmaciens en date du 22 septembre 2008,

Considérant que Madame LAHLOU EL OUTASSI Khadija, née le 13 août 1951 à FES (Maroc), de nationalité française, justifie être :

- λ inscrite au tableau de l'Ordre des Pharmaciens sous le n° 66321,
- λ titulaire du Diplôme de Pharmacien délivré le 21 décembre 1977,
- et que Madame VIVIER épouse CAIZERGUES Annette, née le 12 septembre 1957 à Paris (8^{ème}), de nationalité française, justifie être :
 - λ inscrite au tableau de l'Ordre des Pharmaciens sous le n° 81086,
 - λ titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie délivré le 16 janvier 1986,

toutes les deux

λ propriétaires de l'officine de pharmacie qu'elles exploiteront suivant acte sous seing privé.

Sur la proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

Arrête

- Article 1^{er}: Est enregistrée sous le numéro 2008/31 conformément à l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique, la déclaration d'exploitation présentée par la S.N.C. dénommée « Pharmacie du Centre Charcot » représentée par Madame LAHLOU EL OUTASSI Khadija et Madame VIVIER épouse CAIZERGUES Annette, co-titulaires et cogérantes, faisant connaître qu'elle va exploiter, à compter du 1^{er} janvier 2009, l'officine de pharmacie située 10, rue du Docteur Charcot ZAC Charcot-Zola à FRESNES (94260) ayant fait l'objet de la licence n° 2180, devenue 94#02180, délivrée par la Préfecture de Police en date du 10 juin 1966.
- <u>Article 2</u>: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 17 novembre 2008 Pour le Préfet et par délégation, La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Danielle HERNANDEZ

Arrêté n°2008/4904

portant enregistrement d'une déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie en S.E.L.U.R.L à VINCENNES (Val de Marne)

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur,

- Vu le Code de la Santé Publique, le Chapitre V et notamment les articles L.4221-1, L.5125-8, L.5125-16 et L.5125-17,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Vu l'arrêté n° 2008-167 du 5 novembre 2008 portant délégation de signature aux Directeurs adjoints et aux responsables de service de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2004/2445 du 8 Juillet 2004 portant enregistrement de la déclaration d'exploitation de Madame BESNAINOU Michèle en vue d'exploiter l'officine située 82, rue Diderot à VINCENNES (94300),
- Vu la demande en date du 2 octobre 2008 présentée par Madame MORSSI-BARAKAT Nahed en vue d'obtenir l'enregistrement de la déclaration d'exploitation de l'officine susvisée, sous forme de S.E.L.U.R.L. dénommée « Pharmacie MORSSI », à compter du 6 janvier 2009,
- Vu l'avis du Conseil Régional d'Ile de France de l'Ordre National des Pharmaciens en date du 20 novembre 2008,
- Vu le certificat d'inscription de la S.E.L.U.R.L. « Pharmacie MORSSI » délivré par le Conseil Régional d'Ile-de-France de l'Ordre National des Pharmaciens en date du 20 novembre 2008, sous le n° **14738**,
- Considérant que Madame MORSSI-BARAKAT Nahed, née le 10 septembre 1973 à Casablanca (MAROC), de nationalité française, justifie être :
 - λ inscrite au tableau de l'Ordre des Pharmaciens sous le n° 118847,
 - λ titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie délivré le 26 mai 1999,
 - λ propriétaire de l'officine de pharmacie qu'elle exploitera suivant acte sous seing privé.

Sur la proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

<u>Arrête</u>

- Article 1^{er}: Est enregistrée sous le numéro 2008/38 conformément à l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique, la déclaration d'exploitation présentée par la S.E.L.U.R.L. dénommée « Pharmacie MORSSI » représentée par Madame MORSSI-BARAKAT Nahed, associée unique et gérante, faisant connaître qu'elle va exploiter à compter du 6 janvier 2009 l'officine de pharmacie sis 82, rue Diderot à VINCENNES (94300) ayant fait l'objet de la licence n° 1057 délivrée par la Préfecture de Police de la Seine en date du 24 avril 1943.
- <u>Article 2</u>: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 26 novembre 2008 Pour le Préfet et par délégation, P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Arrêté n°2008/5319

portant enregistrement d'une déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie en S.E.L.A.R.L à NOGENT S/MARNE (Val de Marne)

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur,

- Vu le Code de la Santé Publique, le Chapitre V et notamment les articles L.4221-1, L.5125-8, L.5125-16 et L.5125-17,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame HERNANDEZ Danielle, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Vu l'arrêté n° 2008-171 du 20 novembre 2008 portant délégation de signature aux Directeurs adjoints et aux responsables de service de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2005/273 du 25 janvier 2005 portant enregistrement de la déclaration d'exploitation de Madame LACLAIRE Edith en vue d'exploiter, sous forme de SELARL dénommée « Pharmacie CENTRALE », en association avec Madame LACLAIRE-DONY Laurence, l'officine située 102, Grande Rue Charles de Gaulle à NOGENT S/MARNE (94130),
- Vu la demande en date du 12 novembre 2008 présentée par Madame LACLAIRE Edith en vue d'obtenir l'enregistrement de la déclaration d'exploitation de l'officine susvisée, sous forme de S.E.L.A.R.L dénommée «Pharmacie CENTRALE», à compter du 1^{er} janvier 2009,
- Vu l'avis du Conseil Régional d'Île de France de l'Ordre National des Pharmaciens en date du 19 décembre 2008,
- Vu le certificat d'inscription de la S.E.L.A.R.L « Pharmacie CENTRALE » délivré par le Conseil Régional d'Ile-de-France de l'Ordre National des Pharmaciens en date du 19 décembre 2008, sous le n° **22339**,

Considérant que Madame LACLAIRE Edith, née le 26 décembre 1953 à Juniville (08), de nationalité française, justifie être :

- λ inscrite au tableau de l'Ordre des Pharmaciens sous le n° 51998,
- λ titulaire du Diplôme d'Etat de Pharmacien délivré le 29 juin 1976,
- λ propriétaire de l'officine de pharmacie qu'elle exploitera suivant acte sous seing privé.

Sur la proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

<u>Arrête</u>

- Article 1^{er}: Est enregistrée sous le numéro 2008/43 conformément à l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique, la déclaration d'exploitation présentée par la S.E.L.A.R.L dénommée « Pharmacie CENTRALE » représentée par Madame LACLAIRE Edith, associée unique et gérante faisant connaître qu'elle va exploiter à compter du 1^{er} janvier 2009 l'officine de pharmacie sis 102, Grande Rue Charles de Gaulle à NOGENT S/MARNE (94130) ayant fait l'objet de la licence n° 1608 délivrée par la Préfecture de Police en date du 24 juin 1943.
- <u>Article 2</u>: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 19 décembre 2008 Pour le Préfet et par délégation, P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008/5139

portant radiation d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale à VINCENNES (Val de Marne)

LE PREFET DU VAL DE MARNE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU le livre II de la sixième partie du Code de la Santé Publique, notamment les articles R 6211-1 à R 6211-25, R 6212-72 à R 6212-92 :
- VU la loi n° 90-1528 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/2129 du 26 mai 2008 modifié, relatif à la S.E.L.A.S « ANAVAL » dont le siège social est situé 45 bis, rue de Crosne à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2007/5081 du 26 décembre 2007 relatif au fonctionnement d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale situé 21, avenue de Paris à VINCENNES (94300) inscrit sous le n° 94-43 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département du Val de Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne ;
- VU l'arrêté n° 2008/171 du 20 novembre 2008 portant délégation de signature aux directeurs-adjoints et aux responsables de la Direction des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;
- VU le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2008 de la S.E.L.A.S. « ANAVAL » décidant la fermeture du laboratoire d'analyses de biologie médicale situé 21, avenue de Paris à VINCENNES (94300) ;
- VU l'avis favorable de la section G de l'Ordre des Pharmaciens en date du 25 août 2008;
- SUR proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>^{er}: A compter du 11 décembre 2008, le laboratoire d'analyses de biologie médicale situé 21, avenue de Paris à VINCENNES (94300), inscrit sous le n° 94-43, exploité par la S.E.L.A.S. « ANAVAL » et dont la direction est assurée par Madame Valérie CHOUKROUN-REIBEL, médecin-biologiste est radié de la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale en exercice dans le département du VAL-DE-MARNE;

<u>ARTICLE 2</u>: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile de France-IRP
- M. le Président du Conseil Central de la Section G de l'Ordre des Pharmaciens
- M. le Président du Conseil Départemental du Val de Marne de l'Ordre des Médecins
- M. le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne
- M. le Maire de la commune

Fait à Créteil, le 9 décembre 2008 Pour le Préfet et par délégation, P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008/5140

portant autorisation de fonctionnement d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale à VINCENNES (Val de Marne)

LE PREFET DU VAL DE MARNE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU le livre II de la sixième partie du Code de la Santé Publique, notamment les articles R 6211-1 à R 6211-25, R 6212-72 à R 6212-92 ;
- VU la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/2129 du 26 juin 2008 modifié, relatif à la S.E.L.A.S « ANAVAL » dont le siège social est situé 45 bis rue de Crosne à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne ;
- VU l'arrêté n° 2008/171 du 20 novembre 2008 portant délégation de signature aux directeurs-adjoints et aux responsables de la Direction des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;
- VU le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2008 de la S.E.L.A.S. « ANAVAL » décidant l'ouverture du laboratoire d'analyses de biologie médicale au 27- 27 bis, avenue de Paris à VINCENNES (94300) ;
- VU la demande présentée par Madame Valérie CHOUKROUN-REIBEL, médecin-biologiste en vue d'exploiter au sein de la S.E.L.A.S. « ANAVAL », le laboratoire d'analyses de biologie médicale susvisé, et d'y exercer les fonctions de Directeur ;
- VU l'avis favorable de la section G de l'Ordre des Pharmaciens en date du 25 août 2008;
- SUR proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: A compter du 11 décembre 2008, est inscrit sur la liste des Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale en exercice dans le Département du Val-de-Marne sous le **n° 94-43**, le Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale situé 27, 27 bis avenue de Paris à VINCENNES (94300);

N° ENREGIST REMENT	ADRESSE	DIRECTION	A N A P A T H	H E M A T O	P A R A S I T	B A C T E R I	I M M U N O	B I O C H I M I E	EXPLOITE EN
94-43	Laboratoire d'analyses de biologie médicale 27- 27 bis, avenue de Paris 94300 VINCENNES	Directeur : Mme Valérie CHOUKROUN épouse REIBEL, médecin-biologiste		X	X	X	X	X	S.E.L.A.S.

<u>ARTICLE 2</u>: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile de France
- M. le Président du Conseil Central de la Section G de l'Ordre des Pharmaciens
- M. le Président du Conseil Départemental du Val de Marne de l'Ordre des Médecins
- M. le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne
- M. le Maire de la commune

Fait à Créteil, le 9 décembre 2008 Pour le Préfet et par délégation, P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales,

DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008/5141

portant modification d'agrément d'une Société d'Exercice Libéral de Directeurs et Directeurs-Adjoints de laboratoire d'analyses de biologie médicale

LE PREFET DU VAL DE MARNE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU le Livre II de la sixième partie du code de la santé publique notamment les articles R. 6211-1 à R. 6211-25, R. 6212-72 à R. 6212-92;
- VU la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée, relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/2129 du 26 mai 2008 modifié, relatif à la S.E.L.A.S « ANAVAL » dont le siège social est situé 45 bis rue de Crosne à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2003/3650 du 22 septembre 2003 modifié, relatif au fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis 45 bis, rue de Crosne à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) inscrit sous le n° 94-84 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département du Val de Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2006/5291 du 19 décembre 2006, relatif au fonctionnement d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale situé 8, rue Victor Hugo à ALFORTVILLE (94140) inscrit sous le n° 94-202 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département du Val de Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/3105 du 25 juillet 2008, relatif au fonctionnement du laboratoire d'analyses de biologie médicale sis 10-12-14, rue de la Porte de Brie à CRETEIL (94000) inscrit sous le n° 94-26 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département du Val de Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/5140 du 9 décembre 2008 portant autorisation de fonctionnement d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale situé 27-27 bis, avenue de Paris à VINCENNES (94300) inscrit sous le n° 94-43 sur la liste des laboratoires en exercice dans le département du Val de Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/4455 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;
- VU l'arrêté n° 2008/171 du 20 novembre 2008 portant délégation de signature aux directeurs-adjoints et aux responsables de la Direction des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;
- VU l'attestation d'inscription de la S.E.L.A.S. au tableau de la section G de l'Ordre des Pharmaciens en date du 25 août 2008 ;
- SUR proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

<u>ARTICLE 1</u>^{er}: A compter du 11 décembre 2008, La S.E.L.A.S. « ANAVAL » dont le siège social est situé 45 bis, rue de Crosne à VILLENEUVE ST-GEORGES (94290) agréée sous le **n**° 2001-01, exploite les 4 laboratoires suivants :

laboratoire d'analyses de biologie médicale
 45 bis, rue de Crosne
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES inscrit sous le n° 94-84

laboratoire d'analyses de biologie médicale
 27-27 bis, avenue de Paris
 94300 VINCENNES inscrit sous le n° 94-43

laboratoire d'analyses de biologie médicale
8, rue Victor Hugo
94140 ALFORTVILLE inscrit sous le n° 94-202

laboratoire d'analyses de biologie médicale
 10-12-14, rue de la Porte de Brie
 94000 CRETEIL inscrit sous le n° 94-26

ARTICLE 2: La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile de France
- M. le Président du Conseil Départemental du Val de Marne de l'Ordre des Médecins
- M. le Président du Conseil Central de la Section G de l'Ordre des Pharmaciens
- M. le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne
- M. le Maire de la commune

Fait à Créteil, le 9 décembre 2008

Pour le Préfet et par délégation, P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008 / 5283

PORTANT FIXATION DU PRIX DE SEANCE POUR L'ANNEE 2009 DU CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE D'IVRY-SUR-SEINE

FINESS N° 940 680 085

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE

Article 1 : Pour l'exercice budgétaire 2009, la tarification des prestations du CMPP d'Ivry-sur-Seine sis 6-10 Avenue Spinoza, est fixée comme suit, à compter du 1er janvier 2009 :

Prix de séance : 74,41 €

Article 2 : Tout recours éventuel contre le présent arrêté devra parvenir au Secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile-de-France, 58 à 62 Rue de la Mouzaïa 75935 PARIS Cedex 19, dans un délai d'un mois franc à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification ;

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'établissement ou au service concerné ;

Article 4 En application des dispositions du III de l'article R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le ou les tarifs fixés à l'article 1 du présent arrêté seront publiés au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne ;

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

Fait à Créteil le 18 décembre 2008

P/ Le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

P/ La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

Le Directeur Adjoint Philippe GAZAGNES

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008 / 5284

PORTANT FIXATION DU PRIX DE SEANCE POUR L'ANNEE 2009 DU CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE D'ORLY

FINESS N° 940 680 119

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE

Article 1 : Pour l'exercice budgétaire 2009, la tarification des prestations du CMPP d'Orly, sis 4 rue du Docteur Calmette, est fixée comme suit, à compter du 1er janvier 2009 :

Prix de séance : 69,83 €

Article 2 : Tout recours éventuel contre le présent arrêté devra parvenir au Secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Île-de-France, 58 à 62 Rue de la Mouzaïa 75935 PARIS Cedex 19, dans un délai d'un mois franc à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification ;

Article 3: Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'établissement ou au service concerné;

Article 4 En application des dispositions du III de l'article R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le ou les tarifs fixés à l'article 1 du présent arrêté seront publiés au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne;

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

Fait à Créteil le 18 décembre 2008

P/ Le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

P/ La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

Le Directeur Adjoint Philippe GAZAGNES

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N° 2008 / 5285

PORTANT FIXATION DU PRIX DE SEANCE POUR L'ANNEE 2009 DU CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE DE L'HAŸ-LES-ROSES

FINESS N° 940 680 077

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE

Article 1 : Pour l'exercice budgétaire 2009, la tarification des prestations du CMPP CMPP de L'Hay les Roses, sis 19 rue Dispan, géré par l'association UDSM, est fixée comme suit, à compter du 1er janvier 2009 :

Prix de séance : 106,51 €

Article 2 : Tout recours éventuel contre le présent arrêté devra parvenir au Secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile-de-France, 58 à 62 Rue de la Mouzaïa 75935 PARIS Cedex 19, dans un délai d'un mois franc à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification ;

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'établissement ou au service concerné ;

Article 4 En application des dispositions du III de l'article R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le ou les tarifs fixés à l'article 1 du présent arrêté seront publiés au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne ;

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

Fait à Créteil le 18 décembre 2008

P/ Le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

P/ La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

Le Directeur Adjoint Philippe GAZAGNES

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE N°2008 /5400

FIXANT LE MONTANT ET LA REPARTITION POUR L'EXERCICE 2009 DE LA DOTATION GLOBALISEE COMMUNE PREVUE AU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE L'ASSOCIATION APOGEI 94 POUR LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DU VAL DE MARNE FINANCES EXCLUSIVEMENT PAR L'ASSURANCE MALADIE

Le Préfet du Val-de-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur

- **Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.313-11 et R.314-43-1;
- Vu le Code de la Sécurité Sociale :
- **Vu** la loi n°2007-1786 du 19 décembre 2007 relative au financement de la sécurité sociale pour l'année 2008 ;
- Vu l'Arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles de documents prévus aux articles R314-10, R314-13, R314-17, R314-19, R314-20, R314-48 et R314-82 du code de l'action sociale et des familles relatifs à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312-1 du code précité, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L6111-2 du code de la santé publique ;
- **Vu** l'Arrêté Ministériel n° 2487 du 7 septembre 2004 portant nomination de Madame Danielle HERNANDEZ, en qualité de Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne à compter du 1^{er} septembre 2004 ;
- Vu l'Arrêté du 27 décembre 2004 fixant le montant du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L174-4 du Code de la Sécurité Sociale pour les années 2005, 2006 et 2007 à 14,00 €à compter du 1^{er} janvier 2005, à 15,00 €à compter du 1^{er} janvier 2006 et à 16,00 €à compter du 1^{er} janvier 2007;
- **Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2008/4455 du 5 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;
- **Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2008//171 du 20 novembre 2008 portant délégation de signature aux Directeurs adjoints et aux responsables de service de la direction départementale des affaires sanitaires et sociale du Val-de-Marne :
- **Vu** le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé en date du 15 décembre 2008 entre l'association APOGEI 94, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Il de France ;

Sur proposition de la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires Sociales du Val de Marne;

Article 1

La dotation globalisée commune (DGC) pérenne des établissements et services médico-sociaux financés exclusivement par l'assurance maladie, gérés par l'Association APOGEI 94 dont le siège social est situé actuellement 5, rue du Général Leclerc, qui sera transféré le 1er janvier 2009 dans l'immeuble « LE SOCRATE » 83-85, avenue du Général de Gaulle à Créteil (94000), a été fixée en application des dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens susvisé à 12 127 481,88 €

La dotation globalisée commune de référence est répartie entre les établissements et services, à titre prévisionnel, à compter du 01 janvier 2009 de la façon suivante :

Etablissement	FINESS	Dotation nette 2008 hors CNR (en €)	Rebasage (en €)	Base nette 2009 hors CNR (en €)
MAS des Oliviers A Saint Maur des Fossés	940 811 763	3 552 619,46	153 000,00	3 705 619,46
IME des Bords de Marne A Saint Maur des Fossés	940 690 191	1 191 584,44	545 000,00	1 736 584,44
IME La Nichée A Créteil	940 690 308	2 550 194,83	65 000,00	2 615 194,83
IMPRO Seguin Au Kremlin Bicêtre	940 690 126	853 343,84	48 000,00	901 343,84
EEP Le Petit Château A Valenton	940 715 618	954 193,94	71 000,00	1 025 193,94
IME Les Jones Marin Au Perreux sur Marne	940 690 175	2 125 545,37	18 000,00	2 143 545,37
TOTAL		11 227 481,88 €	900 000,00 €	12 127 481,88 €

Celle-ci sera actualisée chaque année par application directe du taux d'évolution national de l'ONDAM médico-social.

Pour l'exercice 2009, compte tenu :

- 1°) du fait que les résultats des comptes administratifs 2007 ont fait l'objet de diverses affectations, aucun résultat n'est à reprendre en réduction des charges d'exploitation en 2009 ;
 - 2°) de l'attribution de 1 481 000 € de crédits non reconductibles (CNR) ;

La dotation globalisée commune s'élève, du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, à 13 608 481,88 €, hors application du taux d'évolution national, dont 1 481 000 € de crédits non reconductibles, répartie entre les établissements et services conformément au tableau ci-dessous.

ETABLISSEMENT	FINESS	Crédits non reconductibles (en €)	Dotation nette 2009 (en €)	Fraction mensuelle (en €)
MAS des Oliviers A Saint Maur des Fossés	940 811 763	16 000,00	3 721 619,46	310 134,95
IME des Bords de Marne A Saint Maur des Fossés	940 690 191	1 300 000,00	3 036 584,44	253 048,70
IME La Nichée A Créteil	940 690 308	64 000,00	2 679 194,83	223 266,24
IMPRO Seguin Au Kremlin Bicêtre	940 690 126	38 000,00	939 343,84	78 278,66

Au Perreux sur Marne TOTAL		1 481 000 €	13 608 481,88 €	1 134 040,16
IME Les Jones Marin	940 690 175	45 000,00	2 188 545,37	182 378,78
EEP Le Petit Château A Valenton	940 715 618	18 000,00	1 043 193,94	86 932,83

La DGC 2009 est versée par douzième, dans les conditions prévues à l'article R.314-43-1, conformément aux montants indiqués dans la colonne « fraction mensuelle » ci-dessus.

Article 2

Les forfaits journaliers (loi du 19 janvier 2003) à la charge directe de l'assurance maladie font l'objet de forfaits journaliers globalisés et mensualisés dont le montant mensuel est fixé pour les établissements suivants à :

ETABLISSEMENT	FINESS	Bénéficiaires de la CMU	Tarif au 01/01/2007 (en €)	Forfaits journaliers (en €)
MAS des Oliviers A Saint Maur des Fossés	940 811 763	7	16	112

Ces derniers sont versés dans les mêmes conditions que les douzièmes de quotes-parts de la dotation globalisée commune fixés à l'article 1 du présent arrêté.

Article 3

Les tarifs journaliers opposables entre régimes d'assurance maladie et aux conseils généraux en application de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des familles sont fixés à :

ETABLISSEMENT	FINESS	Dotation nette 2009 (en €)	Nombre de journées prévisionnel	Prix de journée (en €)
MAS des Oliviers A Saint Maur des Fossés	940 811 763	3 721 619,46	Internat: 13 655 Externat: 2 226	Int: 232,15 Ext: 247,80
IME des Bords de Marne A Saint Maur des Fossés	940 690 191	3 036 584,44	9 150	331,87
IME La Nichée A Créteil	940 690 308	2 679 194,83	17 000	157,60
IMPRO Seguin Au Kremlin Bicêtre	940 690 126	939 343,84	6 450	145,63
EEP Le Petit Château A Valenton	940 715 618	1 043 193,94	2 639	395,30
IME Les Jones Marin Au Perreux sur Marne	940 690 175	2 188 545,37	12 000	182,38
TOTAL		13 608 481,88 €		

Pour l'internat, le prix de journée s'entend forfait journalier déduit, en application de la législation en vigueur.

Article 4

Le Secrétaire général de la Préfecture du Val-de-Marne, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur Général de l'organisme gestionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Article 5:

Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'association concernée.

Article 6:

En application des dispositions du III de l'article R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le montant de la dotation globalisée commune 2009 relative aux établissements et services médico-sociaux de l'Association APOGEI 94 financés exclusivement par l'assurance maladie, sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Article 7:

Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil le, 24 décembre 2008

P/ le Préfet du Val-de-Marne et par délégation

La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne,

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Direction Départementale de l'Equipement

ARRETE 08-139

portant restriction temporaire de la circulation et du stationnement des véhicules de toutes catégories sur la chaussée de l'avenue de Joinville – RNIL 186 entre le numéro 2 de la rue Victor Bach et le numéro 18 de la Grande rue Charles de Gaulle du 10 novembre 2008 au 21 novembre 2008 sur la commune de NOGENT SUR MARNE

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de la Route.

VU la loi nº 64-707 du 10 Juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment son article 10,

VU le décret du 8 janvier 1974 classant la RNIL 186 voie à grande circulation,

VU le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des Départements de Haut de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et les Départements,

VU l'ordonnance générale du 1^{er} juin 1969 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val de Marne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2005/4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert des routes nationales au Conseil Général du Val de Marne.

VU le décret n° 2005/1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national,

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-2694 du 1^{er} juillet 2008 portant délégation de signature à M. le Directeur Départemental de l'Equipement,

CONSIDERANT la demande de la Société INEO Infracom Suez (Agence ILDE DE FRACE NORD) dont le siège social se trouve au 920 rue du Maréchal Juin B.P.533- ZI Vaux le Pénil 77005 MELUN CEDEX (: 01.64.39.35.86. Fax.: 01.64.37.31.44) portant sur la pose de fourreaux au droit du numéro 2 rue Victor Bach et du numéro 16 Grande rue Charles de Gaule - Avenue de Joinville RNIL 186.

VU l'avis de M. le Maire de NOGENT SUR MARNE,

VU l'avis de M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne,

VU le rapport du Chef de Service Territorial Nord,

VU l'avis du Conseil Général du Val de Marne/Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements – Service de Coordination, de l'Exploitation et de la Sécurité Routière,

VU l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne – Service Circulation et Sécurité Routière – Cellule circulation et Gestion des Crises,

SUR la proposition de M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne,

<u>ARTICLE 1er</u> – A partir du 10 novembre 2008 jusqu'au 21 novembre 2008 entre 9h00 à 16h30, et en tout état de cause, jusqu'à à la fin des travaux, le stationnement des véhicules de toutes catégories empruntant la RNIL 186, avenue de Joinville entre le numéro 2 rue Victor Bach et le numéro 16 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent sur Marne sera interdit pour la pose de fourreaux de télécommunication.

Cette mesure de neutralisation sera réglementée dans les conditions prévues aux articles 2 et suivants du présent arrêté.

ARTICLE 2 – De 9h00 à 16h30 la circulation sera modifiée comme suit :

Dans le sens Nogent-Vincennes sur la RD 120 du numéro 18 Grande rue Charles de Gaulle à la place du Maréchal Leclerc, la circulation des véhicules se fera sur la voie de droite.

Dans le sens Vincennes-Nogent une portion de la chaussée sera basculée de la place Maréchal Leclerc vers le numéro 18 Grande rue Charles de Gaulle.

A partir de 16h30 la chaussée sera rendue à la circulation.

Les travaux sur cet axe sont couverts par un arrêté communal.

ARTICLE 3 – La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 30km/h.

Pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave au déroulement de ceux ci d'autre part, le non respect de cette interdiction sera assimilé à un stationnement gênant au sens de l'article R417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement seront retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.25 du Code cité ci-dessus.

ARTICLE 4 – Des panneaux réglementaires et en nombre suffisants seront mis en place aux endroits nécessaires pour prévenir les usagers des dispositions du présent arrêté et pour assurer la sécurité publique notamment la pré signalisation et le balisage.

ARTICLE 5 – Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux de contravention dressés soit par les personnels de police, soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne, soit par les agents assermentés de la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne et seront transmis aux tribunaux compétents.

<u>ARTICLE 6</u> – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

<u>ARTICLE 7</u>—M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne, au titre du pouvoir de police de circulation du préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne, en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne et dont ampliation sera adressée pour information à Monsieur le Maire de NOGENT SUR MARNE.

CRETEIL, le 29 octobre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE.

ARRETE N° 08-141

Portant modification temporaire des conditions de circulation et de limitation de vitesse aux véhicules de toutes catégories au niveau du carrefour C6, RD1/RD60, dans les deux sens de circulation, sur la commune de Créteil.

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu le Code de la route ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment l'article 10;

Vu le décret du 13 décembre 1952 classant la RD1 et la RD60 dans la catégorie des routes de grande circulation :

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971, portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

 ${\bf Vu}$ l'arrêté préfectoral n° 2008 / 2694 du 1^{er} juillet 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement ;

Vu le décret n° 2004 / 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements ;

Vu le décret n° 2005 / 1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

Vu l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de PARIS, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne ;

CONSIDERANT les travaux dans le cadre du prolongement de la ligne 8 du métro au niveau du carrefour C6, RD1/RD60, sur la commune de Créteil.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des modifications de la circulation au niveau du carrefour C6, RD1/RD60, au droit des travaux en raison des dangers que cela représente tant pour les usagers que pour les ouvriers travaillant sur ledit chantier.

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Créteil;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val-de-Marne / Bureau Technique de la Circulation ;

Vu l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne / Service Circulation et Sécurité Routière / Cellule Circulation et Gestion des Crises ;

Vu l'avis du Conseil Général du Val de Marne / Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements / Service de la Coordination, de l'Exploitation et de la Sécurité Routière ;

Vu le rapport du Chef du Service Territorial Centre ;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne ;

ARTICLE 1er:

Les 13 et 14 novembre 2008 et du 17 au 21 novembre 2008, la circulation est modifiée au niveau du carrefour C6, RD1/RD60, sur la commune de Créteil.

Les entreprises COLAS (mandataire) 11 quai du Rancy 94381 Bonneuil sur Marne, SCREG VIAMARK, GALLET DELAGE, GUINTOLI, SACER, pour le compte du Conseil Général du Val de Marne, réalisent des travaux dans le cadre du prolongement de la ligne 8 du métro.

ARTICLE 2:

Les travaux s'effectuent en 2 phases :

-1^{ère}phase : pose de bordures, démolition d'îlots et travaux d'assainissement, les 13 et 14 novembre 2008 de 7h00 à 19h00 ainsi que du 19 novembre 2008 à 7h00 au 20 novembre 2008 à 19h00 (24h/24h) :

fermeture du tourne à gauche Route de la Pompadour, RD60, en venant du carrefour Europarc, sens Province/Paris ;

fermeture du Chemin des Bassins au droit du carrefour C6, en venant de la RD1 sens Paris/Province ; Deux itinéraires de déviations sont mis en place :

- en venant de la RD1 sens Paris/Province : Route de la Pompadour (RD60), avenue Fernand Pouillon, rue Le Corbusier, route de la Saussaie du Ban ;
- en venant de la Pointe du Lac pour rejoindre la RD1 sens Province/Paris : route de la Saussaie du Ban, rue Le Corbusier, avenue Fernand Pouillon, Route de la Pompadour, RD1 ;
- 2ème phase : rabotage, reprofilage et enrobés :
 - les nuits du 17 au 21 novembre 2008, neutralisation voie de droite RD1 à partir du pont du lien de ville entre 20h00 et 22h00, fermeture de la RD60 au droit du carrefour C6 en venant de la RD1 de 22h00 à 06h00. Une déviation est mise en place par le Chemin des Bassins, rue le Corbusier, avenue Fernand Pouillon, le Carrefour Europarc;
 - fermeture du tourne à gauche Route de la Pompadour (RD60), sens Province/Paris du 17 novembre 2008 à 20h00 au 21 novembre 2008 à 07h00 (24h/24h). Une déviation est mise en place par la RD1, sortie Mont Mesly, avenue des Compagnons de la Libération, avenue de la Résistance et de la Déportation, boulevard J.B Oudry, Route de la Pompadour;

La vitesse de circulation est limitée à 30km/h au droit des travaux.

ARTICLE 3:

Le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit sur le tronçon de ces voies durant les périodes précisées articles 1 et 2 ci-dessus, pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave à l'exécution de ceux-ci, d'autre part, le non-respect de cette interdiction de stationnement est assimilée à un stationnement gênant au sens de l'article 417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement sont retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.325 du Code précité.

ARTICLE 4:

Une signalisation est mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose des panneaux de balisage, de déviations, de fermeture avec éclairage ainsi que la maintenance sont assurées par l'entreprise VIAMARK et la DTVD/STC, qui doivent, en outre, prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation et le balisage, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

En cas de circonstances imprévisibles ou en cas de non respect des conditions énumérées dans le présent arrêté, les travaux peuvent être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voie (Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements / Service Territorial Centre) ou des services de police.

ARTICLE 6:

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés soit par les personnels de Police soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne soit par les agents assermentés de la Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne, et sont transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre II du Code de la Route et notamment son titre 1.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8:

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique au titre du pouvoir de police de circulation du préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont ampliation est adressée à Monsieur le Maire de Créteil pour information.

Fait à Créteil, le29 octobre 2008

J.P. LANET

Liberté - Egalité - Fraternité

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Direction Départementale de l'Equipement

ARRETE N° 08-152

Portant réglementation temporaire de la circulation des véhicules de toutes catégories sur la Route Nationale d'Intérêt Local 7 - Avenue de Fontainebleau de part et d'autre de la rue de la Convention au Kremlin Bicêtre dans les deux sens.

PREFET DU VAL DE MARNE,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Route et notamment l'article R.411;

VU la loi n 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment son article 10 :

VU le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des Départements des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne ;

VU le décret du 13 décembre 1952 classant la Route Nationale 7 voie à grande circulation;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et les Départements ;

VU l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de Paris réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val de Marne ;

VU le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du Réseau Routier National;

VU l'arrêté préfectoral n° 2005/4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert de routes nationales au Conseil Général du Val de Marne ;

VU l'arrêté n° 2008-4452 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne ;

CONSIDERANT la nécessité de permettre à l'Entreprise COLAS Ile de France Normandie située 30 rue Gabriel Péri 92110 CLICHY de réaliser les travaux de création de la trémie d'accès au Centre Commercial et d'Affaires du Kremlin Bicêtre :

VU l'avis de Monsieur le Maire du Kremlin Bicêtre ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique - Bureau Technique de la Circulation ;

VU l'avis du Conseil Général du Val de Marne - Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements - Service de la Coordination, de l'Exploitation et de la Sécurité Routière

VU l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne – Service Circulation et Sécurité Routière – Cellule circulation et Gestion des Crises;

VU le rapport de l'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E.;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> - A compter de 09h00 dès la signature de l'arrêté et jusqu'au 24 août 2009 à 16h30 sur la RNIL 7 Avenue de Fontainebleau dans le sens Paris Province ainsi que dans le sens Province Paris seront réalisés des travaux de création d'une trémie d'accès au Centre Commercial et d'Affaires du Kremlin Bicêtre.

<u>ARTICLE 2</u> – La réalisation de ces travaux nécessite la neutralisation successive des voies de circulation et de la voie bus en maintenant 2 files de circulation de 3 mètres minimum dans chaque sens.

Le stationnement et le dépassement seront interdits .

La signalisation tricolore existante sera déposée et reportée provisoirement sur des massifs mobiles avec perches implantées en limite d'emprise.

Le passage piéton existant face au n° 47–48 sera transféré sur celui existant au n° 50-51.

L'arrêt bus RATP situé face au n° 52 de l'avenue de Fontainebleau sera déplacé dans le sens Paris/Province en aval

Les trois arbres constituant les plantations d'alignement depuis l'angle avec la rue de la Convention dans le sens Paris/Province devront être abattus.

Le cheminement piétons sera maintenu en permanence sur le trottoir.

ARTICLE 3 - La vitesse des véhicules de toutes catégories sera limitée dans la section concernée à 30 km/h.

<u>ARTICLE 4</u> – La mise en place de la signalisation avec tri-flashs et l'entretien du dispositif de balisage seront assurés par l'Entreprise COLAS sous le contrôle de la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements (DTVD) – Service Territorial Ouest de Villejuif.

L'Entreprise devra, en outre, prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la sécurité publique et notamment la sécurité des piétons.

ARTICLE 5 - En cas de circonstance imprévisible ou en cas de non-respect des conditions énumérées ci-dessus, les travaux pourront être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voie (Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements – Service Territorial Ouest Villejuif) ou des Services de Police.

<u>ARTICLE 6</u> - Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux dressés soit par les personnels de Police, soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne, soit par les agents assermentés de la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne et seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

<u>ARTICLE 8</u> - Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne, au titre du pouvoir de police de circulation du Préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne, en tant que gestionnaire de la voirie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Maire du Kremlin Bicêtre.

Fait à CRETEIL, le 03 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Direction Départementale de l'Equipement

ARRÊTE 08-153

portant restriction temporaire de la circulation et du stationnement des véhicules de toutes catégories sur une section de l' avenue Marx Dormoy (RNIL4) pour permettre la réalisation de travaux de réfection de la couche de roulement et du marquage au sol, sur la commune de CHAMPIGNY SUR MARNE du Lundi 08 Décembre 2008 au Vendredi 12 Décembre 2008

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de la Route et notamment l'article R.411,

VU la loi nº 64-707 du 10 Juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment son article 10,

VU le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des Départements de Haut de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne,

VU le décret du 13 décembre 1952 classant la RNIL4 voie à grande circulation,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et Départements.

VU l'ordonnance générale du 1^{er} juin 1969 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val de Marne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2005-4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert des routes nationales au Conseil Général du Val de Marne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-4452 du 3 Novembre 2008 portant délégation de signature à M. le Directeur Départemental de l'Equipement,

CONSIDERANT la nécessité de permettre à l'Entreprise APPIA dont le siège social se situe 65, rue des Sapeurs Pompiers – 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES – ((01.45.10.19.60 – fax. 01.43.89.29.29) et à l'Entreprise GTU dont le siège social se situe Z.A. des Luats – 8 rue de la Fraternité – 94350 VILLIERS SUR MARNE- ((01.49.41.24.00 – fax. 01.49.41.24.19) de réaliser des travaux de réfection de la couche de roulement pour le compte du Conseil Général du Val de Marne – DTVD-STN,

CONSIDERANT que pour y parvenir, il est nécessaire d'imposer les restrictions au stationnement et la circulation sur la chaussée de cette voie afin de garantir tant la sécurité des usagers et celle du personnel des entreprises chargées de l'exécution des travaux,

VU l'avis de M. le Maire de CHAMPIGNY SUR MARNE,

VU l'avis de M. le Maire de CHENNVIERES SUR MARNE,

VU l'avis de M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne,

VU l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne, Service Circulation et Sécurité Routière – Cellule Circulation et Gestion des Crises,

VU l'avis du Service de la Coordination, de l'Exploitation et de la Sécurité Routière de la DTVD,

VU le rapport du chef du Service Territorial Nord,

SUR la proposition de M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne,

<u>ARTICLE 1er</u> – Pendant les nuits de 20h00 à 6h00 dans la période du Lundi 8 Décembre 2008 jusqu'au Vendredi 12 Décembre 2008, la circulation et le stationnement des véhicules de toutes catégories empruntant l'avenue Marx Dormoy (RNIL 4) entre le carrefour avec la rue Martelet et le débouché bas de la rue du Monument de la commune de Champigny sur Marne seront réglementés dans les conditions prévues aux articles 2 et suivant du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les travaux se feront en deux phases successives, une par sens de circulation.

Phase 1 : Dans le sens Paris-Province, la chaussée sera neutralisée et une déviation sera mise en place par rue de Musselburgh (RD29) sur CHAMPIGNY SUR MARNE, et rue de Champigny (RD 29), rue du Pont (RD29 E), rue du Général de Gaulle, rue Aristide Briand (RD33), route de Chennevières sur la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE

Phase 2 : Dans le sens Province-Paris, la chaussée sera neutralisée et la circulation sera basculée sur la voie de gauche du sens Paris-Province. La circulation sera à double sens à raison d'une file de circulation par sens sur la demi-chaussée du sens Paris – Province.

La chaussée au droit du débouché du sentier des Larris sera neutralisée sauf pour les riverains en fonction de l'avancement des travaux.

Les bus venant de la gare de Champigny et en direction du Fort de Champigny seront déviés par la rue Albert Thomas (RD 30), l'avenue François Mitterand (RD 7), la rue Alfred Grévin (RD 7), la rue Henri Marie le Boursicault (RD 7), la voie Sonia Delaunay (RD 7), et la rue Maurice Thorez (RD 33).

En tout état de cause, les convois exceptionnels seront prioritaires sur toute circulation et ne pourront pas être déviés de leur itinéraire.

<u>ARTICLE 3</u> – Ces travaux impliquent la neutralisation des places de stationnement, des deux côtés de l'avenue Max Dormoy en fonction de l'avancement du chantier .

Pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave au déroulement de ceux ci d'autre part, le non respect de cette interdiction sera assimilé à un stationnement gênant au sens de l'article R417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement seront retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.25 du Code cité ci-dessus.

Pendant toute la durée du chantier le cheminement piéton sera sécurisé au droit du chantier.

ARTICLE 4 - La vitesse des véhicules de toutes catégories sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 5 – Une signalisation sera mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose de panneaux de chantier sera assurée par le Conseil Général du Val de Marne , qui devra en outre prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation, le balisage de son chantier, conformément à la réglementation en vigueur.

<u>ARTICLE 6</u> – En cas de circonstance imprévisible ou en cas de non-respect des conditions énumérées ci-dessus, les travaux pourront être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voie (Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements/Service Territorial Nord) ou des Services de Police.

<u>ARTICLE 7</u> – Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux de contravention dressés soit par les personnels de police, soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne, soit par les agents assermentés de la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne et seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 8 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 9- M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne, par délégation du pouvoir de police de circulation du Préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne, en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et dont ampliation sera adressée pour information à Monsieur le Maire de CHAMPIGNY SUR MARNE.



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE

ARRETE PREFECTORAL N° 08 - 154

Portant réglementation temporaire des conditions de circulation sur l'avenue du Général Leclerc (RN 19) sens Paris > province sur une longueur de 550 m à partir de l'avenue Georges Brassens, au droit du secteur de la Haie Griselle, à Boissy-Saint-Léger.

LE PREFET du Val de Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le code de la route.

VU la loi nº 64-707 du 10 juillet 1964, portant réorganisation de la région parisienne et notamment l'article 10,

VU le décret du 13 décembre 1952 classant la Route Nationale n°19 dans la catégorie des routes à grande circulation,

VU le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val-de-Marne,

VU l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de Paris réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2008/ 4452 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Valde-Marne à Monsieur le Directeur Départemental du Val-de-Marne

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n°2005 – 1499 du 5 décembre 2005, relatif à la consistance du réseau routier national,

VU la circulaire n° 2004-65 du 30 novembre 2004 relative au calendrier 2005 des jours hors chantier,

CONSIDERANT l'avant-projet de l'aménagement de la RN19 à BOISSY-SAINT-LEGER, section comprise entre la RN406 à BONNEUIL-SUR-MARNE et la RD94E à VILLECRESNES, approuvé par décision ministérielle 4 février 1997,

CONSIDERANT le décret du Conseil d'Etat du 16 avril 1999, déclarant d'utilité publique l'opération de construction de la section comprise entre la RN406 à BONNEUIL-SUR-MARNE et la RD94E à VILLECRESNES, de la RN19,

CONSIDERANT la nécessité d'apporter des restrictions de circulation sur les chaussées de la RN19 à BOISSY-SAINT-LEGER, sur le tronçon compris entre l'avenue Georges Brassens et l'avenue Charles de Gaulle (section RD 29),

CONSIDERANT le dossier d'exploitation établie par la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France,

VU l'avis de Monsieur le Maire de BOISSY-SAINT-LEGER,

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val-de-Marne,

VU l'avis du Conseil Général du Val de Marne, Direction des transports, de la voirie et des déplacements, Service de la Coordination, et de l'Exploitation et de la Sécurité Routière;

VU l'avis de la Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, Service Circulation et Sécurité Routière, Cellule Circulation et gestion de Crises,

VU l'avis du District Est, Centre d'exploitation et d'intervention de Brie comte Robert,

VU le rapport de Monsieur l'Ingénieur du Service d'Ingénierie Routière Sud Est,

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement du Val-de-Marne, et de Monsieur le Directeur de la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France,

ARRETE:

ARTICLE 1:

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger, le raccordement sud de l'ouvrage d'art PS5 sur l'avenue du Général Leclerc (RN19 sens Paris > province) a impliqué des modifications géométriques de voirie.

L'ouverture à la circulation générale de ce tronçon de chaussée sous sa configuration définitive ainsi que le rétablissement du mouvement de tourne à droite depuis l'avenue Charles de Gaulle vers la RN19, seront effectués à partir du 16 décembre 2008.

ARTICLE 2:

Afin de procéder à l'opération de basculement de circulation pour la mise en service de la chaussée définitive de la RN19, au droit du carrefour Général Leclerc / Charles de Gaulle – Préault, des travaux de finition liés aux raccordements, ainsi que le retrait du balisage lourd, doivent être réalisés de nuit sous restrictions de circulation.

ARTICLE 3

Ces travaux nécessitent sur la chaussée provisoire actuelle de la RN19 (sens Paris > province) la neutralisation de la voie de droite sur une longueur de 550 m à partir de l'avenue Georges Brassens, puis lors du basculement de circulation sur la chaussée définitive la mise en service provisoire à une voie, les nuits du 15 au 16 décembre 2008 et du 16 au 17 décembre 2008 entre 22h et 5h du matin (nuits du 17 au 18 décembre et du 18 au 19 décembre 2008 en réserve).

ARTICLE 4

La nouvelle chaussée comprendra deux files de circulation.

Sur cette voie, la vitesse sera limitée à 50 km/h.

L'accès à l'ouvrage PS5 restera provisoirement fermé en attente de la mise en service du carrefour remanié avenue du Général Leclerc (RN19 sens province > Paris) / rue du 8 mai 45.

ARTICLE 5:

La dépose et le ripage du balisage lourd existant, les travaux de finitions seront assurées de nuit par le groupement d'entreprise VALENTIN / JEAN LEFEVRE / RAZEL (VALENTIN mandataire, Chemin de Villeneuve BP 96 94143 Alfortville), responsable des travaux à la charge de la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France / Service d'Ingénierie Routière Sud Est.

La pose et dépose du balisage et de la signalisation temporaire adéquate à la neutralisation de voie seront assurées de nuit par le gestionnaire de la voirie - Service de l'Exploitation Routière, unité de Brie Comte Robert.

ARTICLE 6:

Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux dressés soit par les personnels de police, soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne, soit par les agents assermentés de la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France et, seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8:

Monsieur le Directeur interdépartemental des Routes d'Ile-de-France,

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val-de-Marne,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val-de-Marne,

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont l'ampliation sera adressée pour information à Monsieur le Maire de Boissy-Saint-Léger, à Monsieur le Général commandant la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, à Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne.

Fait à CRETEIL, le 05 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE

ARRETE N° 08-155

Portant modification des conditions de circulation et de limitation de vitesse aux véhicules de toutes catégories sur une section de la RNIL19, rue de l'Echat, sur la commune de Créteil.

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu le Code de la route ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment l'article 10;

Vu le décret du 13/12/1952 classant la RNIL19 dans la catégorie des routes de grande circulation;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971, portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008 / 4452 du 03 novembre 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement ;

Vu le décret n° 2004 / 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2005 - 1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

 ${
m Vu}$ l'arrêté n° 2005 / 4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert des routes nationales au conseil général du Val de Marne ;

Vu l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de PARIS, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne ;

CONSIDERANT les travaux de démontage d'un portique de jalonnement, rue de l'Echat, RNIL19, sur la commune de Créteil.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la fermeture de la rue de l'Echat, RNIL19 au droit des travaux en raison des dangers qu'ils représentent tant pour les usagers que pour les ouvriers travaillant sur ledit chantier.

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Créteil;

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Maisons-Alfort;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val-de-Marne / Bureau Technique de la Circulation ;

Vu l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne / Service Circulation et Sécurité Routières / Cellule Circulation et Gestion des Crises ;

Vu l'avis du Conseil Général du Val de Marne / Direction des Transports de la Voirie des déplacements / Service de la Coordination de l'Exploitation et de la Sécurité Routière ;

Vu le rapport du Chef du Service Territorial Centre ;

Vu l'avis de la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France / UER Champigny;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne

ARTICLE 1er

Durant la nuit (23h00 / 05h00) du 16 au 17 décembre 2008 et si nécessaire celle du 17 au 18 décembre 2008, la circulation est interrompue sur la RNIL19, rue de l'Echat, sur la commune de Créteil.

Des travaux de démontage d'un portique de jalonnement sont réalisés par l'entreprise GER, 2 rue du Petit Fief ZA La croix Blanche 91700 Sainte Geneviève des Bois, pour le compte du Conseil Général du Val de Marne.

ARTICLE 2:

Il est nécessaire de fermer :

- les bretelles de l'autoroute sortie Créteil-Echat, dans les deux sens de circulation. Des hommes trafic sont prévus pour faciliter la circulation des véhicules de secours. Cette fermeture est assurée par les services de la DIRIF (UER de Champigny), ainsi que l'information aux automobilistes (fermetures et déviations) annoncée sur les PMV de l'A86.
 - l'avenue Victor Hugo au droit du pont enjambant l'A86
 - la rue de l'Echat au droit de l'échangeur des Juliottes

Des déviations sont mises en place par la RD1 et la RNIL186 jusqu'à l'Eglise de Créteil ainsi que par des voies communales informées par un arrêté municipal.

Si les travaux doivent se poursuivre sur la nuit du 17 au 18 décembre 2008, un balisage sera mis en place sur la RNIL19, rue de l'Echat, voie de droite ou de gauche.

ARTICLE 3:

Le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit sur les tronçons de cette voie durant la période précisée à l'article 1 ci-dessus, pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave à l'exécution de ceux-ci, d'autre part. Le non-respect de cette interdiction de stationnement est assimilée à un stationnement gênant au sens de l'article 417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement sont retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.325 du Code précité.

ARTICLE 4

Une signalisation est mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose des panneaux et des balisages est assurée par la DTVD / STC qui doit, en outre, prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation et le balisage, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

En cas de circonstances imprévisibles ou en cas de non respect des conditions énumérées dans le présent arrêté, les travaux peuvent être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voirie (Direction des Transports et des Déplacements / Service Territorial Centre) ou des services de police.

ARTICLE 6:

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés soit par les personnels de Police soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne soit par les agents assermentés de la DTVD, et sont transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre II du Code de la Route et notamment son titre 1.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8:

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique par délégation du pouvoir de police de circulation du préfet et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont ampliation est adressée à monsieur le Maire de Créteil et monsieur le Maire de Maisons-Alfort pour information.

Fait à Créteil, le10 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE.

ARRETE N° 08-156

Portant modification des conditions de circulation et de limitation de vitesse aux véhicules de toutes catégories sur une section de la RNIL19, avenue du Général Leclerc, angle avenue de la République, sens Paris/Province, sur la commune de Maisons-Alfort.

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu le Code de la route ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment l'article 10;

Vu le décret du 13 décembre 1952 classant la RNIL19 dans la catégorie des routes de grande circulation ;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971, portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008 / 4452 du 03 novembre 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement ;

Vu le décret n° 2004 / 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2005-1499 du 05 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

Vu l'arrêté n°2005 / 4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert de routes nationales au Conseil Général du Val de Marne ;

Vu l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de PARIS, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne ;

CONSIDERANT les travaux d'installation d'une palissade de chantier et la création d'un quai de déchargement, pour la construction d'un immeuble d'habitations, 78-80 avenue du Général Leclerc, RNIL19, angle avenue de la République, sur la commune de Maisons-Alfort;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des restrictions des stationnements sur la section de la RNIL19 précitée au droit de l'entrée et de la sortie chantier en raison des dangers que cela représente tant pour les usagers que pour les ouvriers travaillant sur le dit chantier;

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Maisons-Alfort;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne / Bureau Technique de la Circulation ;

Vu l'avis du Conseil Général du Val de Marne / Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements / Service de la Coordination, de l'Exploitation et de Sécurité Routière ;

Vu l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne / Service Circulation et Sécurité Routière / Cellule Circulation et Gestion des Crises ;

Vu le rapport du chef du Service Territorial Centre;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne;

ARTICLE 1er:

Du 22 décembre 2008 jusqu'au 30 avril 2010, soit une période de 16 mois, l'entreprise ENOCIL (maître d'œuvre), 23 rue Nollet 75017 Paris, réalise des travaux de construction au droit du 78-80 avenue du Général Leclerc, RNIL19, pour l'édification d'un immeuble d'habitations sur la commune de Maisons-Alfort. Ces travaux s'effectuent pour le compte de l'entreprise COGEDIM, 8 avenue Delcassé 75008 Paris.

ARTICLE 2:

Les travaux nécessitent la neutralisation de cinq places de stationnement sur le trottoir pour la création d'un cheminement piétons.

Les entrées et sorties de chantier sont gérées par homme trafic pour sécuriser la circulation piétonne.

La vitesse de circulation est limitée à 30km/h, au droit du chantier.

ARTICLE 3:

Le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit sur le tronçon de cette voie durant la période précisée à l'article 1 pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave à l'exécution de ceux-ci, d'autre part. Le non-respect de cette interdiction de stationnement est assimilée à un stationnement gênant au sens de l'article 417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement sont retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.325 du Code précité.

ARTICLE 4:

Une signalisation est mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose des panneaux, du balisage, de la signalisation et de la maintenance, tout au long du chantier, est assurée par l'entreprise ENOCIL, qui doit en outre prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation et le balisage, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

En cas de circonstances imprévisibles ou en cas de non respect des conditions énumérées dans le présent arrêté, les travaux peuvent être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voie (Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements / Service Territorial Centre) ou des services de police.

ARTICLE 6:

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés soit par les personnels de Police soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne soit par les agents assermentés de la Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne et sont transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre II du Code de la Route et notamment son titre 1.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8:

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique au titre du pouvoir de police de circulation du préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont ampliation est adressée à monsieur le Maire de Maisons-Alfort pour information.

Fait à Créteil, le 10 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE

ARRETE N° 08-157

Portant modification des conditions de circulation et de limitation de vitesse aux véhicules de toutes catégories sur une section de la RNIL19, rue Eugène Renault, dans les deux sens de circulation, sur la commune de Maisons-Alfort.

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu le Code de la route ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment l'article 10;

Vu le décret du 13 décembre 1952 classant la RNIL19 dans la catégorie des routes de grande circulation ;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971, portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

 ${\bf Vu}$ l'arrêté préfectoral n° 2008 / 4452 du 03 novembre 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement ;

Vu le décret n° 2004 / 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2005-1499 du 05 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

Vu l'arrêté n°2005 / 4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert de routes nationales au Conseil Général du Val de Marne ;

Vu l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de PARIS, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne;

CONSIDERANT les travaux de rabotage, d'enrobés et de marquage au sol, à réaliser rue Eugène Renault (RNIL19) depuis l'angle avec l'avenue du Général de Gaulle (RNIL6) sur une distance de 150 mètres, dans les deux sens de circulation, sur la commune de Maisons-Alfort.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des restrictions de circulation sur la section de la RNIL19 précitée, en raison des dangers que représente, tant pour les usagers que pour les ouvriers, le dit chantier.

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Maisons-Alfort;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne / Bureau Technique de la Circulation ;

Vu l'avis du Conseil Général du Val de Marne / Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements / Service de la Coordination, de l'Exploitation et de Sécurité Routière ;

Vu l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne / Service Circulation et Sécurité Routières / Cellule Circulation et Gestion des Crises ;

Vu l'avis de la RATP;

Vu le rapport du chef du Service Territorial Centre ;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne ;

ARTICLE 1er:

Durant quatre nuits, entre 21h00 et 06h00, du 15 au 19 décembre 2008, les entreprises APPIA, 65 rue des Sapeurs Pompiers BP42 94142 Villeneuve-Saint-Georges et ZEBRA APPLICATIONS, 29 bd du Général Delambre 95870 Bezons, réalisent des travaux de rabotage, d'enrobés et de marquage au sol sur la rue E.Renault, RNIL19, depuis l'angle avec l'avenue du Général de Gaulle (RNIL6) sur une distance de 150 mètres, dans les deux sens de circulation sur la commune de Maisons-Alfort.

Ces travaux s'effectuent pour le compte du Conseil Général du Val de Marne.

ARTICLE 2:

Les travaux nécessitent :

- la neutralisation de la voie de droite, avenue du Général de Gaulle, RNIL6, en direction de Maisons-Alfort centre.
- la neutralisation par demi-chaussée, rue E.Renault, RNIL19, avec basculement de la circulation sur les voies du sens opposé.
- la suppression ou le report de deux arrêts bus sur la RNIL19, rue E.Renault avec l'accord de la RATP

La vitesse de circulation est limitée à 30km/h au droit du chantier.

ARTICLE 3:

Le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit sur le tronçon de cette voie durant la période précisée à l'article 1 ci-dessus, pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave à l'exécution de ceux-ci, d'autre part. Le non-respect de cette interdiction de stationnement est assimilé à un stationnement gênant au sens de l'article 417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement sont retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.325 du Code précité.

ARTICLE 4:

Une signalisation est mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose des panneaux, du balisage, de la signalisation et de la maintenance, tout au long du chantier, est assurée par la DTVD/STC, qui doit en outre prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation et le balisage, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

En cas de circonstances imprévisibles ou en cas de non respect des conditions énumérées dans le présent arrêté, les travaux peuvent être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voie (Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements / Service Territorial Centre) ou des services de police.

ARTICLE 6

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés soit par les personnels de Police, soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne, soit par les agents assermentés de la Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements du Conseil Général du Val de Marne et sont transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre II du Code de la Route et notamment son titre 1.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8:

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique au titre du pouvoir de police de circulation du préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont ampliation est adressée à monsieur le Maire de Maisons-Alfort pour information.

Fait à Créteil, le 10 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE

ARRETE N° 08-158

Portant modification des conditions de circulation et de limitation de vitesse aux véhicules de toutes catégories sur une section de la RNIL186, avenue de Choisy, sens Créteil/Versailles, sur la commune de Créteil.

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu le Code de la route ;

Vu la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment l'article 10 ;

Vu le décret du 13/12/1952 classant la RNIL186 dans la catégorie des routes de grande circulation ;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971, portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008 / 4452 du 03 novembre 2008 portant délégation de signature au Directeur Départemental de l'Equipement ;

Vu le décret n° 2004 / 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2005 - 1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

Vu l'arrêté n° 2005 / 4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert des routes nationales au conseil général du Val de Marne ;

Vu l'ordonnance générale du 1er juin 1969 du Préfet de Police de PARIS, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne ;

CONSIDERANT les travaux de démontage d'un portique de jalonnement, avenue de Choisy, entre la rue Pasteur Radot et le carrefour Pompadour, RNIL186, sens Créteil/Versailles sur la commune de Créteil.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la fermeture de la section de la RNIL186 précitée au droit des travaux en raison des dangers qu'ils représentent tant pour les usagers que pour les ouvriers travaillant sur ledit chantier.

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Créteil;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val-de-Marne / Bureau Technique de la Circulation ;

Vu l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne / Service Circulation et Sécurité Routière / Cellule Circulation et Gestion des Crises ;

Vu l'avis du Conseil Général du Val de Marne / Direction des Transports de la Voirie des déplacements / Service de la Coordination de l'Exploitation et de la Sécurité Routière ;

Vu le rapport du Chef du Service Territorial Centre ;

Vu l'avis de la RATP;

Sur la proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne.

ARRETE

ARTICLE 1er

Durant la nuit (23h00 / 05h00) du 15 au 16 décembre 2008, l'entreprise GER, 2 rue du Petit Fief ZA La croix Blanche 91700 Sainte Geneviève des Bois (pour le compte du Conseil Général du Val de Marne), démonte un portique de jalonnement, avenue de Choisy, entre la rue Pasteur Valéry Radot et le carrefour Pompadour, RNIL186 sur la commune de Créteil.

ARTICLE 2:

Ces travaux nécessitent la fermeture de la RNIL186, avenue de Choisy au droit de la rue Pasteur Valéry Radot, sens Créteil/Versailles, cependant, le cheminement des convois exceptionnels est maintenu.

Une déviation est mise en place par la rue Pasteur Valéry Radot, l'avenue des Petites Haies, l'avenue du Maréchal Foch afin de rejoindre le carrefour Pompadour.

Une circulation alternée est mise en place sur le site propre bus du TVM.

ARTICLE 3

Le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit sur les tronçons de cette voie durant la période précisée à l'article 1 ci-dessus, pour des raisons de sécurité liées au bon déroulement des travaux d'une part, et afin de ne pas constituer une entrave à l'exécution de ceux-ci, d'autre part. Le non-respect de cette interdiction de stationnement est assimilée à un stationnement gênant au sens de l'article 417-10 du Code de la Route.

Les véhicules laissés en stationnement sont retirés immédiatement de la voie publique et mis en fourrière dans les conditions prévues à l'article L.325 du Code précité.

ARTICLE 4:

Une signalisation est mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose des panneaux et des balisages est assurée par la DTVD / STC qui doit, en outre, prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la pré-signalisation et le balisage, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

En cas de circonstances imprévisibles ou en cas de non respect des conditions énumérées dans le présent arrêté, les travaux peuvent être arrêtés sur simple injonction du service gestionnaire de la voirie (Direction des Transports et des Déplacements / Service Territorial Centre) ou des services de police.

ARTICLE 6

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés soit par les personnels de Police soit par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne soit par les agents assermentés de la DTVD, et sont transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre II du Code de la Route et notamment son titre 1.

ARTICLE 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 8

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique par délégation du pouvoir de police de circulation du préfet et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et dont ampliation est adressée à monsieur le Maire de Créteil pour information.

Fait à Créteil, le 10 décembre 2008

J.P. LANET

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT DU VAL DE MARNE

Créteil, le

ARRETE 08-159

portant restriction temporaire de la circulation et du stationnement des véhicules de toutes catégories sur une section de la RNIL 303 – Rue Jean Jaurès pour permettre la création d'une voie d'insertion à la circulation, au droit de la sortie du parking IKEA, **du 12 janvier au 17 avril 2009,** sur le territoire de la Commune de VILLIERS SUR MARNE

LE PREFET DU VAL DE MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de la Route,

VU la loi n 64-707 du 10 Juillet 1964 portant réorganisation de la Région Parisienne et notamment son article 10,

VU le décret du 8 juillet 1971 classant la RN 303 voie à grande circulation,

VU le décret n 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attribution du Préfet de Police aux Préfets des Départements de Haut de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne,

VU le décret n 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et les Départements,

VU l'ordonnance générale du 1^{er} juin 1969 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val de Marne,

VU l'arrêté préfectoral n 2005/4965 du 21 décembre 2005 portant constatation du transfert des routes nationales au Conseil Général du Val de Marne,

VU le décret n 2005/1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national,

VU l'arrêté préfectoral n 2008-4452 du 03 novembre 2008 portant délégation de signature à M. le Directeur Départemental de l'Equipement,

CONSIDERANT que l'entreprise STPS dont le siège social se situe ZI Sud – BP 209 – 77272 VILLEPARISIS - ((01.64.67.11 – Fax 01.64.67.13.54), doit réaliser des travaux de déplacement de réseaux pour le compte d' ERDF sur la RNIL 303 à VILLIERS SUR MARNE ,

CONSIDERANT que l'entreprise COSSON dont le siège social se situe 56, Rue Houdart – 95700 ROISSY EN FRANCE - ((01.34.29.36.40 - Fax 01.34.29.81.60), doit réaliser une voie d'insertion à la circulation pour le compte de la société INTER IKEA SAS – 425, Rue Henri Barbusse – BP 129 – 78375 PLAISIR CEDEX, sur la RNIL 303 à VILLIERS SUR MARNE,

CONSIDERANT que cette présence entraîne des emprises sur la chaussée nécessitant d'imposer une restriction de circulation et une interdiction de stationnement,

VU l'avis de M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne,

VU l'avis de la Direction Départementale de l'Equipement du Val de Marne – Service Circulation et Sécurité Routières – Cellule circulation et Gestion des Crises,

VU l'avis de M. le Maire de VILLIERS SUR MARNE,

VU l'avis du Conseil Général du Val de Marne/Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements – Service de Coordination, de l'Exploitation et de la Sécurité Routière,

VU l'avis du Conseil Général du Val de Marne/Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements – Service Territorial Nord,

SUR la proposition de M. le Directeur Départemental de l'Equipement,

ARRETE

ARTICLE 1er – Dans la période comprise entre le 12 janvier et le 17 avril 2009, la circulation des véhicules de toutes catégories empruntant la RNIL 303, rue Jean Jaurès, entre la rue des Fécans et le rond point Jean Jaures-Jean Monet, sur le territoire de la commune de Villiers-sur-Marne, sera réglementée dans les conditions prévues aux articles 2 et suivants du présent arrêté.

ARTICLE 2 – Les travaux seront réalisés en deux phases :

Phase 1 : travaux de déplacement des réseaux ERDF

Phase 2 : travaux d'aménagement d'une voie d'insertion à la circulation entre la sortie du parking IKEA et le giratoire

La portion de la rue Jean Jaurès située entre la rue des Fécans et le rond point Jean Jaures-Jean Monet, est à 2 grandes voies, une dans chaque sens et séparées par un marquage au sol. Pour la réalisation des travaux l'emprise sur la chaussée actuelle sera de 1 mètre ; la voie de circulation et l'emprise chantier seront séparées par des GBA béton. Les largeurs de voie restant à la circulation seront de 3,40 m par sens. Ces voies seront séparées par des balisettes auto-relevables, espacées de 1,70 m.

La mise en place d'un alternat géré par feux tricolores ou par piquets K10 en phase 1 pourra être mis en place pour permettre le dévoiement des réseaux.

En amont de la sortie du parking se trouve un ilôt en dur et un second à l'approche du rond point Jean Monnet/Jean Jaurès. Les ilôts en amont et en aval du chantier seront déposés.

La circulation des piétons sera déviée en amont et en aval du chantier et reportée sur le trottoir d'en face. Les passages piétons seront matérialisés au sol par un marquage en peinture thermo jaune.

Au droit du giratoire, côté IKEA, le cheminement des piétons sera provisoirement déplacé sur les emprises IKEA et réalisé en grave ciment. A la fin des travaux, les emprises utilisées pour le trottoir seront remises en état.

<u>ARTICLE 3</u> – La vitesse des véhicules de toutes catégories sera limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le dépassement des véhicules sera interdit.

ARTICLE 4 – La signalisation sera mise en place aux endroits nécessaires pour informer les usagers de ces dispositions. La pose de panneaux sera assurée par les entreprises chargées des travaux, qui devront, chacune en ce qui les concerne, prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité publique et notamment la présignalisation, le balisage et l'éclairage du chantier, conformément à la réglementation en vigueur.

<u>ARTICLE 5</u> – Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux de contravention dressés par les personnels de police ainsi que par les agents assermentés de la Direction Départementale de l'Equipement et seront transmis aux tribunaux compétents. Elles seront poursuivies conformément aux dispositions du livre II du Code de la Route et notamment son article 1^{er}.

<u>ARTICLE 6</u> – M. le Directeur Départemental de l'Equipement du Val de Marne, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val de Marne, au titre du pouvoir de police de circulation du préfet du Val de Marne et Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne, en tant que gestionnaire de la voirie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne et dont ampliation sera adressée pour information à Monsieur le Maire de VILLIERS SUR MARNE.

Fait à Créteil le 18 décembre 2008

J.P. LANET



Le 5 mai 2008

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE SAINT-MAURICE ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS
57 RUE DU MARECHAL LECLERC
94410 SAINT-MAURICE

DELEGATION DE SIGNATURE

Objet : Délégation de signature en l'absence du chef de poste

Une procuration générale de signature est accordée à :

Mademoiselle PIERRE-JEAN Dominique Inspecteur du Trésor Adjoint

Une délégation spéciale de signature est accordée en l'absence du chef de poste et de son adjointe à :

Madame PIASTRELLI Claire

Contrôleur du Trésor

Pour la signature des documents relatifs à la comptabilité DDR3 et effectuer toutes les opérations avec la Banque de France.

Pour la signature des lettres de rappel, demandes de renseignement, commandements relatifs au secteur recouvrement, des courriers divers aux débiteurs, des délais de paiement et des courriers avec la Trésorerie générale et l'hôpital.

Concernant la caisse, Madame PIASTRELLI sera chargée de gérer les commandes de fonds et de superviser les opérations liées aux valeurs et toutes opérations qui peuvent concerner la gestion des fonds et des valeurs.

Pour la signature des suspensions de paiement et demandes de renseignements relatifs au mandatement des dépenses dues aux fournisseurs à l'exception de tous courriers relatifs au secteur paye qui sont signé exclusivement par le chef de poste ou son adjointe.

Fait à Saint-Maurice, Le six mai deux mil huit,

Le Trésorier de Saint-Maurice Etablissements Hospitaliers





Le 3 juin 2008

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE CRETEIL
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
25 RUE DU MOULIN
94010 CRETEIL CEDEX

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

La soussignée, Chantal TREDAN, trésorier du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général, Mme SOUMASSIERE Suzy, Inspecteur du Trésor public affecté dans son poste comptable,

Lui donne pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites pour les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Trésorerie Générale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, effectuer les déclarations de créances et à agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, entendant ainsi transmettre à Mme SOUMASSIERE Suzy tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aurait pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Créteil, le trois juin deux mil huit.

LE MANDATAIRE





Tresorerie de Creteil Municipale Place de la Habette 94010 Creteil cedex

PROCURATION GENERALE

Je soussigné M. BELLON Patrice, Trésorier de Créteil Municipale, déclare :

- 1. Constituer pour mandataire général, Madame RAVAT Christine, inspecteur du Trésor, adjointe au chef de poste, afin de passer tous actes, d'élire domicile et de faire toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du poste. Mme RAVAT est notamment autorisée à agir en justice et à effectuer des déclarations de créances ;
- 2. Lui transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer les services du poste qui lui sont confiés ;
- 3. Ratifier tout ce que mon mandataire aura pu faire en vertu de la présente ratification.

Fait à Créteil, Le premier juillet deux mil huit,

LE MANDATAIRE





TRESORERIE DE CRETEIL MUNICIPALE

PLACE DE LA HABETTE 94010 CRETEIL CEDEX

PROCURATION GENERALE

Je soussigné M. BELLON Patrice, Trésorier de Créteil Municipale, déclare :

- 1. Constituer pour mandataires généraux, dans les seules circonstances exceptionnelles d'absence imprévue et simultanée évoquées ci-après, de passer tous actes, d'élire domicile et de faire toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du poste et de signer tous les actes qui s'y rattachent :
 - <u>Madame THION Francine</u>, contrôleur du Trésor, en cas d'absence simultanée et imprévue de moi-même, et de Mme RAVAT Christine et M. DEROUAULT David.
 - <u>Madame VALLAT Dominique</u>, contrôleur du Trésor, en cas d'absence simultanée et imprévue de moi-même, et de Mme RAVAT Christine, M. DEROUAULT David et Mme THION Francine.
 - <u>Madame FERRON Anne</u>, contrôleur du Trésor, en cas d'absence simultanée et imprévue de moi-même, et de Mme RAVAT Christine, M. DEROUAULT David, Mme THION Francine et Mme VALLAT Dominique, et ce jusqu'au 31 août 2008 inclus
 - Ces mandataires sont notamment autorisés, si les circonstances l'exigent, à agir en justice et à effectuer des déclarations de créances.
- 2. Leur transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'elles puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer les services du poste qui leur sont confiés;
- 3. Ratifier tout ce que ces mandataires auront pu faire en vertu de la présente délégation générale exceptionnelle.
- 4. Ces délégations générales de signature sont consenties dans la limité des circonstances visées au 1^{er} alinéa, et sans limitation de durée, à l'exception de celle consentie à Madame FERRON Anne qui expire le 31 août 2008. Leurs effets cessent de plein droit dès mon retour ou celui d'un de mes adjoints, ou en cas de retrait express de délégation.

Les mandataires s'engagent à faire un compte-rendu détaillé des actes ainsi passés et des opérations réalisées dès mon retour ou celui d'un de mes adjoints.

Fait à Créteil,

Le quatre août deux mil huit,

LES MANDATAIRES





Tresorerie Municipale Alfortville-Maisons alfort 9 Place Salvador Allende BP 55 94142 Alfortville cedex

PROCURATION GENERALE

Je soussigné Madame Dominique DEROP-PAOLI, Trésorier d'Alfortville, déclare :

- 1. Constituer pour mandataire général Madame TESTELIN Aline, Inspecteur du Trésor, afin de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie d'Alfortville;
- 2. Lui transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer les services du poste qui lui sont confiés ;
- 3. Ratifier tout ce que mon mandataire aura pu faire en vertu de la présente notification.

Fait à Alfortville, Le premier septembre deux mil huit,

LE MANDATAIRE





TRESORERIE DE FRESNES 9 SQUARE DU 19 MARS 1962 94260 FRESNES

PROCURATION GENERALE

Je soussigné Madame Laurence POUGEARD du LIMBERT, Trésorier de Fresnes, déclare :

- Constituer pour mandataire général Monsieur LEFORT Erick, Inspecteur du Trésor, afin de passer tous actes, d'élire domicile et de faire toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du poste;
- 2. Lui transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer les services du poste qui lui sont confiés ;
- 3. Ratifier tout ce que mon mandataire aura pu faire en vertu de la présente notification.

Fait à Fresnes, Le deux septembre deux mil huit,

LE MANDATAIRE





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE NORD-VAL-DE-BIEVRE
16 PLACE DE JEAN JAURES
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Le soussigné, Paul-Emile ESTEOULE, Trésorier de Nord Val de Bièvre déclare :

Constituer pour mandataires spéciaux et généraux, Melle PILON Christelle, Mme COURTIGNON Marie-Odile, M AUGE Hervé, Inspecteurs du Trésor public affectés dans son poste comptable,

Leur donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de Nord Val de Bièvre, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites pour les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Trésorerie Générale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, leur donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la trésorerie de Nord Val de Bièvre, entendant ainsi transmettre à Melle PILON, Mme COURTIGNON et à M. AUGE tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Autoriser les intéressés à agir en justice pour son compte et à effectuer les déclarations des créances au passif des procédures collectives.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que ses mandataires auraient pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le quatre septembre deux mil huit.

LES MANDATAIRES





Tresorerie de Saint-Maurice etablissements hospitaliers 57 rue du Marechal Leclerc 94410 Saint-Maurice

PROCURATION GENERALE

Je soussigné Jean-Charles DUDEFANT, Trésorier de Saint-Maurice Ets Hospitaliers, déclare :

- 1. Constituer pour mandataire général Mademoiselle PIERRE-JEAN Dominique, Inspecteur du Trésor, adjointe au chef de poste, afin de passer tous actes, d'élire domicile et de faire toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du poste en mon absence ;
- 2. Lui transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, en mon absence, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer les services du poste qui lui sont confiés ;
- 3. Ratifier tout ce que mon mandataire aura pu faire en vertu de la présente ratification.

Fait à Saint-Maurice, Le trente septembre deux mil huit,

LE MANDATAIRE





Le 30 septembre 2008

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Tresorerie de Saint-Maurice etablissements hospitaliers 57 rue du Marechal Leclerc 94410 Saint-Maurice

DELEGATION DE SIGNATURE

Objet : Délégation de signature en l'absence du chef de poste

Une délégation spéciale de signature est accordée en l'absence du chef de poste et de son adjointe à :

Madame GUENOT Stéphanie

Contrôleur du Trésor

Pour la signature des documents relatifs à la comptabilité DDR3 et effectuer toutes les opérations avec la Banque de France.

Pour la signature de suspensions de paiement et demandes de renseignements relatifs au mandatement des dépenses dues aux fournisseurs à l'exception de tous courriers relatifs au secteur paye qui sont signé exclusivement par le chef de poste ou son adjointe.

Fait à Saint-Maurice, Le trente septembre deux mil huit,

Le Trésorier de Saint-Maurice Etablissements Hospitaliers





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE D'ORLY
3 RUE DU VERGER
94310 ORLY

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Le soussigné, Serge BLONDEAU, Trésorier d'Orly déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général, M. DARNAJOUX Benoît, demeurant au 6 rue de la Rosière 75015 PARIS,

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie d'Orly, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites pour les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Trésorerie Générale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et d'agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie d'Orly, entendant ainsi transmettre à M. DARNAJOUX tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Orly, le vingt-deux octobre deux mil huit.

LE MANDATAIRE





Tresorerie de Villeneuve Saint-Georges BP 102 19 rue de Balzac 94191 Villeneuve Saint Georges

DELEGATIONS DE SIGNATURE

• Au service contentieux des collectivités, une délégation de signature est accordée à :

Monsieur CANTON Philippe Monsieur DESOUTTER Nicolas Madame GUILLOT Manuela Madame KANY Charlette Monsieur REGENT Anthony Monsieur SWAERTVAEGER Alain Madame MALTAT Mireille Contrôleurs du Trésor

Pour la signature des imprimés d'octroi de délais de règlement dans la double limité de 3 mois de délai et dette de 1500 Euros.

Pour la signature des demandes de renseignement.

Au service comptabilité des collectivités, une délégation de signature est accordée à :

Mademoiselle COUDERC Catherine Mademoiselle DUE Marie Josephe Monsieur MILLET Christophe Contrôleurs du Trésor

Et en cas d'empêchement indistinctement,

Madame PACHARM Anne Mademoiselle LE CONTELLEC Stéphanie Mademoiselle MONDET Danielle Inspecteurs du Trésor

Pour la signature des ordres de paiement et avis d'excédents de versements. Pour la signature des lettres-types de secteur à l'exclusion des notes de rejets de mandats.

 Pour tous les services et en fonction de l'activité de chacun, une délégation de signature est accordée à :

> Madame PACHARM Anne Mademoiselle LE CONTELLEC Stéphanie Madame MONDET Danielle Inspecteurs du Trésor

Et en cas d'empêchement des inspecteurs,

Madame KANY Charlette Monsieur PALMA Frédéric Mademoiselle DUE Marie Joseph Contrôleurs du Trésor





Pour la signature des documents suivants : tous les actes de poursuites (les octrois de délais n'entrant pas dans la compétence des contrôleurs), les lettres-types, les bordereaux de situation, les lettres de mise en demeure, les déclarations de recettes, les reçus PE, les avis d'excédents de versements CHI, les lettres-types du secteur à l'exclusion des notes de rejets de mandats et les dégagements de fonds Brinks ;

Pour les affaires relatives à la gestion du matériel du poste, la gestion des congés, celle des ouvertures et fermetures du poste, ainsi que celle des remplacements de caisse et guichet.

En cas d'empêchement du Trésorier de plus de deux jours, délégation est donnée à :

Madame PACHARM Anne Mademoiselle LA CONTELLEC Stéphanie Madame MONDET Danielle Inspecteurs du Trésor

Et à défaut des inspecteurs empêchés,

Madame KANY Charlette Monsieur PALMA Frédéric Mademoiselle DUE Marie Josephe Contrôleurs du Trésor

Pour la signature des documents de comptabilité, P11, Etats de soldes 3472 et 3476, P101A.

Pour la signature des comptes d'emploi des valeurs, les notes de rejets de mandats, les notes relatives au visa des titres de recettes ainsi que toutes lettres n'ayant pas fait l'objet d'un courrier-type (et particulièrement celles à destination de la Trésorerie Générale ou celles présentant un caractère contentieux).

Pour la signature des déclarations de créances, les lettres à effet d'agir en justice.

Plus généralement, leur donner tous pouvoirs de passer tous actes et de faire toutes opérations qui peuvent concerner la Trésorerie de Villeneuve Saint-Georges, entendant ainsi transmettre à Madame PACHARM Anne et Mademoiselle LE CONTELLEC Stéphanie, et en cas d'absence des inspecteurs, à Madame KANY Charlette ou Monsieur PALMA Frédéric, tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui leur sont confiés.

Je prends l'engagement de ratifier tout ce que mes mandataires auront pu faire en vertu de la présente délégation.

Fait à Villeneuve Saint-Georges, Le premier décembre deux mil huit,

LES MANDATAIRES





Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité



Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Val de Marne

ARRETE N° 2008 / 5338

ARRÊTÉ PORTANT AGRÉMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE LA FORMATIQUE

Numéro d'agrément : N/22-12-08/F/094/S/058

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la Loi n° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale,

Vu le Décret n° 2005-1281 du 14 octobre 2005 relatif à l'Agence nationale des services à la personne,

Vu le Décret n° 2005-1384 du 7 novembre 2005 relatif à l'agrément des associations et des entreprises de services à la personne et modifiant le code du travail,

Vu le décret N° 2005-1698 du 29 décembre 2005 fixant la liste des activités mentionnées à l'article L. 7231-1 du Code du Travail.

Vu la circulaire de l'Agence nationale des services à la personne n° 1-2007 du 15 mai 2007 relative à l'agrément des organismes de services à la personne,

Vu la demande d'agrément simple présentée par l'entreprise individuelle La Formatique sise 1 allée de la Galiote – 94430 – CHENNEVIERES SUR MARNE, en date du 14 octobre 2008 et les pièces produites,

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Madame DUPORGE-HABBOUCHE, Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er :} L'entreprise individuelle La Formatique sise 1 allée de la Galiote – 94430 – CHENNEVIERES SUR MARNE est agréée pour la fourniture de services à la personne en qualité **de prestataire**

Le numéro d'agrément simple attribué est : N/22-12- 08/F/094/S/058

ARTICLE 2 : Le présent agrément est valable pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée.

L'agrément peut être renouvelé. La demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

ARTICLE 3: L'entreprise individuelle La Formatique sise 1 allée de la Galiote – 94430 – CHENNEVIERES SUR MARNE **est** agréée pour effectuer les services suivants en qualité de **prestataire** :

☑ assistance informatique et Internet à domicile

Prestations relevant du bénéfice de la réduction d'impôt prévue à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

ARTICLE 4 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les nouveaux moyens correspondants.

Toute création d'établissement hors du département du Val de Marne, fait l'objet d'une nouvelle demande d'agrément spécifique à déposer auprès des services de DDTEFP du Val de Marne.

ARTICLE 5 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- * cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R 7232-4 à R 7232-10,
- * ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- * exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément,
- * n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service,
- * ne transmet pas au Préfet compétent avant le fin du premier semestre de l'année, le bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil, le 22 décembre 2008

P/Le Préfet du Val de Marne et par Délégation P/La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle La Directrice Adjointe

Z.L. CESAIRE



Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité



Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Val de Marne

ARRETE N° 2008 /5392

ARRÊTÉ PORTANT AGRÉMENT SIMPLE D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE S.A.R.L. A.M.H.I.F. A DOMICILE

Numéro d'agrément : N/23-12-08/F/094/S/059

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la Loi n° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale,

Vu le Décret n° 2005-1281 du 14 octobre 2005 relatif à l'Agence nationale des services à la personne,

Vu le Décret n° 2005-1384 du 7 novembre 2005 relatif à l'agrément des associations et des entreprises de services à la personne et modifiant le code du travail,

Vu le décret N° 2005-1698 du 29 décembre 2005 fixant la liste des activités mentionnées à l'article L. 7231-1 du Code du Travail,

Vu la circulaire de l'Agence nationale des services à la personne n° 1-2007 du 15 mai 2007 relative à l'agrément des organismes de services à la personne,

Vu la demande d'agrément simple présentée par la S.A.R.L A.M.H.I.F. A DOMICILE sise 86 rue Paul Vaillant Couturier – 94400 - VITRY SUR SEINE, en date du 05 novembre 2008 et les pièces produites,

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Madame DUPORGE-HABBOUCHE, Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er:} La S.A.R.L A.M.H.I.F. A DOMICILE sise 86 rue Paul Vaillant Couturier – 94400 - VITRY SUR SEINE, est agréée pour la fourniture de services à la personne en qualité de prestataire

Le numéro d'agrément simple attribué est : N/23-12-08/F/094/S/059

ARTICLE 2 : Le présent agrément est valable pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

L'organisme agréé doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée.

L'agrément peut être renouvelé. La demande de renouvellement doit être déposée au plus tard trois mois avant le terme de la période d'agrément.

ARTICLE 3: La S.A.R.L A.M.H.I.F. A DOMICILE sise 86 rue Paul Vaillant Couturier – 94400 - VITRY SUR SEINE est agréée pour effectuer les services suivants en qualité de prestataire :

☑ préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions

Prestations relevant du bénéfice de la réduction d'impôt prévue à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

ARTICLE 4 : Si l'organisme envisage de fournir des services autres que ceux pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification de son agrément. La demande devra préciser les modifications envisagées et les nouveaux moyens correspondants.

Toute création d'établissement hors du département du Val de Marne, fait l'objet d'une nouvelle demande d'agrément spécifique à déposer auprès des services de DDTEFP du Val de Marne.

ARTICLE 5 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- * cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R 7232-4 à R 7232-10,
- * ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- * exerce des activités autres que celles déclarées dans la demande d'agrément,
- * n'est pas en mesure de justifier à tout moment du caractère exclusif de son activité de service,
- * ne transmet pas au Préfet compétent avant le fin du premier semestre de l'année, le bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil, le 23 décembre 2008

P/Le Préfet du Val de Marne et par Délégation P/La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle La Directrice Adjointe

Z.L. CESAIRE



Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité



ARRÊTÉ N° 2008 / 5219

A V E N A N T A L'ARRÊTÉ N° 2007/1798 du 15 mai 2007 Accordant à l'E.U.R.L. NORMAN MEDIA L'agrément qualité N/15-05-07/F/094/S/033

Numéro d'agrément : N/16/12-08/F/094/S/057

Vu la demande d'extension simple de son activité comme organisme de services à la personne concernant l'assistance administrative à domicile, en date du 21 novembre 2008,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er:} Le présent avenant a pour objet l'extension de l'agrément simple pour l'E.U.R.L. NORMAN MEDIA sise 26 quai Blanqui - 94140 - ALFORTVILLE

ARTICLE 2 : l'E.U.R.L. NORMAN MEDIA sise 26 quai Blanqui 94140 ALFORVILLE est agréée pour l'extension de son agrément simple en qualité de prestataire.

Le nouveau numéro d'agrément simple attribué est : N/16-12-08/F/094/S/057

Les autres dispositions de l'arrêté N°2007/1798 du 15 mai 2007 restent inchangées.

ARTICLE 3 : L'E.U.R.L. NORMAN MEDIA sise 26 quai Blanqui 94140 ALFORVILLE est agréée pour effectuer les services suivants en qualité de prestataire :

- assistance informatique et Internet à domicile,
- assistance administrative à domicile.

Prestations relevant du bénéfice de la réduction d'impôt prévue à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

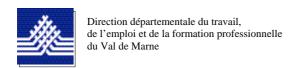
ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil le 16 décembre 2008
P/Le Préfet du Val de Marne
et par Délégation
P/La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle
La Directrice Adjointe

Z.L. CESAIRE



Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité



ARRÊTÉ N° 2008 / 5220

A V E N A N T A L'ARRÊTÉ N° 2006/5149 du 12 décembre 2006 Accordant à la S.A.R.L. SCIRIUS PRO MOBILE L'agrément qualité 2006-2.94.33

Numéro d'agrément : N/ 16-12-08/F/094/Q/026

Vu la demande d'extension de son activité comme organisme de services à la personne concernant l'activité « Assistance Informatique », en date du 26 novembre 2008, et les pièces produites,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er :} Le présent avenant a pour objet l'extension de l'agrément qualité pour la S.A.R.L. SCIRIUS PRO MOBILE sise 67bis rue Henri Barbusse – 94450 – LIMEIL BREVANNES,

ARTICLE 2; la S.A.R.L. SCIRIUS PRO MOBILE sise 67bis rue Henri Barbusse – 94450 – LIMEIL BREVANNES, est agréée pour l'extension de son agrément qualité en qualité de prestataire.

Le nouveau numéro d'agrément qualité attribué est : N/16-12-08/F/094/Q/026

Les autres dispositions de l'arrêté N° 2006/5149 du 12 décembre 2006 restent inchangées.

ARTICLE 4 : la S.A.R.L. SCIRIUS PRO MOBILE sise 67bis rue Henri Barbusse – 94450 – LIMEIL BREVANNES, est agréée pour effectuer les services suivants en qualité de prestataire :

- entretien de la maison et travaux ménagers,
- petits travaux de jardinage,
- prestations de petit bricolage dites «hommes toutes mains »,
- garde d'enfants de plus de trois ans
- préparation des repas à domicile y compris le temps passé aux commissions
- collecte et livraison à domicile de linge repassé, 1
- livraison de courses à domicile, 1
- soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,
- maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire,
- assistance aux personnes âgées, ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,
- garde malade à domicile à l'exclusion des soins,

- assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en lanque des signes de techniciens de l'écrit et de codeurs en langage parlé complété,
- aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacements, 1
- accompagnement dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante), ¹
- assistance administrative à domicile,
- assistance informatique
- prestation de conduite d'un véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives

Prestations relevant du bénéfice de la réduction d'impôt prévue à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

¹ à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil le 16 décembre 2008

P/Le Préfet du Val de Marne et par Délégation

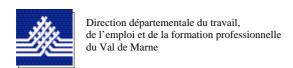
P/La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

La Directrice Adjointe

- Z.L. CESAIRE



Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité



ARRÊTÉ N° 2008 / 5339

AVENANT

A L'ARRÊTÉ N° 2008/5160 du 10 décembre 2008 Accordant à la S.A.R.L. « DOMICILASSISTANCE » L'agrément qualité N/01-12-08/F/094/Q/021

Numéro d'agrément: N/22-12-08/F/094/Q/027

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU VAL DE MARNE, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la demande d'extension de son activité comme organisme de services à la personne concernant la S.A.R.L. CAP DOMICILASSISTANCE sise 22 avenue Descartes – 94450 – LIMEIL BREVANNES en date du 22 décembre 2008, et les pièces produites,

ARRETE:

ARTICLE 1^{er:} Le présent avenant a pour objet l'extension de l'agrément qualité de la S.A.R.L. CAP DOMICILASSISTANCE sise 22 avenue Descartes – 94450 – LIMEIL BREVANNES,

ARTICLE 2 : la S.A.R.L. CAP DOMICILASSISTANCE sise 22 avenue Descartes – 94450 – LIMEIL BREVANNES est agréée pour la fourniture de services à la personne en qualité de prestataire.

Le nouveau numéro d'agrément qualité attribué est : N/22-12-08/F/094/Q/027

Les autres dispositions de l'arrêté N°2008/5160 du 10 décembre 2008 restent inchangées.

ARTICLE 3 : la S.A.R.L. CAP DOMICILASSISTANCE sise 22 avenue Descartes – 94450 – LIMEIL BREVANNES est agréée pour effectuer les services suivants en qualité de prestataire :

- entretien de la maison et travaux ménagers
- petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage
- prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
- garde d'enfants à domicile de plus de trois ans
- accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements 1
- soutien scolaire à domicile ou cours à domicile

- préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions
- ♦ assistance informatique et Internet à domicile
- ♦ soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes
- ♦ maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire
- ♦ assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
- garde malade à l'exclusion des soins
- ♦ aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile
- ullet accompagnement dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, acte de la vie courante) 1
- assistance administrative à domicile

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à Créteil le 22 décembre 2008

P/Le Préfet du Val de Marne et par Délégation

P/La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

La Directrice Adjointe

- Z.L. CESAIRE

¹ à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt

ARRETE N° 2008/5202

Définissant les conditions d'octroi des dotations et droits à paiement unique issus de la réserve dans le département du Val de Marne établies en application du décret n° 2008-1200 du 18 novembre 2008 portant application du règlement (CE) n° 1782/2003 et modifiant le code rural.

Le Préfet du Val-de-Marne Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU les règlements (CE) n° 1782/2003 du Conseil du 29 septembre 2003 modifié établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs et modifiant les règlements (CEE) n° 2019/93, (CE) n° 1452/2001, (CE) n° 1453/2001, (CE) n° 1454/2001, (CE) n° 1251/1999, (CE) n° 1254/1999, (CE) n° 1673/2000, (CEE) n° 2358/71 et (CE) n° 2529/2001;

VU le règlement (CE) n° 795/2004 de la Commission du 21 avril 2004 modifié portant modalités d'application du régime de paiement unique prévu par le règlement (CE) n° 1782/2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs ;

VU le règlement (CE) n° 796/2004 de la Commission du 21 avril 2004 modifié portant modalités d'application de la conditionnalité, de la modulation et du système intégré de gestion et de contrôle prévus par le règlement (CE) n° 1782/2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs ;

VU le Code rural, et notamment le chapitre V du titre Ier du livre VI (partie réglementaire);

VU le décret n° 2008-1200 du 18 novembre 2008 relatif à l'octroi de dotations et de droits à paiement unique supplémentaires issus de la réserve nationale ;

VU l'avis émis par la Commission Interdépartementale d'Orientation de l'Agriculture en date du 27 mars 2008 ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Programme départemental « Agriculteurs installés depuis le 15 mai 2004 » :

- I Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 1 Agriculteurs installés depuis le 15 mai 2004 » tout agriculteur répondant aux critères suivant :
 - Etre de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne,
 - Justifier d'une capacité professionnelle agricole,
 - Avoir réalisé un projet d'installation sur l'exploitation,
 - Si l'exploitant bénéficie d'une DJA, la date d'installation figurant sur le certificat de conformité doit être comprise entre le 15 mai 2004 et le 15 mai 2008,

• Si l'exploitant ne bénéficie pas d'aides à l'installation, la date de première affiliation à la MSA doit être comprise entre le 15 mai 2004 et le 15 mai 2008.

II – Les modalités de calcul de la dotation réserve sont les suivantes :

- Dotation = surface non couverte par les DPU x valeur moyenne départementale (320,39 €),
- Après dotation, la valeur moyenne des DPU de l'exploitation ne pourra pas dépasser la valeur moyenne départementale de 320,39 €

<u>ARTICLE 2 - Programme départemental « Reconversion de cultures non admissibles du 15/05/2003</u> au 15/05/2008 non couverte par un programme national » :

- I Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 2 Reconversion de cultures non admissibles du 15/05/2003 au 15/05/2008 non couverte par un programme national » tout agriculteur répondant au critère suivant :
 - Avoir reconverti plus de 1 ha de cultures non admissibles en cultures admissibles.

Les justificatifs sont :

- une copie des déclarations de surface attestant de la reconversion (avant et après reconversion),
- tout autre élément permettant de prouver une reconversion (factures, contrats...).

II – Modalités de calcul de la dotation

- Dotation maximale = nombre d'ha reconvertis en cultures admissibles x valeur moyenne départementale DPU (320,39 €). Les terres n'ayant généré aucun DPU, la dotation se fera par la création de nouveaux DPU.
- Après dotation, la valeur moyenne des DPU de l'exploitation ne pourra pas dépasser la valeur moyenne départementale de 320,39 €DPU.

ARTICLE 3 – Programme « Reprise de terres sans DPU » :

- I-Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 3 Reprises de terres sans DPU » tout agriculteur répondant aux critères suivants :
 - Ne pas être « nouvel installé » au sens national,
 - Avoir repris des surfaces entre le 01/01/2000 et le 30/04/2008 sans transfert de DPU, et ne pas avoir bénéficié d'une dotation au titre du programme « investissement foncier réalisé avant le 15/05/2004 »,
 - Les surfaces reprises sont déclarées à la PAC en 2008.

II – Modalités de la dotation

- Dotation maximale = nombre d'ha repris sans DPU x valeur moyenne départementale DPU (320,39 €) (si reprise sur période de référence, multiplication par le coefficient = nombre d'années avant reprise/3).
- Après dotation, la valeur moyenne des DPU de l'exploitation ne pourra pas dépasser la valeur moyenne départementale de 320,39 €

<u>ARTICLE 4 – Emprises liées à des travaux d'utilité publique réalisés entre 2000 et 2002 non compensées :</u>

I – Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 4 – Emprises liées à des travaux d'utilité publique réalisés entre 2000 et 2002 non compensées » tout agriculteur ayant déclaré ses parcelles en 2000, 2001 ou 2002 sans demander les aides. Le demandeur doit fournir une copie de pièces justificatives permettant de prouver l'emprise (une copie de constat réalisé par l'entreprise réalisant les travaux et une copie de la déclaration de surfaces pour l'îlot et l'année considérée).

II – Modalités de calcul de la dotation

Dotation = surface non couverte par les DPU x valeur moyenne départementale (320,39 €). Après dotation, la valeur moyenne des DPU de l'exploitation ne pourra pas dépasser la valeur moyenne départementale de 320,39 €

ARTICLE 5 – Reprises de terres dont les DPU sont inférieurs en moyenne à 200 €DPU normal :

- I Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 5 Reprises de terres dont les DPU sont inférieurs en moyenne à 200 €DPU normal» tout agriculteur répondant aux critères cumulatifs suivants :
 - les DPU normaux transférés doivent avoir une valeur inférieure à 200 €DPU,
- les DPU doivent avoir été repris entre le 15 mai 2003 et le 15 mai 2008, et fournir une copie de la clause de transfert des DPU.
- II Modalités de calcul de la dotation
 - Dotation = (valeur moyenne départementale DPU valeur DPU repris < 200 €DPU) x (nombre de DPU repris < 200 €).
 - Après dotation, la valeur moyenne des DPU de l'exploitation ne pourra pas dépasser la valeur moyenne départementale DPU de 320,39 €

<u>ARTICLE 6 – Compensation prélèvements multiples Safer :</u>

I – Peut demander à bénéficier d'une dotation issue de la réserve au titre du programme « n° 6 – Compensation prélèvements multiples Safer» tout agriculteur répondant au critère suivant : être attributaire définitif, entre le 16 mai 2007 et le 15 mai 2008, de DPU ayant déjà fait l'objet d'un transfert entre le propriétaire initial et un occupant temporaire des terres sur la campagne 2007.

II – Modalités de calcul de la dotation :

Dotation = P1 + P2 - P3

P1 = montant des prélèvements concernant le 1^{er} transfert entre le propriétaire initial et l'occupant temporaire.

P2 = montant des prélèvements concernant le 2^{ème} transfert entre l'occupant temporaire et l'attributaire définitif

P3 = montant des prélèvements si le transfert avait eu lieu directement entre le propriétaire initial et l'attributaire définitif du foncier.

ARTICLE 7:

Le Directeur régional et interdépartemental de l'Agriculture et de la Forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Cachan, le 15 décembre 2008 Le préfet, pour le préfet et par délégation, le Directeur régional et interdépartemental de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France,



DECISION

Portant subdélégation de signature aux inspecteurs et à la secrétaire générale de la Direction départementale de la jeunesse et des sports.

- **VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de régions et à la délégation de signature des préfets et hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU l'arrêté de la Ministre de la santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative du 28 juillet 2008 nommant madame Catherine THEVES, directrice départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative du Val-de-Marne à compter du 1^{er} septembre 2008 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/4657 du 13 novembre 2008 donnant délégation de signature à Madame Catherine THEVES, Directrice départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative du Val-de-Marne pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur les titres 3 et 6 du budget de l'Etat ;

DECIDE

ARTICLE 1er – Subdélégation de signature est donnée à Messieurs Nicolas ARMAND, Pierre-Philippe CAMPOCASSO, Sabry HANI, inspecteurs de la jeunesse et des sports, et à madame Michèle LACROIX, attachée d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous actes et décisions relatifs à l'exécution du budget du Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (32) pour les programmes suivants :

PROGRAMME S	ACTIONS	LIBELLES
163	01	Développement de la vie associative
Jeunesse et vie	02	Promotion des actions en faveur de la jeunesse
associative	03	Promotion des actions en faveur de l'éducation populaire
	04	Protection des jeunes
	05	Promotion de l'animation et de l'encadrement associatif
Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative	05	Logistique, investissements et moyens généraux de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements
219	01	Promotion du sport pour le plus grand nombre
Sport	02	Développement du sport de haut niveau
_	03	Prévention par le sport et protection des sportifs
	04	Promotion des métiers du sport

ARTICLE 2 – La Secrétaire générale de la Direction départementale de la jeunesse et des sports est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Créteil, le 17 décembre 2008 Catherine THEVES



DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS D'ORLY

SECRETARIAT GENERAL

7, allée du Commandant Mouchotte ORLYTECH Boite postale 405

94546 ORLY Aérogare Ouest cedex Site Internet: www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Agnès KERN-PROUX

Téléphone: 01.49.75.84.09 Télécopie: 01.49.75.84.01

Mél: agnes.kern-proux@douane.finances.gouv.fr

Réf:08002668

Objet : Décision portant habilitation

Réf. : décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie arrêté n°2008/4461 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à M. Jean-François DUTHEIL, Directeur Régional des douanes d'Orly.

Conformément aux termes du décret n°2008-158 du 22 février 2008 visé en référence, en cas d'absence ou d'empêchement me concernant, Jean-François DUTHEIL, Directeur Régional des Douanes d'Orly, la délégation qui m'est conférée à l'article 1 er de l'arrêté n° 2008/4461 du 3 novembre 2008, sera exercée par M. Alain FILLION, Directeur des services douaniers, Chef du pôle d'orientation des contrôles

Le Directeur régional



Orly, le 12 décembre 2008

DECISION DU 24 NOVEMBRE 2008

fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé

Le Président de Voies navigables de France,

Vu l'article 124 de la loi de finances pour 1991, modifiée, n°90-1168 du 29 décembre 1990,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 91-796 du 20 août 1991, modifié, relatif au domaine confié à Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991,

Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes instituées au profit de Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991,

Vu la délibération du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2003 modifiée portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au président,

Vu la décision du 7 août 2008 portant délégation de signature du président par intérim au directeur général,

DECIDE

Article 1

Le montant des redevances domaniales applicables à compter du 1^{er} janvier 2009 aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé est fixé selon le barème * joint à la présente décision.

Article 2

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs des préfectures des départements concernés par l'application de ces redevances et au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

* Le barème est consultable en nos bureaux ou sur le site internet : www.vnf.fr

Fait à Béthune, le 24 novembre 2008

Pour le président et par délégation Le Directeur général

519 Thierry DUCLAUX

République Française

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N°2008-94-00-94

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRETEIL

EJ FINESS: 940110018 EG FINESS: 940000573

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 :
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé :
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation;

- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n° 2008-94-00-82 en date du 4 Décembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 :

ARRÊTE

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil situé à Créteil pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 10 428 874 €
- ARTICLE 3 : Le montant de **la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation** (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 14 137 871 €
- ARTICLE 4 : Le montant du forfait annuel mentionné à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale est fixé à :
 - 4 685 336 €pour le forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences ;
- ARTICLE 5 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 6 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 23 Décembre 2008

P/Le Directeur de l'ARHIF P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne

La Directrice adjointe Isabelle PERSEC

République Française

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ÎLE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N°2008-94-00-95

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE VILLENEUVE ST GEORGES

EJ FINESS: 940110042 EG FINESS: 940000599

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;

- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n°2008-94-00-83 en date du 4 Décembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges situé à Villeneuve Saint Georges pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 6 885 650 €
- ARTICLE 3 : Le montant de **la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation** (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 6 953 412 €
- ARTICLE 4 : Les montants **des forfaits annuels** mentionnés à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale sont fixés à :
 - 4 318 587 €pour le forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences ;
 - 30 410 €pour le forfait annuel relatif à l'activité de prélèvement d'organe ;
- ARTICLE 5 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 6 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRETEIL, le 23 Décembre 2008

P/Le Directeur de l'ARHIF P/La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne

La Directrice adjointe Isabelle PERSEC

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N ° 2008-94-00-96

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l' HOPITAL SAINT-CAMILLE

EJ FINESS: 940150014 EG FINESS: 940000649

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale :
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale :

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation;
- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n° 2008-94-00-76 en date du 16 Septembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'Hôpital Saint Camille;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels de l'Hôpital Saint-Camille situé à Bry sur Marne pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 5 188 378 €
- ARTICLE 3 : Les montants **des forfaits annuels** mentionnés à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale sont fixés à :
 - 3 768 465 € pour le forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences :
 - 30 410 €pour le forfait annuel relatif à l'activité de prélèvement d'organe ;
- ARTICLE 4 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 5 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur de l'Hôpital Saint-Camille sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 Décembre 2008

P/ Le directeur de l'ARHIF, P/La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne La Directrice adjointe Isabelle PERSEC

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N° 2008-94-00-97

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE EN PNEUMOLOGIE

EJ FINESS: 940150022 EG FINESS: 940000656

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale :
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale :

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n° 2008-94-00-75 en date du 16 Septembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Spécialisé en Pneumologie;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Spécialisé en Pneumologie situé à Chevilly-Larue pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 4 914 960 €
- ARTICLE 3 : Le montant de la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 819 272 €
- ARTICLE 4 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 5 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé en Pneumologie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 Décembre 2008

P/ Le directeur de l'ARHIF, P/La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne La Directrice adjointe Isabelle PERSEC

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N ° 2008-94-00-98

Arrêté portant fixation des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'HOPITAL NATIONAL DE SAINT MAURICE

EJ FINESS: 940110034 EG FINESS: 940000581

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale :
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale :

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n° 2008-94-00-23 en date du 14 Avril 2008 portant fixation des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'Hôpital National de Saint Maurice;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels de l'Hôpital National de Saint Mauice situé à Saint Maurice pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 31 642 921 €
- ARTICLE 3 : Le montant de la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 1 157 272 €
- ARTICLE 5 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 6 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, la Directrice de l'Hôpital National de Saint Maurice sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 Décembre 2008 P/ Le directeur de l'ARHIF, P/La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne La Directrice adjointe Isabelle PERSEC

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL-DE-MARNE

Arrêté n° 2008-94-99

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 De l'hôpital de jour Lionel Vidart à Créteil (Association Aide à l'Epileptique)

> EJ FINESS: 940000672 EG FINESS: 940170012

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour 2008, les montants régionaux des dotations annuelles complémentaires, les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu l'arrêté du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation n° 2008-38 du 25 avril 2008 portant fixation des éléments tarifaires pour l'exercice 2008 de l'hôpital de jour Lionel Vidart à Créteil (association AAE);
- Vu L'arrêté n° 2008-341 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France en date du 10 juillet 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;

- Vu La circulaire n°DHOS/F2/F3/DSS/A1/2008/356 du 08 décembre 2008 relative à la campagne tarifaire des établissements de santé ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées, sous forme de dotations ou de forfaits annuels pour l'année 2008 à l'hôpital de jour Lionel Vidart, situé 26 rue du Général Sarrail 94000 Créteil (Association Aide à l'Epileptique), comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à **1 905 943 €**
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75935 PARIS cedex 19, dans un délai franc d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne et le Directeur de l'hôpital de jour, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 décembre 2008

Pour le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, P/la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice adjointe,

Signé I. PERSEC

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL-DE-MARNE

Arrêté n° 2008-94-00-100

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l' hôpital de Jour Chevilly Larue (association L'ELAN RETROUVE)

EJ FINESS: 750830424 EG FINESS: 940170137

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 :
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour 2008, les montants régionaux des dotations annuelles complémentaires, les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu l'arrêté du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation n° 2008-38 du 22 avril 2008 portant fixation des éléments tarifaires pour l'exercice 2008 de l'hôpital de jour de Chevilly Larue (association l'Elan Retrouvé);
- Vu L'arrêté n° 2008-341 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France en date du 10 juillet 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;

- Vu L'arrêté du 8 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu La circulaire n°DHOS/F2/F3/DSS/A1/2008/356 du 08 décembre 2008 relative à la campagne tarifaire des établissements de santé ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

<u>ARRÊTE</u>

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées, pour l'année 2008, sous forme de dotations ou de forfaits annuels à l'hôpital de jour sis 50 rue Petit Leroy 94550 Chevilly Larue (association l'Elan Retrouvé), comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à **1051993 €**.
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19, dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne et le directeur de l'association l'Elan Retrouvé, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 décembre 2008

Pour le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

Signé I. PERSEC

République Française



AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL-DE-MARNE

Arrêté n° 2008-94-00-101

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 Des structures sectorisées 94I01 et 94I02 - Centres médico-psychologiques et hôpital de jour du Perreux (Association UDSM)

> EJ FINESS: 940721400 EG FINESS: 940804412

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour 2008, les montants régionaux des dotations annuelles complémentaires, les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;

- Vu L'arrêté n° 2008-341du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France en date du 10 juillet 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;
- Vu L'arrêté du 8 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu l'arrêté du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation n° 2008-89 du 11 décembre 2008 portant fixation des éléments tarifaires pour l'exercice 2008 des structures sectorisées de l'association UDSM (CMP et hôpital de jour du Perreux);
- Vu La circulaire n°DHOS/F2/F3/DSS/A1/2008/356 du 08 décembre 2008 relative à la campagne tarifaire des établissements de santé ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées, sous forme de dotations ou de forfaits annuels pour l'année 2008, aux Centres médico-psychologiques et à l'hôpital de jour du Perreux (Association UDSM), comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à **6 482 440 €**.
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75935 PARIS cedex 19, dans un délai franc d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne et la Présidente de l'association, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 décembre 2008

Pour le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe

Signé I. PERSEC

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL-DE-MARNE

Arrêté n° 2008-94-00-102

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 De l'hôpital de jour pour enfants de l'Ecole Expérimentale de Bonneuil (Association CERPP)

> EJ FINESS: 940807654 EG FINESS: 940170095

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 :
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 8 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008 fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu L'arrêté n° 2008-341 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France en date du 10 juillet 2008 portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne ;

- Vu l'arrêté du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation n° 2008-88 du 11 décembre 2008 portant fixation des éléments tarifaires pour l'exercice 2008 de l'hôpital de jour de l'Ecole Expérimentale de Bonneuil Sur Marne ;
- Vu La circulaire n°DHOS/F2/F3/DSS/A1/2008/356 du 08 décembre 2008 relative à la campagne tarifaire des établissements de santé ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées, sous forme de dotations ou de forfaits annuels, pour l'année 2008, à l'hôpital de jour pour enfants de l'Ecole Expérimentale de Bonneuil 63 rue Pasteur 94380 Bonneuil S/Marne (association CERPP), comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à : **2 555 226 €**
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19, dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne et le Président de l'association, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 23 décembre 2008

Pour le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, La Directrice Adjointe,

Signé I. PERSEC

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL-DE MARNE

ARRETE N° 2008-94-00-103

portant fixation des tarifs de prestations du Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve Saint Georges sis 40 allée de la source à VILLENEUVE SAINT GEORGES

EJ FINESS: 940 110 042 EG FINESS: 940 812 506

Le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L162-22-6, L162-22-9, L162-22-13, L174-1, R162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L6145-1 et suivants, et R6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n°2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment en son article 33 ;
- Vu La loi n°2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 ;
- Vu Le décret 2005-30 du 14 janvier 2005 relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L162-22-9 du code de la sécurité sociale :
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant portant détermination pour l'année 2008 de la dotation nationale de financements des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L162-22-13 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 3 mars fixant pour 2008, les montants régionaux des dotations annuelles complémentaires, les dotations régionales mentionnées à l'article L174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;

- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'arrêté n° 2008 94 00-51 du 27 mai 2008 portant fixation des tarifs de prestations pour l'exercice 2008 du centre hospitalier intercommunal de Villeneuve Saint Georges;

ARTICLE 1 : Les tarifs de prestations du centre hospitalier intercommunal de Villeneuve Saint Georges sont modifiés comme suit à compter du 1^{ER} Janvier 2009 :

Médecine (code tarifaire11)	1 393,64 €
Chirurgie (code tarifaire 12)	1 800,58€
USIC (code tarifaire 21)	1 932,31€
Réanimation (code tarifaire 22)	4 817,97€
Psychiatrie (code tarifaire 13)	953,50€
Hôpital de jour indifférencié (code tarifaire 50)	1458,26€
Hôpital de jour psychiatrie (code tarifaire 54)	423,81€
Placements familiaux (code tarifaire 33)	432,79€
Hôpital de nuit pédiatrie (code tarifaire 61)	766,70€
Tarif d'intervention du SMUR (la demi-heure)	326€
Moyen séjour (code tarifaire 30)	855,14€

- ARTICLE 2 : Pour l'hospitalisation à temps complet, le tarif de prestation s'entend forfait journalier déduit conformément à la réglementation en vigueur.
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai franc d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne, le directeur du centre hospitalier intercommunal de Villeneuve Saint Georges sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratif de la préfecture du Val de Marne.

A CRETEIL, LE 24 Décembre 2008

P / LE DIRECTEUR DE L'AGENCE

REGIONALE DE L'HOSPITALISATION,

P/LA DIRECTRICE DEPARTEMENTALE DES

AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES,

La Directrice adjointe

Isabelle PERSEC

République Française

A R H | AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N° 2008-94-00-104

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 De l'Institut Robert Merle d'Aubigné Valenton

> EJ FINESS: 940001027 EG FINESS: 940700032

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu L'arrêté n° 2008-94-00-28 en date du 18 Avril 2008 portant fixation des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'Institut Robert Merle d'Aubigné Valenton ;

- Vu L'arrêté n° 08-341 en date du 10 juillet 2008 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France portant délégation de signature à Madame Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels de l'Institut Robert Merle d'Aubigné Valenton situé à Valenton pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 20 544 570.
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur de l'Institut Robert Merle d'Aubigné Valenton sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 30 Décembre 2008

P/ Le Directeur de l'ARHIF La Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne

Danielle HERNANDEZ

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N ° 2008-94-00-105

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Les Murets

> EJ FINESS: 940140023 EG FINESS: 940000615

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu l'arrêté n°08-341 en date du 10 juillet 2008 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ;
- Vu L'arrêté n° 2008 94 00 85 du 10 décembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Les Murets;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Les Murets situé à LA QUEUE EN BRIE pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 40 945 614 €
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 30 décembre 2008 P/ Le directeur de l'ARHIF, La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne

Danielle HERNANDEZ

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N $^{\circ}$ 2008-94-00-106

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie Infantile Fondation Vallée

> EJ FINESS: 940140015 EG FINESS: 940000607

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu l'arrêté n°08-341 en date du 10 juillet 2008 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation;
- Vu L'arrêté n° 2008 94 00 86 du 10 décembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie Infantile Fondation Vallée:
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie Infantile Fondation Vallée situé à GENTILLY pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 18 402 848 €
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur du Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie Infantile Fondation Vallée sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 30 décembre 2008 P/Le directeur de l'ARHIF, La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne

Danielle HERNANDEZ

République Française

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N ° 2008-94-00-107

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Paul GUIRAUD

EJ FINESS: 940140049 EG FINESS: 940000631

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France,

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n°2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté n° 2008 94 00 26 du 17 avril 2008 portant fixation des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 du Centre Hospitalier Paul GUIRAUD;
- Vu l'arrêté n°08-341 en date du 10 juillet 2008 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne ;

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 18 juillet 2008 ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 18 novembre 2008 ;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels du Centre Hospitalier Paul GUIRAUD situé à VILLEJUIF pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation annuelle de financement** (DAF) mentionnée à l'article L 174.-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 107 690 555 €
- ARTICLE 3 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 4 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le directeur du Centre Hospitalier Paul GUIRAUD sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 30 décembre 2008 P/ Le directeur de l'ARHIF, La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne

Danielle HERNANDEZ

République Française

A.R.H.I.F.

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ÎLE DE FRANCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU VAL DE MARNE

ARRÊTE N° 2008-94-00-108

Arrêté portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'Institut Gustave Roussy à VILLEJUIF

EJ FINESS: 940160013 EG FINESS: 940000664

Le Directeur de l'Agence Régionale De l'Hospitalisation d'Ile-de-France

- Vu Le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.162-22-6, L162-22-9, L.162-22-13, L174-1, R. 162-32 et suivants R162-42 ;
- Vu Le code de la santé publique, notamment les articles L.6145-1 et suivants, et R.6145-10 et suivants ;
- Vu La loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale modifiée, notamment son article 33 ;
- Vu La loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 notamment son article 76 ;
- Vu Le décret n° 2005-30 du 14 janvier 2005 modifié relatif au budget des établissements de santé ;
- Vu Le décret n° 2005-246 du 14 mars 2005 relatif au contenu de l'objectif quantifié national mentionné à l'article L 162-22-2 du code de la sécurité sociale et de l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret n° 2005-1474 du 30 novembre 2005 modifié relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L. 162-22-9 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 fixant pour l'année 2008 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale ;
- Vu L'arrêté du 27 février 2008 portant détermination pour 2008 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale ;
- Vu l'arrêté n°08-341 en date du 10 juillet 2008 du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Île-de-France portant délégation de signature à Mme Danielle HERNANDEZ, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne :

- Vu L'arrêté du 5 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 mars 2008, modifié, fixant pour l'année 2008 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation;
- Vu L'arrêté n° 2008 94 00 87 du 10 décembre 2008 portant modification des dotations et forfaits annuels pour l'exercice 2008 de l'Institut Gustave Roussy;
- Vu L'avis de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France en date du 16 décembre 2008 ;

- ARTICLE 1 : Les ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotations ou de forfaits annuels de l'Institut Gustave Roussy situé à VILLEJUIF pour l'année 2008 comprennent les éléments tarifaires fixés par le présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le montant de **la dotation de financement aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation** (MIGAC) mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 51 369 309 €
- ARTICLE 4 : Le montant **du forfait annuel** mentionné à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale est fixé à 412 560 € pour le forfait annuel relatif à l'activité de transplantation d'organes et de greffes de cellules souches hématopoïétiques
- ARTICLE 5 : Les recours contre le présent arrêté sont à former auprès du secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale d'Ile de France Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales d'Ile de France, 58 à 62 rue de Mouzaïa 75 935 PARIS cedex 19- dans un délai d'un mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 6 : Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France, la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, le Directeur de l'Institut Gustave Roussy sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 30 décembre 2008 P/ Le directeur de l'ARHIF, La directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Val de Marne

Danielle HERNANDEZ

PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE PREFECTURE DE PARIS

PREFECTURE DE LA SEINE-ET-MARNE
PREFECTURE DES YVELINES
PREFECTURE DE L'ESSONNE
PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
PREFECTURE DU VAL D'OISE

Arrêté N°2008-338-5 du 3 décembre 2008

portant adhésion de la commune de Servon (77) pour les compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France « SIGEIF »

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris,

Le préfet de la Seine-et-Marne, La préfète des Yvelines, Le préfet de l'Essonne, Le préfet des Hauts-de-Seine, Le préfet de la Seine-Saint-Denis, Le préfet du Val-de-Marne, Le préfet du Val-d'Oise,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-18 concernant les conditions d'adhésion de nouvelles communes à un syndicat de communes ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 13 février 1934 autorisant la création du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour le gaz ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 4 juin 1987 autorisant la modification de la dénomination du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour le gaz en « syndicat des communes d'Ile-de-France pour le gaz »;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 29 mars 1994 autorisant les modifications statutaires portant extension des compétences à l'électricité et le changement de dénomination du syndicat des communes d'Ile-de-France pour le gaz en « Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France » ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 8 juin 2001 autorisant les modifications statutaires portant adoption des modalités législatives nouvelles relatives à l'intercommunalité, et extension des compétences en matière d'occupation du domaine public communal, de communication électronique, de télécommunications, de radiodiffusion, de vidéocommunication, de sécurité et de protection de l'environnement;

../...

Vu la délibération n° 08-09 du comité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France du 11 février 2008 donnant un avis favorable à l'adhésion de la commune de Servon (Seine-et-Marne) pour les deux compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité;

Vu la lettre du 13 mars 2008 notifiant cette délibération aux maires des communes syndiquées ;

Vu l'absence d'opposition des conseils municipaux des communes membres ;

Considérant que les conditions de majorités requises sont remplies,

Arrêtent:

Art. 1^{er}: La commune de Servon (Seine-et-Marne) est admise à adhérer, pour les deux compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité, au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France.

Art. 2 : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise, des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.

Fait à Paris, le 3 décembre 2008.

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et par délégation, le directeur de l'administration Marc VERNHES

Le préfet du département de la Seine-et-Marne et par délégation, le sous-préfet, directeur de cabinet, secrétaire général par intérim Philippe PORTAL La préfète du département des Yvelines Anne BOQUET

Le préfet du département de l'Essonne et par délégation, le secrétaire général Michel AUBOUIN Le préfet du département des Hauts-de-Seine et par délégation, le directeur de cabinet Josiane CHEVALIER

Le préfet du département de la Seine-Saint-Denis et par délégation, le secrétaire général Serge MORVAN Le préfet du département du Val-de-Marne et par délégation, le secrétaire général Jean-Luc NEVACHE

Le préfet du département du Val-d'Oise et par délégation, le secrétaire général, Pierre LAMBERT

Arrêté n° 2008-2203

fixant la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE, PREFET DE PARIS, OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2004-4877 approuvant le Plan de Gêne Sonore de l'aérodrome de Paris-Orly en date du 28 décembre 2004,

Vu l'arrêté n° 2001- 901 fixant la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly en date du 18 mai 2001,

Sur proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France,

ARRETE

Article 1^{er} : La commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly est présidée par le Préfet de la Région d'Ile de France ou son représentant.

Article 2 : La composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly est modifiée comme suit :

1. Au titre des professions aéronautiques : 25 représentants, à raison de :

- a) 10 représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :
 - 1 représentant de la CGT
 - 1 représentant de la CFE/CGC FNEMA
 - 1 représentant de l' UNSA
 - 1 représentant de FO FEETS
 - 1 représentant de la CFDT
 - 1 représentant du Syndicat National des Pilotes de Ligne (SNPL)
 - 1 représentant du Syndicat national du personnel naviguant commercial (SNPNC)
 - 1 représentant de Sud Aérien Air France
 - 1 représentant du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA)
 - 1 représentant du Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (SNMSAC)

b) 13 représentants des usagers de l'aérodrome dont :

- 1 représentant d'Air France
- 1 représentant d'Easy Jet Airline
- 1 représentant d'Ibéria
- 1 représentant de Corsair
- 1 représentant d'Aigle Azur
- 1 représentant de RAM
- 1 représentant d'Air Caraïbes Atlantique
- 1 représentant d'Air France Industries
- 1 représentant d'AOC Orly
- 1 représentant de BAR France
- 1 représentant de la Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM)
- 1 représentant du Syndicat des compagnie aériennes autonomes (SCARA)
- 1 représentant de TLF (Transports et logistique de France) Overseas Air Gargo (ex SNAGFA)
- c) 2 représentants de l'exploitant : Aéroports de Paris

2. Au titre des représentants des collectivités territoriales : 25 représentants répartis comme suit :

- a) 7 représentants des établissements publics de coopération intercommunale visés au 2°a de l'article R571-13 du code de l'environnement, à raison de :
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération Europ Essonne
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre
 - 1 représentant de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres
 - 1 représentant de la Communauté de communes des Portes de l'Essonne
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération Haut Val de Marne
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne
- b) 11 représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à l'un des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés ci-dessus,
- c) 3 représentants du conseil régional d'Ile-de-France,
- d) 4 représentants des conseils généraux de Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val de Marne, à raison d'un par département,

3. Au titre des associations : 25 représentants répartis comme suit :

- a) 11 représentants des associations de riverains de l'aérodrome, dont :
 - 1 représentant de l'association du village de Lésigny
 - 1 représentant du Comité intercommunal pour l'environnement (CIPE)
 - 1 représentant de l'Association pour la défense de l'environnement et de la nature d'Athis-Mons
 - 1 représentant de l'association de défense de la nature et du cadre de vie à Longjumeau et ses environs
 - 1 représentant du Comité de défense de Champlan contre les nuisances collectives et pour la protection de l'environnement
 - 1 représentant de l'association villebonnaise contre les nuisances des avions
 - 1 représentant de l'association choisyenne de lutte contre les nuisances aériennes (EOLE)
 - 1 représentant de l'association de Villeneuve-le-Roi et Ablon des riverains de l'aéroport d'Orly pour la tranquillité et la sécurité (PEGASE)
 - 1 représentant du Comité de défense des riverains de l'aéroport d'Orly
 - 1 représentant de l'association valentonnaise pour l'indemnisation des riverains de l'aéroport d'Orly et la limitation des nuisances et risques (AVION)
 - 1 représentant de l'association OYE 349
 - b) 14 représentants des associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire, dont :
 - 2 représentants d'Essonne Nature Environnement
 - 2 représentants de l'Union des associations du Sud-Francilien contre les nuisances aériennes
 - 2 représentants de l'Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA)
 - 2 représentants de Forges sans nuisances
 - 2 représentants de l'association de défense de l'environnement et de la qualité de vie du plateau briard et de la vallée de l'Yerres (ADEV)
 - 2 représentants de l'association de défense contre les nuisances aériennes sur les Hauts-de-Seine (ADNA92)
 - 2 représentants d'Ile-de-France Environnement

Article 3 : La durée du mandat des membres de la commission consultative de l'environnement représentant les professions aéronautiques et les associations est de trois ans.

Le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achève avec le mandat des assemblées auxquelles ils appartiennent.

Toute personne désignée pour remplacer un membre en cours de mandat, l'est pour la période restant à courir jusqu'au terme normal de ce mandat.

Article 4 : Un arrêté ultérieur fixera la liste nominative des membres titulaires et suppléants de la commission.

Article 5 : L'arrêté n° 2001-901 fixant la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly en date du 18 mai 2001 est abrogé.

Article 6 : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région et des préfectures des départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,
- Madame la ministre du logement et de la ville,
- Monsieur le secrétaire d'Etat chargé des transports,
- Madame la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,
- Monsieur le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 09 décembre 2008 Signé : Daniel CANEPA



DECISION N° 2008-49 Annule et remplace la décision n°2007-32 Du 6 août 2007

DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE PAUL GUIRAUD VILLEJUIF,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé et le code de la Santé Publique dans son article L.6143-7 ;

Vu le décret n°2005-840 du 20 juillet 2005 relatif à la sixième partie (Dispositions réglementaires) du code de la Santé Publique et modifiant certaines dispositions de ce code dans ses articles D.6143-33 à 36 ;

Vu l'arrêté Ministériel du 1^{er} mars 2004, portant nomination de Monsieur Eric GRAINDORGE en qualité de Directeur de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif ;

Vu l'arrêté Ministériel en date du 20 juin 2005 nommant Madame Françoise DUPECHER, Directeur Adjoint de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif ;

Vu l'arrêté Ministériel en date du 30 août 2006 nommant Monsieur Jacques BERARD, Directeur Adjoint de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur Jean-François BOSLE, en date du 23 mai 2006 en qualité de Directeur Adjoint aux Services Financiers, emploi classé en catégorie A au sens de l'article D. 6143-33 du code de la santé publique ;

Vu la décision de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif du 1er juin 2007 portant recrutement par voie de détachement de Monsieur Hervé DUBART en qualité de directeur adjoint des services techniques ;

Vu la convention en date du 13 juin 2007 portant mise à disposition de Madame Dominique CAGNIANT, en qualité de Directeur Adjoint de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif;

Vu le recrutement de Mme Geneviève GLOECKLE, en qualité de directrice des soins à compter du 1 janvier 2008, et la décision de l'établissement public de santé Paul Guiraud du 9 juin 2008, nommant Mme Geneviève GLOECKLE, Coordonateur Générale des Soins ;

Vu l'arrêté en date du 27 août 2008 nommant Monsieur PERRO Félix, en qualité de directeur adjoint stagiaire de l'établissement public de santé Paul Guiraud ;

Vu la décision n° 2007-32 du 6 août 2007 et les délégations la complétant, portant délégation de signature ;

Vu l'organisation de la Direction;

Attendu qu'il convient de modifier certaines dispositions relatives aux délégations ;

- DECIDE -

ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur GRAINDORGE, Directeur de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif, délégation de signature est donnée à Madame Françoise DUPECHER, Madame Dominique CAGNIANT, Monsieur Felix PERRO Directeurs Adjoints, à l'effet de signer au nom du Directeur tous actes, décisions non budgétaires, avis, notes de service et courriers internes ou externes à l'établissement.

Et délégation de signature est donnée à Monsieur Jacques BERARD, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du Directeur tous actes, décisions y compris budgétaires, avis, notes de service et courriers internes ou externes à l'établissement.

<u>ARTICLE 2</u> : Délégation particulière à la Directrice du Secrétariat Général, des Affaires Juridiques, de la Qualité et de la Gestion des Risques

- 2.1 Délégation permanente est donnée à Monsieur Félix PERRO, Directeur Adjoint, chargé du Secrétariat Général et du secrétariat du Conseil d'Administration, pour toutes correspondances se rapportant à la collecte ou à l'expédition des pièces et dossiers relatifs à l'activité de sa direction.
- 2.2 Délégation permanente est donnée à Monsieur Félix PERRO, Directeur Adjoint en charge des affaires juridiques, de la cellule droits des patients et de la commission des relation avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, à l'effet de signer au nom du Directeur toutes les correspondances se rapportant à la collecte ou à l'expédition de pièces et dossiers relatifs à l'activité de sa direction y compris les contrats, conventions, mémoires introductifs ou en réponse devant les juridictions.

Délégation permanente est donnée à Monsieur Félix PERRO, Directeur Adjoint de faire valoir au nom du Directeur tous moyens tirés de la prescription quadriennale.

- 2.3 Délégation permanente est donnée à Monsieur Félix PERRO, Directeur Adjoint responsable de la Qualité, de la Gestion des Risques et de la sécurité à l'effet de signer au nom du Directeur toutes les correspondances se rapportant à l'activité de sa direction.
- 2.4 Délégation permanente est donnée à Monsieur Félix PERRO, Directeur Adjoint, pour tous les documents de gestion courante de la Loi 90-527 du 27 juin 1990 énumérés ci-après :
- I Les bordereaux de transmission aux autorités compétentes des :
 - Bulletins d'entrée ;
 - Bulletins de sortie ;
 - Bulletins de changement d'hospitalisation ;
 - Bulletins de changement de service, certificats immédiats ;
 - Bulletins de quinze jours ;
 - Certificats semestriels, certificats de permission de longue durée ;
 - Certificats de sortie ;
 - Certificats d'évasion et de réintégration ;
 - Certificats de demande de permission sous hospitalisation sous contrainte ;
 - Certificats de demande d'abrogation d'hospitalisation sous contrainte ;
 - Certificats de demande de transfert ;
 - Certificats à la demande du Procureur ;
 - Certificats de mise en subsistance ;
 - HDT d'urgence ;
 - Permissions de sortie pour hospitalisation à la demande d'un tiers et d'hospitalisation d'office ;
- II Demandes d'extrait d'acte de naissance et d'établissement des fiches d'état civil pour les malades :
 - Déclarations de décès ;
 - Ordres de mission et décomptes de frais de mission s'y rapportant ;
 - Lettres d'acceptation d'un malade à l'UMD Henri Colin ;
 - Vérifications des pièces produites pour l'autorisation de visite à l'UMD ;
 - Bons de commande pour subsistances;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Félix PERRO, il est donné délégation de signature pour les mêmes documents à madame Isabelle JACQUART, recruté en tant qu'attaché d'administration, et Isidore RASCAR, adjoint des cadres titulaire, à l'exception des HDT d'urgence.

ARTICLE 3 : Délégation particulière à la Direction des Ressources Humaines

3.1. Une délégation permanente est donnée à Madame Françoise DUPECHER, Directeur Adjoint, chargée des Ressources Humaines, à l'effet de signer au nom du Directeur toutes pièces, correspondances se rapportant à la collecte ou à l'expédition de dossiers ou pièces liées à l'activité de sa direction, ainsi que les attestations ou certificats établis à partir d'informations de la compétence des services de sa direction, à l'exclusion des notes de services et décisions individuelles, contrats ou conventions, et courriers destinés aux autorités de tutelles.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise DUPECHER, Madame Emmanuelle de BACKER, Attachée d'Administration Hospitalière titulaire au service du personnel et Monsieur Florian MORNON, Adjoint des Cadres titulaire, sont autorisées à signer :

- les réponses négatives à des demandes d'emploi, les attestations de présence, les billets de congés SNCF, les congés exceptionnels pour soigner un enfant malade ou pour évènement familial, les copies certifiées conforme, les congés annuels des agents.
- 3.2. Délégation de signature est donnée à Madame DUPECHER, Directeur Adjoint, à l'effet de signer les documents énumérés ci-après :
 - Ordres de mission relatifs à la formation continue ;
 - Conventions avec les organismes de formation ;
 - Mandatements relatifs à la formation continue.
- 3.3. Une délégation permanente est donnée à Madame Françoise DUPECHER, Directeur Adjoint, chargée des Affaires Médicales, à l'effet de signer au nom du Directeur toutes les pièces et correspondances se rapportant à la collecte ou à l'expédition de pièces ou de dossiers relatifs à la gestion du personnel médical, à l'exclusion des décisions individuelles, contrats, procès-verbal d'installation et courrier destiné aux autorités de tutelle.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame DUPECHER, une délégation de signature est donnée à Monsieur Florian MORNON, Adjoint des Cadres titulaire aux affaires médicales, pour les documents énumérés ci-après :

- les attestations diverses ;
- toutes correspondances se rapportant à la collecte ou l'expédition des pièces et dossiers relatifs à l'activité du service;
- toutes photocopies à certifier conforme ;

ARTICLE 4 : Délégation particulière à la Direction de la Stratégie et de la Communication

Une délégation permanente est donnée à Monsieur Jacques BERARD, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du Directeur, toutes les correspondances ayant trait aux attributions de la Direction de la stratégie et de la communication,

Monsieur Jacques BERARD assure la représentation du Directeur auprès du Juge aux Affaires Familiales et signe toutes correspondances afférentes à cette mission.

<u>ARTICLE 5</u> : Délégation particulière à la Direction des Affaires Economiques

5.1. Une délégation permanente est donnée à Madame Dominique CAGNIANT, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du Directeur toutes correspondances, notes internes, consultations, appels à concurrence, à l'exclusion des marchés, contrats, conventions et courriers destiné aux autorités de tutelles, pour ce qui concerne les services économiques, les travaux et les services techniques et généraux.

Chargée de la fonction comptable matières, elle bénéficie à ce titre d'une délégation de signature pour toutes affaires propres à la comptabilité matières, aux achats et à la gestion des biens mobiliers et immobiliers.

Cette disposition ne vaut pas pour la signature des marchés et des actes d'acquisition et d'aliénation immobiliers.

- 5.2. En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Dominique CAGNIANT, Directeur Adjoint des services économiques, une délégation de signature est donnée à Madame Claude-Anne BENAZET, attachée d'administration hospitalière titulaire pour les affaires propres à la comptabilité matières, aux achats, à la gestion des biens mobiliers et immobiliers y compris les documents ci-après :
 - Autorisations de mandatement des factures après constat du « service fait »
 - Bons de commande à l'extérieur
 - Etats de paiement : pécules de base, pécules complémentaires, Entraide et Amitié
 - Etats de remboursement des dépenses
 - Courriers relatifs aux affaires courantes
 - Etats des recettes soldées ou non soldées (imprimé P503 remis chaque mois par la recette)
 - Relevés d'heures supplémentaires à payer
 - Bons de congés
 - Bons de sortie du personnel
 - Autorisations de facturation en ce qui concerne le matériel détruit par les patients, après écrit du chef de service
 - Bordereaux d'envoi
 - Etats justificatifs de sortie (Magasin, cuisine, lingerie etc.)

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claude-Anne BENAZET, attachée d'administration hospitalière titulaire, une délégation de signature est donnée à Monsieur Roland MARTINON et Mesdames Aline GUILLOU et Brigitte N'GUYEN, adjoints des cadres hospitaliers titulaires.

<u>ARTICLE 6</u>: Délégation particulière à la Direction des Services Financiers

Une délégation permanente est donnée à Monsieur Jean-François BOSLE, Directeur Adjoint, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur suppléant, les documents comptables se rapportant à l'exécution budgétaire ainsi que les documents administratifs propres à son domaine de compétence.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-François BOSLE, Directeur Adjoint, la même délégation de signature est donnée à Monsieur Alain SILLON, attaché d'administration hospitalière au service financier. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SILLON, une délégation de signature est donnée à

ARTICLE 7 : Délégation particulière à la Direction des Soins.

Monsieur Laurent MOUGEL, recruté en tant qu'attaché d'administration.

Une délégation de signature est donnée à Madame Geneviève GLOECKLE, Coordonnateur Général des Soins, à signer les documents désignés ci-dessous :

- décisions de changement d'affectation ;
- décisions d'affectation ;
- ordres de mission sans charge financière ;
- courriers divers adressés aux agents ;
- avis de mise en stage;
- avis de titularisation;

ARTICLE 8 : Délégation particulière à l'ingénieur des Travaux et des Services Techniques

Une délégation permanente est donnée à Monsieur Hervé DUBART, Ingénieur en chef, pour signer les courriers se rapportant à l'activité propre des services techniques et des travaux, les documents de gestion du personnel du service (navette etc.), les bons de commande relatifs aux dépenses de travaux inférieures à 2.500 €, à l'exception des marchés publics et contrats transmis pour signature au Directeur.

ARTICLE 9:

En l'absence d'un Directeur Adjoint, tout autre Directeur Adjoint pourra exercer temporairement l'ensemble des missions et compétences telles que définies par la présente décision dans le cadre des délégations particulières.

- Madame Françoise DUPECHER,
- Monsieur Félix PERRO,
- Madame Dominique CAGNIANT,
- Monsieur Jacques BERARD,
- Monsieur Jean-François BOSLE,
- Madame Geneviève GLOECKLE
- Monsieur Hervé DUBART

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera notifiée pour information à :

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne,
- Monsieur le Trésorier Principal,
- Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement.

Fait à Villejuif, le 12 décembre 2008

Le Directeur

Eric GRAINDORGE



DECISION N° 2008-50 Prise en application de la décision n°2008-49 du 12 décembre 2008

PORTANT DELEGATION TEMPORAIRE DE SIGNATURE

Le Directeur de l'établissement public de santé Paul Guiraud Villejuif,

Vu le code de la Santé Publique, notamment dans ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-36 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} mars 2004, portant nomination de Monsieur Eric GRAINDORGE en qualité de directeur de l'établissement public de santé Paul Guiraud de Villejuif ;

Vu la nomination en date du 1 janvier 2008 de Mme Geneviève GLOECKLE, en qualité de Directrice des Soins de l'Etablissement Public de Santé Paul Guiraud de Villejuif, et la décision 2008-10908 de l'Etablissement Public de Santé Paul Guiraud du 9 juin 2008, nommant Mme Geneviève GLOECKLE, Coordonateur Générale des Soins, à compter du 1^{er} juillet 2008;

Vu la décision n° 2008-49 du 12 décembre 2008 portant délégation de signature ;

Vu l'organisation de la Direction;

Attendu qu'il convient de prendre, temporairement, certaines dispositions relatives aux délégations de signature ;

-DECIDE-

ARTICLE 1:

En l'absence de Monsieur GRAINDORGE, Directeur de l'Etablissement Public de Santé Paul Guiraud de Villejuif, prévue du 29 décembre 2008 au 2 janvier 2009 inclus, délégation temporaire de signature est donnée, à l'effet de signer au nom du Directeur tous actes, décisions y compris budgétaires, avis, notes de service et courriers internes ou externes à l'établissement, à Madame Geneviève GLOECKLE, Coordonnateur Générale des Soins

<u>ARTICLE 2</u>: Cette délégation temporaire ne fait pas obstacle aux délégations particulières de signature prévues par la décision n° 2008-49 du 12 décembre 2008.

ARTICLE 3: M. Le directeur général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressés et publiée au bulletin des actes administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne. Copie de la présente décision sera adressée, pour information, à :

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales du Val-de-Marne,
- Monsieur le Trésorier Principal,
- Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement.

Fait à Villejuif, le 17 décembre 2008.

Eric GRAINDORGE

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DES SERVICES ECONOMIQUES ET LOGISTIQUES

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1. – Une délégation permanente est donnée à Madame Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., à l'effet de signer au nom du directeur :

- les registres de dépôts des plis,
- les récépissés de réception des plis remis aux candidats,
- les télécopies liées à l'activité de la Direction de l'Ingénierie, des Travaux et du Patrimoine,
- les bordereaux d'envoi des pièces liées à l'activité de la Direction de l'Ingénierie, des Travaux et du Patrimoine,
- les autorisations d'absence des personnels de la D.S.E.L., des magasins, des inventaires et de la reprographie.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Brigitte EBLE, la signature est assurée par Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L. ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 2. – Une délégation permanente est donnée à Madame Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L. et/ou à Monsieur Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L. à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les états des lieux d'entrée et de sortie,
- les autorisations d'absence des personnels du service intérieur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurélie BONANCA et de M. COUTURIER, la signature est assurée par Madame Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L, Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 3. – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Christophe BOUILLARD, Agent de Maîtrise à la D.S.E.L. – service Restauration, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les bons de livraison relatifs à son activité,
- les récépissés de visite,
- les autorisations d'absence des personnels du service Restauration de la cuisine.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe BOUILLARD, la signature est assurée par M. Christian RECURT, Maître ouvrier au service Restauration, Mme Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres à la D.S.E.L., Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L. ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 4. – Une délégation permanente est donnée à Madame Catherine COLLET, Préparatrice en Pharmacie à la D.S.E.L. – service Lingerie centrale, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les bons de livraison relatifs à son activité,
- les récépissés de visite,
- les autorisations d'absence des personnels du service de la lingerie centrale.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine COLLET, la signature est assurée par Mme Martine SAVARY, Agent de Maîtrise à la Lingerie centrale, Mme Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres à la D.S.E.L., Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 5. – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Yves LAMOTTE, Technicien Supérieur Hospitalier à la D.S.E.L. – Service Sécurité Incendie, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les bons de livraison relatifs à son activité,
- les devis de moins de 200 €T.T.C.
- les récépissés de visite,
- les autorisations d'absence des personnels du service Sécurité Incendie.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves LAMOTTE, la signature est assurée par Mme Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres à la D.S.E.L., Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 6. – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Manuel LEFEVRE, Technicien Supérieur Hospitalier à la D.S.E.L. – Service Garage, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les bons de livraison relatifs à son activité,
- les devis de moins de 200 €T.T.C.
- les récépissés de visite,
- les autorisations d'absence des personnels du service Garage.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Manuel LEFEVRE, la signature est assurée par M. Georges MARIE SAINTE, Conducteur Ambulancier, M. Joël MONDOR, Conducteur Ambulancier, Mme Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres à la D.S.E.L., Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 7 – Une délégation permanente est donnée à Mademoiselle Céline FRANCAVILLA, Ouvrier professionnel qualifié, Vaguemestre au service Garage, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les bordereaux de remise des courriers recommandés destinés aux agents et aux patients de l'établissement,
- les mandats destinés aux patients afin d'encaisser à leur nom puis de déposer à la caisse de l'établissement les sommes concernées,
- les déclarations de décès <u>auprès</u> du service de l'Etat civil de La Queue en Brie.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mademoiselle Céline FRANCAVILLA, la signature est assurée par M. Manuel LEFEVRE, Technicien Supérieur Hospitalier, M. Georges MARIE SAINTE, Conducteur Ambulancier, M. Joël MONDOR, Conducteur Ambulancier, M. Olivier JARDON, Ouvrier professionnel qualifié au service Garage.

Article 8. – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Claude LEHOUX, Agent Chef à la D.S.E.L. – Service Atelier Général, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les télécopies relatives à son activité,
- les bons de livraison relatifs à son activité,
- les devis de moins de 200 €T.T.C.
- les récépissés de visite,
- les autorisations d'absence des personnels de l'Atelier Général.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude LEHOUX, la signature est assurée par M. Luc GALLAY, Agent de Maîtrise à l'Atelier Général, M. Michel CANCY, Agent de Maîtrise à l'Atelier Général, Mme Brigitte EBLE, Adjoint des Cadres à la D.S.E.L., Madame Dominique HARLEE, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., Mme Aurélie BONANCA, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L., ou M. Christophe COUTURIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la D.S.E.L.

Article 9. – La présente délégation prend effet au 1^{er} novembre 2008 et abroge toutes les délégations antérieures en la matière.

Article 10. – La présente délégation sera notifiée pour information à Monsieur le Président du conseil d'administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur

Brigitte EBLE Adjoint des Cadres Hospitaliers Dominique HARLEE Adjoint des Cadres Hospitaliers

Aurélie BONANCA Adjoint des Cadres Hospitaliers Christophe COUTURIER Adjoint des Cadres Hospitaliers

Christophe BOUILLARD Agent de Maîtrise Christian RECURT Maître Ouvrier

Catherine COLLET Responsable Blanchisserie Martine SAVARY Agent de maîtrise

Yves LAMOTTE Technicien Supérieur Hospitalier

Manuel LEFEVRE Technicien Supérieur Hospitalier Georges MARIE SAINTE, Conducteur Ambulancier Joël MONDOR Conducteur Ambulancier

Céline FRANCAVILLA Vaguemestre Olivier JARDON Ouvrier professionnel qualifié

Claude LEHOUX Agent chef Luc GALLAY, Agent de Maîtrise

Michel CANCY Agent de Maîtrise

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DES FINANCES, DE LA QUALITE ET DE LA CLIENTELE

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1^{er} - Une délégation permanente est donnée à Madame Delphine LEMAIRE-BRUNEL, Directrice Adjointe en charge des Finances, de la Qualité et de la Clientèle, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction, notamment les courriers en lien avec les Hospitalisations d'Office, les Hospitalisations à la Demande d'un Tiers, les demandes d'Informations médicales et les demandes de renseignements émanant de la D.D.A.S.S. et de la Préfecture, ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les attestations de services faits,
- les bordereaux journal de mandats, bordereaux journal de recettes,
- les autorisations de poursuites relatives aux recettes diverses,
- les autorisations de poursuites des débiteurs,
- les mises en instance de recouvrement des frais de séjour (psychiatrie, SSR, SLD),
- les demandes d'admission en chambre funéraire,
- les correspondances aux patients et aux organismes tiers payants pour toute question relative au règlement des frais de séjour,
- les contrats et conventions liés à l'activité de sa direction,
- les autorisations d'absence des cadres de la D.A.F.Q.C.

Article 2 - Une délégation permanente est donnée à Madame Dominique Catherine REBIERE, Attachée d'Administration Hospitalière aux Finances-Facturation, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les bordereaux d'envoi des pièces liées à l'activité du service des Finances-Facturation,
- les autorisations d'absence du personnel des Finances.

En l'absence de Madame Dominique Catherine REBIERE, la signature est assurée par Monsieur Gilles THOMAS, Adjoint des Cadres aux Finances.

Article 3 - En cas d'absence ou d'empêchement de Madame LEMAIRE-BRUNEL, une délégation est donnée à Madame Dominique Catherine REBIERE, Attachée d'Administration Hospitalière aux Finances-Facturation, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de la direction Finances-Facturation ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les attestations de services faits,
- les bordereaux journal de mandats,
- les bordereaux de recettes,
- les autorisations de poursuites relatives aux recettes diverses,
- les autorisations de poursuites des débiteurs,
- les contrats et conventions liés à l'activité de la direction.

En l'absence de Madame Dominique Catherine REBIERE, la signature est assurée par Monsieur Gilles THOMAS, Adjoint des Cadres Hospitaliers aux Finances.

Article 4 - Une délégation permanente est donnée à Monsieur Abed NOURINE, Attaché d'Administration Hospitalière, Responsable Qualité au service Qualité, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité Qualité et Gestion des Risques, à l'exception de celles qui sont adressées aux organismes de tutelles, de contrôle et d'évaluation,
- les autorisations d'absence de l'agent du service Qualité Gestion des Risques.

Article 5 - Une délégation permanente est donnée à Madame Chantal COLLET, Adjoint des Cadres Hospitaliers à la Clientèle – Service Admissions, à l'effet de signer au nom du directeur :

- les bordereaux d'envoi des pièces liées à l'activité du service des Admissions ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence du service des Admissions,
- les autorisations de sortie des patients,
- les lettres de transmission des bulletins de séjour adressées aux patients ou à leurs ayants droit,
- les déclarations de décès,
- les transports de corps sans mise en bière,
- les autorisations d'absence des agents du service des Admissions

En cas d'absence de Mme Chantal COLLET, la signature est assurée par Mme Fabienne BOUDES, Adjoint Administratif, pour :

- les bordereaux d'envoi des pièces liées à l'activité du service des Admissions ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence du service des Admissions,
- les autorisations de sortie des patients,
- les lettres de transmission des bulletins de séjour adressées aux patients ou à leurs ayants droit,
- les déclarations de décès,
- les transports de corps sans mise en bière.

Article 6 - Une délégation permanente est donnée à Mademoiselle Rosane RUBEAUX, Attaché d'Administration Hospitalière, préposé administratif chargé des fonctions de gérant de tutelle au service des Majeurs Protégés, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité du service des Majeurs Protégés,
- les transmissions de sauvegardes de justice au Procureur de la République,
- les transmissions aux tribunaux d'instances des certificats médicaux d'ouverture de mesures de protection,
- toutes correspondances relatives aux mesures conservatoires prévues à l'article 491-4 du Code Civil en faveur des patients de l'établissement placés sous régime de sauvegarde de justice,
- les autorisations d'absence des agents du service des Majeurs Protégés.

En l'absence de Mademoiselle Rosane RUBEAUX, la signature est assurée par Madame Nelly DUBOIS, Adjoint Administratif au Service des Majeurs Protégés.

Article 7 - Une délégation permanente est donnée à Monsieur Salah GHIDOUCHE, ASH Qualifié, Responsable du service Accueil-Standard, à l'effet de signer au nom du directeur :

• les autorisations d'absence des agents du service Accueil-Standard.

Article 8 - La présente délégation prend effet au 1^{er} novembre 2008 et abroge toutes les délégations antérieures en la matière.

Article 9 - La présente délégation sera notifiée pour information à Monsieur le Président du conseil d'administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur Delphine LEMAIRE-BRUNEL Directrice Adjointe en charge des Finances, de la Qualité et de la Clientèle

Gilles THOMAS

Dominique Catherine REBIERE Attachée d'Administration Hospitalière

Adjoint des Cadres Hospitaliers

Abed NOURINE Attaché d'Administration Hospitalière

Chantal COLLET Adjoint des Cadres Hospitaliers

Fabienne BOUDES Adjoint Administratif

Rosane RUBEAUX Attachée d'Administration Hospitalière Nelly DUBOIS Adjoint Administratif

Salah GHIDOUCHE Agent des Services Hospitaliers

Article 9 - La présente délégation sera notifiée pour information à Monsieur le Président du conseil d'administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur Delphine LEMAIRE-BRUNEL Directrice Adjointe en charge des Finances, de la Qualité et de la Clientèle

Dominique Catherine REBIERE Attachée d'Administration Hospitalière Gilles THOMAS
Adjoint des Cadres Hospitaliers

Abed NOURINE Attaché d'Administration Hospitalière

Chantal COLLET
Adjoint des Cadres Hospitaliers

Véronique CERONI Adjoint Administratif Sophie CORDIER Adjoint Administratif

Fabienne BOUDES Adjoint Administratif

Rosane RUBEAUX Attachée d'Administration Hospitalière Nelly DUBOIS Adjoint Administratif

Salah GHIDOUCHE Agent des Services Hospitaliers

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1^{er} - Une délégation permanente est donnée à Monsieur Marc YVON, Directeur adjoint chargé de la Direction des Ressources Humaines, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de la direction des Ressources Humaines ainsi que les décisions, attestations, imprimés, certificats, contrats et conventions établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les bordereaux relatifs aux charges de personnel,
- les ordres de missions et/ou toutes correspondances liées aux ordres de mission (avance et remboursement de frais de missions),
- les autorisations de congés annuels, bonifiés et d'absence,
- les autorisations et renouvellements de travail à temps partiel après accord du service,
- les autorisations de cumul de fonctions,
- les aménagements d'horaires pendant la grossesse et périodes de congé de maternité,
- les lettres de convocation à la médecine préventive après absence supérieure à 21 jours,
- les demandes de contrôles médicaux d'agents en arrêt maladie,
- les déclarations d'accident de travail et lettres de rappel d'envoi du certificat final,
- les courriers d'information des droits à congés longue maladie et congés longue durée pour les agents en maladie.
- les courriers de transmission des dossiers au comité médical et à la commission de réforme,
- les lettres d'information aux agents pour l'attribution du taux d'I.P.P. par un médecin expert,
- les lettres de reprise de traitement suite à trop-perçu,
- les états des remboursements des frais de transports, de retenues sur paie, justificatifs des éléments variables de paie pour la Trésorerie Principale,
- les courriers relatifs aux retraites,
- les affiliations aux organismes de retraite,
- la validation des services,
- les dossiers de retraite « R 15 » et « RTB »,
- les lettres aux préfectures relatives aux propositions de médaille,
- les attestations ASSEDIC.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc YVON, une délégation est donnée à Madame Sylvie LEBOUCHER, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer au nom du directeur, les pièces mentionnées à l'article 1^{er} de la présente délégation, dans les mêmes limites d'attribution que la délégation de signature accordée à Monsieur Marc YVON.

- **Article 3** En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylvie LEBOUCHER, une délégation est donnée à Mademoiselle Pierrette BALLE CALIX, à Madame Nelly BARBE et à Mademoiselle Béatrice DUCHEMIN, adjoints des cadres hospitaliers, à l'effet de signer au nom du directeur :
- toutes correspondances liées à l'activité du Pôle « Prestataire » ainsi que les décisions, attestations, imprimés, certificats, contrats et conventions liés à l'activité du Pôle « Prestataire »,
- **Article 4** En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylvie LEBOUCHER, une délégation est donnée à Madame Christiane SICOT, Cadre supérieur de santé et à Madame Nathalie SAUVAGE, adjoint des cadres hospitaliers à l'effet de signer au nom du directeur :
- toutes correspondances liées à l'activité du pôle « Anticipation » ainsi que les décisions, attestations, imprimés, certificats, contrats et conventions liés à l'activité du Pôle « Anticipation »,
- les ordres de mission établis dans le cadre des missions de formation,
- les insertions dans les Journaux Officiels, les Bulletins Officiels et les Recueils des Actes Administratifs.
- **Article 5 -** En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylvie LEBOUCHER, une délégation est donnée à Mademoiselle Emilie VIGNERON, Conseillère en économie sociale et familiale, à l'effet de signer au nom du directeur :
- toutes correspondances liées à l'activité liée aux logements ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de la chargée d'action sociale,
- les décisions de concession de logement.

Article 6 - La présente délégation prend effet au 1^{er} novembre 2008.

Article 7 - La présente délégation sera notifiée pour information à Madame la Présidente du Conseil d'Administration, à Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, à Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, à Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur Marc YVON
Directeur Adjoint en charge
de la Direction des Ressources Humaines

Sylvie LEBOUCHER Attachée d'Administration Hospitalière

Pierrette BALLE CALIX Adjoint des Cadres Hospitaliers Béatrice DUCHEMIN Adjoint des Cadres Hospitaliers Nelly BARBE Adjoint des Cadres Hospitaliers

Christiane SICOT Cadre supérieur de santé Nathalie SAUVAGE Adjoint des Cadres Hospitaliers Emilie VIGNERON Conseiller économique et social familial

DECISION N° 2008-04

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DES SOINS

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1er – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Christian MARREC, Directeur des Soins, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction, ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les ordres de mission relatifs aux soins,
- les formulaires de séjours thérapeutiques,
- les autorisations d'accès à l'établissement pour l'entourage des patients,
- les conventions de stage concernant les étudiants infirmiers, les aides-soignants, les rééducateurs et médicotechniques, les étudiants cadres de santé, les auxiliaires de puériculture.

Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christian MARREC, une délégation est donnée à Monsieur Stéphane GESNOUIN, Cadre supérieur de santé à la Direction des Soins, à l'effet de signer au nom du directeur les pièces mentionnées à l'article 1 de la présente délégation, dans les mêmes limites d'attribution que la délégation de signature accordée à Monsieur MARREC.

Article 3 – Une délégation permanente est donnée à Madame Emmeline LESTRADE, Cadre de santé à la Direction des Soins, à l'effet de signer au nom du directeur toutes les pièces mentionnées au 5^{ème} alinéa de l'article 1 de la présente délégation, dans les mêmes limites d'attribution que la délégation de signature accordée à Monsieur MARREC.

Article 4 – La présente délégation prend effet au 1er novembre 2008.

Article 5 – La présente délégation sera notifiée pour information à Madame La Présidente du Conseil d'Administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur Christian MARREC Directeur des Soins

Stéphane GESNOUIN, Cadre supérieur de santé Emmeline LESTRADE Cadre de santé

DECISION N° 2008-05

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé :

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1er – Une délégation permanente est donnée à Monsieur Maurice AMRAM, Ingénieur Hospitalier chargé de la Direction des Systèmes d'Information (D.S.I), à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction, ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les commandes très urgentes dont le montant n'excède pas le seuil des 4000 €HT (le devis pourra être signé avec la mention « bon pour accord ». Cette commande devant, par ailleurs, faire l'objet d'une régularisation ultérieure) et attestations de services faits.
- les procès verbaux de réception.

Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Maurice AMRAM, une délégation est donnée à Monsieur Olivier LANNUZEL, Technicien Supérieur Hospitalier, à l'effet de signer au nom du directeur les pièces mentionnées à l'article 1 de la présente délégation, dans les mêmes limites d'attribution que la délégation de signature accordée à Monsieur Maurice AMRAM.

Article 3 – La présente délégation prend effet au 1er novembre 2008.

Article 4 – La présente délégation sera notifiée pour information à Madame La Présidente du Conseil d'Administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur

Maurice AMRAM Ingénieur Hospitalier chargé de la Direction des Systèmes d'Information

Olivier LANNUZEL Technicien Supérieur Hospitalier

DECISION N° 2008-06

PORTANT DELEGATION PARTICULIERE DE SIGNATURE DIRECTION DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Le Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Vu l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé;

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;

Vu la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 modifiée portant réforme hospitalière ;

Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2008 prononçant la nomination de Monsieur Lazare REYES pour l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Les Murets,

Décide:

Article 1er – Une délégation permanente est donnée à Madame Dominique LEBOURGEOIS, Directrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction, ainsi que les attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les formulaires d'embauche des vacataires chargés de dispenser des cours aux étudiants de l'IFSI,
- les formulaires d'embauche des membres du jury participant aux concours d'entrée à l'IFSI,
- les attestations de prestations de service réalisées par les divers intervenants,
- les conventions et ordres de mission concernant les étudiants et les élèves aides-soignants effectuant des stages hospitaliers ou extrahospitaliers,
- les états de rétribution des indemnités de stage des étudiants infirmiers,
- les états de remboursement des frais de transport pour les étudiants et les élèves aides-soignants,
- les états de frais pour le paiement des intervenants.

Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Dominique LEBOURGEOIS, une délégation est donnée à Madame Nadine DAUDET, Cadre de Santé à l'IFSI, à l'effet de signer au nom du directeur les pièces mentionnées à l'article 1 de la présente délégation, dans les mêmes limites d'attribution que la délégation de signature accordée à Madame LEBOURGEOIS.

Article 3 – La présente délégation prend effet au 1er novembre 2008.

Article 4 – La présente délégation sera notifiée pour information à Madame La Présidente du Conseil d'Administration, Madame la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales du Val de Marne, Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera également affichée dans les locaux et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val de Marne.

Fait à La Queue en Brie, le 29 octobre 2008

Lazare REYES Directeur Dominique LEBOURGEOIS Directrice de l'IFSI

Nadine DAUDET Cadre de Santé à l'IFSI

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A:

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne Direction du Pilotage Interministériel et de l'Aménagement du Territoire 4^{ème} Bureau Avenue du Général de Gaulle 94011 CRETEIL Cédex

S'agissant d'extraits d'arrêtés et de décisions, les actes originaux sont consultables en Préfecture

Le Directeur de la Publication

M. Jean-Luc NEVACHE, Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne

Impression : service reprographie de la Préfecture Publication Bi-Mensuelle

Numéro commission paritaire 1192 AD